



■ Le coût de la fièvre aphteuse
■ Les offres d'emplois

Demandez notre supplément

Enquête sur l'Angolagate

■ Les juges demandent la levée du « secret-défense » sur des documents saisis au Quai d'Orsay

■ Ces notes des services de renseignement portent sur les dessous des ventes d'armes à l'Angola

■ La DGSE, la DST et les RG dressent de l'homme d'affaires Aracadi Gaydamak des portraits contradictoires

Lire page 9

Proche-Orient : la guerre qui ne dit pas son nom

● Depuis la formation du gouvernement Sharon, il y a un mois, l'Intifada s'est transformée en guerre larvée ● Chaque jour, aux mortiers palestiniens répondent roquettes et obus israéliens ● Les deux camps s'installent dans un conflit meurtrier de longue haleine

CHACQUE JOUR, les armes lourdes tonnent : mortiers, hélicoptères d'assaut, chars et mitrailleuses. Depuis exactement un mois qu'il exerce le pouvoir, le premier ministre israélien, Ariel Sharon, a choisi la manière forte pour répondre à la guérilla que les Palestiniens mènent

contre les colonies de peuplement et l'armée dans les territoires de Cisjordanie et Gaza. De part et d'autre, on utilise quotidiennement des armes qui, jusqu'alors, n'avaient jamais été employées avec cette fréquence dans les territoires. L'Intifada, et son cortège de manifestations populai-

res, a cédé la place à une forme de guerre qui ne dit pas son nom. Les Palestiniens ciblent les colonies et les postes de Tshal. Les Israéliens s'en prennent à tous les symboles militaires de l'Autorité palestinienne : c'est le camp de Yasser Arafat, le chef de l'Autorité, qui est visé. Les

contacts politiques israélo-palestiniens ne sont pas rompus pour autant. Le ministre des affaires étrangères du gouvernement de coalition Likoud-travaillistes, Shimon Pérès, a rencontré certains des collaborateurs de Yasser Arafat, notamment.

Mais ces maigres conversations, destinées à faire taire la violence, n'ont donné aucun résultat. Sous le choc des combats, les Palestiniens paraissent s'être soudés derrière Yasser Arafat. Ariel Sharon, de son côté, semble largement soutenu par l'opinion israélienne. Chacun des camps en présence donne l'impression d'être prêt à soutenir une longue et meurtrière guerre d'usure, dont les Etats-Unis se tiennent soigneusement à distance.

A Beyrouth, onze ans après la fin d'une autre guerre, intellectuels et artistes étaient réunis pour confronter des mémoires divergentes sur le drame libanais.

Lire pages 2, 29 et notre éditorial page 17

www.lemonde.fr/israel



HÔTEL DE VILLE

Coulisses de Paris

Bertrand Delanoë (photo) et ses adjoints prennent peu à peu possession des 7 kilomètres de couloirs de l'Hôtel de Ville de Paris et de ses bureaux aux placards et aux classeurs vides. Le maire et son équipe commencent à tailler dans les dépenses quotidiennes de la municipalité, dont ils veulent réduire le train de vie. Jean Tiberi est resté dans les appartements du maire jusqu'au dimanche 8 avril.

p. 6

www.lemonde.fr/paris

Pourquoi tant d'abstentions ?

« POUR DES MECS comme moi, franchement, qu'est-ce que ça va changer ? » Michel, trente-trois ans, chômeur, est lillois, du quartier de Fives. « En 95, j'ai encore voté Mauroy. Dans mon quotidien, j'ai pas senti le changement. Ensuite, j'ai mis des bulletins blancs... Maintenant, je n'y vais plus du tout. » A Lille comme dans d'autres grandes villes, le taux d'abstention, pour la première fois, a dépassé 50 % aux municipales. Dans une série en cinq volets, dans la capitale du Nord - Pas-de-Calais, à Val-de-Reuil (Eure), La Courneuve (Seine-Saint-Denis), Marseille (Bouches-du-Rhône), Vaulx-en-Velin (Rhône), Le Monde revient sur cette nouvelle abstention.

Lire page 12

www.lemonde.fr/lille

Elizabeth Teissier, docteur en sociologie, ascendant astrologie

« JE SUIS RAVIE que ce soit terminé, et épuisée. Comme après un accouchement. » Toujours impeccable, crinière rousse sur tailleur gris, l'astrologue Elizabeth Teissier rayonne. Sous les ors de la Sorbonne, elle a soutenu, samedi 7 avril, sa thèse consacrée à la « Situation épistémologique de l'astrologie à travers l'ambivalence fascination/rejet dans les sociétés postmodernes ». Le président du jury, Serge Moscovici, s'apprête à l'inscrire. « Germaine Elisabeth Hanselmann », commence-t-elle, aussitôt interrompue : « Teissier, je m'appelle Elizabeth Teissier ! », dit l'impétrante, plus soucieuse de son pseudonyme que des usages académiques. Le président reprend : « Le jury, après vous avoir entendue, vous déclare digne du titre de... une hésitation, puis, presque inaudible - ...docteur en sociologie, avec mention très honorable. » Tonnerre d'applaudissements et éclairs des flashes masquent la sortie du jury par une porte dérobée.

La veille, l'Association française pour l'information scientifique (AFIS), présidée par l'astrophysicien Jean-Claude Pecker, membre de l'Académie des sciences et professeur au Collège de France, avait publié une mise en garde : « Depuis des années, Elizabeth Teissier réclame

la création d'une chaire d'astrologie à la Sorbonne et il est à craindre qu'elle se servira de son diplôme pour renforcer cette cause. » Jean Audouze, astrophysicien et directeur du Palais de la découverte, partage cette crainte, et avait demandé, sans succès, au président de l'université Paris-V le report de la soutenance et la présence d'astronomes au sein du jury. D'autres scientifiques jugeaient au contraire « contre-productif » de faire de l'astrologue une martyre de la science. On sait maintenant que M^{me} Teissier ne sera pas professeur d'université : il aurait fallu, pour qu'elle y prétende avec une chance de succès, qu'elle obtienne les félicitations du jury.

« Nous ne sommes pas des censeurs, prévient Jean-Paul Krivine, rédacteur en chef de la revue de l'AFIS. L'illusionniste Uri Geller aussi aurait le droit de présenter une thèse de sociologie. Mais ce n'est pas parce qu'il s'agit de sociologie qu'on peut tolérer des âneries scientifiques. » Autour des petits fours, il tente de convaincre l'unique membre du jury à ne s'être pas éclipsé que la Sorbonne vient de se faire piéger. Patrick Tacussel, épistémologue, n'a pas d'états d'âme : « Nous avons examiné ce texte en profondeur,

soulevé des objections méthodologiques et des critiques de fond. » Mais la question n'était pas de se prononcer sur le statut scientifique de l'astrologie. Michel Maffesoli, le directeur de thèse d'Elizabeth Teissier, a rappelé qu'il ne s'agit « pas d'une science, mais d'un fait social qui mérite examen ». Il confesse cependant qu'un chapitre, consacré aux médias, sur les 900 pages résumant dix ans de travail de l'ancienne conseillère astrale de François Mitterrand et d'autres grands de ce monde, constitue un « dérapage » puisqu'il laisse libre cours à la « passion » peu compatible avec la raison universitaire.

Le « show » de sa consœur a en tout cas régalé un apprenti sociologue - « elle se croyait chez Dechavanne ». S'il n'était déjà accaparé par sa thèse, il se fendrait bien d'une étude sur l'entrée en Sorbonne de l'astrologue de *Télé 7 jours*. La réputation de l'illustre université n'est, selon lui, pas en péril. « Depuis mille quatre cents ans, elle en a entendu, des sottises, et elle en entendra d'autres. » Sur le perron de la Sorbonne, Elizabeth Teissier sourit aux photographes.

Hervé Morin



COUPE DAVIS

La victoire en 275 jeux

La victoire en cinq sets de Nicolas Escudé (photo) face au Suisse George Bastl, dimanche 8 avril, au terme d'un match de folie, a permis aux joueurs français d'obtenir leur qualification pour les demi-finales de la Coupe Davis. Le nombre de jeux disputés lors des cinq matches de cette rencontre - 275, un record pour le groupe mondial - témoigne de la volonté des participants à ne jamais accepter la défaite.

p. 26

Tempête sur le téléphone



MICHEL BON

TROIS ANS après l'ouverture à la concurrence du marché européen du téléphone, les faillites se multiplient parmi les nouveaux opérateurs. Les groupes historiques comme France Télécom, que préside Michel Bon, tirent profit de cette hécatombe.

Lire page 18

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON, 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 410 - 7,50 F



POINT DE VUE

Vivre la diversité culturelle par Jean-Marie Messier

LA mondialisation reste, dans notre pays, une espèce d'épouvantail. Défendre, fût-ce avec nuances, les vertus économiques de l'ouverture des frontières vous relègue au

rang de naïf, voire de cynique défendant sans vergogne de sombres intérêts mercantiles.

Mais derrière ce débat économique se profile une autre inquiétude : celle que la mondialisation, par

sa logique même, ne se transforme en une machine à broyer les cultures nationales ou régionales. Et que, sous l'influence de grands groupes de communication de plus en plus « globaux », mondialisation ne rime

alors avec uniformisation, et uniformisation avec américanisation. « L'horreur culturelle » nous guetterait-elle, tapie dans l'ombre de la fameuse « horreur économique » qui eut tant d'écho à l'intérieur de nos frontières et jusqu'aux confins de Porto Alegre ?

Je le dis d'entrée : ma philosophie personnelle m'incitera toujours à être un adepte enthousiaste de la diversité, du métissage et du multiculturalisme. J'ai, de plus, la conviction que ces valeurs, en vérité, sont déjà à l'œuvre. Moins d'ailleurs malgré ou contre la mondialisation que, précisément, grâce à elle. Comme au temps de la Renaissance qui vit circuler en Europe les hommes, les biens, les idées et les œuvres, pour le plus grand profit de la civilisation humaine, je crois qu'à l'échelle du monde la période actuelle d'ouverture peut être extraordinairement féconde si nous le voulons assez.

Là où certains redoutent l'uniformisation, je vois au contraire vibrer un monde plus divers, plus ouvert, plus tolérant.

Lire la suite page 15

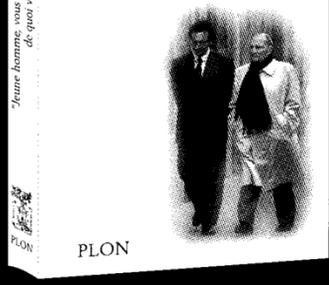
Jean-Marie Messier est président-directeur général de Vivendi Universal.

MITTERRAND ET SES FANTÔMES

GEORGES-MARC BENAMOU
"Jeune homme, vous ne savez pas de quoi vous parlez."

"Livre brillant et meurtri traversé d'orages et de chagrins."

Alain Duhamel, *Le Point*



PLON



ENQUÊTE

Avoir 20 ans au Japon

1. Génération Shibuya

Short ultracourt ou mini-jupe rose, maquillage pastel ou charbonneux : les « minettes » de Shibuya, à l'ouest de Tokyo, sont les figures de proue de cette jeunesse japonaise qui fuit le conformisme de la compétition. Enquête en quatre volets.

p. 14

International.....	2	Aujourd'hui.....	25
France.....	6	Météorologie-Jeux.....	28
Société.....	9	Culture.....	29
Régions.....	12	Guide culturel.....	31
Horizons.....	14	Carnet.....	33
Entreprises.....	18	Kiosque.....	34
Communication.....	20	Abonnements.....	34
Tableau de bord.....	21	Radio-Télévision.....	35

PROCHE-ORIENT Tandis que, sur le terrain, on assiste à une escalade israélo-palestinienne qui ressemble à une dérive vers un conflit à long terme, rien ne bouge aux plans

politique et diplomatique, depuis l'élection d'Ariel Sharon au poste de premier ministre de l'Etat juif il y a deux mois. ● L'ARMÉE ISRAËLIENNE a tiré, dimanche 8 avril, des roquet-

tes sur un bureau du Fatah et deux postes de police palestiniens dans la bande de Gaza, en riposte au tir, par les Palestiniens, d'obus tombés près d'une colonie. ● CE CIBLAGE des

symboles de l'Autorité palestinienne viserait à diviser les rangs palestiniens, mais semble aboutir au résultat contraire. ● L'AUTORITÉ PALESTINIENNE a interdit les tirs à partir des

zones peuplées pour éviter des représailles contre les civils. Mais le problème des tireurs plus ou moins contrôlés reste difficile à maîtriser. (Lire aussi notre éditorial page 17.)

Israël et les Palestiniens s'enfoncent dans un conflit de longue haleine

Des échanges d'obus de mortier et des tirs de roquettes ont eu lieu, dimanche 8 avril à Gaza, dans ce qui ressemble de plus en plus à une guerre d'usure, favorisée par l'absence de toute perspective de reprise des négociations. Les Palestiniens réclament toujours une protection internationale

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Durant sa campagne électorale, il avait dit qu'il ne négocierait jamais sous « la terreur », exigeant de Yasser Arafat, outre des actes concrets sur le terrain, un solennel engagement verbal à arrêter les violences. Et depuis, Ariel Sharon, élu depuis deux mois et entré en fonction depuis trente jours, n'en a pas bougé, avec l'approbation de la grande majorité de la population israélienne, de droite comme de gauche.

Certes, des contacts entre Israéliens et Palestiniens ont été maintenus, notamment au niveau des appareils de sécurité, afin d'explorer les voies de reprise des négociations ; certes, aussi, Shimon Pérès, ministre travailliste des affaires étrangères, a récemment rencontré, à Athènes, Saëb Erekat et Nabil Chaath, tandis qu'Omri Sharon rendait secrètement visite à Yasser Arafat pour lui transmettre un message de son père ; certes, enfin, des députés travaillistes et du parti Meretz (laïque de gauche) ont fait le voyage de Gaza, pour démontrer que tout lien n'était pas rompu. Mais, dans l'ensemble, rien ne bouge. Plus qu'une escalade avec ses ruptures de rythme et ses explosions inattendues de violence, il

s'agit d'une lente et inexorable dérive vers un conflit à longue échéance, où chacun tentera de survivre malgré les coups de l'autre. Symptomatiquement, les colons qui ont élu Sharon estiment qu'il n'en fait pas assez, l'accusant déjà de s'apprêter à trahir. Les autres voient dans l'Intifada et dans le blocage qui en résulte une réédition de la période Shamir, lorsqu'il y a dix ans le premier ministre de l'époque s'employait surtout à ne rien faire, tentant d'éviter de toutes forces les négociations qui devaient conduire à la conférence de Madrid.

UN PLAN ?

Est-ce la stratégie d'Ariel Sharon ? Malgré les paroles apaisantes de Shimon Pérès assurant que le nouveau premier ministre est déterminé à ne pas quitter la scène de l'Histoire sans faire la paix, personne ne sait si, au-delà de quelques grandes phrases, Ariel Sharon a un plan, c'est-à-dire sait ce qu'il est prêt à concéder pour envisager de recevoir. A en juger par quelques commentaires acerbes, beaucoup en doutent.

Pour le moment, cependant, rien ne le menace. Les Palestiniens qui espéraient beaucoup de l'arrivée à la Maison Blanche du texan George Bush, réputé, à cause de

ses relations dans les milieux pétroliers, moins sensible que son prédécesseur aux charmes israéliens, ont dû déchanter : le soutien américain à Ariel Sharon est quasi sans conditions, illustré par le récent et rare veto de Washington à une résolution du Conseil de sécurité des Nations unies demandant l'en-

soit quelque 55 % de tout le Congrès, demandait dans une lettre à la Maison Blanche de réévaluer la politique américaine à l'égard de l'Autorité palestinienne, suggérant une série de sanctions financières ou politiques, comme, notamment, la fermeture du bureau de représentation palesti-

Quatre cent soixante-dix morts depuis septembre

Un Palestinien a été retrouvé mort, tué par plusieurs balles d'arme automatique, près de Ramallah, en Cisjordanie, après un échange de tirs, dimanche 8 avril, entre des soldats israéliens et des Palestiniens armés, ont indiqué des sources médicales palestiniennes. Il n'était pas impliqué dans les affrontements, selon des témoins. Ce décès porte à 470 le nombre des personnes tuées depuis le début de la seconde Intifada, le 28 septembre 2000 : 385 Palestiniens, 71 Israéliens, 13 Arabes israéliens et 1 Allemand.

Par ailleurs, trois hommes masqués ont tué, dimanche, un Arabe israélien dans la ville cisjordanienne de Toulkarm. Une faction du Fatah a revendiqué l'assassinat dans un communiqué, déclarant que Ma'moun Freij était un collaborateur. - (AFP, Reuters.)

voit d'observateurs sur le terrain.

Depuis, l'administration américaine a vivement critiqué le projet d'extension des colonies et les meurtres ciblés perpétrés contre des Palestiniens. Mais au même moment, quatre-vingt-sept sénateurs et deux cent neuf membres de la Chambre des représentants,

nien à Washington. « Il est temps, écrivaient les congressistes, que la direction palestinienne parle et agisse contre les actes persistants de violence et de terrorisme, faute de quoi elle devra assumer le changement significatif de nos relations qui en résultera. » Du Sharon presque dans le texte.

En ciblant les symboles de l'Autorité, Ariel Sharon vise en vain à diviser les Palestiniens

UNE FILLETTE palestinienne d'un an et demi et cinq autres Palestiniens ont été blessés, dimanche 8 avril, près de Bethléem, en Cisjordanie, lors de heurts entre manifestants palestiniens et soldats israéliens. Ces derniers, attaqués à coups de pierres, ont tiré des balles réelles et caoutchoutées. La fillette a été touchée alors qu'elle se rendait avec sa famille dans le village d'El Khader, non loin de là, ont indiqué des témoins palestiniens et des sources médicales. Par ailleurs, dans la soirée, l'armée israélienne a lancé des roquettes sur un bureau du Fatah, le mouvement du président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, et sur deux postes de police, à Beit Lahia, dans le nord de la bande de Gaza, blessant légèrement un policier et quatre civils. D'après des sources israéliennes, c'était en représailles au tir de quatre obus de mortier près du kibboutz de Nahal Oz, à quelques centaines de mètres de la bande de Gaza.

Pour les Palestiniens, les bombardements israéliens, comme tous ceux qui

depuis l'entrée en fonctions du premier ministre Ariel Sharon visent des symboles de l'appareil sécuritaire palestinien, ont pour objectif de diviser l'adversaire. « Vaine stratégie, qui aboutit au résultat exactement contraire à celui escompté, commente Nabil Chaath, ministre palestinien de la coopération internationale. En concentrant les tirs, les bombardements et les accusations sur l'Autorité palestinienne et son président, en diminuant les tirs sur la population civile pour cibler l'Autorité, les Israéliens croient pouvoir diviser. Le résultat est que personne, à l'heure actuelle, ne s'oppose à l'Autorité. Je crois que jamais le soutien à l'Autorité n'a été aussi grand qu'à l'heure actuelle », ajoute M. Chaath, joint par téléphone à Gaza.

L'« APPLICATION DES ACCORDS »

Pour l'heure, et bien que « certaines voix en Israël réclament un dialogue avec les Palestiniens » - ce qui, conjugué aux « pressions » européennes et américaines, a

abouti il y a quelques jours aux rencontres israélo-palestiniennes d'Athènes et de Tel-Aviv (Le Monde du 6 avril) -, la « méthode » Sharon demeure « l'escalade », note ce conseiller de M. Arafat. Le premier ministre israélien considère qu'en exigeant des Palestiniens « l'arrêt des violences », il « démontrera aux Israéliens qu'il est celui qui peut assurer leur sécurité et que, sans une telle sécurité, il n'y aura pas de négociations politiques ».

Les Palestiniens, enchaîne M. Chaath, disent, pour leur part : « Oui à l'arrêt des violences et à la reprise des négociations, mais nous voulons que soient réglées les questions qui sont à l'origine de l'Intifada et de l'explosion actuelle, à savoir l'arrêt total de la colonisation, surtout à Jérusalem, parce qu'elle est constamment à l'origine de violences », la fin du « bouclage qui isole la Cisjordanie de Gaza et nous interdit toute ouverture aux marchés arabe et international. L'application des accords déjà conclus et l'élaboration d'un calendrier pour les

négociations du statut définitif des territoires palestiniens » sont les deux autres exigences palestiniennes.

RIEN DE CONCRET

« C'est un package deal pour le retour au calme et à la négociation de paix », précise M. Chaath. « Alors même que c'est nous qui sommes les agressés, nous ne sommes pas disposés, souligne-t-il, à arrêter les violences et à attendre pour voir ce que fera Sharon, qui n'offre, par ailleurs, aucune perspective ni aucun espoir politique », puisqu'il propose au mieux un nouvel accord intérimaire. Quant aux observateurs internationaux réclamés par les Palestiniens, ils permettraient de mettre fin à une situation dans laquelle Israël, dit-il, est « juge et partie à la fois », et de garantir un « minimum de sécurité et de protection aux Palestiniens, ce qui permettra le retour à la négociation ».

Après que les Etats-Unis ont mis il y a quelques jours leur veto à une résolution

du Conseil de sécurité de l'ONU prévoyant l'envoi de tels observateurs, M. Chaath ne voit rien de bien concret à l'horizon. La condamnation par Washington et par Paris de la colonisation israélienne et de « la dérive militaire » évoquée par le ministre français des affaires étrangères traduit peut-être, dit-il néanmoins, « un sentiment de mécontentement vis-à-vis de la politique d'escalade israélienne » qui autoriserait un certain espoir.

Après une rencontre, dimanche, avec M. Arafat au Caire, le secrétaire général de la Ligue arabe, Ismat Abdel Méguid, a déclaré que des contacts allaient être pris dans les prochains jours pour une nouvelle réunion du Conseil de sécurité de l'ONU qui serait invité à se prononcer à nouveau sur l'envoi d'observateurs. M. Arafat a déclaré pour sa part un « plan de mobilisation internationale » pour faire aboutir les demandes palestiniennes.

Mouna Naïm

Attentats, raids aériens et arrestations

- **6 février** : Ariel Sharon est élu premier ministre d'Israël (62,5 % des voix).
- **14 février** : un chauffeur de car palestinien tue huit Israéliens avec son véhicule à un arrêt d'autobus.
- **4 mars** : un attentat à la bombe fait quatre morts en Israël.
- **7 mars** : le premier ministre prend la direction d'un gouvernement de coalition qui inclut à la fois les travaillistes et des formations d'extrême droite.
- **20 mars** : Ariel Sharon rencontre le président américain, George Bush, à Washington.
- **28 mars** : Israël lance des raids aériens à Gaza et en Cisjordanie en représailles à des attentats et après la mort, le 26, d'un bébé de colons à Hébron.
- **1^{er} avril** : Israël capture sept Palestiniens en territoire autonome.
- **2 avril** : un militant du Jihad islamique est tué à Gaza, lors d'un raid d'hélicoptères israéliens.
- **3 avril** : Israël bombarde la bande de Gaza en représailles à des tirs de mortier palestiniens.
- **5 avril** : un second militant du Jihad islamique est tué dans un attentat à l'explosif à Djénine. Des obus de mortier sont tirés de la bande de Gaza en territoire israélien. Des hélicoptères israéliens attaquent des objectifs palestiniens dans la bande de Gaza.

Le risque d'une révolte militarisée de plus en plus coupée de ses racines

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Le débat a été long, informel et souvent violent. Mais, après plusieurs mois de tâtonnements et de discussions douloureuses, il a fallu se rendre à l'évidence : affronter les forces israéliennes sur le terrain militaire était inutilement coûteux. Au début de l'Intifada, personne, à vrai dire, n'avait décidé du choix des armes, en dépit des commentaires *a posteriori* du ministre palestinien de la communication, Imad Faloudji, expliquant doctement, début mars, devant l'auditoire d'un camp de réfugiés de la bande de Gaza, que le soulèvement avait été minutieusement planifié après l'échec de Camp David.

La vérité est vraisemblablement bien plus simple : la répression sanglante de la manifestation de l'esplanade des Mosquées, le 29 septembre 2000 (sept morts et des dizaines de blessés), le lendemain de la visite d'Ariel Sharon (qui, elle, n'avait provoqué qu'une réaction limitée), a jeté dans la rue des milliers de jeunes gens affrontant à coup de pierres des soldats israéliens armés et convenablement entraînés. Rapidement, ils ont été rejoints par des policiers palestiniens et des membres des milices du Fatah qui, de l'intérieur même des manifestations, puis, bientôt, de maisons parfois situées en plein milieu de quartiers résidentiels, ont utilisé leurs armes, provo-

quant la réaction de plus en plus massive des soldats israéliens.

Les tirs perpétrés par des hommes armés depuis le village palestinien de Beit Jala, dans la banlieue de Bethléem, contre le quartier juif de Gilo, à Jérusalem-Est, ont ainsi suscité de violentes réactions israéliennes, à la mitrailleuse lourde ou au canon ; il en est allé de même avec les tirs dirigés contre la colonie israélienne de Psagot, à partir de maisons d'El-Bireh, ville attenante à Ramallah.

UN ERSATZ DE GUÉRILLA

Il a fallu plusieurs semaines pour que, sous la pression de secteurs de la société civile, cette tactique, qui provoquait parmi les manifestants un nombre élevé de victimes, soit peu à peu abandonnée, l'Autorité palestinienne ordonnant, avec un succès relatif, l'arrêt des tirs à partir des territoires sous sa juridiction.

Dans un entretien récent au périodique *Palestine Report*, Marouan Barghouti, secrétaire général du Fatah en Cisjordanie, reconnaissait combien le problème des tireurs plus ou moins contrôlés était délicat à régler : « Il s'agit d'un phénomène totalement nouveau, expliquait-il, qui n'est pas le résultat de directives officielles. Ces hommes armés n'ont pas de véritable direction. Ils agissent plus ou moins à leur propre initiative, ce qui signifie que, sous couvert d'un but noble, ils charrient parfois en leur sein des éléments douteux. »

« Cependant, précisait prudemment le leader palestinien, la plupart de ces tireurs sont des hommes disciplinés. »

Insistant sur le fait que la Palestine en devenir n'avait pas d'« armée régulière » et que la société était traversée de « groupes divers », Mohammed Dahlan, responsable de la sécurité préventive dans la bande de

tête couverte d'une cagoule, une demi-douzaine de jeunes gens, mélange de « Rambos » et de militants nationalistes, expliquaient qu'indépendants de toute structure politique formelle ils avaient décidé de ne plus laisser impunies les attaques israéliennes. Quelques jours plus tard, Amira Haas, autre journaliste de *Haaretz* particulière-

posée en échange de leur compréhension. Mais sans succès.

Quoi qu'il en soit, il est patent que les affrontements de plus en plus fréquents entre l'armée israélienne et les combattants palestiniens ont profondément changé l'aspect de l'Intifada. Aux manifestations massives des débuts a succédé un ersatz de guérilla dans laquelle la population palestinienne, lasse et solidaire à la fois, ne joue plus qu'un rôle marginal, augmentant d'autant le danger d'une révolte militarisée de plus en plus isolée de ses racines.

MANIFESTATIONS PACIFIQUES

Conscients du péril, plusieurs organisations de la société civile, dont l'Institut pour la santé, le développement, l'information et la politique, du docteur Mustapha Barghouti (homonyme de Marouane Barghouti et l'un des plus hauts responsables du Parti communiste palestinien), ont tenté, ces dernières semaines, de remettre dans la rue des manifestants pacifiques. Avec un succès mitigé.

Diverses propositions de réorganisation de la direction de l'Intifada, qui repose sur l'alliance politique entre organisations nationalistes et islamiques, ont également été avancées, recommandant de faire plus de place à des organismes de base qui restent à créer. Sans résultat jusqu'ici.

G. M.

Gaza, qui fait figure d'étoile montante dans l'appareil palestinien, affirmait, quant à lui, que ces tirs étaient souvent le fait « de personnes qui ont souffert et qui veulent se venger ».

De fait, un récent reportage de Gidon Lévy paru dans *Haaretz*, illustrait parfaitement le problème. Interrogés à Bethléem, armes automatiques bien en évidence et

ment bien introduite dans la société palestinienne, faisait état d'une rumeur récurrente courant à Gaza : la rencontre entre des proches de Yasser Arafat et quelques jeunes à qui ils avaient demandé de cesser leur tirs inconsidérés. Une incorporation dans les organismes de sécurité assortie d'avantages financiers leur auraient été pro-

L'équipe Bush s'efforce de donner une image d'unité dans la gestion de la crise de l'avion-espion

Les négociations avec Pékin sont entrées dans une phase délicate

Les Etats-Unis ont commencé, dimanche 8 avril, à donner des signes d'impatience à l'égard de la Chine, qui retient depuis une semaine l'équipa-

ge de l'avion-espion EP-3, forcé de se poser sur l'île de Hainan. De son côté, le ministre chinois de la défense, Chi Haotian, est apparu en compa-

gnie de l'épouse du pilote chinois disparu, pour demander à Washington de « porter la responsabilité » de l'accrochage aérien du 1^{er} avril.

NEW YORK

de notre correspondant

George W. Bush a dû faire face, la semaine dernière, simultanément, à deux crises imprévues sur deux fronts très différents – l'une en politique étrangère, l'autre en politique intérieure – mais d'une égale importance pour le début de sa présidence. Dans les deux cas, il a adopté un mode de gestion de crise ordonné, modéré et sans brio particulier, mais relativement souple.

La crise de politique intérieure – la révision à la baisse, par le Sénat, de son plan de réduction d'impôts – a été brève et résolue rapidement, en grande partie à l'avantage de la Maison Blanche. Le face-à-face avec Pékin, à propos des 24 militaires américains retenus par les Chinois, se prolonge et s'avère plus délicat. Des éléments sur lesquels M. Bush n'a aucun contrôle, comme les rapports de forces au sein du pouvoir chinois, entrent en jeu. Mais comme dans le conflit de politique intérieure, l'administration Bush a observé jusqu'ici quelques règles essentielles : pas de déclarations brutales, pas de voix dissonantes dans l'expression des positions, pas d'initiatives spectaculaires et concentration sur les issues possibles.

Autre point commun, qui confirme la volonté de George W. Bush de gouverner en déléguant : le vice-président Dick Cheney a joué un rôle opérationnel de premier plan. Dans l'affaire chinoise, la réparti-

tion des rôles au sein de l'administration américaine a été soigneusement choisie et, jusqu'ici, chacun s'y est tenu. Le président s'est limité à quelques brèves déclarations publiques assez ternes, calibrées au plus près, et a évité de se laisser entraîner à en dire plus en refusant les questions. Le secrétaire d'Etat Colin Powell – le diplomate et, en

absents : sa réputation de faucon est peu adaptée à la situation présente. Cela ne veut pas dire qu'il ne participe pas à la recherche d'une solution – il était mercredi à la Maison Blanche – mais un minimum de discrétion a manifestement été requis.

Dimanche 8 avril, au moment où la crise abordait un tournant déli-

L'appareil américain aurait été « forcé d'atterrir »

Le quotidien anglophone de Hongkong *South China Morning Post* affirme, lundi 9 avril, que l'avion espion américain EP-3 a été « forcé d'atterrir » sur l'île de Hainan par un chasseur chinois juste après la collision du 1^{er} avril et alors qu'il tentait de s'éloigner de la zone de l'incident vers le Nord-Est. Cette information, obtenue de source chinoise selon le quotidien, malmène sérieusement l'argumentaire de Pékin martelant que l'avion EP-3 avait « violé la souveraineté chinoise » pour s'être posé à Hainan « sans en demander l'autorisation ».

Le *South China Morning Post* ajoute que le pilote du chasseur chinois – Zhao Yu – a demandé à sa hiérarchie l'autorisation d'abattre l'avion américain après le crash du premier appareil chinois. Mais les officiers au sol lui auraient donné un ordre contraire. Le quotidien hongkongais écrit enfin qu'après l'atterrissage de l'EP-3 une altercation physique a opposé un militaire américain aux soldats chinois faisant irruption dans l'appareil. – (Corresp.)

l'occurrence, la voix de la pondération – a eu la plus grande visibilité ; il a été le premier à exprimer les « regrets » des Etats-Unis à propos de la disparition du pilote chinois, regrets qu'il a complétés dimanche de « chagrin », ajoutant même qu'il était « désolé » de cette perte d'une vie humaine. Le secrétaire à la défense Donald Rumsfeld a, en revanche, été mis aux abon-

cat avec les restrictions à l'accès aux 24 militaires américains et un certain piétinement dans les négociations, les rôles ont de nouveau été répartis pour la traditionnelle tournée des émissions politiques dominicales. Le vice-président Cheney s'est longuement exprimé dans les deux émissions qui font le plus d'audience, sur NBC et sur ABC, mettant en garde Pékin contre les

dégâts infligés aux relations sino-américaines. Colin Powell s'est rendu à Fox, où il a annoncé que M. Bush enverrait une lettre à la veuve du pilote chinois disparu, « un geste humanitaire, à l'américaine, envers une veuve qui souffre », une lettre qui montre la « compassion » du président. Puis sur CNN, la chaîne internationale, cela a été au tour de Condoleezza Rice, la conseillère de M. Bush pour les affaires de sécurité nationale, qui l'avait accompagné pour le week-end à Camp David. « Le président est très impliqué » dans le déroulement de la crise, a affirmé M^{me} Rice. « Il parle avec Colin Powell, il parle avec moi... Il est occupé, mais il n'est pas inquiet ». Un important membre républicain du Congrès, Henry Hyde, a pour la première fois qualifié ces militaires « d'otages », mais aucun des responsables de l'administration interrogés dimanche ne s'est laissé piéger : officiellement, ils ne sont toujours que retenus.

Selon le *New York Times*, c'est M. Bush lui-même qui a, au cours d'une réunion mercredi, donné le ton : « il faut vraiment trouver une issue maintenant », aurait-il dit. Il aurait alors été décidé de réitérer les « regrets » de Colin Powell, apparemment passés inaperçus. Le même jour, l'influente chronique de Gerald Seib dans le *Wall Street Journal* se demandait si le « parler texan » du président, « qui a l'avantage de la clarté », n'était pas un peu abrupt pour la diplomatie. De son côté, le magazine conservateur *Weekly Standard* a estimé que le comportement de M. Bush dans cette affaire traduisait « peur et faiblesse ».

Sylvie Kauffmann

Alejandro Toledo ne sera pas élu président du Pérou au premier tour

Alan Garcia arriverait en deuxième position

ALEJANDRO TOLEDO, grand favori de l'élection présidentielle au Pérou, a échoué, dimanche 8 avril, dans sa tentative de conquérir la présidence de la République dès le premier tour de scrutin. Celui qui avait défié l'ancien président Alberto Fujimori lors de l'élection précédente, en 2000, obtiendrait moins de 40 % des voix, seuil à partir duquel, selon les experts politiques, sa victoire aurait été assurée au second tour, dans cinq semaines. Selon les résultats communiqués par l'Office national des processus électoraux (ONPE), disponibles lundi matin et portant sur 20,17 % des bulletins, il obtiendrait 36,44 % des suffrages.

Il devrait affronter au second tour l'ancien président social-démocrate Alan Garcia qui, avec 25,88 % des suffrages, réaliserait une performance encore plus significative que celle annoncée par tous les instituts de sondages. La candidate de la coalition des partis de droite Unité nationale, Lourdes Flores, victime du retour en force du leader populiste, n'obtiendrait que 23,65 % des suffrages et ne pourrait se maintenir au second tour. Même si tous les sondages « sortie des urnes » confirmaient ces premières données, tous les observateurs invitaient, dans la nuit, à la plus grande prudence en ce qui concerne les résultats définitifs.

Alejandro Toledo n'a pas caché sa déception à ses sympathisants, assurant qu'il avait fait « tout ce qui était humainement possible » pour l'emporter dès le premier tour. Il a invité les électeurs à se mobiliser pour gagner au terme de « la dernière ligne droite » et demandé à la population de faire preuve « d'intelligence » pour « regarder d'une

manière constructive le futur et ne pas regarder vers le passé » une claire allusion à son rival probable du second tour, Alan Garcia, qui a dirigé le pays de 1985 à 1990 et l'a laissé en plein marasme économique et déchiré par le terrorisme du Sentier lumineux.

MAJORITÉ RELATIVE

Les 15 millions d'électeurs péruviens étaient également appelés à renouveler le Congrès (Parlement unicaméral) de 120 membres. Selon les premières projections, aucun des 13 partis qui présentaient des candidats n'atteindrait la majorité. Le parti d'Alejandro Toledo n'obtiendrait qu'une majorité relative de parlementaires avec 40 sièges, contre 30 au mouvement d'Alan Garcia et une quinzaine à l'Unité nationale de Lourdes Flores. Quel que soit l'élu, il devra composer des alliances et les manœuvres ont commencé dès l'annonce des premières estimations.

Alejandro Toledo a rendu visite à ses deux principaux rivaux après le scrutin. Réservé en début de soirée, Alan Garcia s'est positionné au fil des heures dans le rôle du challenger et a déclaré qu'il était disposé à inviter Lourdes Flores à participer à son gouvernement en cas de victoire. Le seul candidat qui se réclamait ouvertement de l'ex-président Alberto Fujimori, destitué en 2000 à la suite d'un scandale politico-financier, l'ancien ministre Carlos Boloña, n'obtiendrait que 1,9 % des voix. Son parti, Solution populaire, emporterait trois sièges de députés, signe que la page des dix dernières années est définitivement tournée pour les Péruviens.

Alain Abellard

Pavel Borodine, ancien financier du clan Eltsine, incarcéré en Suisse pour blanchiment d'argent

MOSCOU

de notre correspondant

Après plus de deux ans d'enquête, la justice suisse détient enfin l'homme-clé des scandales de corruption qui ont rythmé la fin du règne de Boris Eltsine. Pavel Borodine, l'« intendant » du Kremlin, qui géra les milliards de dollars de la « direction des affaires du président », a été transféré, samedi 7 avril, à Genève, où il a été incarcéré et inculpé de « blanchiment d'argent et participation à une organisation criminelle ». Sous le coup d'un mandat d'arrêt international, M. Borodine avait été interpellé le 17 janvier à New York et incarcéré. Se proclamant innocent, il avait renoncé, la semaine dernière, à contester son extradition vers la Suisse.

Le juge suisse Daniel Devaud va ainsi pouvoir boucler son enquête. Selon une commission rogatoire adressée en juillet 2000 à Moscou, M. Borodine aurait organisé un système de pots-de-vin, lors de la rénovation du palais du Kremlin et de la Cour des comptes, pour un montant de 61 millions de dollars, versés par les firmes suisses Mabetex et Mercata. L'enquêteur suisse estime que l'« intendant » aurait reçu alors 25 millions de dollars qui, après avoir circulé offshore, auraient été blanchis sur des comptes suisses. La rénovation de l'avion présidentiel aurait également donné lieu à des millions de dollars de commissions.

Mais la justice suisse bute sur un écueil. L'enquête pour corruption, un temps ouverte par le parquet russe, a été fermée en décembre 2000. Dimanche, Rouslan Tamaïev, du parquet général, a répété qu'« aucune violation de la loi n'a été relevée concernant Pavel Borodi-

ne », qui reste secrétaire de l'Union Russie-Biélorussie. Cette absence de délit en amont risque de gêner les enquêteurs suisses qui ont à faire la preuve du caractère illégal des commissions perçues et de leur blanchiment. « L'appréciation des autorités russes ne nous lie pas », déclarait, en février, au *Monde*, le procureur général de Genève, Bernard Bertossa, « et elles n'ont pas toujours dit que les activités de M. Borodine étaient inodores du point de vue pénal russe ; la position actuelle du parquet est dictée par des raisons d'ordre politique ».

MAUVAISE HUMEUR

Officiellement, les autorités russes, qui avaient protesté contre l'arrestation de M. Borodine à New York, sont désormais sereines : « L'essentiel est que les formalités juridiques soient respectées », a déclaré, dimanche, un porte-parole du ministère des affaires étrangères russe, ajoutant qu'il ne fallait pas « politiser » cette question. La plupart des médias et observateurs russes estiment que le Kremlin a « lâché » M. Borodine. Début avril, le ministre German Gref avait assuré que cette affaire « purement judiciaire » ne remettrait pas en cause les relations entre la Suisse et la Russie, ce qui avait provoqué les protestations des proches de l'« intendant ». M. Borodine, qui avait appelé, fin 1996, Vladimir Poutine à travailler à ses côtés au Kremlin, a déjà fait part de sa mauvaise humeur. Le financier du clan Eltsine est encore à même de gêner le nouveau pouvoir russe.

François Bonnet

L'ex-président tchadien Hissène Habré déclaré indésirable au Sénégal

DAKAR

de notre correspondante

Hissène Habré est désormais indésirable au Sénégal. Alors que l'ancien président tchadien avait eu gain de cause, le 20 mars, lorsque la Cour de cassation avait statué qu'il ne pouvait être jugé au Sénégal pour « complicité d'actes de torture », il doit maintenant trouver un autre lieu d'exil. Le président Abdoulaye Wade lui a demandé de partir. « Je lui ai donné un délai pour quitter le Sénégal », a déclaré le chef de l'Etat, samedi 7 avril, à la BBC et à Sud FM. Selon cette radio privée sénégalaise, le président Wade aurait précisé que ce délai était d'un mois, sans que l'on sache toutefois à partir de quelle date. « Je ne l'expulse pas et il n'est pas question d'extradition car personne ne me l'a demandé », a, par ailleurs, indiqué le président Wade.

Aucun recours ne semble possible contre la décision de M. Wade. « C'est un acte souverain du prési-

dent de la République ; il peut mettre fin à l'asile quand il le veut », a expliqué M^e Madické Niang, qui dirige le collectif d'avocats de M. Habré. L'ancien dictateur tchadien, qui coulait des jours paisibles au Sénégal depuis sa chute, en 1990, se voit donc obligé de trouver un nouveau pays d'accueil : « Une tâche très ardue », a reconnu M^e Niang. Car M. Habré peut être poursuivi par la justice dans un autre pays, en vertu du principe de compétence universelle. La convention internationale contre la torture impose en effet à tout Etat signataire de juger ou d'extrader les auteurs présumés d'actes de torture. Ce que n'a pas oublié le président Wade. « Si la France, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, a-t-il dit, [qui] sont des pays démocratiques soucieux du respect des droits de l'homme, [le veulent] ils n'ont qu'à le juger. Ils en ont la possibilité ; ils ont des avions pour faire venir les témoins. » « Je ne perdrai pas mon temps en de vaines polémiques », a conclu M. Wade, par ailleurs très occupé par la campagne pour les élections législatives, qu'il espère bien voir gagnées par son parti, fin avril.

M. Habré peut encore espérer trouver refuge dans un Etat non signataire de la convention contre la torture pour être à l'abri de nouvelles poursuites judiciaires. Et si le Sénégal ne fait plus figure de sanctuaire pour les tortionnaires, le droit ne sort pas pour autant vainqueur de cette affaire. « C'est une justice politique qui a prévalu, estime M^e Sidiki Kaba, président de la Fédération internationale des ligues de droits de l'homme (FIDH). La Cour de cassation, n'a pas suivi les réquisitions du parquet général. » « Et maintenant, déplore M^e Kaba, qui fut aussi l'un des avocats sénégalais des victimes tchadiennes, la primauté du politique sur le droit s'affirme encore. »

Brigitte Breuillac

ATTENTION !
TOUTES LES MARGARINES N'ONT PAS LE MEME EFFET SUR LE CHOLESTEROL !



pro-activ est la seule margarine en France qui réduit significativement le cholestérol.*

*pro-activ de Fruit d'Or est une matière grasse légère enrichie en stérols végétaux qui réduisent significativement le cholestérol dans le cadre d'un régime adapté. Des études cliniques ont prouvé que la concentration de stérols végétaux dans pro-activ est à l'origine de son efficacité unique.



La Macédoine est le premier Etat balkanique à signer un accord d'association avec les Quinze

Les Albanais se défendent de vouloir créer une Grande Albanie

Les Macédoniens devaient signer, lundi 9 avril à Luxembourg, un accord de stabilisation et d'association avec l'Union européenne. Mis à part la Slo-

venie, qui fait partie des candidats à l'entrée dans l'UE, la Macédoine est ainsi le premier Etat issu de l'ex-Yougoslavie à signer un tel accord.

Les Quinze espèrent que ce rapprochement avec l'Europe facilitera les discussions sur l'intégration des Albanais dans la vie publique macédonienne.

TUTZING (Bavière)
de notre envoyé spécial
« Nous ne pensons pas à la Grande Albanie ; nous pensons au grand problème des Albanais. » C'est par cette formule lapidaire qu'un représentant de l'opposition à Tirana a caractérisé les préoccupations des populations albanaises des Balkans, au cours d'une rencontre entre divers universitaires et hommes politiques de la région. La réunion s'est tenue, vendredi 6 et samedi 7 avril, à l'Académie évangélique de Tutzing, près de Munich, à l'initiative de la Fondation Friedrich-Ebert et de la Fondation pour la science politique de Berlin.

« La Grande Albanie, c'est un fantasme des observateurs extérieurs, mais, à force d'en parler, vous allez finir par nous donner des idées », a ajouté ce professeur de Tirana, suscitant l'approbation de tous les Albanais présents, qu'ils soient venus du Kosovo, de Macédoine, du sud de la Serbie (vallée de Presevo) ou de l'Albanie proprement dite. La moitié seulement des Albanais vit dans la République portant leur nom et l'autre moitié est dispersée entre les différents Etats des Balkans. Mais leur but ne serait pas de se regrouper dans un seul Etat – la « Grande Albanie »... Leur « grand problème », c'est leur statut de minorité qui ne leur permet pas d'avoir accès aux droits consentis aux autres citoyens. C'est aussi la situation chaotique de l'Albanie, qui la place pratiquement au dernier rang des prétendants à l'intégration dans l'Union européenne.

Les intellectuels albanais s'efforcent donc de dissiper les peurs de Grande Albanie que le déclenchement de la guérilla dans le sud de la

Serbie, avec l'UCPMB (Armée de libération de Presevo, Mededja et Bujanovac), et en Macédoine a réveillées au même titre que les velléités d'indépendance du Kosovo. Ils suggèrent de traiter les questions séparément, les unes après les autres, même s'ils reconnaissent, en privé, que les activités des groupes armés dans les régions de Presevo et de Tetovo ne sont pas sans rapport avec la démilitarisa-

tion respect des droits de la minorité. En Macédoine, les revendications vont plus loin, puisqu'il s'agit pour les Albanais de se voir reconnaître par la Constitution elle-même la qualité de « peuple constitutif », au même titre que les Slavo-Macédoniens. Ce nouveau statut impliquerait que les Albanais puissent utiliser officiellement leur langue et qu'ils soient plus présents dans l'administration et surtout dans les for-

Une délégation représentant tous les partis

Une importante délégation macédonienne dirigée par le premier ministre Ljubco Georgievski est arrivée, dimanche 8 avril, à Luxembourg où elle devait signer, lundi, un accord de stabilisation et d'association avec l'Union européenne, à l'occasion du conseil des ministres européens des affaires étrangères. La Macédoine devient ainsi le premier pays des Balkans à signer un tel accord. La délégation comprend de nombreux dirigeants de partis politiques représentant la majorité slavo-macédonienne ainsi que les Albanais, qu'ils appartiennent au camp gouvernemental ou à l'opposition.

Le haut représentant pour la politique extérieure et de sécurité commune, Javier Solana, avait invité les principaux chefs de partis politiques de Macédoine à participer à la signature de cet accord pour manifester la volonté de réconciliation nationale entre communautés slave et albanaise. Les Quinze ont exprimé, ces dernières semaines, leur soutien au gouvernement de Skopje contre la guérilla de l'UCK, tout en insistant sur la nécessité d'un véritable dialogue politique avec la minorité albanaise. – (AFP.)

tion inachevée de l'UCK du Kosovo. Et, ajoute un Kosovar, avec « le soutien des Albanais du Bronx », qui ont collecté 5 millions de dollars pour l'UCK de Macédoine.

« DANS L'IMMÉDIAT »

Dans le sud de la Serbie, les négociations ont commencé entre le gouvernement de Belgrade et les représentants albanais, y compris des membres de l'UCPMB, pour un

ces de sécurité, où ils sont largement sous-représentés. Les plus radicaux demandent une autonomie régionale (les Albanais sont surtout concentrés dans le nord-ouest de la Macédoine), qui pourrait déboucher – c'est en tout cas ce que craignent les Slavo-Macédoniens – sur la création d'un Etat fédéral, ultime étape avant l'éclatement de la République. Les déclarations faites dimanche à Skopje par

le vice-président du Parti démocratique albanais (DPA), qui participe au gouvernement, ne sont sans doute pas de nature à les rassurer. « Le DPA, a dit Menduh Thaci, ne pose pas dans l'immédiat la question de la fédéralisation de la Macédoine. »

« Dans l'immédiat », mais qu'en sera-t-il demain si le Kosovo avance vers l'indépendance, comme le souhaite la majorité de ses habitants malgré l'opposition de la communauté internationale ? Pour les Kosovars les plus lucides, cet objectif n'est pas la priorité. Avant de parler d'indépendance, il convient selon eux de bâtir des institutions démocratiques et de recréer un climat permettant la coexistence de plusieurs groupes ethniques.

Veton Surroi, directeur du quotidien de Pristina *Kohe Ditore*, analyse la crise macédonienne comme une crise d'identité dont la cohésion de la petite République pourrait sortir renforcée si les deux communautés parviennent à un accord. D'autres observateurs craignent au contraire qu'elle soit le signe, d'une part, d'une faiblesse congénitale de la Macédoine, d'autre part, de la tentation des Albanais de la région de renforcer les liens entre eux plutôt que les différents Etats dans lesquels ils vivent. Un Kosovo, peu ou prou indépendant, prospérant grâce à l'aide de la communauté internationale, pourrait alors jouer pour les Albanais le rôle que le Piémont a joué pour l'unité italienne. Un « Grand Kosovo » plutôt qu'une « Grande Albanie » ?

Daniel Vernet

► www.lemonde.fr/macedoine

Iran : quarante-deux membres de l'opposition libérale arrêtés

TÉHÉRAN. Quarante-deux opposants ont été arrêtés en Iran, samedi 7 avril, et placés en détention provisoire sous l'accusation de « tentative de renversement » du régime islamique, a annoncé dimanche le président du tribunal révolutionnaire, Mohammad Mobachéri. Ces accusations sont passibles de peines allant jusqu'à dix ans de prison. M. Mobachéri a rejeté « tout lien » entre l'arrestation des 42 membres influents de l'opposition libérale et progressiste et l'élection présidentielle du 8 juin. Il a menacé de « poursuites judiciaires » les formations politiques qui ont protesté contre la rafle.

Il a accusé les personnes arrêtées « de collaboration avec des groupes contre-révolutionnaires comme les Monafeghine », terme désignant les Moudjahidines du peuple, principal mouvement d'opposition armée au régime. Le Front de la participation, le plus important parti réformateur, proche du président Mohammad Khatami, a dénoncé les arrestations qui visent « à influencer la participation politique et la volonté populaire » avant la présidentielle. Le président Khatami lui-même a exprimé son « regret » pour la campagne d'arrestations à tout-va. – (AFP.)

Première manifestation anti-guerre dans la capitale de la Tchétchénie

GROZNY. Pour la première fois depuis le retour des troupes russes en Tchétchénie, il y a vingt mois, une manifestation pour réclamer leur départ a eu lieu, samedi 7 avril, à Grozny. Selon des images vidéo parvenues en Ingouchie, 2 000 femmes et vieillards ont marché avec des banderoles réclamant, en outre, des négociations avec le président indépendantiste Aslan Maskhadov et la libération des civils détenus. Après trois heures de défilé, ils ont été dispersés par la police prussée qui a procédé à des arrestations, selon des témoins. L'agence Itar-Tass, citant des militaires russes, a fait état de la manifestation, mais a estimé qu'elle avait été organisée et « payée » par les rebelles indépendantistes. Vendredi, une autre manifestation avait réuni des réfugiés tchétchènes en Ingouchie en soutien à l'action des journalistes de la chaîne russe NTV, qui refusent leur rachat par Gazprom, une firme d'Etat. Ces manifestants affirmaient que « seule NTV » donnait un minimum d'informations objectives sur la guerre en Tchétchénie. – (AFP.)

Vietnam : un accident fait seize morts dont sept militaires américains

BANGKOK. Seize personnes, dont sept militaires américains, ont été tuées lorsqu'un Mi-17, de fabrication russe, s'est écrasé, vendredi 6 avril, dans le centre du Vietnam. L'hélicoptère était affecté à la recherche des restes d'Américains disparus pendant la guerre. Le président George W. Bush s'est déclaré « profondément attristé ». Washington a adressé ses condoléances aux familles des victimes vietnamiennes et Hanoï en a fait de même à l'adresse des familles américaines. L'enquête n'avait pas encore déterminé, lundi, si l'accident, intervenu à 450 km au sud de Hanoï, était dû au brouillard ou à des problèmes mécaniques. Les recherches d'Américains disparus au Vietnam se poursuivent depuis 1986 et ont permis d'identifier les dépouilles de quelque six cents Américains. – (Corresp.)

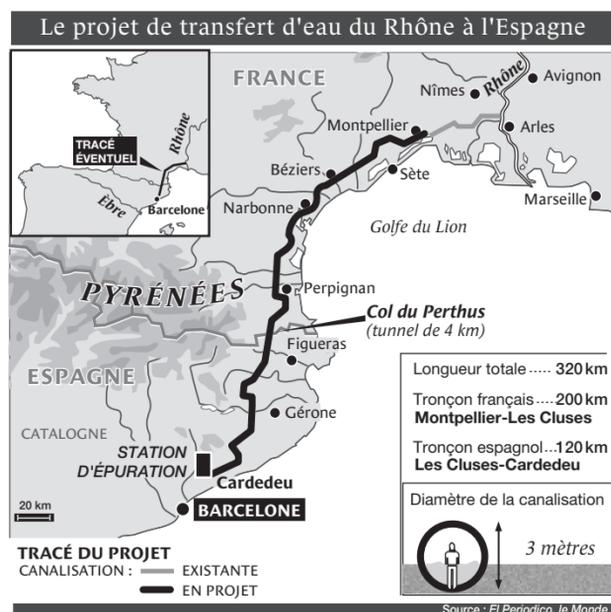
La polémique sur le transfert d'eau du Rhône est relancée en Espagne

Les nationalistes catalans prêts à se rallier au Plan hydrologique national du gouvernement Aznar

LA BATAILLE de l'eau qui se livre en Espagne depuis plusieurs semaines, autour de l'ambitieux Plan hydrologique national (PHN) présenté par le gouvernement Aznar, vient de prendre un tour nouveau. Le PHN vise à résoudre le problème d'approvisionnement en eau du pays, au moyen d'un transfert de l'eau de l'Ebre vers les régions sèches. Jusque-là, les nationalistes catalans de Convergencia i Unio, qui détiennent le pouvoir régional à Barcelone, étaient hostiles au PHN, à l'instar des socialistes, qui avaient proposé un plan alternatif, et des organisations écologistes. Dans un revirement inattendu, ils sont en train de négocier leur appui définitif au projet gouvernemental.

Cet appui a déjà servi au Parlement à écarter les premiers amendements au PHN présentés par l'opposition. Les Catalans demandent en échange la garantie que de nouveaux investissements seront destinés à la Catalogne, et certains aménagements effectués dans le delta de l'Ebre. Enfin, les autorités catalanes souhaitent que Madrid étudie sérieusement un projet de transfert de l'eau du Rhône, par canalisations enterrées de 3 mètres de diamètre, vers la Catalogne. Le volume déplacé serait de l'ordre de 1,8 million de mètres cubes d'eau par jour.

Ce projet est promu depuis 1995 par la compagnie française BRL (Compagnie nationale d'aménagement de la région du Bas-Rhône et du Languedoc, voir sur le Net : www.brl.fr). Elle possède jusqu'en 2056 une concession de l'Etat fran-



çais sur un droit d'eau du Rhône. En 1997, pour mener le projet à terme, fut ainsi créée la SEPA (Société d'études et de promotion pour l'aqueduc Languedoc-Roussillon-Catalogne), dont le capital est partagé entre BRL (52 %) et 9 partenaires français : Alstom, Caisse des dépôts et consignation, CGE (Vivendi), Europipe (Usinor), Pont-à-Mousson, Providex (EDF), Saur, Spie Batignolles, Ondeo.

Du côté français, on souligne au ministère de l'environnement que le projet n'a pas d'existence officielle : « Comme il n'y a pas de demande officielle du gouvernement espagnol, personne n'instruit le dossier, explique-t-on. Pour lancer un tel projet, il faudrait un accord intergouvernemental, mais l'Espagne n'a pas fait de demande, et nous, nous n'avons pas de raison de bouger. » Au Quai d'Orsay, on confirme cette neutralité : « Il n'y a aucune position française sur ce projet, parce qu'il n'y a pas de demande officielle, indique un porte-parole du ministère des affaires étrangères. Des expertises ont été faites, mais elles n'ont pas été commanditées par le gouvernement et ne l'engagent donc pas. »

Malgré l'activisme de BRL, le projet ne semble susciter qu'un intérêt limité du côté du gouvernement français. Il soulève, par ailleurs, l'opposition d'hydrauliciens et d'écologistes des deux côtés des Pyrénées. En Espagne, certains spécialistes en économie de l'eau très écoutés,

« Il ne s'agirait pas de solidarité européenne, mais d'argent public au service de spéculateurs privés »

comme le professeur Pedro Arrojo de l'université de Saragosse, font part de leurs réticences : « Certes, dit-il, il y a plus d'eau et un débit plus régulier dans le Rhône que dans l'Ebre, mais le risque est entier. Au moment où la nouvelle directive européenne sur l'eau exige que l'on insère, dans tout projet de transfert ou de

barrage, une étude approfondie sur les impacts environnementaux subis par les embouchures de fleuve, il me paraît irresponsable, dans le cas de l'Ebre et surtout du Rhône, de s'en tenir à une petite étude superficielle. » Par ailleurs, M. Arrojo met aussi en cause l'utilisation de cette eau : « La facture des travaux serait sans doute payée, en bonne part, par la Communauté européenne et les autorités publiques. Et pourquoi ? Pas parce que le citoyen normal nécessite de l'eau, il n'en manque pas. Mais peut-être pour alimenter plus de toilettes d'hôtels de la Costa Brava et de parcours de golf. En d'autres termes, il ne s'agirait pas de solidarité européenne, mais d'argent public au service de spéculateurs privés. »

Les associations écologistes françaises, comme France Nature Environnement, ou les Verts, s'inquiètent aussi du projet de BRL. « Si un jour, une vraie solidarité Nord-Sud était nécessaire, les écologistes ne seraient pas contre, dit Maryse Arditi, porte-parole des Verts. Mais là, ce n'est pas le cas. Il y a en Espagne un gaspillage important de l'eau ; 80 % sont utilisés par l'agriculture pour exporter des productions, ce qui est à l'opposé du concept de développement durable. »

Du côté des professionnels, les avis sont très prudents. Pour Pierre Roussel, président de l'Agence de bassin Rhône-Méditerranée-Corse, « il est légitime que BRL soit active sur le sujet. Mais il faut s'interroger sur l'usage de cette eau, sachant que son coût sera très élevé, de l'ordre de 6 francs par mètre cube avant même qu'elle ne soit rendue potable. Barcelone a-t-elle besoin d'une grande quantité d'eau si chère ? »

Pour l'instant, le projet de transfert de l'eau du Rhône vient d'être présenté par ses promoteurs au Congrès des députés, à Madrid. Mais la première réaction du premier ministre, José Maria Aznar, qui ne veut pas entendre parler d'eau venue de l'étranger, est plutôt négative. La balle reste dans le camp espagnol.

Hervé Kempf et Marie-Claude Decamps (à Madrid)

DÉPÊCHES

■ **LIBAN : des formations opposées à la présence syrienne au Liban ont annoncé**, samedi 7 avril, l'annulation de leur rassemblement prévu mercredi à Beyrouth, afin d'éviter d'éventuels heurts avec des manifestants pro-syriens. Une polémique fait actuellement rage au Liban à propos de la présence des militaires syriens sur le territoire national, des dignitaires chrétiens appelant à leur retrait, alors que des dignitaires musulmans défendent leur maintien. – (AFP.)

■ **SOUDAN : le Programme alimentaire mondial (PAM) des Nations unies a annoncé**, dimanche 8 avril, qu'un navire transportant de l'aide alimentaire a été dévié vers le Soudan, en raison des menaces de famine dans ce pays. « Le navire, transportant plus de 23 000 tonnes de blé, se dirigeait initialement vers un pays voisin du Soudan », note le PAM, sans nommer ce pays. – (AFP.)

■ **AFGHANISTAN : le général ouzbek Rachid Dostom**, ancien officier communiste et homme fort de la grande ville du nord du pays, Mazar-i-Sharif, prise par les talibans en août 1998, a regagné samedi 7 avril l'Afghanistan en provenance de Turquie. Il demeure pour l'instant dans la province orientale de Badakhshan, où il s'est entretenu avec le président Burhanuddin Rabbani. Le général Dostom attendait le retour d'Europe du commandant Ahmad Shah Massoud pour expliquer le sens de son retour. – (Corresp.)

■ **THAÏLANDE : un attentat sur le quai de la gare de Hat Yai**, à proximité de la frontière malaisienne, a tué un enfant de cinq ans et a fait 42 blessés, samedi 7 avril. Une autre bombe a explosé dans la soirée sur le parking d'un hôtel de Betong, également dans le sud thaïlandais, blessant légèrement six personnes, dont un Malaisien. L'enquête officielle s'oriente vers le PULO (Pattani United Liberation Organization), un mouvement séparatiste dont le dernier attentat remonte à 1992. – (Corresp.)

■ **CORÉE DU SUD : Séoul a rappelé son ambassadeur au Japon**, lundi 9 avril, après le feu vert donné par Tokyo à la publication d'un manuel d'histoire controversé sur la seconde guerre mondiale. La semaine dernière, le ministre japonais de l'éducation avait approuvé la publication d'un livre contesté, notamment par la Chine et les deux Corées, après avoir ordonné une centaine de modifications de son contenu. Le manuel qualifie notamment d'« incident » la prise de la ville chinoise de Nankin en 1937 par l'armée japonaise, en minimisant les massacres qui l'avaient accompagnée. – (AFP.)

Les malheurs de la comtesse Sophie gênent la famille royale britannique

LONDRES. La comtesse Sophie de Wessex, épouse du prince Edward et belle-fille de la reine, a annoncé dimanche 8 avril qu'elle quittait la présidence de son agence de relations publiques, emportée par un scandale dont les journaux dominicains ont fait leurs choux gras. La jeune femme avait été piégée par un journaliste du tabloïd *The News of the World*, qui s'était fait passer pour un riche Arabe afin de discuter un contrat de représentation. Dans l'entretien, filmé avec une caméra cachée et reproduit dans les journaux, la comtesse critiquait plusieurs membres de la famille royale, ainsi que Tony Blair (*Le Monde* du 7 avril).

« Je me suis entretenue de la situation avec la reine et j'ai décidé de ne plus occuper la présidence [de l'agence de relations publiques] tant que les questions soulevées par les récents événements n'auront pas été étudiées en profondeur », a déclaré dimanche la comtesse. Le même jour, le palais de Buckingham est sorti de son silence pour annoncer que la question des éventuels conflits d'intérêt entre devoirs royaux et affaires privées « des membres de la famille royale qui travaillent » allait être examinée dans les prochaines semaines. « En poursuivant des carrières, ils [outre la comtesse Sophie, le prince Edward dirige une société de films documentaires] risquent d'être toujours accusés d'exploiter leur condition de membres de la famille royale pour les besoins de leurs intérêts commerciaux », relève le palais. – (AFP.)

ISTH
Enseignements Supérieurs Privés

PRÉPA. SCIENCES PO.

- Stage de Pâques : à partir du 9 avril : Bac+0 et Bac+1
- Stage intensif d'été fin juillet / fin août
 - Paris : Bac+0
 - IEP Province : Bac+1

Tél. : 01 42 24 10 72

PARIS Le nouveau maire de la capitale et la majorité de gauche élue le 18 mars s'installent progressivement dans un Hôtel de Ville qui n'était pas préparé à l'alternance.

Elus, conseillers et chargés de mission cherchent leurs marques dans les 7 kilomètres de couloirs ne découvrant, le plus souvent, que classeurs et placards vides. ● BER-

TRAND DELANOË s'est entouré d'un cabinet resserré, dont il souhaite que l'effectif ne dépasse pas « trente à quarante personnes », au lieu d'une centaine sous la précédente manda-

ture. ● LES PREMIÈRES DÉCISIONS de la nouvelle équipe ont consisté à réaliser des économies sur le train de vie de la mairie, avant même la présentation du budget, le 23 avril.

● DANS LE 3^e ARRONDISSEMENT, Verts et PS s'opposent depuis le 2 avril sur l'attribution du poste d'adjoint. Le maire de Paris veut éviter de se mêler de ce conflit « local ».

Bertrand Delanoë s'emploie à réduire le train de vie de l'Hôtel de Ville

Le nouveau maire de la capitale complète progressivement son cabinet afin de préparer son premier rendez-vous : la présentation du budget municipal pour 2001, le 23 avril. Dès à présent, la nouvelle équipe a commencé à tailler dans les dépenses quotidiennes de la mairie

APRÈS un quart de siècle de domination RPR, l'Hôtel de Ville de Paris connaît sa première alternance. L'événement était prévisible, il avait même été largement annoncé. Il n'empêche : au lendemain de la séance historique du Conseil de Paris du 25 mars, la « machine » municipale a été prise de vertige.

Quand les « nouveaux » sont arrivés, les « anciens » n'étaient pas partis. Au cabinet du maire, dans les bureaux des élus, conseillers et chargés de mission, presque tous contractuels, étaient à leur poste. Les vingt et un nouveaux élus sur les trente-trois adjoints de la nouvelle équipe se sont d'abord appliqués à trouver leurs marques dans les 7 kilomètres de couloirs de leur nouveau palais. Il a fallu, ensuite, persuader les « anciens » de faire place nette. « Hormis quelques-uns de ses proches recyclés par l'ancien maire lui-même, explique un membre de la nouvelle équipe, tous les autres étaient là, pour la plupart abandonnés à eux-mêmes, puisque les élus séguinistes, depuis décembre, étaient interdits de séjour à la mairie. »

La Ville de Paris emploie 900 contractuels dont 150 travaillent à la mairie centrale. Une cinquantaine, pour la plupart collaborateurs d'élus ou membres du cabinet du maire, avaient des contrats secs ne prévoyant ni préavis ni indemnités. Ceux-là devront partir, même si leur contrat a été prolongé jusqu'au 15 avril.

En poussant une porte, le nouvel adjoint au logement, Jean-Yves Mano, a découvert plusieurs contractuels qui attendaient « des ordres » de... Jacques Toubon. Laurence Bensimon, l'ancienne nageuse nommée, il y a huit mois, directrice adjointe de la communication, a mis plusieurs jours à réaliser que sa mission était terminée. Jean-François Probst lui-même, son ancien patron, n'a quitté son bureau que le 29 mars, et l'ancien chef de cabinet de M. Tiberi, Paul-Henry Jorand, hante toujours les lieux. « On ne sait pas quoi faire de lui », soupirent les collaborateurs du nouveau maire.

Si Bernard Bled a attendu l'arrivée de son successeur, le 2 avril, pour se replier dans le bureau qui lui a été affecté au 4^e étage, M. Delanoë a pu, dès le 26 mars,



prendre possession de ses 180 mètres carrés avec vue sur la Seine, tapisseries des Gobelins et meubles d'époque. M. Tiberi dispose, pour sa part, d'un havre de belle taille, au 4^e étage, où il s'est installé avec sa secrétaire particulière ; il devait libérer les appartements privés de l'Hôtel de Ville le 8 avril. Le nouveau maire, bon prince, lui a accordé un petit délai de grâce...

« Le moins qu'on puisse dire, c'est que rien n'avait été prévu pour faciliter l'alternance », soupirent les nouveaux élus, qui veulent « rester zen » et éviter « tout dérapage ». Dans son bureau situé au très convoité 2^e niveau – celui du bureau du maire et de la salle du Conseil –, la première adjointe, Anne Hidalgo, n'a trouvé que classeurs et placards vides. On lui a, en revanche, longuement expliqué qu'elle ne devait

rien déplacer « car le mobilier est classé ». Surprise : les vingt collaborateurs de Jacques Dominati travaillaient indifféremment pour lui comme premier adjoint au maire et comme président du groupe DL. Et un « bénévole », disposant en permanence d'un bureau, a expliqué que son travail consistait à « régler les interventions » de M. Dominati. La pratique était courante, puisqu'au cabinet de M. Tiberi une mystérieuse « cellule logement » d'une vingtaine de personnes était très officiellement chargée de la distribution des logements sociaux relevant du contingent du maire.

Pas de dossiers, peu d'ordinateurs : le nouvel adjoint aux finances, Christian Sautter, a ainsi dû caler les derniers arbitrages de son budget 2001 « sans intranet et sans aucun moyen de communication

interne, dit-il, autre que le téléphone ». Yves Contassot a, quand même, réussi à obtenir qu'on lui affecte un PC tout neuf. Casé dans l'ancien bureau de Françoise de Panafieu, le chef de file des Verts parisiens s'amuse. Il a découvert, par exemple, que certains collaborateurs de l'ancienne équipe « arrivaient à 10 heures » et que certains « venaient avec leur chien ». Il a aussi eu du mal à caser ses grandes jambes sous le demi-cercle de bois blond très élégant qui lui sert de bureau, « conçu pour prendre le thé, pas pour bosser », râle-t-il. Derrière lui, hormis quelques « beaux livres » sur les parcs et jardins, les étagères sont vides. Alors, pour marquer son territoire, M. Contassot a, illico, scotché sur le Minitel « première génération » de M^{me} de Panafieu la photo de Pierre Overney, militant maoïste tué par un vigile, en 1972, à l'entrée de l'usine Renault de Billancourt, qui ne le quitte jamais.

C'est Christophe Caresche, adjoint chargé de la sécurité et du fonctionnement du Conseil de Paris, qui s'est installé dans l'imense bureau, très convoité, décoré de boiseries et de bronzes signés Maillou, de l'ancien questeur, Roger Romani. Le maire de Paris s'est, certes, engagé à supprimer la quatuorze, cette particularité parisienne qui fait que les 56 millions de francs annuels de frais de fonctionnement du Conseil de Paris, dont 17 millions de frais de réception, échappent à tout contrôle. En attendant l'opportunité d'une niche législative pour supprimer cette bizarrerie – sans doute le futur projet de loi gouvernemental sur la décentralisation –, il faut bien faire tourner la maison. Et faire des économies de « train de vie », conformément à un autre engagement du nouveau maire.

Premières mesures spectaculai-

re : finis les voitures et les chauffeurs attitrés. Les sept présidents de groupe conservent une voiture personnelle, mais les 80 véhicules réservés, jusque-là, aux élus – sur un parc total de 167 véhicules – passeront à 30 et fonctionneront en pool. Les chauffeurs, dont certains touchaient mensuellement des primes pour heures supplémentaires équivalent à leur salaire, sont assez mécontents...

L'autre mesure de restriction forte concerne les collaborateurs d'élus. Les cabinets des trente-trois adjoints ne devraient pas dépasser,

« Le moins qu'on puisse dire, c'est que rien n'avait été prévu pour faciliter l'alternance », soupirent les nouveaux élus

tout compris, sept à huit personnes, ce qui fait, déjà, râler les Verts. Denis Baupin, adjoint chargé des transports, insiste sur le fait que « tout se passe très bien ». Mais il se dit, aussi, bien décidé à « renégocier » ses moyens avec le maire. Il faut dire que la tâche qui attend M. Baupin donne le vertige. D'ici à l'été, il va falloir passer au peigne fin 1 500 procédures de lancement de travaux actuellement en cours. « C'est ça, cauchemarde M. Baupin, ou se retrouver avec de nouveaux aménagements Tiberi à la rentrée ! »

Christine Garin

Plainte des Verts dans le 5^e arrondissement

Auréli Filippetti, tête de liste des Verts aux élections municipales dans le 5^e arrondissement de Paris, dont le maire est Jean Tiberi, a déposé une plainte contre X... pour fraude électorale, jeudi 5 avril. Trois semaines après les élections, cette plainte au pénal vise notamment « quelque 20 électeurs [qui] paraissent frauduleusement domiciliés à la seule adresse du 40, rue Poliveau – un immeuble géré par la Ville de Paris ». Une douzaine d'entre eux ont voté en mars, selon les Verts.

Au lendemain du second tour, M^{me} Filippetti avait déposé une première plainte en annulation de l'élection au tribunal administratif, au motif que les listes électorales n'avaient pas été bien « nettoyées », de nombreux électeurs n'ayant pu voter. « Cette fois nous agissons au pénal pour que la justice puisse mener l'enquête, avec des moyens que nous n'avons pas, pour mettre au jour le « mécanisme de fabrication » des faux électeurs », déclare l'ancienne candidate.

Les nouveaux maires d'arrondissement

Les vingt maires d'arrondissement de Paris et leurs adjoints ont été élus, lundi 2 avril, par les conseils d'arrondissement. A gauche, on compte dix maires PS, un Vert et un MDC. A droite, le RPR conserve cinq mairies d'arrondissement, deux reviennent à des divers-droite et une à Démocratie libérale (DL). Voici la liste des maires d'arrondissement et de leur premier adjoint.

- 1^{er} arrondissement : Jean-François Legaret (DVD), Florence Berthout (RPR).
- 2^e : Jacques Boutault (Vert), Sylvie Wiervorka (PS).
- 3^e : Pierre Aidenbaum (PS), Camille Montacé (PS).
- 4^e : Dominique Bertinotti (PS), Jean Lhôpital (PS).
- 5^e : Jean Tiberi (DVD), Anne-Marie Affret (DVD).
- 6^e : Jean-Pierre Lecoq (RPR), Jean-Charles Bossard (RPR).
- 7^e : Martine Aurillac (RPR), Michel Dumont (RPR).
- 8^e : François Lebel (RPR), Edwige Antier (DL).
- 9^e : Jacques Bravo (PS), Corinne Barlis (PS).
- 10^e : Tony Dreyfus (PS), Rémi Féraud (PS).
- 11^e : Georges Sarre (MDC), Philippe Ducloux (PS).
- 12^e : Michèle Blumenthal (PS), Alexis Corbière (PS).
- 13^e : Serge Blisko (PS), Jérôme Coumet (PS).
- 14^e : Pierre Castagnou (PS), René Dutrey (Vert).
- 15^e : René Galy-Dejean (RPR), Philippe Goujon (RPR).
- 16^e : Pierre-Christian Taittinger (DL), Gérard Leban (RPR).
- 17^e : Françoise de Panafieu (RPR), Hervé Benessiano (DL).
- 18^e : Annick Lepetit (PS), Daniel Vaillant (PS).
- 19^e : Roger Madec (PS), François Dagnaud (PS).
- 20^e : Michel Charzat (PS), Jacques Deroff (PS).

Les pièces maîtresses d'un cabinet resserré

Le souhait proclamé est de passer d'une centaine à une trentaine de membres

PIÈCE par pièce, le nouveau maire de Paris construit son équipe à partir du noyau de fidèles qui ont fait sa campagne. Laurent Fary, trente-sept ans, principal collaborateur de Bertrand Delanoë quand il présidait le groupe socialiste du Conseil de Paris, a été promu, dès le 19 mars, conseiller et porte-parole du maire. Homme de confiance et « plume » de l'ancien sénateur parisien depuis 1994, M. Fary aime préciser qu'il n'est pas « encarté, ni au PS ni ailleurs ». Les deux hommes se sont connus en 1990, à l'époque où le futur maire de Paris avait renoué avec son ancien métier de conseiller en communication. Ils ont fait ensemble la campagne présidentielle de Lionel Jospin en 1995, puis celle des municipales parisiennes qui a suivi.

Deux autres personnages-clés ont naturellement trouvé leur place au cabinet du maire. Bernard Gaudillère, cinquante et un ans, énarque, coordonnateur de la campagne de M. Delanoë, a été nommé, le 26 mars, directeur du cabinet (*Le Monde* du 24 mars). Cet ancien directeur du cabinet d'Henri Emmanuelli, aux DOM-TOM puis au budget de 1981 à 1984, connaît M. Delanoë depuis 1981, et il est également proche de Pierre Guinot-Deléry, nommé secrétaire général de la Ville en remplacement de Bernard Bled. Courtois, un rien guindé et d'une extrême discrétion – notamment vis-à-vis de la presse –, M. Gaudillère a coordonné le travail des « experts » du PS sur le programme de campagne.

Enfin, Anne-Sylvie Schneider, qui fut l'attachée de presse de Lionel Jospin lorsqu'il était premier secrétaire du Parti socialiste, chargée de la communication auprès de Laurent Fabius à l'Assemblée nationale puis appelée au cabinet de Martine Aubry, au ministère de

l'emploi et de la solidarité, à l'été 2000, s'occupera de la presse et de l'image du maire de Paris. Elle devrait être nommée adjointe du directeur général chargé de l'information et de la communication.

La direction générale de l'information et de la communication (DGIC), que dirigeait Jean-François Probst, et dont la centaine d'employés dépend directement du maire, devrait être transformée en délégation. Une formule qui permettra de nommer à sa tête un non-fonctionnaire, selon le souhait de M. Delanoë. La nomination, en juillet 2000, de M. Probst à la DGIC avait, en effet, fait l'objet, en

La direction générale de l'information et de la communication devrait être transformée en délégation

février 2001, d'un recours de la secrétaire générale de la préfecture de Paris, Colette Horel.

Parité oblige – et M. Delanoë « tient absolument » à ce que son cabinet et son exécutif soient paritaires –, M. Gaudillère aura deux femmes comme adjointes : Geneviève Gueydan et Hélène de Largentaye. La première, âgée de trente-huit ans, agrégée d'histoire et énarque, était conseillère auprès du secrétaire d'Etat au logement Louis Besson, qui a quitté le gouvernement pour sa mairie de Chambéry (Savoie). Auprès de M. Besson, M^{me} Gueydan était chargée de la politique de la ville et des grandes

opérations d'urbanisme. La seconde, Hélène de Largentaye, cinquante ans, militante socialiste dans le 4^e arrondissement, était secrétaire générale du conseil d'analyse économique du premier ministre depuis sa création, en 1997. Elle est l'épouse du directeur du cabinet de M. Jospin, Olivier Schrameck.

Trois autres conseillers ont été nommés au cabinet. Isabelle Duchefdelaville, quarante et un ans, une fonctionnaire maison, sous-directrice du contrôle de gestion au secrétariat général de la Ville, sera chargée des ressources humaines, de l'administration, de l'inspection générale de la Ville et du contrôle de gestion. Serge Federbusch, quarante et un ans, qui vient du ministère des finances, s'occupera de l'urbanisme, du logement, de la circulation, des transports et de l'environnement. Enfin, Alain Geismar, soixante et un ans, qui fut conseiller de M. Jospin au ministère de l'éducation nationale, puis directeur du cabinet de Jean Glavany lorsque ce dernier était secrétaire d'Etat chargé de l'enseignement technique, s'occupera de l'éducation, l'université et la recherche.

M. Delanoë n'a pas oublié la génération montante du PS. Plusieurs jeunes voient leurs efforts durant la campagne récompensés. Ainsi, Thomas San Marco, vingt-six ans, militant socialiste dans le 18^e, a été nommé chef adjoint de cabinet auprès de Loïc Rousseau, trente-neuf ans, juriste, chef de cabinet. David Langlois, vingt-huit ans, et Cyril Cartron, trente-sept ans, rejoignent le service de presse. Au total, M. Delanoë souhaite que l'effectif de son cabinet n'exécède pas « trente à quarante personnes », au lieu d'une centaine sous la précédente mandature.

Ch. G.

Entre Verts et PS, des chicaneries circonscrites au 3^e arrondissement

L'EUPHORIE de l'installation à l'Hôtel de Ville de la nouvelle équipe municipale n'empêche pas quelques tensions au sein de la majorité « plurielle ». Le conflit qui oppose, depuis le 2 avril, le chef de file des Verts, Yves Contassot, au maire (PS) du 3^e arrondissement, Pierre Aidenbaum, n'est toujours pas résolu. Le nouvel adjoint au maire de Paris chargé de l'environnement et des espaces verts, adjoint au logement du maire du 3^e depuis 1995, avait annoncé, sitôt réélu adjoint au maire du 3^e, le 2 avril, qu'il démissionnait de son poste. Motif : le refus de M. Aidenbaum d'accorder deux postes d'adjoint aux Verts, dans le 3^e, alors que, selon M. Contassot, un accord avait été passé, dans ce sens, entre les deux tours des élections municipales (*Le Monde* du 4 avril).

Vendredi 6 avril, le chef de file des Verts parisiens a fait parvenir au maire du 3^e arrondissement un courrier officialisant sa démission, dont il a adressé une copie au maire de Paris, Bertrand Delanoë. L'entourage de ce dernier minimise l'incident et fait savoir que le sujet n'a que très rapidement été évoqué lors du long entretien, « de plus d'une heure », entre le maire de Paris et M. Contassot, jeudi 5 avril.

La situation est toutefois bloquée et fort embarrassante pour le maire du 3^e. Ce dernier ne peut pas, en effet, nommer un autre adjoint, dans la mesure où le code des collectivités territoriales impose, dans tous les arrondissements parisiens, qu'au moins un conseiller de Paris soit adjoint au maire. Or le 3^e arrondissement n'en a que trois : le maire lui-même, M. Contassot et... Jack-Yves Boboth, conseiller de Paris DL et proche de l'ancien maire du 3^e, Jacques Dominati.

Ch. G.

Charles Pasqua et Philippe de Villiers se disputent l'électorat des « Français fiers de l'être »

Le président du RPF déplore la « course au centre » de Jacques Chirac

La compétition est engagée entre le président du RPF et celui du MPF en vue de l'élection présidentielle de 2002. Renonçant à ses espoirs de rap-

prochement avec les républicains de l'« autre rive », Charles Pasqua s'est nettement situé dans le camp de la droite pure et dure, dénonçant le

« centrisme » du chef de l'Etat. Philippe de Villiers a renvoyé à la fin de l'année sa décision de se présenter à l'élection présidentielle.

« GAUCHE-DROITE » : le slogan date du début de 1999, lors de la précampagne des élections européennes, quand Charles Pasqua imaginait encore pouvoir s'adresser aux « républicains des deux rives ». Désormais, c'est à droite toute. L'ancien ministre veut s'adresser à l'« électorat populaire », plutôt que de « complaire aux éditorialistes du Monde ou du Nouvel Obs ». Devant les membres du conseil national du Rassemblement pour la France, réunis samedi 7 avril, à Paris, M. Pasqua a réaffirmé sa volonté de se porter candidat à l'élection présidentielle en dénonçant « le centrisme, où se retrouve pêle-mêle Jacques Chirac, hélas, Bayrou, Madelin et consorts ». Si « les manipulateurs qui prétendent incarner la justice » lui en laissent le loisir, M. Pasqua ne désespère pas d'être, dans un an, au premier tour de scrutin, l'unique représentant d'une droite

pure et dure, de ce qu'il appelle « une droite de conviction ». « Dans le jeu de dupes de la cohabitation, il n'y a pas d'affrontements d'idées, il n'y a qu'une lutte pour les postes et les prébendes, où la nuance tient lieu d'opposition, où le détail doit faire oublier l'accord sur le fond entre les tenants d'une politique qui conduit au renoncement », a expliqué le président du RPF. S'adressant aux « Français fiers de l'être », M. Pasqua a lancé cet avertissement aux juges : « Vous n'êtes pas un pouvoir, mais une simple autorité et vous devez servir la République et non votre idéologie ou votre notoriété. »

Dans son habituel registre anti-Chirac, M. Pasqua a reproché au président de la République sa « course au centre » avec son concurrent socialiste, voire, concernant la peine de mort, de « jouer les Mgr Gaillot ou les Badinter ». « Les meurtriers d'enfants, les assas-

sins de policiers ou de gendarmes, les trafiquants de mort et de drogue méritent le châtement suprême. Que cela ne soit pas conforme au catéchisme droit-de-l'homme que l'on prêche à Bruxelles ou à Strasbourg, je m'en fous ! », a lancé M. Pasqua, avant de déclarer le gouvernement « coupable de non-assistance à Français en danger ».

LAISSER DÉCANTER

Au même moment, et à quelques dizaines de mètres de là, Philippe de Villiers réunissait le comité directeur national de son Mouvement pour la France, et, là aussi, se posait la question de l'élection présidentielle. Ira ou n'ira pas ? Après avoir déclaré qu'il pourrait annoncer sa candidature en septembre, lors de l'université d'été du MPF, M. de Villiers a parlé de la « fin de l'année ». Le député de Vendée a précisé, dans son discours de clôture, que son éventuel

départ dans la bataille élyséenne dépendrait de la « configuration du paysage politique ». « Il pourra se passer beaucoup de choses d'ici là », a-t-il ajouté, en spéculant sur la réaction des Français à l'approche de l'introduction de l'euro – « un traumatisme », qui, espère-t-il, pourrait bénéficier à son parti, demandeur d'un référendum préalable à la disparition du franc.

M. de Villiers attend aussi de savoir qui sera dans la course. Bien que le nom de M. Pasqua n'ait pas été prononcé, chacun a compris que beaucoup dépendrait du sort personnel du président du conseil général des Hauts-de-Seine et des éventuelles suites judiciaires qui seraient données, notamment, sur le financement du RPF ou sur le trafic d'armes vers l'Angola, affaires pour lesquelles M. de Villiers a témoigné à charge. De même, le président du MPF espère que le président du MNR, Bruno Mégret, et celui du Front national, Jean-Marie Le Pen, seront dans l'incapacité de rassembler les cinq cents signatures d'élus nécessaires pour déposer une candidature.

M. de Villiers donne toutefois le ton de ce que serait sa campagne en la plaçant sous le « triple signe de l'honnêteté, la sécurité, la vision de la France ». « La question de l'honnêteté est capitale parce que le premier magistrat de la France ne peut encourir de soupçon », a-t-il précisé, en lançant : « L'immunité présidentielle va avec la vérité et non avec l'impunité. » Ces thèmes devraient être largement développés lors de la campagne pour les élections législatives par les quelque deux cent cinquante candidats que le MPF souhaite présenter. Un quatrième sujet sera également abordé, celui de la « liberté ». Une liberté au nom de laquelle les villiéristes demandent une remise en question des 35 heures, la création d'un service minimum à la SNCF, la privatisation de ses filiales et une concurrence sur les lignes.

Christiane Chombeau
et Jean-Louis Saux

Ch. Ch.

A Blois, Nicolas Perruchot veut régler son compte au « système Lang »

Une polémique s'engage sur des frais de réception

BLOIS

de notre correspondant

Le 18 mars au soir, sur toutes les télévisions, Nicolas Perruchot (UDF), vainqueur de Jack Lang à Blois, proclame « la fin de la génération Mitterrand, le début de la génération terrain ». Localement, le slogan sonne juste : de nombreux « déçus de Lang » reprochent au ministre de l'éducation nationale d'avoir « négligé » la ville au profit de ses engagements parisiens ou de ses responsabilités nationales. On admire l'aisance devant les caméras du jeune tombeur de ministre, promu « star » en un soir. Il va maintenant s'atteler à mettre en pratique à Blois « une autre manière de faire de la politique » et s'attaquer aux « vrais problèmes quotidiens » : « Au travail ! », assure-t-il.

Par un curieux retournement de situation, depuis plus de trois semaines, les Bloisais ont la sensation de voir leur nouveau maire sur toutes les télévisions, dans tous les magazines... Même chez Laurent Ruquier ! Dans le même temps, la nouvelle équipe municipale tarde singulièrement à annoncer ses intentions. Même du côté de ceux qui se sont réjouis de la défaite de M. Lang, ici ou là, on commence à s'étonner, à s'interroger sur la solidité de la nouvelle équipe, à ressentir une impression de flottement.

PIERRE BERGÉ SE DÉSENGAGE

La campagne électorale semble, de plus, ne pas s'être interrompue. Devant ses amis éplorés réunis dans la cour du château de Blois, M. Lang prononce son meilleur et son plus vibrant discours de campagne... le vendredi 23 mars, après sa défaite. M. Perruchot, élu maire le dimanche suivant, annonce son intention d'« adresser personnellement à Jack Lang, place des Vosges, à Paris » la « facture » de la soirée. Tous les Bloisais avaient été invités par lettre à participer à cette « cérémonie de fin de mandat ». L'invitation, à en-tête de la mairie, était signée du maire sortant, Ber-

nard Valette (PS). En effet, un an auparavant, se conformant à la règle édictée par Lionel Jospin, M. Lang avait cédé son fauteuil de maire en devenant ministre et pris le poste de premier adjoint. Selon M. Perruchot, les frais engagés pour cette soirée s'élevaient à 160 000 francs : 120 000 francs de timbres, 40 000 francs de traiteur.

La réponse de la « génération Mitterrand » arrive sous enveloppe griffée de la maison de couture Yves Saint Laurent. Son PDG, Pierre Bergé, écrit : « Je découvre que le nouveau maire que vous êtes vient de prononcer à l'égard de Jack Lang des paroles dont l'inélégance le dispute à la vulgarité. » Il indique qu'il avait précédemment pris l'engagement de financer, via une fondation créée à cet effet, les « activités et expositions de la Maison de la magie et du château de Blois » à hauteur de 2 millions de francs annuels. Mais M. Bergé se sent désormais « délié de cet engagement ».

M. Perruchot réagit vivement : « La réaction de la gauche caviar me fait sourire. Ils ne connaissent que le langage de l'argent. Ce n'est pas grave, nous trouverons d'autres mécènes. » Il ironise : « Blois saura vivre sans bâton de Bergé... » Puis il menace : « On a parlé d'un système RPR à Paris, je récupère une ville où régnait le système Lang ! » D'ailleurs, « il s'est passé des choses bizarres pendant les jours qui ont précédé mon élection... » Le maire annonce des « révélations très prochaines ». Son premier adjoint, Jacques Chauvin (RPR), tête de la liste de droite « dissidente » au premier tour, reste discret. Les élus socialistes sortants paraissent sereins.

M. Lang, à Paris, se refuse à entrer dans la polémique. Un ami bloisais du ministre de l'éducation nationale commente : « Perruchot s'est fait un nom en battant Lang... Maintenant, ça va, Jack ne va pas continuer à lui servir d'homme-sandwich ! » A Blois, cette année, les élections n'en finissent plus...

Jacques Bugier

Bruno Mégret a l'intention d'être candidat en 2002

Le président du MNR entend incarner « des valeurs nationales et populaires »

NE DOUTANT de rien, Bruno Mégret, le président du Mouvement national républicain (MNR), parti d'extrême droite né d'une scission avec le Front national en 1999, « aura un candidat à la présidentielle, ce qui le placera à égalité avec ses adversaires en ce qui concerne le traitement politico-médiatique », et, bien évidemment, il sera ce candidat. « Je n'ai pas de fausse pudeur, je pense que mes amis me font confiance », a-t-il déclaré aux journalistes, lors du conseil national du MNR, dimanche 8 avril à Vitrolles (Bouches-du-Rhône), pour couper court aux rumeurs de contestations. Reste à trouver les 500 signatures d'élus indispensables pour la course à l'Élysée. « Nous avons 130 grands électeurs », affirme M. Mégret, en ajoutant qu'il sera donné comme mission aux quelque 570 candidats aux élections législatives qui seront investis d'ici au mois de septembre de contacter rapidement les élus de petites communes susceptibles d'apporter leur soutien. « Nous ferons une campagne combinée, les candidats aux élections législatives étant le relais pour la présidentielle et réciproquement. »

M. Mégret n'attend pas de miracle de cette élection présidentielle, mais elle devrait lui permettre « de mettre définitivement en selle » le MNR : « Ce sera la dernière pour Jean-Marie Le Pen et Charles Pasqua et la

première pour moi », rappelle-t-il en ajoutant que le MPF, lui, « n'est qu'un parti embryonnaire qui se résume à un comité de soutien pour Philippe de Villiers. Si on ne peut rien faire avec eux, on pourra continuer de travailler avec les déçus de la droite en rupture de ban avec les partis traditionnels ».

Le président du MNR tire de son analyse des élections municipales un espoir pour son parti. Selon lui, en effet, « ce ne sont pas vraiment les candidats de droite qui ont gagné mais la gauche emblématique qui a été rejetée ». Quant « aux jeunes loups aux têtes molles » d'Alternance 2002, « c'est du déjà-vu (...) avec la bande à Léo et ces quadras qui devaient rénover la droite et se sont retrouvés dans le néant politique ».

A gauche, M. Mégret observe avec intérêt « la perte du soutien populaire et le recentrage sur l'électorat bourgeois ». « La gauche a lâché les prolos pour les bobos », lance-t-il en affirmant que « tout cela contribue à élargir l'espace politique du Mouvement national républicain, au-delà de l'inéluctable substitution au Front national, vers des électeurs qui ont pu voter à droite ou à gauche », et cela sur « des valeurs nationales et populaires » qu'il entend incarner.

Ch. Ch.

Le tiers de votre vie
mérite-t-il d'être traité
comme un produit
standard ?

Novacy
invente le Fonds de
Pension Individuel

En matière de retraite complémentaire, les offres personnalisées c'est la tarte à la crème des discours bancaires. Chacun a la sienne. Pourtant, seul Novacy parvient à mettre au point des portefeuilles composés non pas en fonction de critères trop généraux pour vous correspondre, mais bien à partir de vos caractéristiques personnelles. Le Fonds de Pension Individuel Novacy porte bien son nom. Il sera le vôtre et celui de personne d'autre. Nos conseillers vous en diront plus sur www.novacy.com ou au téléphone.

NOVACY
PARLONS-EN AU 0 820 016 000*



Novacy est une marque d'UJI, RCS Nanterre 8436 222 069 - SA de courtage d'assurances à direction et conseil de surveillance - Garantie financière et assurance de RCP conformes aux articles L. 530-1 et L. 530-2 du code des assurances. *numéro indigo : 0,78FF TTC la minute

Le trafic à la SNCF revient peu à peu à la normale malgré la mobilisation des autonomes et de SUD

Près d'un conducteur sur cinq était encore en grève lundi matin

Le trafic des TGV, des grandes lignes et des trains régionaux est revenu à la normale dans une douzaine de régions, lundi 9 avril. Toutefois,

alors que de nouvelles assemblées générales de cheminots étaient prévues en fin de matinée, une dizaine de régions restent plus ou moins per-

turbées par les conducteurs affiliés à SUD-Rail et au syndicat autonome, qui veulent poursuivre la grève et réclament des négociations.

EN DÉPIT de quelques perturbations, le trafic sur le réseau SNCF était en voie d'amélioration, lundi 9 avril, au douzième jour de grève. La SNCF décomptait environ 18 % d'agents de conduite en grève lundi, soit pratiquement autant que la veille, alors qu'ils étaient encore 23 % samedi et 35 % jeudi, jour du mouvement national.

Au total, le trafic était redevenu normal, lundi matin, dans une douzaine de régions. C'était le cas sur le réseau TGV, à l'exception de Paris-Lausanne-Zurich-Berne (deux trains sur trois) et Paris-Dijon-Besançon (un train sur deux). Sur les grandes lignes, deux trains sur trois étaient prévus en moyenne. Toutefois, si l'on escomptait trois trains sur quatre

en Aquitaine et deux sur trois en Picardie et dans le Nord-Pas-de-Calais, on ne tablait que sur un sur deux en Auvergne et en Lorraine, et un sur trois en Bourgogne, Haute-Normandie, Alsace, Franche-Comté et PACA. La direction de la SNCF précisait qu'il y avait quelques difficultés dans la région de Lille, quelques agents de tractions bloquant la sortie de certains trains. En Ile-de-France, environ deux RER sur trois circulaient sur la ligne A, un RER sur deux sur la ligne B, trois sur quatre sur la ligne C. Sur la ligne D, l'interconnexion reste suspendue, tandis que circulaient un train sur deux sur la ligne Nord et un sur quatre sur la ligne Sud.

Il reste cependant six dépôts sur quarante-neuf où la moitié des

conducteurs étaient encore en grève. De nouvelles assemblées générales devaient être organisées à l'initiative de la Fédération générale autonome des agents de conduite (Fgaac) et de SUD-Rail. « On ne peut pas arrêter aujourd'hui, surtout après douze jours de grève », assurent, en chœur, les autonomes et SUD-Rail alors que les autres organisations syndicales, notamment la CGT, dénoncent une surenchère qui pourrait mettre en péril l'entreprise. « Il y a des assemblées générales où la CGT fait voter la reprise du travail, mais les agents ne suivent pas ces décisions », expliquait, dimanche, Michel Lasne, secrétaire général de la Fgaac. « Gallois, on l'avait prévenu du malaise. S'il veut que le trafic reprenne, il faut un geste, il

faut des négociations », a conclu M. Lasne, qui revendique toujours 5 à 10 % de hausse des salaires.

S'exprimant, dimanche 8 avril, au « Grand Jury RTL-Le Monde-LCI », Bernard Thibault, secrétaire général de la CGT et ex-cheminot, a abordé le conflit de la SNCF en précisant qu'il n'avait pas plus appelé à la reprise du travail qu'à la grève. En outre, il a ajouté que « la CGT n'avait pas été débordée » par les autres organisations syndicales. Elle avait fixé « deux jours de mobilisation » sur les salaires, les effectifs et le projet de réforme, et M. Thibault estime que la pause, annoncée par Louis Gallois « veut dire que l'on est prêt à rediscuter de l'ensemble ». « Nos organisations syndicales ont estimé, avec une très forte majorité de cheminots, qu'il valait mieux interrompre le conflit », qui n'est « plus de portée nationale » (lire page 16).

Dimanche, M. Gallois a appelé une nouvelle fois les conducteurs à reprendre le travail. En déplacement à la gare de Lyon vers 16 heures, le président de la SNCF a précisé qu'il restait « maintenant 2 % environ de cheminots qui sont en grève, c'est-à-dire 18 % des agents de conduite, c'est moins d'un sur cinq ». « Je pense qu'il faut que ceux-là regardent dans quelle situation ils mettent les voyageurs et les clients fret et prennent la responsabilité de reprendre le travail », a-t-il ajouté avant de rappeler que la direction était allée « à la limite de ce qui était raisonnable par rapport aux revendications qui étaient exprimées et que l'heure était à la reprise ». Jeudi 5 avril, M. Gallois a annoncé une « pause » dans la mise en œuvre d'un projet contesté de réorganisation interne, une augmentation générale de 1,2 % des salaires des quelque 175 000 agents de l'entreprise publique ainsi que mille embauches supplémentaires pour 2001 (Le Monde du 7 avril).

Luc Leroux

François Bostnavaron

A Marseille, la rupture est consommée entre la CGT et SUD

MARSEILLE,

de notre correspondant

Seuls les cheminots de SUD-Rail et de la Fédération générale autonome des agents de conduite (Fgaac) devaient participer, lundi 9 avril, à l'assemblée générale qui, depuis douze jours, se tient chaque matin au dépôt marseillais de la Blancarde, un des bastions de la grève. Samedi, les conducteurs de la CGT ont en effet voté la reprise du travail. « La suspension du mouvement n'est pas encore à l'ordre du jour, sauf grosse surprise », déclarait, lundi matin, Stéphane Gaillard, secrétaire local de la Fgaac, selon lequel « la mobilisation ne semble pas décliner, à Marseille et ailleurs ». La scission du front syndical a cependant permis à la direction d'annoncer la reprise, dès lundi matin, d'un trafic normal pour les TGV et d'assurer, au départ de la gare Saint-Charles, le départ de deux trains grandes lignes sur trois et d'un train express régional sur deux.

Le désaccord entre les trois organisations syndicales, qui pèsent d'un poids à peu près égal parmi les quelque quatre cents conducteurs de train du dépôt, est l'aboutissement de divergences sur la conduite de ce mouvement, apparues dès le lendemain de la journée d'action unitaire du 29 mars. Pour préparer la mobilisation des cheminots le 5 avril, jour des négociations portant sur l'emploi, les retraites, les salaires et le projet de restructuration Cap clients, la CGT proposait, chaque matin, aux agents de condui-

te marseillais de suspendre la grève mais se pliait au vote des assemblées générales majoritairement favorables à la grève. Jusqu'à la rupture, samedi. « En indiquant un taux de grévistes de 50 % parmi les agents de conduite du pays, la Fgaac et SUD ont livré des informations démagogiques », explique Henri Bas-cunana, secrétaire régional des cheminots CGT. Il estime donc « irresponsable d'engager les agents de conduite dans une voie sans issue en leur faisant croire que le rapport des forces va permettre de faire bouger l'entreprise ». SUD-Rail s'est réjoui, samedi, de la poursuite du mouvement au dépôt de Marseille comme dans quelques autres sites du pays, « votée au grand dam des organisations soi-disant majoritaires ».

Le dépôt de la Blancarde est l'établissement où SUD-Rail est le plus implanté et certains voient dans cette surenchère un galop d'essai pour les élections professionnelles de mars 2002. Ce que semble confirmer M. Gaillard : « Depuis le début, la CGT ne soutient pas notre revendication de revalorisation de la filière traction. Elle est restée dans le mouvement, contrainte et forcée, poussée par sa base. Il risque d'y avoir de grosses surprises aux prochaines élections ». La CGT dit ne pas croire que le « jusqu'au-boutisme » de SUD et de la Fgaac s'explique par un souci d'entamer sa représentation, qui, dans la région, avoisine 60 % tous secteurs confondus.

La facture de la grève dépassera le milliard de francs

LA GRÈVE coûte cher. Pour tout le monde : à la fois pour les cheminots grévistes, mais aussi pour l'entreprise. Si les premiers peuvent aisément chiffrer leur préjudice en multipliant le manque à gagner quotidien par le nombre de journées de conflit, l'opération est plus difficile pour l'entreprise. En 1995, les grèves du mois de décembre avaient coûté quelque 2,5 milliards de francs à l'entreprise. Aujourd'hui, la direction de la SNCF estime qu'il est encore trop tôt pour faire une estimation : on ne peut pas se baser sur le chiffre d'une centaine de millions de francs de pertes quotidiennes multipliées par le nombre de jour de grèves. Cette évaluation est celle

communément admise lorsque pratiquement aucun train ne circule.

Plus vraisemblablement le mouvement coûterait d'ores et déjà près de 600 millions de francs pour une douzaine de jours de grève partielle. Il faudra y ajouter le montant des mesures qui ont été décidées lors de la table ronde du 5 avril, soit une enveloppe supplémentaire de 800 millions de francs, dont une partie, cependant, avait déjà été budgétée et provisionnée par le SNCF puisque l'entreprise avait prévu de longue date d'ouvrir des négociations salariales. A la direction, on reconnaît qu'il faudra attendre les « retombées venant du service clientèle »

pour faire le tri entre les trains qui n'ont pas roulé et les clients qui ont différé leurs voyages pour évaluer *in fine* l'ampleur des remboursements.

Enfin, une des inconnues de taille pour calculer la facture reste l'attitude des utilisateurs de fret. L'Association des utilisateurs de transport de fret (AUTF), qui représente 80 % des clients industriels de la SNCF, n'a pas encore chiffré son préjudice. En revanche, tous les utilisateurs demandent à être indemnisés et leur représentation patronale leur a demandé de faire connaître leurs doléances par courrier auprès de Louis Gallois et de Jean-Claude Gayssot, ministre des transports. Plusieurs entreprises,

et non des moindres, comme Usinor, Vallourec ou AtoFina, ont la ferme intention de demander des indemnités substantielles. En outre, le Groupement d'intérêt du fret ferroviaire (GIFF), qui regroupe les transporteurs routiers combinés, les loueurs de wagons, les commissionnaires-organiseurs de transport et les chargeurs, a effectué une démarche auprès des services du premier ministre, lundi 9 avril. Reçus par une conseillère de Lionel Jospin, ils ont demandé un fonds d'indemnisation pour réduire leur préjudice. Il leur a été conseillé de s'adresser directement à la SNCF.

F. Bn

Les restructurations continuent d'assombrir le climat social

M. Blondel (FO) menace d'une « grève nationale »

PERSONNE ne défend Danone, pas même Alain Madelin. « Quand vous êtes une grande marque, quand vous êtes LU, Danone (...), vous avez une responsabilité sociale », a déclaré le président de Démocratie libérale, dimanche 8 avril, sur France 2. « Vous avez peut-être une restructuration à faire, mais vous devez la faire au bout du compte avec zéro licenciement », a-t-il ajouté, au lendemain de la manifestation qui a réuni dans l'Essonne, entre Evry et Ris-Orangis, 400 personnes contre la fermeture de l'usine locale.

Le même jour, sur France-Inter, Marc Blondel a agité la menace d'une grève nationale « avant l'été ». « J'attends surtout que Lionel Jospin intervienne dans le cadre de sa politique du plein-emploi. On ne peut pas à la fois se contenter d'une baisse légère du chômage et en même temps qu'il y ait des licenciements », s'est indigné le secrétaire général de FO. Le boycottage des produits Danone, qu'il a réfuté, continue : les maires (PCF) des trois principales villes jouxtant Grenoble, Fontaine, Saint-Martin-d'Hères et Echirolles, ont décidé de rejoindre le mouvement. Jeudi 12 avril, jour de la réunion du comité central d'entreprise, tous les sites du groupe devraient être concernés par des opérations de protestation avant la manifestation nationale prévue, à Calais,

pour le 21 avril. Pour les salariés de Marks & Spencer, c'est lundi 9 avril que le tribunal de Paris devait se prononcer contre le recours en référé déposé par trois syndicats, la CGT, FO et le Sycopa (CFDT), dans l'espoir de suspendre la décision de l'enseigne de fermer ses dix-huit magasins français.

Lundi toujours, tandis que les infirmières du privé organisaient une journée « cliniques mortes », un comité d'entreprise déterminant devait se tenir sur le sort du groupe aérien AOM-Air Liberté. La direction présentera en effet son plan de réorganisation censé éviter un dépôt de bilan, tandis que les syndicats ont bien l'intention de demander des comptes à l'actionnaire suisse SAirGroup ainsi qu'au président du Medef, Ernest-Antoine Seillière.

Face à cette montée des conflits sociaux, le premier secrétaire du PS, François Hollande, a mis en avant, dimanche, sur Europe 1, le projet de loi de modernisation sociale examiné au Sénat à partir du 17 avril, en assurant qu'il convenait de « rendre plus coûteuses les décisions de supprimer des emplois ». La croissance devant être « mieux partagée », il a également été concerné par des opérations de protestation avant la manifestation nationale prévue, à Calais,

« Le président peut témoigner », estime M. Giscard d'Estaing

COMMENTANT la convocation de Jacques Chirac par le juge Halphen, l'ancien président de la République Valéry Giscard d'Estaing a déclaré, dimanche 8 avril, à « France-Europe Express », sur France 3, que « le président de la République peut témoigner ». « Aucune disposition de la Constitution ne l'interdit », a précisé M. Giscard d'Estaing, rappelant qu'il avait lui-même témoigné à deux reprises.

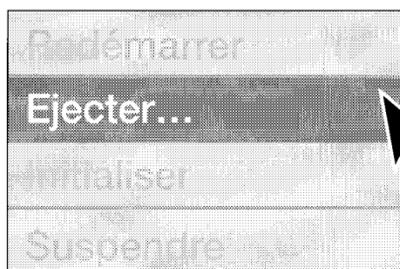
Il a estimé convenable la disposition constitutionnelle actuelle : « Une responsabilité pénale limitée aux actes accomplis par un président de la République dans l'exercice de sa fonction, un point c'est tout. Le reste c'est le droit commun », a-t-il dit. L'ancien président juge toutefois qu'« un président de la République peut choisir la forme. Il est assez maladroît et provocant de le convoquer dans un bureau déterminé ».

DÉPÊCHES

■ **GOUVERNEMENT** : François Hollande a estimé que le gouvernement devait être « vigilant, attentif et mobile », dimanche 8 avril sur Europe 1, face à la situation sociale marquée par la multiplication de conflits sociaux. Le premier secrétaire du PS a souhaité que le gouvernement soit « à l'écoute et en capacité d'action », à un an d'échéances électorales « capitales ». « Il est normal, a-t-il dit, que la croissance soit mieux partagée. »

■ **PRÉSIDENTIELLE** : le président du Mouvement des citoyens, Jean-Pierre Chevènement, décidera « avant l'automne » s'il se présente ou non à l'élection présidentielle. Interrogé, dimanche 8 avril, au « Forum RMC-Le Point-Infonie », l'ancien ministre de l'intérieur a déclaré qu'il « n'imagin[ait] guère » que le premier ministre, Lionel Jospin, ne soit pas lui-même candidat.

■ **SONDAGE** : la cote de confiance de Jacques Chirac auprès des Français gagne 2 points (51 %), celle de Lionel Jospin en perd un (57 %), selon un sondage SOFRES, réalisé les 28 et 29 mars auprès d'un échantillon de 1 000 personnes et publié par le Figaro-Magazine daté 7 avril. En mars, le chef de l'Etat et le premier ministre étaient respectivement crédités de 49 % et 58 %. Parmi les personnalités politiques auxquelles les Français voudraient voir jouer un rôle important dans l'avenir, M. Jospin arrive largement en tête - le nom de M. Chirac n'est pas proposé -, avec 57 % de réponses positives.



C'est ce que vous risquez de souhaiter à votre banquier si vous apprenez que notre taux de courtage est réduit à 0,15 %* pour vos transactions boursières online.**

0,15%*

Taux de courtage

Plus de performance, plus de souplesse, une grande disponibilité, une relation différente avec votre banquier, des Financial Planners*** qui se déplacent où vous voulez, quand vous voulez.

LE MONDE D'AUJOURD'HUI AVAIT BESOIN DE LA BANQUE DE DEMAIN

*Taux hors taxe pour tout ordre exécuté d'un montant supérieur à 4000 euros, minimum de perception hors taxe de 14,50 euros. **En ligne. ***Conseillers Financiers Personnels.

N° Vert 0 800 643 643

www.banquebipop.fr

BANQUE
BIPOP

A BIPOP GROUP
COMPANY

AFFAIRES Les juges d'instruction parisiens Philippe Courroye et Isabelle Prévost-Desprez ont demandé, au mois de mars, la communication de rapports relatifs aux ventes

d'armes vers l'Angola émanant de la DGSE et du secrétariat général de la défense nationale. ● CERTAINS DE CES DOCUMENTS avaient été découverts lors d'une perquisition au

Quai d'Orsay, le 9 mars, et sont couverts par le « secret-défense ». ● LA COMMISSION consultative du secret de la défense nationale a été saisie. Elle avait déjà autorisé, le 21 mars,

la remise aux juges d'une note recensant les livraisons d'armes vers l'Angola. ● LES SERVICES SECRETS divergent nettement sur le cas de l'homme d'affaires Arcadi Gaydamak, l'un

des suspects principaux de ce dossier, réfugié en Israël. ● LES DESSOUS de la renégociation de la dette angolaise envers la Russie constituent une nouvelle piste de l'enquête.

Les juges de l'affaire Falcone réclament des notes classées « secret-défense »

Chargés de l'enquête sur les ventes d'armes vers l'Angola, Philippe Courroye et Isabelle Prévost-Desprez ont demandé au gouvernement la communication de rapports de la DGSE découverts au Quai d'Orsay et d'archives du secrétariat général de la défense nationale

L'ENQUÊTE sur les ventes d'armes vers l'Angola conduit irrésistiblement les juges aux frontières du « secret-défense ». Après avoir obtenu la communication de notes des services de renseignement relatives aux activités des hommes d'affaires Pierre-Joseph Falcone et Arcadi Gaydamak, présentés comme les deux acteurs principaux de l'affaire (lire ci-dessous), les juges d'instruction Philippe Courroye et Isabelle Prévost-Desprez ont demandé, dans le courant du mois de mars, au ministre de la défense et au premier ministre la déclassification d'une demi-douzaine de documents qu'ils avaient découverts lors d'une perquisition au Quai d'Orsay, le 9 mars.

Les magistrats cherchaient la trace – qu'ils n'ont pas trouvée – d'une éventuelle intervention du ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine, en faveur de M. Falcone dans le règlement de son contentieux fiscal. L'émergence de ce soupçon a entraîné la mise en examen pour « recel d'abus de biens sociaux et trafic d'influence » de Jacques Attali, parce que ce dernier avait organisé, en septembre 1998, une rencontre entre l'avocat de M. Falcone et M. Védrine, à l'époque où il facturait des prestations de conseil à la société de M. Falcone, Brenco (Le Monde du 12 mars).

Au Quai d'Orsay, les enquêteurs avaient saisi un dossier intitulé

« Angola » dans le bureau d'un collaborateur du ministre, Georges Serre, chargé des affaires africaines et du développement. Il contenait de nombreux documents, parmi lesquels figuraient cinq rapports émanant de la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) et classés « confidentiel-défense ». Toutes consacrées à l'Angola, ces notes concernent « Les centres décisionnels de ce pays (28 juillet 1998), « Les filières d'acquisition d'armement » (23 février 2000), « L'influence éco-

nomique de la fille aînée du président José Eduardo Dos Santos » (18 octobre 2000), « Le point sur la situation politique » (27 décembre 2000) et « Les réactions angolaises à l'affaire Falcone » (25 janvier 2001).

UN AVIS CONSULTATIF

Conformément à la loi du 8 juillet 1998, le ministre de la défense, Alain Richard, autorité de tutelle de la DGSE, a interrogé la commission consultative du secret de la défense nationale (CCSDN), qui devra dire

si les cinq notes peuvent être déclassifiées et transmises à l'autorité judiciaire. L'avis de la CCSDN est consultatif, mais il a toujours été suivi par le gouvernement.

Une autre requête des juges Courroye et Prévost-Desprez a été adressée à la commission, à la mi-mars, par le secrétariat général de la défense nationale (SGDN) après que les magistrats eurent réclamé la communication d'informations détenues par cette administration – placée sous l'autorité du premier

ministre. Il s'agit du détail des demandes d'autorisations d'exportations d'armes au profit de l'Angola, du Cameroun, du Congo-Brazzaville et de la République démocratique du Congo présentées entre 1990 et 2000 à la commission interministérielle d'étude des exportations de matériel de guerre (CIEEMG) par trois sociétés : la Société française d'exportation des matériels et systèmes du ministère de l'intérieur (Sofremi), auprès de laquelle M. Falcone fit office d'in-

termédiaire ; Brenco, dont il est le PDG ; ZTS-Osos, enfin, entreprise slovaque dont les enquêteurs le soupçonnent d'avoir été le dirigeant de fait, avec pour partenaire M. Gaydamak.

SIX DEMANDES D'EXPORTATIONS

Dans un courrier envoyé aux juges le 14 mars, le responsable du SGDN, Jean-Claude Mallet, expliquait que « six demandes » d'exportations avaient été formées par la Sofremi durant la période visée par l'enquête et précisait : « Trois ont été refusées. Trois ont reçu un avis favorable de la CIEEMG ». Les juges souhaitent connaître les motivations qui ont conduit la CIEEMG à rejeter certaines des demandes de la Sofremi, mais aussi de Brenco et de ZTS-Osos. Or le détail des refus est lui aussi couvert par le « secret-défense ».

Saisi une première fois par les magistrats, le ministère de la défense avait donné son accord, après l'avis favorable rendu le 21 mars par la CCSDN, sur la déclassification d'une autre note de la DGSE : daté du 6 décembre 1995, ce document recense les matériels militaires livrés à l'Angola, en 1993 et en 1994, par l'intermédiaire de MM. Falcone et Gaydamak. Le montant total de ces commandes avoisinait 633 millions de dollars.

P. Ce. et F. Lh.

P. Ce. et F. Lh.

Le milliardaire israélien refuse toujours de répondre à la justice

ACTEUR MANQUANT de l'« Angolagate », Arcadi Gaydamak ne semble toujours pas prêt à répondre à la convocation de la justice française. Début décembre 2000, alors que l'enquête s'accélérait, aboutissant notamment à la mise en examen et à l'incarcération de son partenaire d'affaires Pierre-Joseph Falcone – toujours en détention provisoire –, le milliardaire d'origine russe basé à Londres gagnait Israël afin d'y effectuer sa « période de réserve » dans l'armée. Une période qui s'est officiellement achevée début mars. Juste avant de quitter l'Angleterre, M. Gaydamak avait déclaré au Monde être prêt à rencontrer les magistrats – qui ont délivré un mandat d'arrêt international à son encontre le 6 décembre – « dès qu'[il] aura[t] la garantie d'être traité correctement ». « Pour l'instant, ajoutait-il, ce n'est pas le cas. »

M. Gaydamak affirme, depuis le début de l'affaire, ne pas comprendre ce qui lui reproche la justice française. Selon lui, cette dernière

n'aurait aucune compétence pour s'intéresser à ces ventes d'armes à destination de l'Angola réalisées par l'Etat russe par le biais d'une société slovaque, ZTS-Osos. Les juges Courroye et Prévost-Desprez semblent au contraire estimer, notamment sur la foi de rapports du fisc, que les contrats d'armement ont été signés en France via la société Brenco, dont MM. Falcone et Gaydamak seraient les dirigeants de fait.

LES DESTINATAIRES DES COMMISSIONS

Considérées comme « illicites » par la justice française, ces ventes d'armes ont généré d'importants mouvements de fonds, que les enquêteurs tentent de retracer. Les deux contrats signés avec le gouvernement de José Eduardo Dos Santos, en 1993 et 1994, pour 633 millions de dollars, paraissent avoir donné lieu au versement de nombreuses commissions, dont certains destinataires restent à identifier. Les magis-

trats semblent tenir pour acquis que M. Gaydamak était l'ayant droit de trois comptes, aux intitulés exotiques – « Cascade », « Colorado » et « Cyclone » –, ouverts à la banque Leumi de Tel-Aviv. L'enquête a établi que le compte « Cascade » avait été crédité, en 29 virements, d'environ 120 millions de francs émanant de Brenco. Le 22 mars, M. Falcone déclarait aux juges que ce compte avait été alimenté « à partir des instructions qui [lui] ont été données par différentes autorités administratives angolaises ». « Je ne veux pas être plus précis sur ceux qui m'ont donné ces instructions, ajoutait-il. Je suis convaincu qu'Arcadi Gaydamak n'est pas l'ayant droit économique de ce compte. » Dans un entretien accordé à Libération le 6 mars, M. Gaydamak a assuré, depuis, que les comptes « Cascade », « Colorado » et « Cyclone » n'avaient « rien à voir avec [lui] ».

P. Ce. et F. Lh.

P. Ce. et F. Lh.

Les services secrets français s'opposent nettement sur le cas de l'homme d'affaires

L'HOMME D'AFFAIRES Arcadi Gaydamak est-il « l'un des relais de la mafia russe » en France ou simplement un homme doué « d'un indéniable sens des affaires » ? Versés au dossier des juges d'instruction Philippe Courroye et Isabelle Prévost-Desprez, les rapports de trois des principaux services de renseignement français ne permettent guère de préciser le profil de ce milliardaire atypique, aux activités et aux passeports multiples. A lire ces documents, qui émanent de la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), de la direction de la surveillance du territoire (DST) et de la direction centrale des renseignements généraux (DCRG), s'ébauche un portrait contrasté du personnage – aujourd'hui réfugié en Israël – et disparaissent, autour de lui, les rivalités entre services.

Hormis sa date de naissance et quelques autres éléments biographiques d'importance mineure, tout semble prêter à contestation dans le parcours de M. Gaydamak, suivi avec attention par les spécialistes du renseignement depuis le milieu des années 1990. Chargée du contre-espionnage, la DST présente en dernier ressort ce citoyen français d'origine russe – qui dispose aussi des nationalités israélienne et canadienne, ainsi que d'un statut diplomatique en Angola – comme un homme doté d'« un sens très développé des affaires ». Maîtresse d'œuvre des opérations d'espionnage hors de France, la DGSE l'accuse en revanche d'entretenir « des liens avec les milieux de la criminalité organisée russe ».

En le désignant comme « l'un des relais de la mafia russe sur notre territoire », les RG souscrivent à la même approche négative. Dès février 1975, la section parisienne de ce service avait été la première à examiner le cas de ce jeune Ruso-israélien : entré clandestinement en France le 22 novembre 1972 en provenance de Tel-Aviv, il aurait été « vainement recherché » dans le Val-de-Marne pour un motif qui n'est pas précisé. La note indique seulement que M. Gaydamak a été licencié de la société de gardiennage qui l'employait, au motif d'« absences répétées ».

Les investigations conduites lors de la demande de naturalisation de sa compagne et future femme, Irène Tsurulnikova, décrivaient pourtant un couple sans histoire : « De l'enquête effectuée dans le voi-

sinage de leur domicile, il résulte que l'intéressée et son ami [M. Gaydamak] ne font l'objet d'aucune remarque particulière. » La consultation des archives de la police confirmait cette impression : « M^{me} Tsurulnikova et son ami n'ont jamais attiré l'attention. Ils sont inconnus des services de police. Dans le dossier administratif de la postulante, on ne relève aucun élément défavorable ».

Ce sont les années 1990 et l'effondrement de l'URSS qui allaient

Fait sans précédent : l'ancien numéro deux de la DST a apporté un soutien public à M. Gaydamak

mettre en lumière M. Gaydamak, naturalisé Français en 1986, et attiser les divergences de vue autour de sa personne. La réussite exceptionnelle de celui qui dirigeait une petite société de traduction et devint, en quelques années, un négociant international actif en Russie, au Kazakhstan, en Angola, mais aussi en Angleterre, aux Pays-Bas et au Luxembourg, suscita les réserves de la DGSE. « M. Gaydamak a été décrit par la presse française comme un homme d'affaires russe ayant bâti sa fortune sur les décombres de l'empire soviétique, est-il écrit dans une note du 28 juillet 1998. Son nom a également été associé à plusieurs opérations frauduleuses à caractère spéculatif sur le marché d'œuvres d'art russe illégalement importées et revendues en fraude de tous droits. »

Une note des RG datée du 29 mai 1998 résonne des mêmes réticences : « Modeste durant les quinze premières années de son séjour, il aurait été « vainement recherché » dans le Val-de-Marne pour un motif qui n'est pas précisé. (...) Les activités françaises de l'intéressé ne lui permettent toujours pas d'avoir l'opulence qu'il affiche ; en effet, les sociétés dans lesquelles il était impliqué sont toutes en liquidation judiciaire, exception faite d'une SCI, dont le financement, en 1993, était douteux. »

De ces mêmes éléments, la DST tire, le 8 septembre 2000, une conclusion radicalement opposée :

« La fortune rapidement acquise par l'intéressé (...) est sans doute à l'origine des rumeurs (banquier de la mafia russe, agent du KGB, trafiquant d'armes) jamais confirmées à ce jour, circulant sur son compte. On notera qu'Arcadi Gaydamak a gagné tous les procès qu'il a intentés à l'encontre de publications et de journalistes à l'origine d'articles de presse le concernant qu'il estimait diffamatoires ». La note ajoute que l'homme d'affaires, titulaire, depuis juillet 1997, de la distinction de chevalier de l'Ordre du mérite agricole, pour avoir favorisé des exportations françaises vers la Russie, s'est signalé par le don d'un meuble « de grande valeur » ayant appartenu au roi François I^{er} au musée du Louvre – où une salle porte d'ailleurs le nom de l'homme d'affaires.

Dans sa note du 28 juillet 1998, la DGSE précise ses suspicions. Qualifié de « chef de l'organisation criminelle Mazutkinskaïa », Alimjar Tokhtakounov est présenté comme un partenaire en affaires de M. Gaydamak – les deux hommes auraient géré ensemble un hôtel à Moscou. Les RG ajoutent que M. Tokhtakounov, alias « le Taiwanais », serait « un membre important de la mafia russe résidant à Paris », qui « serait à la tête d'un groupe de malfaiteurs russes agissant sur le territoire allemand, principalement en organisant des rapt et des demandes de rançons d'exilés russes ». La DST, elle, évoque bien, le 21 octobre 1997, « le caractère trouble de certaines de ses fréquentations d'affaires », mais pour aussitôt répéter que M. Gaydamak aurait « surtout sa remarquable capacité à profiter des opportunités politiques et commerciales offertes par la dislocation de l'ex-URSS ».

Fait sans précédent : l'ancien numéro deux du service de contre-espionnage, l'inspecteur général Raymond Nart, a apporté un soutien public à M. Gaydamak, en affirmant, dans Le Parisien du 23 mars dernier, l'estime que lui voue la DST. Selon lui, l'homme d'affaires est intervenu pour obtenir, en 1997, la libération d'otages français retenus en Tchétchénie, au nombre desquels auraient figuré deux agents de la DGSE – ce que ce service a toujours démenti. « M. Gaydamak est un homme d'affaires franco-russe. Et tous les hommes d'affaires russes ne sont pas des mafieux », assurait M. Nart. Le 7 mai 2001, il avait aussi rédigé

une attestation destinée à être utilisée devant les tribunaux en faveur de M. Gaydamak, dans laquelle il témoignait notamment « de son parfait loyalisme vis-à-vis des institutions françaises » et déclarait : « L'appartenance de M. Gaydamak à la mafia russe constitue à mes yeux des calomnies récurrentes spécifiquement destinées à lui nuire ». Dans la note du 21 octobre 1997, la DST rappelait aussi que M. Gaydamak avait, en 1996, « mis à profit ses relations en Russie pour intervenir directement en faveur de la libération des pilotes français détenus en ex-Yougoslavie ». Cette intervention, dont une partie de la hiérarchie militaire a contesté l'utilité, voire l'existence, lui avait valu d'être décoré – sur le contingent personnel du président de la République – de l'Ordre national du mérite par Jean-Charles Marchiani, alors préfet du Var.

Une note des RG du 13 août 1998 mentionne que, face à ces « accusations qui le présentent toujours comme l'un des banquiers de la mafia russe », M. Gaydamak s'est depuis longtemps résigné, attribuant ses échecs à « modifier son image » aux « malveillance de la presse à scandale », aux « rivalités inter-services dans les milieux du renseignement » et aux « éléments d'extrême gauche infiltrés dans la haute administration française, comme ceux de l'excellence Afrique à l'Elysée ».

Pascal Ceaux et Fabrice Lhomme

COURS GALIEN

Direction : Docteur JF PONCET

Etablissement d'enseignement supérieur privé déclaré auprès des Rectors régi par la loi du 12 juillet 1975.

COURS GALIEN - Site internet : www.cours-galien.fr

MEDECINE - PHARMACIE
Prépa. annuelle aux concours de 1^{ère} année
PARAMÉDICAL
CARRIÈRES SOCIALES
Prépa. annuelle aux concours
DROIT - SCIENCES PO.
Prépa. annuelle et d'été aux concours
BTS OPTICIEN LUNETIER
Prépa. à l'examen national
PROFESSEUR DES ECOLES
Prépa. au concours du CRPE

Paris : 92 rue de Rennes 75006 Tél. 01 53 63 00 22
Lyon : 10 rue Antoine Lumière 69008 Tél. 04 78 00 06 20
Dijon : 32 rue Chabot Charny 21000 Tél. 03 80 66 26 00
St Etienne : 31 rue du 11 novembre 42100 Tél. 04 77 43 95 00
Montpellier : Pitot Bât. E - Place Mirouze 34000 Tél. 04 67 61 95 42
Grenoble : 18 rue Aimé de Chissé 38000 Tél. 04 76 03 15 99
Cit Ferrand : 4 avenue Marx Dormoy 63000 Tél. 04 73 29 32 32

La renégociation de la dette de l'Angola envers la Russie ouvre une autre piste

CENTRÉE à l'origine sur deux contrats d'armement à destination de l'Angola, l'enquête des juges Courroye et Prévost-Desprez déborde aujourd'hui de ce cadre pour emprunter de nouvelles directions, sur fond de diplomatie parallèle et de commissions occultes. Outre le Cameroun et le Congo, pays où MM. Falcone et Gaydamak auraient également livré des armes, les magistrats s'intéressent aux dessous de la renégociation de la dette angolaise vis-à-vis de la Russie. Interrogé sur ce point à deux reprises, les 14 et 22 mars, par les juges d'instruction, Pierre-Joseph Falcone a confirmé avoir participé « avec Arcadi Gaydamak » à cette opération. « Nous sommes parvenus à obtenir un abandon de 70 % de la dette angolaise vis-à-vis de la Russie et un rééchelonnement de 30 % restants sur une période de vingt ans », a-t-il indiqué.

Selon M. Falcone, la dette exigible « était de 5 milliards de dollars ». « Des négociations ont permis de la ramener à 1,5 milliard sur vingt ans », a-t-il ajouté. « Nous n'avons pas participé aux négociations bilatérales entre les gouvernements angolais et russe », a cependant précisé M. Falcone. Notre rôle a été de les conseiller d'accepter cette proposition. » Questionné sur la nature exacte de ses prestations, il a expliqué avoir « fait des notes et des études aux autorités angolai-

ses ». « Les Russes n'avaient pas confiance sur le paiement du solde, a détaillé M. Falcone. J'ai proposé aux Angolais de suggérer un accord avec les autorités russes qui faisait que si les échéances n'étaient pas respectées pour le paiement des 30 % de la dette étalés sur vingt ans, la totalité de la dette serait alors due. »

M. Gaydamak, quant à lui, aurait eu pour mission de « s'occuper des contacts avec les Russes. Il a contacté les autorités gouvernementales », a affirmé M. Falcone, sans plus de précisions. Interrogé sur son intérêt, M. Falcone a indiqué qu'il ne devait « pas être inférieur à 15 millions de dollars ». « Je ne sais pas combien doit être versé à Arcadi Gaydamak », a-t-il ajouté avant de préciser que son associé et lui-même étaient toujours « en compte avec l'Etat angolais, qui [leur] doit quelque argent ». Il a certifié qu'il n'avait « jamais payé de commissions » en marge de cette opération. « Je ne sais pas si Arcadi Gaydamak en a versé ; je ne lui ai pas posé la question », a-t-il précisé.

P. Ce. et F. Lh.

RAFAL

Face à la gare St-Lazare

Habille les hommes **FORTS** ou **GRANDS**

• PARIS 8^e - 15, place du Havre
Tél. : 01.43.87.34.64

• NICE - 18, av. Jean Médecin
Tél. : 04.93.85.46.03

• LYON 2^e - Mogosin ROURY
80, rue E. Herriot
Tél. : 04.78.42.54.94

• NIMES - Mogosin LA CITÉ
1, place du Grand Temple
Tél. : 04.66.67.21.52

Des centaines de milliers de personnes courent en faveur de la langue basque

BAYONNE

de notre correspondant

A cinq minutes près par rapport à l'horaire, la Korrika a fini dans la joie, dimanche 8 avril à Bayonne, au milieu de plusieurs milliers de personnes. Ni marathon ni course de vitesse, la Korrika a lieu tous les deux ans à travers l'ensemble du Pays basque pour soutenir l'enseignement de la langue basque aux adultes. Partie le 29 mars de Vitoria-Gasteiz, capitale de la communauté autonome basque en Espagne, l'épreuve s'est étalée sur 2 343 kilomètres. La Confédération pour l'alphabetisation en langue basque (AEK), qui en est l'organisatrice, estime à 600 000 les participants à cette douzième édition.

Porteurs d'un témoin que l'on se transmet à chaque borne, durant neuf jours et neuf nuits, les coureurs ont dû s'arrêter en pleine campagne déserte, sous la pluie, à travers les cols de montagne, dans les rues de Biarritz ou de Bilbao. Avec son dossard, chaque participant achète 30 francs minimum un kilomètre, de même que les associations, conseils municipaux, clubs sportifs, danseurs, moines et autres charcutiers hérauts du jambon de Bayonne. « Avec un budget de 5 millions de francs environ, nous devrions, cette année, dégager 2 millions de bénéfices », détaille Jakes, l'un des responsables de la confédération, structure associative née en 1980.

ROCK LOCAL

Les sommes recueillies doivent servir à financer les centres d'AEK en Pays basque français et en Navarre où, à l'inverse des territoires voisins, ces activités linguistiques ne sont pas – ou peu – aidées par le gouvernement basque et par les municipalités. Cette fois, la participation, au nord des Pyrénées, de nombreux élus locaux pourrait annoncer un avenir plus rose : plusieurs conseillers généraux de l'UDF ont couru au côté de personnalités nationalistes et d'édiles de gauche. Et tant Robert Villenave, le maire (UDF) d'Anglet (36 000 habitants), que son collègue socialiste de Hendaye, Koye Ecnarro, ont eu le témoin en main quelques centaines de mètres durant.

Dans les villes traversées, la Korrika a été prétexte à des rencontres culturelles et à des fêtes autour de groupes de rock basques et des improvisateurs en vers (les *bertsularr*). L'événement a aussi contribué à rappeler la mauvaise santé de la langue basque, l'euskara, dans la vie de tous les jours. En 1989, une enquête montrait qu'à peine un tiers des habitants du Pays basque français possédaient un bon niveau dans la pratique de cette langue, 44 % l'ignoraient totalement. Sept ans plus tard, selon une étude de l'institut culturel basque, 64 % se déclaraient monolingues et seulement 26 % bilingues actifs.

Dans ce contexte, AEK organise des cours du soir pour adultes, des sessions intensives en entreprises et des stages d'été. Parmi les 1 200 élèves qui les fréquentent, un tiers sont nés hors du Pays basque et 37 % n'ont aucun parent basquophone. « Moi, je viens du Nord, explique Josiane Libier. Mes enfants sont scolarisés dans le bilingue public français-basque. Pour les soutenir, surtout à la maison, moi aussi je m'y suis mise à travers AEK et un stage en internat d'un mois cet été. Avec l'Europe qui s'annonce, savoir plusieurs langues, dont celle d'ici, le basque, c'est une façon de s'ouvrir. »

Michel Garicoix

BRIDGE DESCELLÉ?

Refixer avec **Fixobridge™** par BONYPLUS®

EN PHARMACIE sous réf. ACT. n° 700.85.92

"Facile, rapide et efficace!"

Laurent Davenas est nommé avocat général à la Cour de cassation

Le médiatique procureur d'Evry attendait sa mutation depuis plusieurs années

Jacques Chirac a signé, jeudi 5 avril, le décret de nomination comme avocat général à la Cour de cassation de Laurent Davenas, ancien procureur de la République

d'Evry. Cette décision vient mettre fin à plus de cinq ans de climat délétaire au parquet d'Evry, marqués par la défiance entre M. Davenas et son adjoint.

JACQUES CHIRAC a finalement signé : Laurent Davenas, le procureur de la République d'Evry (Essonne) a été nommé avocat général à la Cour de cassation par décret du président de la République, jeudi 5 avril. En dépit de l'avis favorable du Conseil supérieur de la magistrature, sa nomination était gelée depuis trois mois par l'Elysée qui souhaitait avoir « plus de visibilité » dans les nominations de plusieurs hauts magistrats (*Le Monde* du 18 janvier).

Il y a déjà plusieurs années que Laurent Davenas souhaitait partir. Magistrat atypique, cet homme de cinquante-sept ans, lui-même fils de magistrat, a fait toute sa carrière au parquet, et pas toujours dans la discrétion. Il débute en 1971 à Mulhouse en mettant sur le bureau de son procureur un nerf de bœuf saisi chez un gardien de la prison, ce qui n'était pas dans les usages. Après un détour à Versailles, il est promu en 1978 au parquet de Paris où il devient bientôt le chef de la huitième section, chargée des crimes et délits flagrants. On le voit partout : Laurent Davenas, par principe, va sur le terrain, et par goût, parle aux journalistes, sa courte silhouette et sa moustache rousse deviennent vite familières. Trop, peut-être, et il est nommé en 1987 substitut général à la cour d'appel, dans un placard qui donne sur les toits de l'île de la Cité. Il y purge trois ans.

En 1990, il est nommé à la tête

du parquet d'Evry. Son image, jusque-là plutôt de gauche, sort passablement brouillée de cette dernière affectation. Le magistrat s'engage avec ardeur dans la justice de proximité, développe les relations avec les autres partenaires institutionnels et rêve de redonner un peu de lustre à sa fonction. Comme la juridiction est pauvre, il se fait affecter une voiture avec chauffeur par l'ancien président du conseil général, Xavier Dugoin, un baron du RPR avec qui il entretient les meilleurs rapports. La situation devient un peu tendue lorsque la chambre régionale des comptes accumule les rapports alarmants sur la gestion de l'Essonne, et que le département bruisse de rumeurs de corruption.

AFFAIRE DE L'HELICOPTERE

Laurent Davenas finit par engager des poursuites, sous l'œil attentif du procureur général de Paris, Alexandre Benmakhlof, ancien collaborateur de Jacques Chirac à la Mairie de Paris. M. Davenas, prudemment, adopte une méthode inhabituelle : il confie les enquêtes préliminaires à la police, et si le dossier est convaincant, défère les suspects devant le tribunal en citation directe, économisant ainsi l'étape de l'instruction. Afin de ne pas encombrer la justice, explique le procureur. Pour garder la haute main sur les enquêtes délicates, assurent ses détracteurs. La tension culmine avec l'affaire de l'hélicoptère-

re. Saisi du fameux rapport de Xavière Tiberi sur la francophonie, Laurent Davenas ordonne ainsi une enquête préliminaire et part en vacances dans l'Himalaya avec quelques amis.

Mais son procureur adjoint, Hubert Dujardin, avec qui il a des relations exécrables, profite de son absence pour ouvrir en novembre 1996 une information judiciaire et la confier à un juge d'instruction. Panique à la chancellerie : Jacques Toubon, alors ministre (RPR) de la justice, envoie un hélicoptère vers les hauts sommets pour demander au procureur de retenir son adjoint. En vain. L'issue judiciaire est sans gloire : la cour d'appel de Paris a fini le 15 janvier 2001 par annuler, pour la troisième fois, les poursuites contre Xavière Tiberi pour des problèmes de procédure, avec des attendus sévères pour le procureur de l'Essonne.

Afin de vider l'abcès au parquet d'Evry, la chancellerie avait décidé de muter le procureur et son adjoint : après quelques tergiversations, Hubert Dujardin a finalement refusé sa promotion à la cour d'appel de Versailles. Laurent Davenas a dû, lui, avaler, une ultime coulure : son successeur, Jean-Michel Durand, procureur de Grasse, a été nommé à Evry une semaine avant qu'il n'en soit officiellement parti.

Franck Johannès

Le barreau de Lille met en place des consultations juridiques à destination des sourds

LILLE

de notre correspondant

Faciliter l'accès au droit et à la justice des personnes atteintes de surdité par la mise en place de permanences juridiques spécifiques : cette initiative vient d'être prise conjointement par le barreau de Lille et l'association lilloise Juris'sourds. Chaque premier mercredi du mois, les personnes sourdes de la métropole lilloise, voire de la région, pourront bénéficier de consultations gratuites, au sein de la maison de l'avocat à Lille. Lancée le 4 avril, l'opération, une première en France, selon le bâtonnier de l'ordre des avocats lillois, Thomas Buffin, résulte d'une prise de conscience des trop nombreuses difficultés rencontrées par « des citoyens à part entière pour qui le droit de se défendre demeure aujourd'hui encore trop souvent hors de portée ». Or la demande de ce public est importante, couvrant tous les domaines : civil, pénal, administratif mais aussi tout ce qui touche la vie quotidienne (constat d'accident, contrats de consommation, rapports de voisinage).

ENGAGEMENT DE CONFIDENTIALITÉ

« Pour un sourd, explique en langue des signes, assisté d'un interprète, Christian Decaillon, président de Juris'sourds, atteint lui-même de surdité profonde, l'accès au droit ressemble à un véritable casse-tête. Tout est extrêmement compliqué. » Difficultés de communiquer, impossibilité de prendre un simple rendez-vous par téléphone, grave problème de compréhension d'un vocabulaire spécifique, manque général d'informations. Sans oublier l'absence de confidentialité. « Où est le respect de la confidentialité lorsque, lors

d'un divorce par exemple, le sourd n'a d'autre solution que de se faire accompagner chez son avocat par un membre de sa famille, voire par son conjoint entendant ? », s'interroge Christian Decaillon.

C'est pour tenter d'améliorer cette situation que l'idée de permanences mensuelles permettant un contact direct et accessible avec un représentant du droit s'est imposée. Ces consultations seront assurées par une interprète en langue des signes et un avocat, tous deux tenus au secret professionnel et choisis par le barreau. L'interprète fournit un engagement de confidentialité. Les personnes sourdes n'auront donc pas à se faire accompagner de leur propres interprètes, qui, par la force des choses, se trouvent souvent être des parents ou des voisins. Le conseil de l'ordre prendra en charge l'intégralité du coût de ces permanences. Les rendez-vous pourront être fixés par télécopie ou par courrier à la maison de l'avocat.

« Cette initiative est dans la droite ligne des actions engagées par le barreau de Lille pour permettre un accès égal pour tous à la justice », insiste Thomas Buffin. Pour le bâtonnier, qui espère voir l'initiative être reprise par d'autres barreaux, « cette opération n'est qu'une première étape et marque une volonté de simplifier davantage » auprès d'une population souvent oubliée. Un pas essentiel lorsque l'on sait qu'en France, il n'existe aujourd'hui aucun avocat sourd en exercice et que seul un avocat maîtrise la langue des signes, alors qu'aux Etats-Unis ou au Canada, il n'est pas rare de voir des avocats sourds plaider accompagnés de leurs interprètes.

Nadia Lemaire

Les grévistes de la faim de Lyon rejettent une nouvelle série de propositions

Ces sept sans-papiers jeûnent depuis le 26 février

LYON

de notre correspondante

Allongé sous son duvet, Mohamed a le teint blafard. Sa fille assise à son chevet est inquiète. Son père âgé de quarante ans est secoué par de violentes quintes de toux, affaibli par quarante-deux jours de jeûne. Depuis le 26 février, cet Algérien a entrepris une grève de la faim, avec six autres sans-papiers, deux Marocains, deux Algériens, un Tunisien et une Chilienne. Après avoir occupé une journée une église de la Croix-Rousse dans le premier arrondissement de Lyon, puis été hébergés quatre jours dans les locaux des Verts, les sept grévistes vivent depuis près d'un mois dans une petite pièce du centre culturel œcuménique de Villeurbanne. Leur état de santé se dégrade. Deux d'entre eux ont déjà effectué un séjour à l'hôpital. Etendus sur des matelas, tous se disent déterminés à aller jusqu'au bout. « Je préfère mourir que rester dans ma situation », déclare Adil, vingt ans, le plus jeune d'entre eux. *Ma vie, je m'en fous. Soit je suis mort, soit j'ai mes papiers.* « Je sais que je risque la paralysie, mais je tiens », enchaine Saïd, trente-trois ans.

Fatigué, Mohamed garde le silence, alors c'est Saïd, les joues creusées, qui raconte pour lui son histoire. Mohamed a débarqué à Villeurbanne en 1965, à l'âge de quatre ans. En 1980, il se marie avec une ressortissante algérienne, puis deux ans plus tard donne naissance à une fille, française. De 1982 à 1985, il retourne avec sa femme en Algérie pour effectuer son service militaire. Le couple a d'autres enfants. Au terme de ses obligations militaires, Mohamed rentre seul en France, car si lui bénéficie d'une carte valable jusqu'en 1987, sa femme ne possède pas de titre de séjour. En juillet 1986, il part en vacances dans son pays natal. Bloqué par les autorités algériennes, il doit patienter trois ans. Il ne se réinstalle véritablement en France qu'à partir de 1993, sa femme et sa fille en 1999. Depuis, il attend la régularisation de sa situation.

A ses côtés, Tania, vingt et un

Sophie Landrin

La cour d'appel condamne un squatteur qui invoquait l'« état de nécessité »

LA 12^e CHAMBRE CORRECTIONNELLE de la cour d'appel de Paris a condamné, jeudi 5 avril, Souleymane Bathily à 3 000 francs d'amende et à verser 5 000 francs de dommages et intérêts à l'Office public d'aménagement et de construction (OPAC) de Paris, qui le poursuivait pour « dégradation ou détérioration grave d'un bien appartenant à autrui ». En août 2000, il avait pénétré par effraction dans un logement social de l'OPAC pour l'occuper avec son épouse et leur fille, alors âgée de quelques semaines. La cour d'appel infirme ainsi un jugement du tribunal correctionnel, qui avait relaxé le prévenu en invoquant l'« état de nécessité » dans lequel se trouvait le ménage (*Le Monde* du 30 novembre 2000). Considérant qu'« aucune suite concrète » n'avait été donnée à sa demande de logement HLM, déposée en mai 2000, et que la famille vivait dans un appartement exigu, le tribunal avait estimé qu'il avait eu « une réaction nécessaire et mesurée au danger » représenté par ses conditions de logement.

DÉPÊCHES

■ **DOUBLE PEINE** : un ressortissant marocain a été expulsé par bateau vers Tanger, le 5 avril à Sète (Hérault), malgré l'opposition de manifestants. Mustapha El Amraoui, condamné à trois ans de prison et à cinq ans d'interdiction de séjour en France pour trafic de stupéfiants, avait reçu le soutien de plusieurs associations militant contre la « double peine », alertées par son épouse – avec laquelle il a conçu un enfant en prison (*Le Monde* du 3 avril). – (Corresp.)

■ **JUSTICE** : la 12^e chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Créteil (Val-de-Marne) a condamné, samedi 7 avril, à cinq mois de prison ferme l'une des six personnes présentées en comparution immédiate pour avoir frappé, deux jours auparavant, trois policiers à coup de barre de fer. Les cinq autres prévenus, originaires d'un camp de gens du voyage situé à La Queue-en-Brie, ont été reconnus coupables de rébellion et ont été condamnés à des peines allant de la simple amende à quatre mois de prison avec sursis.

■ **FAITS DIVERS** : cinq personnes sont mortes et deux ont été grièvement blessées à la suite d'une collision frontale entre deux voitures, samedi 7 avril, à Saint-Hilaire-de-la-Côte (Isère).

■ **Un collectionneur d'armes, âgé de trente-six ans, est mort**, vendredi 6 avril, à la suite de l'explosion d'un obus datant de la première guerre mondiale qu'il manipulait dans la remise attenante à sa maison, à Véry, près de Verdun (Meuse).

■ **Six personnes, dont deux enfants, ont été légèrement blessées**, dimanche 8 avril, à Paris, après que le bateau-mouche *La Flûte* eut percuté l'un des piliers du pont Louis-Philippe, sur la Seine. Le navire avait été victime d'une panne de moteur avant l'incident.

■ **Cent soixante personnes, qui assistaient à une messe en l'église de Meulles (Calvados), ont été évacués** en plein office, dimanche 8 avril, à cause de risques d'effondrement. « Un affaissement global de la dalle s'est produit peu avant 10 heures, ont indiqué les pompiers. Tout l'édifice s'est fissuré. »

cité des sciences & de l'industrie

Quel travail ? Images d'hier Questions d'aujourd'hui

Les débats du jeudi soir à 18h30

JEUDI 12 AVRIL

La représentativité syndicale en crise ?

De nouvelles formes de représentation des salariés se développent dans les entreprises. Est-ce la fin d'une certaine forme de syndicalisme ?

Avec Annette Jobert, sociologue, CNRS, Laboratoire travail et mobilité, Université Paris 10, Christian Dufour, sociologue, Institut de recherches économiques et sociales (IRES), Maurice Gadrey, ancien directeur des relations sociales du groupe Rhône-Poulenc, Christian Larose, Fédération CGT textile-habillement-cuir.

30, avenue Corentin-Cariou
75019 PARIS
www.cite-sciences.fr

Accès libre, dans la limite des places disponibles.

Lille : les abstentionnistes ont recruté dans toutes les couches sociales

Le phénomène a touché les quartiers déshérités comme des zones soigneusement rénovées. Cette désaffection, qui témoigne de la difficulté des politiques à porter des aspirations collectives, recouvre aussi des « phénomènes multiples », comme le « ras-le-bol » après les inondations

LILLE

de nos correspondants

Lille fait partie des grandes villes où plus de la moitié des électeurs ont choisi de rester chez eux aux municipales : 52,91 % au premier tour, 10,08 % de plus qu'en 1995 et 14,18 % au-dessus de

la moyenne nationale. Au second tour, la proportion n'a presque pas varié : 52,63 %. Cette particularité laisse perplexe tous les experts. Le plus étonnant, soulignent-ils, est que cette désaffection semble toucher toutes les couches de la population. Certes, comme partout, l'abstention est plus forte dans les quartiers populaires déshérités votant à gauche (59,96 % à Lille-Sud) que dans les zones résidentielles riches notamment à droite (50,48 % à Saint-Maurice). Mais la hausse du taux d'abstention est très uniformément répartie : même si elle est, le plus souvent, un peu plus importante dans les zones déshéritées, les variations se situent entre 8,3 et 12,7 %.

« La forte abstention dans les quartiers populaires est apparue dans les années 1970, avec le recul du PC, et n'a rien de nouveau », explique un expert de la mairie. Qu'elle s'accroisse n'est pas vraiment étonnant : c'est là que l'on trouve les laissés-pour-compte de la reprise économique. Mais le fait qu'elle s'étende de cette manière à l'ensemble de la ville est difficilement expli-

cable. « Les sondages, qui donnaient 60 % à la gauche, ont joué sans aucun doute sur le résultat, les gens considérant l'élection de Martine Aubry comme acquise », avance-t-on à la mairie. Le maintien du FN entre les deux tours prouve qu'il n'y a pas eu de « vote utile » à droite et plaide en faveur de cette hypothèse. Mais la même tendance s'observe à Roubaix (54,87 % d'abstention contre 45,14 en 1995), où, pourtant, la bataille était nettement plus serrée. Faute de mieux, les experts municipaux avancent donc également des « phénomènes multiples », parmi lesquels la grande mobilité des habitants dans une ville en pleine restructuration – c'est aussi le cas de Roubaix. « Les déménagements sont nombreux : sur l'ensemble de Lille, 45 % de nouveaux habitants depuis dix ans », affirme-t-on à la municipalité.

Ce dernier point pourrait s'appliquer à Fives. Ce quartier populaire, à l'est de la ville, derrière les tours d'Euralille, est un des anciens faubourgs ouvriers de la métropole. Les sites industriels qui ont longtemps fait vivre le quartier, notamment Fives-Cail et l'usine Peugeot, ont laissé place à des hectares de friches. La forte mobilité des habitants y est vérifiée, chiffres à l'appui, par les directrices d'école du quartier qui voient d'une année sur l'autre leurs effectifs sensiblement fluctuer. Cette tendance va s'accroissant dans l'avenir : le quartier a été retenu dans le dispositif des « grands projets de ville » et devrait bénéficier d'une importante requalification urbaine. En attendant, les

signes de la crise y sont toujours bien visibles et, si de nouvelles populations plus aisées tendent à s'y installer, le taux de chômage reste parmi les plus élevés de la ville – plus de 23 % officiellement.

Comme les autres quartiers populaires, Fives a voté à gauche – M^{me} Aubry y est arrivée en tête avec 56 % des voix. Le taux d'abstention (54,9 %) y est, en revanche, assez proche de la moyenne municipale. Et l'on constate de fortes disparités entre des bureaux parfois très proches. Ainsi, le plus gros bureau fivois (1 072 inscrits) atteint le taux d'abstention record de 60,4 % ; soit 12 points de plus qu'un des bureaux contigus où il descend à 48 %.

DU CONCRET

Si, du côté de la mairie de quartier, on se garde bien d'avancer une hypothèse face à cette abstention massive, certains habitants tentent des explications. Parmi elles, les inondations, qui ont particulièrement affecté ce secteur du quartier. « Dans ma rue, on a été touché de plein fouet et on a eu la drôle d'impression que les élus s'en fichaient, ça peut expliquer des choses », lance une habitante abstentionniste. « En 1995, bien sûr que j'ai voté. Mais là, trop c'est trop, renchérit une voisine. Quand on s'est adressé à la mairie parce que les caves étaient inondées, on nous a répondu d'acheter des pompes. » Sur ce bureau, le candidat Vert, Eric Quiquet, a totalisé 20 % des voix au premier tour.

C'est aussi dans certains bureaux

de Fives que la liste « 100 % à gauche » a réalisé ses plus beaux scores, avoisinant parfois les 7 % à 8 %. Ici, la personnalité de la chef de file (LCR), Nicole Taquet, directrice de l'école maternelle dans le quartier et coordonnatrice du réseau fivois d'éducation prioritaire, a joué. « Il n'y a pas de mystère, lance-t-elle. Si on s'implique et que les gens voient concrètement du changement dans leur vie, ils vont voter. Pas forcément pour nous, mais ils y vont. »

Le Vieux-Lille, présente lui aussi, dans un genre différent, une situation atypique. « Vitrine » historique de la ville, on y trouve à la fois les plus beaux exemples d'architecture ancienne et les magasins de luxe. Il vient pourtant de basculer à gauche : M^{me} Aubry y totalise 49,23 % contre 45,69 % à Christian Decocq (RPR-UDF), tandis que le FN y enregistre son score le plus bas (5,08 % pour 12,86 % sur l'ensemble de la ville). Curieusement, ce changement semble s'être effectué sans mobilisation particulière de l'électorat, bien au contraire : si le taux d'abstention (53,31 %) y est conforme à la moyenne lilloise, il a augmenté de 11,61 %, une envolée comparable à celle observée dans les quartiers les plus déshérités.

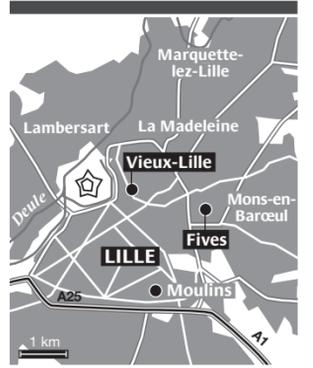
Christian Burie vient de quitter la présidence du comité de quartier qu'il assurait depuis trente ans. Il a participé activement à la mutation du Vieux-Lille, dont il connaît les moindres recoins. Contrairement aux apparences, la population y a toujours été mélangée, assure-t-il. « Dans les années 1970,

on y trouvait les grands hôtels particuliers, un peu d'industrie et des maisons ouvrières en très mauvais état. C'est très vite devenu un quartier squatté. Pierre Mauroy a été le premier à comprendre qu'il avait un brillant avenir. Pour y maintenir une population mélangée, nous avons préempté tout ce qui pouvait l'être, notamment dans le secteur historique, pour le revendre à bas prix à l'office de HLM. Résultat : plus d'un tiers des logements sont accessibles aux personnes à revenus plutôt modestes, y compris dans les rues les plus huppées. »

Devenu, par ailleurs, l'un des principaux repaires de « bobos » – ces « bourgeois bohèmes » votant plutôt PS ou Verts –, le quartier peut apparaître aujourd'hui, grâce à cette mixité, comme un rêve d'urbaniste. « Les gens de toutes conditions s'y sentent bien, s'enflamme M. Burie. C'est peut-être pourquoï on y trouve désormais un équilibre entre la gauche et la droite modérée. » Pourquoi, alors une telle montée de l'abstention ? Peut-être l'absence d'enjeu véritable. « La force collective ne s'exprime que dans les grands moments d'émotion », hasarde-t-il. Une hypothèse formulée en d'autres termes par l'universitaire Bernard Dolez (lire aussi ci-dessous) : « On a rarement vu des gens descendre dans la rue pour fêter une augmentation du smic. »

J.-P. D. et N. L.

Prochain article :
VAL-DE-REUIL (Eure)



Population totale	212 597 hab.
De 0 à 19 ans	23,73 %
20 ans et plus	76,27 %
Taux de chômage	11,1 %
Mairie	
• Ancien maire	Pierre Mauroy (PS)
• Nouveau maire	Martine Aubry (PS)
Abstentions	
• Aux élections municipales (1 ^{er} tour)	
→ 2001	52,91 %
→ 1995	42,83 %

Pascal, chômeur : « Qu'est-ce que ça va changer ? »

LILLE

de notre correspondante

Cette année, Pascal n'est pas allé voter. Pas plus, d'ailleurs, qu'aux précédentes élections.

PORTRAIT

Il ne va plus voter. Pour lui, les politiques sont loin de la réalité

« De toute façon, avant ces municipales, je ne sais même plus pour quoi c'était », explique ce jeune père de famille, trente-trois ans, au chômage, locataire d'un logement HLM de Lille « agréable », dans un secteur de Fives « sympathique même si les rues sont toujours un peu sales. » « Avant, j'habitais dans les barres du côté de Lille-Sud ; alors ici, c'est un peu le paradis », précise-t-il.

Depuis longtemps déjà, Pascal est « dans la galère. Pour le boulot seulement, parce que, le reste, ça va », sourit-il en regardant sa toute petite fille, assise à ses côtés. De petits boulots en mission d'intérim – sur les chantiers ou en manutention –, de stage ANPE en job au noir, Pascal a « le sentiment de n'avoir jamais

eu de vrai boulot. J'ai pas beaucoup de qualification », esquisse-t-il comme pour se justifier, ajoutant après un silence : « Peut-être que je ne sais pas bien m'y prendre avec les employeurs, que je dis trop ce que je pense, que j'accepte pas m'importe quoi. Mais parfois, c'est difficile de toujours encaisser sans broncher. »

Pascal n'a pas toujours été abstentionniste. « Quand j'étais plus jeune, je votais, toujours à gauche. En 95, j'ai encore voté Mauroy. Dans mon quotidien, j'ai pas senti le changement. Ensuite, j'ai mis des bulletins blancs... maintenant, je n'y vais plus du tout. Pour des mecs comme moi, franchement, qu'est-ce que ça va changer ? »

Il marque une très longue pause, avant d'ajouter : « C'est pas que tout ça ne m'intéresse pas, au

contraire. C'est le monde qu'il y a entre ce que racontent les politiques et ce que tu vis en réalité. Quand tu ouvres la radio, le matin, qu'on te bassine avec la reprise, la croissance, les chômeurs qui ne sont plus "que" deux millions et des miettes... Et ils sont contents de leurs "bons chiffres". Et ils se félicitent. C'est comme sur Lille. On t'annonce que la ville est sortie de la crise, et la région aussi dans la foulée. Pendant ce temps-là, le patron de Danone fait des bénéfices mais vire quand même les types de Calais... » « Toi, tu es là, reprend Pascal, tu bois ton café, et t'as la sale impression que la reprise, comme des milliers d'autres, elle t'a carrément oublié. »

Nadia Lemaire

TROIS QUESTIONS À... BERNARD DOLEZ

1 Maître de conférences de droit public à l'université Paris-I, vous êtes le coauteur de deux ouvrages sur les élections régionales et législatives dans le Nord-Pas-de-Calais. Certains experts de la mairie estiment qu'une partie des électeurs lillois ne se sont pas déplacés en raison des sondages qui donnaient Martine Aubry largement victorieuse. Qu'en pensez-vous ?

Cela me semble être une explication beaucoup trop simple pour être vraie. D'autant plus que l'on constate une croissance similaire de l'abstention à Roubaix et à Tourcoing. Le phénomène ne peut donc pas être rapporté à Martine Aubry ni même, plus généralement, à l'offre politique. Si c'était le cas, on observerait, par exemple, des variations d'un quartier à l'autre selon le

type d'électorat, de droite ou de gauche, qui s'y trouve. Or la hausse de l'abstention est très également répartie. Il y a, certes, quelques variations à la marge, ici et là. Mais elles ont, à mon avis, des raisons plus sociologiques que politiques. Elles tiennent probablement à des mouvements de population ou de peuplement, à des évolutions urbaines intervenues depuis dix ans. Vous savez, l'abstention est un des phénomènes les plus difficiles à expliquer.

2 Précisément, comment analysez-vous la montée de l'abstention aux élections municipales ?

Les attentes des électeurs, à Lille comme ailleurs, ne sont plus les mêmes qu'il y a vingt ans. Nous ne sommes plus dans une situation d'affrontement ; les enjeux sont plus pacifiques, mais mobilisent moins. Au-delà, il existe une vraie crise de la représentativité. On veut

la parité, des représentants à l'image de la société. Mais, quand on regarde les assemblées locales ou nationales, on constate qu'une fraction majeure de l'électorat ne s'y retrouve pas. Où sont les beurs ? Les élus issus des quartiers défavorisés ? Jadis, cela était accepté : « l'élu » était sur un piédestal, on le considérait comme « le meilleur ». Aujourd'hui, les gens veulent qu'il soit à leur image.

3 Comment caractérisez-vous ces élections à Lille ?

Il n'y a pas eu de « vague bleue » ici. Martine Aubry a été élue avec un score moins bon qu'annoncé, mais supérieur à celui de Pierre Mauroy en 1995. Pour le reste, je ne vois pas de différence majeure entre la métropole lilloise et le reste des grandes villes françaises.

Propos recueillis par
Jean-Paul Dufour

La Somme affronte trois crues à la fois et désespère ses habitants

ABBEVILLE

de notre envoyé spécial

Le dernier train est parti vendredi 6 avril à 13 h 46. L'eau léchait les rails. Deux jours plus tard, la

REPORTAGE

Plus de cinquante communes du département sont submergées par l'eau

gare d'Abbeville, bâtiment rococo de 1912, émerge seule d'un immense lac. Entre les quais, les voies ressemblent à des canaux. « Regardez, la passerelle, on dirait le Rialto de Venise », plaisante un cheminot. Toute la région subit une situation surréelle, inédite, que les populations vivent d'autant plus mal qu'elle risque de se prolonger des semaines, voire des mois. Ce n'est en effet pas une crue, mais trois crues conjuguées qui ont déjà noyé partiellement plus de cinquante communes et des quartiers entiers d'Abbeville, inondant 1 200 logements et imposant l'évacuation de 600 personnes.

C'est moins le débordement de la Somme que la montée du niveau dans les multiples marais et petits étangs de la rive gauche de la vallée – sur 40 kilomètres entre Amiens et Abbeville – qui forme des lacs jusque dans des zones résidentielles en principe non inondables. Mais le pire vient des nappes

phréatiques. Saturées, elles affleurent et même recrachent leur surplus : ainsi, de Fontaine-sur-Somme, où 120 maisons sont submergées et où les secouristes et les habitants se déplacent en barques, au Rouvroy (quartiers sud d'Abbeville), où l'on ne se déplace plus que sur des planches posées sur des parpaings, peut-on voir des lotissements et des rues entières noyées, à plusieurs centaines de mètres du cours d'eau s'écoulant sagement dans son lit.

« Le système hydraulique de la vallée, avec ses zones humides qui nous protégeaient, nous accable », résume Daniel Cadoux, préfet de la Somme, préfet de région, venu dimanche sur le terrain. En mettant en avant un phénomène exceptionnel, mais naturel, dû aux

précipitations, le représentant du gouvernement veut tordre le cou à une folle rumeur qui s'est répandue d'un bout à l'autre de la vallée, selon laquelle « on » aurait choisi de « sacrifier la Somme pour épargner la région parisienne ». « C'est absurde et calamiteux, insiste M. Cadoux, car le canal du Nord qui communique avec l'Oise ne rejette dans la Somme que l'équivalent des trois petits cours d'eau qui l'alimentent. Un cubage au demeurant dérisoire. » A l'avenir, le préfet a déjà prévenu qu'il se mettrait « en travers de tous les permis de construire en zone inondable ».

Pour tout compliquer, la mer s'en mêle. Le canal d'Abbeville à Saint-Valéry-sur-Somme joue d'autant plus difficilement son rôle de déversoir qu'en aval des

marées d'un coefficient très élevé (109 dimanche, plus de 100 jusqu'à jeudi) font craindre des remontées marines. Du coup, Serge Andrieu, l'éclusier de Saint-Valéry, joue au plus fin avec la « renverse », pour fermer les vannes le temps strictement nécessaire au blocage des flots marins. Son livre de bord en atteste : « Samedi, fermeture à 11 h 25, ouverture à 13 h 18. »

« ON JOUE AUX SHADOKS »

Dans les secteurs inondés, les familles, le plus souvent modestes, luttent désespérément avec des moyens souvent dérisoires. « On joue aux Shadoks qui pompent et pompent encore », sourit amèrement Bruno. Sa cuisinière et son réfrigérateur viennent d'être chargés sur la remorque d'un tracteur par des voisins compatissants. La solidarité joue à plein, chacun s'exténue dans des travaux de Sisyphé. Samedi, le niveau est monté de 30 centimètres, dimanche l'eau a encore mordu de 20 centimètres sur les protections de fortune – des planches étanchéifiées par des boudins de silicone – barrant les portes ou les fenêtres.

La direction départementale de l'équipement a fermé plus de vingt routes départementales et organisé des déviations. Plus de deux cents militaires, qui charrient des sacs de sable aux endroits critiques, renforcent les effectifs des employés municipaux qui se dépensent sans compter et les

sapeurs-pompiers constamment sur les brèches.

La mort dans l'âme, sans retenir leur chagrin ou leur colère, des sinistrés se résignent à quitter leur logis. « Quand et dans quel état vais-je retrouver ma maison ? Dans deux ans, on aurait tout juste fini de la payer », se lamente Monique, qui a juste emporté, avec ses enfants et son chien, des papiers, des photos et de l'électronique. L'exode menace de s'amplifier.

Robert Belleret

MEDAILLE D'OR
de la distribution Label NF

DETAILLANT - GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

RECOMMANDÉ PAR
PARIS PAS CHER

MATELAS • SOMMIERS
Vente par téléphone possible

fixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...

Garantie 5 et 10 ans

Canapés - Salons - Clic-Clac...

CUIRS - TISSUS - ALCANTARA
Steiner - Durivier - Coulon - Sufren etc...
5500 m² d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

MOBECO

• 239 à 247, rue de Belleville
Paris 19^{ème} - M^o Télégraphe
• 50, avenue d'Italie
Paris 13^{ème} - M^o Place d'Italie
01.42.08.71.00 - 7/7

DE LA SIMPLE RETOUCHE
AU BEAU VETEMENT

LEGRAND
Depuis 1894

Tailleur et Chemisier
sur mesures

NOUVELLES
COLLECTIONS

27, rue du 4-Septembre, Paris 2^e
Tél : 01.47.42.70.61

1 AVOIR VINGT ANS AU JAPON

La génération Shibuya

ELANCÉE, short ultracourt zébré blanc et noir, yeux charbonneux, rouge à lèvres violacé et manteau lui battant les talons : c'est une amazone. Une nouvelle figure féminine des quartiers branchés. Les *amazonasu*, sexy, avec un petit côté « cuir », apparues l'été dernier sont encore une minorité. Mini-jupe rose, bottes blanches à semelles compensées, teint cuivré aux rayons, maquillage pastel, dessous des yeux fortement soulignés en blanc et coiffure à la Barbie : voici une *ganguro* (visage noir). Elle doit avoir seize ans et converse avec son portable en attendant une copine qui arrive, elle aussi, en mini et cheveux couleur paille, mais le teint blême, les jambes nues et chaussée de mules. Autour d'elles, parmi la foule bigarrée de ce haut lieu de rendez-vous qu'est le petit square où trône la statue de Hachiko – le chien fidèle –, à la sortie est de la gare de Shibuya à Tokyo, toutes les filles semblent parées pour le carnaval.

Aux alentours de la gare, l'une des plus fréquentées de la capitale, se rassemble une certaine jeunesse. Une jeunesse qui donne à l'ouest de Tokyo (les quartiers de Shibuya et Harajuku en particulier) un côté furieusement tendance et en a fait la capitale mondiale de la mode dans la rue, renvoyant Londres au rang de *has been* par la rapidité époustouflante des changements de style : jusqu'à l'automne, c'étaient les *ganguro* qui tenaient le haut du pavé. Aujourd'hui, elles sont ringardes : les *nama ashi* (filles aux jambes crues), c'est-à-dire sans bas ni bronzage artificiel, et au teint blanc, les ont supplantées.

S'il fallait épingler les figures du Japon qui tanguent sous l'effet d'une crise qui, en dix ans, a bouleversé les équilibres socio-économiques, les sans-abri qui hantent désormais les villes et les *kogyaru* (du japonais *ko* « petite », et de l'américain *gal*, « fille ») qui se défontent dans le look en seraient sans doute les deux extrêmes les plus représentatifs. Les premiers incarnent un Japon sur lequel le soleil se couche ; les secondes sont les filles de la prospérité : récession ou non, une vie facile leur semble la norme. Vêtue pour la parade ou plus classique, mais toujours sur le mode *cool*, la « jeunesse Shibuya » est indifférente au malaise économique et le quartier bouillonne d'activités diurnes et nocturnes sur lesquelles la récession ne mord pas.

Dès la tombée du jour, s'illumine le kaléidoscope des enseignes et des écrans géants, et lycéens ou jeunes salariés, filles et garçons, prennent possession du quartier de Senta-gai et des ruelles adjacentes. Ils emplissent les cafés, les *karaoke boxes*, les *fast-food*, les *live houses* (mini-salles de concert) et les cinés. De jeunes racoleurs, petits voyous aux pompes de souteneurs ou étudiants chevelus à pantalons tombants – look *loose* –, abordent les lycéennes en uniforme à col marin qui ont remonté leur jupe sage à la taille pour les rendre plus mini, afin de les entraîner dans un *date club* (club de rencontres) ou répondre aux appels d'un *telephon club* (téléphone rose). Certaines se livrent d'elles-mêmes à une forme de prostitution adolescente baptisée *enjo kosai* (« soutien à la sociabilité ») : la Lolita fait toujours recette sur le marché érotique nippon.

Beaucoup de garçons et de filles traîneront jusqu'à l'aube dans les rues, les restaurants ou les cafés à BD (dotés d'une bibliothèque) ouverts 24 heures sur 24. Certains sont des fuyeurs d'une nuit, escapade plus ou moins tolérée par les parents et joliment baptisée *puchi iede* : « petite fugue ». Tokyo reste une ville sûre et, lorsque la nuit s'installe, Shibuya appartient aux ados qui, assis sur la chaussée, discutent, jouent de la musique ou somnolent sur des journaux.

La jeunesse Shibuya est-elle l'avant-garde d'un nouveau Japon ? Elle constitue assurément une minorité, un peu « jetée » aux yeux de la majorité des jeunes du même âge. Mais elle reflète aussi, sur le mode outrancier, des mutations de valeurs et de modes de vie.

Les ados nippons ont grandi dans une société dont les repères ont vacillé sous le triple coup de la mondialisation, de l'évolution démographique (dénatalité, vieillissement) et de la récession. Ils sont indifférents aux problèmes des adultes, mais conscients que le Japon dans lequel ils sont nés au début des années 1980, celui de ce que l'on

baptisa le « modèle », est à bout de souffle. L'éclatement de la bulle spéculative au début de la décennie 1990 a marqué la fin du cycle de croissance équilibrée qui, depuis 1960, avait porté le Japon au rang de seconde puissance économique mondiale derrière les Etats-Unis.

Les restructurations de la machine productive et une plus grande insécurité pour l'emploi font apparaître de nouvelles manières de vivre, de travailler. Les jeunes se détournent de la compétition dans le conformisme qui était l'apanage de Japan Inc. Nés dans une société riche et qui le reste, ils cherchent à tâtons d'autres modes d'épanouissement : une plus grande autonomie, la solidarité ou l'extravagance. Certains trébuchent, d'autres sombrent. Mais la majorité nage dans le courant.

LA jeunesse Shibuya, c'est l'extravagance. Et ce sont les filles qui mènent la danse. Mais la *Shibuya kei*, « la tendance Shibuya », va au-delà de simples excès : elle est à l'origine d'une lame de fond de modes proprement japonaises qui collent au marché et se renouvellent à un rythme effréné. Il y a quelques années, c'étaient les « petites madames » (*komadamu*), BCBG, qui lançaient les modes : aujourd'hui, ce sont les adolescentes. Et dans les rues de

Shibuya, des collégiennes, un questionnaire à la main, sondent d'autres jeunes pour le compte d'agences de pub anxieuses de connaître les tendances du lendemain.

Alors qu'à Shibuya, les « minettes tendance » pratiquent un excéntrisme de groupe, à Harajuku, à une vingtaine de minutes de marche, la

« vieille de la montagne » (*Yamamba hair*) ; raie sage partageant une chevelure rouge lissée et cils démesurés de poupée dessinés au pinceau... Voilà pour quelques visages. Châles aux mailles tressées, jupe en patchwork de laines retricotées, ombrelle pour se protéger d'un soleil hivernal, grosses chaussettes à raies rouges et à pompons, kimo-

des *decora-chan*, sortes de poupées anglaises noyées sous les rubans et les festons, ou des *cyber-kei* au look futuriste. Beaucoup arrivent habillés classique et se changent dans les toilettes publiques pour sacrifier à l'un des rituels des moins de vingt ans : le *kosupure* ou *cosplay* (de l'américain : *costume play*). Sur les brisées des « pousses de bambous » des années 1970-1980, ces ados outrageusement maquillés et déguisés qui dansaient le dimanche aux abords du parc Yoyogi, les adeptes du *cosplay* sont un avatar moderne d'une tradition du travestissement qui a ses lettres de noblesse avec les acteurs adulés du kabuki jouant des femmes ou les actrices de la troupe théâtrale Takarazuka qui interprètent des rôles masculins dans des comédies musicales on ne peut plus populaires.

Dans les années 1920 déjà, les *moga* (modern girl), coiffées à la garçonne qui dansaient le fox-trot sur des talons aiguilles choquaient par leur frénésie de vivre l'instant. L'insouciance Naomi du romancier Tanizaki (*Un amour insensé*, Gallimard), perverse et exhibitionniste, friande de jazz et de flirt, fut représentative d'une génération dite « des sensations sans émotions ». Mais la « *modern girl* » était aussi porteuse d'idées progressistes telles que l'émancipation de la femme.



Les ados nippons ont grandi dans une société dont les repères ont basculé avec la récession. Ils se détournent de la compétition dans le conformisme qui était l'apanage de Japan Inc, pour chercher d'autres modes d'épanouissement. Les « minettes tendance » qui hantent le quartier Shibuya, à l'ouest de Tokyo, en sont les figures de proue

Jusqu'à l'automne, c'étaient les « ganguro » (visages noirs) qui tenaient le haut du pavé. Aujourd'hui, elles sont ringardes : les « nama ashi » (filles aux jambes crues), c'est-à-dire sans bas ni bronzage artificiel, les ont supplantées

singularité la plus échevelée est de mise : chacun se veut unique. Et de la terrasse des cafés, on assiste à la parade interrompue d'une foule très jeune dont la débauche imaginative est sans égale ailleurs. Cheveux en épais allant du bleu à l'orange en passant par les nattes afro finement tressées ; bonnet de laine enfoncé jusqu'aux sourcils en plein été ou coiffe en dentelle dans les frissons de l'hiver ; coiffure hirsute aux savants dégradés de gris, à la

no et godillots, manteau clownesque à grands carreaux traînant par terre, jeans barboteuses à l'aspect crasseux (*dirty look*) ou incontestable style *kawaii* (mignon) c'est-à-dire un peu « nunuche » : le look se construit dans une surenchère ahurissante de couleurs, de formes et de matières. Ce « collage perso » est fait de nippes achetées sur un marché aux puces du coin. D'autres déclinent les signes d'appartenance à une tribu : c'est le cas

La « génération Shibuya », elle, n'est ni revendicative, ni rebelle. Elle n'est pas habitée par la fureur de vivre des « tribus du soleil » des années 1950, et encore moins par les idées révolutionnaires des contestataires des décennies suivantes : elle sacrifie à un conformisme décalé par rapport au canon conventionnel.

Avec un côté bohème, Harajuku est le creuset d'une créativité avant-gardiste. Ce que l'on appelle *ura-hara-kei* (la « tendance Harajuku de derrière ») fait la part belle aux jeunes stylistes-culte et aux créateurs de tout crin qui ont transformé les maisonnettes des petites rues (« de derrière ») du quartier en boutiques de fringues et de colifichets, en *select shops* (espaces érotiques pour initiés), en dépôts-vente de designers en herbe ou en salons de coiffure « aquarium » avec leurs baies vitrées derrière lesquelles s'affairent les artistes capillaires. On y vient pour des coiffures sur mesure, colorées de préférence, qui donnent à ceux qui les portent des allures de poissons tropicaux.

C'est à Harajuku qu'a commencé le phénomène des *karisuma biyoshi* (les « coiffeurs charismatiques ») qui affichent complet pour des mois. Masami Ujita a installé en sous-sol un salon de coiffure tout droit sorti des rêves d'un emmuré du virtuel : une sorte de caverne d'Ali Baba futuriste. Dans un immeuble voisin couvert de graffiti se trouve le siège de l'association des créateurs du quartier qui, chaque printemps, se retrouvent à une gigantesque expo-vente au Tokyo Big Site, un des halls d'exposition de la capitale.

HARAJUKU a aussi ses empires de la fringue. Si la petite rue Takeshita dori, haut lieu des vêtements et accessoires pour très jeunes depuis les années 1970, reste un souk inépuisable, s'est ouvert à côté un supermarché de la fripe : Hanjiro. Les employés, vêtus dans le style *ajiappoi* (« saveur asiatique »), qui saluent chaque arrivée d'ascenseur par un très traditionnel *irasshaimase* (« bienvenue ») repris à l'unisson, ne se distinguent guère de la clientèle qui navigue entre les rayons chargés de bleus de travail rapiécés, de vestes en daim élimées ou de robes indiennes. Des bougies odorantes et de la musique techno confèrent un côté un peu mystique à ce haut lieu d'expérimentation du look. Des chaînes d'habillement ont embrayé sur la demande jeune : c'est le cas de l'américain Gap et de son homologue nippon, Uniqlo, qui ont des magasins à Harajuku. Mais déjà le centre du quartier se déplace : de Ura Harajuku, il passe vers Harajuku North End...

Shibuya n'est pas en retard dans l'industrie de la fringue. Le grand magasin « 109 », à deux pas de la gare, est dédié aux « minettes tendance » qui y ont leurs boutiques. Selon les lubies du moment, on se rue chez Coco-Lulu, chez Egoist ou chez Cecil Mc. Bee. Tant est impératif le règne de la nouveauté qu'il a engendré dans la confection, rythmée par des cycles ultracourts, des pratiques de juste-à-temps comparables à celles de la gestion de Toyota. « *Chez Egoist, c'est en août que l'on conçoit les manteaux d'hiver qui sortent en novembre* », commente Chiemi Furuta, rédactrice en chef de *Shibuya News*, magazine consacré à la mode de la rue. En 2000, Egoist a battu le record du plus gros chiffre d'affaires au mètre carré.

Les arbitres des modes au « 109 » sont les *karisuma ten-in* (les « vendeuses charismatiques ») : en même temps modèles, ce sont des idoles de proximité. En fin de semaine, les abords du magasin ont des allures de studios de mode : les *street magazines* organisent des séances photo avec pour modèles leurs lectrices.

Outre la fringue, le design et la musique, l'ouest de Tokyo est le haut lieu des start-up de la nouvelle économie installées parfois dans des locaux de fortune. Cette nouvelle race d'entrepreneurs et de créateurs, qui avaient vingt ans hier, font la jointure entre une jeunesse qui peut paraître « fêlée » et la société active, mais leurs entreprises ont des modes de fonctionnement radicalement différents de Japan Inc.

Philippe Pons
(en collaboration avec Brice Pedroletti)

PROCHAIN ARTICLE :
Les naufragés d'une société de mensonge

Dans l'ombre de 1929

par Isaac Johsua

À U bord de la récession. Les Etats-Unis sont au bord de la récession. L'expansion américaine avait pourtant été impressionnante, tant par sa durée que par son intensité. Mais ce sont précisément ces caractéristiques qui permettent de comprendre la rapidité de la chute actuelle.

La durée exceptionnelle de la phase montante s'expliquait par un dynamisme de la consommation prenant appui sur le boom boursier, sur un très bas taux d'épargne des ménages et sur leur niveau d'endettement, particulièrement élevé. Tous ces facteurs jouent mainte-

1997, Moscou en 1998 (prolongée en crise latino-américaine) et enfin, aujourd'hui, le centre, les Etats-Unis.

N'est-il pas significatif de constater que nous retrouvons à ces occasions les traits qui caractérisaient si fortement les crises de la fin du XIX^e siècle ou des débuts du XX^e : suraccumulation, surendettement, spéculation ?

L'offensive néolibérale ayant aussi été une offensive pour la mondialisation, les perturbations actuelles se propagent de plus en plus vite, de plus en plus loin, dans un milieu économique homogénéisé et puissamment interconnecté.

C'est d'abord la finance

qu'il faut réglementer, contrôler, taxer : en un mot, ligoter

nant en sens inverse, poussant la consommation vers le bas, qu'il s'agisse de la chute de Wall Street, de la tentation des ménages d'accroître leur épargne (par esprit de précaution) ou des charges de l'endettement pesant sur le désir d'acheter. L'Amérique a mangé son pain blanc.

La bulle des valeurs technologiques a joué un rôle essentiel dans ce jeu de montages russes. Pourtant, les avertissements n'ont pas manqué. Comment expliquer une telle obstination ? Comment expliquer la répétition des mêmes erreurs, malgré d'innombrables précédents ? Au cours d'une période de temps, la croissance de la production (donc aussi celle des profits qui en découlent) est bornée. Alors qu'au contraire la valeur dans laquelle ces profits s'expriment, étant sous forme de chiffres, paraît pouvoir se multiplier à l'infini. L'existence de la forme valeur donne aux opérateurs sur les marchés l'illusion qu'ils peuvent s'affranchir des limites de la production, c'est-à-dire transcender le réel. Le système est ainsi fait : aux travailleurs, le contact rugueux avec le réel ; au capital, la part de rêve.

Le rêve s'est envolé et l'environnement international n'est pas fait pour rassurer. Certains pays de l'Asie du Sud-Est peinent encore à se redresser après la crise de l'été 1997 ; l'Amérique latine est en mauvaise posture ; l'économie japonaise est au plus mal ; celle de l'Allemagne bat de l'aile. Une conjonction particulièrement préoccupante au moment où la locomotive américaine risque de se transformer en boulet.

Une économie où le salariat est largement prépondérant est foncièrement instable : c'est ce que la crise américaine de 1929 avait dramatiquement révélé. Pour éviter la répétition de tels événements, un autre mode de fonctionnement de l'économie avait alors été mis en place, tournant autour d'un nouveau rôle de l'Etat. Cela impliquait une restriction des taux de profit, acceptée tant que ceux-ci se situaient à de hauts niveaux. Pendant quelques dizaines d'années, ce fut le cas, du fait d'un effet de rattrapage.

Deux guerres mondiales et la grande crise avaient en effet entraîné énormément de destructions, d'usure et de non-renouvellement du capital fixe, ainsi que, parallèlement, de grands retards de consommation accumulés. Dès que, à la fin de la seconde guerre mondiale, les conditions du redémarrage de l'activité ont été enfin réunies, l'essor a été très vif, alimenté par ces demandes, par la possibilité d'importer l'avance technique déjà acquise par les Etats-Unis et par l'existence de nombreuses occasions rentables d'investir, elles-mêmes suscitées par l'élimination d'énormes masses de capitaux fixes.

La croissance forte et régulière s'est terminée quand le rattrapage a été achevé : la parenthèse ouverte s'est refermée, entraînant une chute des taux de profit. Lors de la révolution néolibérale des années 1980, la régulation introduite après la grande crise et la seconde guerre mondiale a été rejetée, son coût apparaissant désormais comme excessif. Nous avons ainsi renoué avec l'ère ouverte en 1929, celle des crises majeures.

Depuis, garde-fous supprimés, laissé à lui-même, le système va de crise en crise, celles-ci gagnant à chaque fois en gravité : Mexique en 1994-1995, Asie du Sud-Est en

Dans sa magnanimité, le système capitaliste nous donne le choix, lors des perturbations qui jalonnent son parcours, entre une crise violente mais brève et une crise moins intense mais plus longue. Le premier terme de l'alternative n'est pas aujourd'hui le plus probable, du fait des nombreux stabilisateurs introduits depuis la grande crise, et dont certains subsistent encore, malgré les efforts des libéraux.

Le Japon illustre par contre l'actualité du second terme. La deuxième puissance économique mondia-

le se débat depuis une décennie entre reprises syncopées et rechutes, incapable d'accepter (après la spéculation effrénée des années 1980) la purge qui s'impose, mais tout aussi incapable de redémarrer sans elle.

Combien de temps encore faudra-t-il attendre, combien de crises encore faudra-t-il supporter, avec leur lot de souffrances, pour que soit tiré le bilan du libéralisme ? Le moment est venu de tourner la page. L'actualité nous indique par où commencer : par la sphère financière. Celle-ci est toujours au premier plan des enchaînements catastrophiques récents : brusques mouvements de masses énormes de capitaux et crises des changes, vagues spéculatives et krachs boursiers, surendettement, banques lourdement lestées de mauvaises créances, etc.

C'est d'abord la finance qu'il faut réglementer, contrôler, taxer : en un mot, ligoter. Les moyens pratiques ne manquent pas, seule fait défaut la volonté politique. Mais toute l'expérience des années qui viennent de s'écouler le montre : à la montée des périls fait pendant la montée de la protestation, à la mondialisation des risques le caractère universel du rejet. Si les gouvernements ne prennent pas leurs responsabilités, ce sera aux citoyens de prendre les leurs.

Isaac Johsua est maître de conférences à l'université Paris-XI.

Vivre la diversité culturelle

Suite de la première page

Je vois s'esquisser une société non pas monocorde, monoculturelle, mais plurielle, colorée, métissée. Une société où les cultures apprennent à se rencontrer et à se mélanger avec bonheur.

Partout dans le monde on voit croître la demande de productions locales. Le cas de la musique, pour cela, est exemplaire : pour l'année 2000, les plus gros succès américains sont aux Etats-Unis, anglais en Angleterre, sud-américains en Amérique du Sud. Le disque français a, l'an dernier, occupé 60 % du marché hexagonal, alors même que la musique française ne représente que 40 % des passages radio.

De l'avis de tous, ce sont la qualité, la créativité et l'éclectisme de la musique populaire française qui ont d'abord déterminé ce succès, soutenus par un appui logistique important et une politique raisonnable de quotas déclenchant un cercle vertueux.

Jamais non plus le cinéma français n'a autant triomphé qu'en ce début d'année, avec une part de marché frôlant les 60 %, et un quasi doublement de la fréquentation. Moment de grâce, lié à la sor-

l'appétit du public et d'investisseurs sans œillères.

Je ne crois pas à une « culture globale ». Je crois, en revanche, à des cultures locales capables de s'enrichir mutuellement et qui peuvent donner naissance à des succès ou des mythes universels. Il est important de ne pas confondre les deux termes : si le global désigne une production standardisée que l'on cherche à imposer à tous, l'universel, lui, désigne une œuvre singulière, née quelque part, et qui fait le tour du monde. Pour ma part, je n'aspire pas à construire une compagnie « globale », comme disent les Anglo-Saxons, mais à bâtir, dans les industries culturelles, un groupe universel... comme l'indique notre nom !

Défendre la diversité culturelle, c'est permettre à chacun de jouir de sa propre culture et de s'ouvrir à celle des autres. La diversité culturelle n'est pas la juxtaposition hermétique de revendications identitaires plus ou moins nationalistes. Elle reflète la vitalité de sociétés de plus en plus métissées, de patrimoines revisités, de créations à racines multiples.

Ce métissage, on le constate déjà dans les faits. Que Faudel,

Si le global désigne une production standardisée que l'on cherche à imposer à tous, l'universel, lui, désigne une œuvre singulière, née quelque part, et qui fait le tour du monde

Khaled et bien d'autres soient devenus vedettes extraordinairement populaires n'est pas un épiphénomène. C'est le signe d'une mixité croissante des cultures, un pont lancé entre la France et le Maghreb (et pas le moins solide), un facteur d'intégration plus signifiant qu'il n'y paraît. A l'intérieur même de nos frontières, les frontières s'estompent. Et ce métissage prend, partout dans le monde, des visages multiples.

Le Sénégal, après avoir importé le rap, l'a totalement « sénégalisé » et en a fait l'une des formes les plus actives et contestataires de l'expression politique locale. Dans un autre genre, la musique de Youssou N'Dour, fruit d'influences croisées, déborde très largement les frontières de l'Afrique, et même de l'Europe. Quant à la musique électronique née à Detroit, elle a donné naissance,

Socialistes : encore un (gros) effort pour être de gauche !

par Jean-Marie Laclavetine

L A danse du scalp autour des bureaux de vote achevée, un bon nombre de socialistes se retrouvent avec la cervelle à l'air, et l'urne sous le bras.

L'électorat est ingrat. Le travail patient et obstiné de reniement des valeurs et des idéaux de gauche, poursuivi durant des mois et des années, n'a pas porté ses fruits. Dieu sait qu'on s'est donné du mal ! N'allez pas croire par exemple qu'il était facile pour un secrétaire de parti d'ôter la cuiller d'argent qu'il avait dans la bouche pour affirmer que, décidément, non, les profiteurs kurdes débarqués sur une plage française ne devaient pas espérer être accueillis chez nous.

Mais ne fallait-il pas prononcer ces mots déplaisants, ne fallait-il pas accepter ces dégâts collatéraux du débat sur l'immigration, sous peine de laisser la place à une droite encore plus xénophobe et mesquine ? On a donc agité l'épouvantail de l'immigration, on a maintenu dans un état de précarité, de misère et de désespoir quelques dizaines de milliers de sans-papiers pour le plus grand profit des trafiquants de viande humaine, mais ce n'était pas de gaieté de cœur, oh non !

On a expulsé, au gré de l'arbitraire administratif, quelques lampistes nègres, quelques Algériens simula-

teurs qui voulaient faire croire que leur pays était dangereux pour eux, quelques Chinois qu'on chassait par la porte en sachant qu'un mois plus tard ils reviendraient par la fenêtre : on voulait tant être élus !

Hélas, trop de délayages idéologiques ont fini par rendre l'électeur légèrement nauséux. Il va falloir soulever ferme, camarades, pour reconquérir ces déçus de la gauche qui suspectent désormais nos socialistes de n'aimer rien tant que les escrocs internationaux, les collabos blanchis, les égorgeurs serbes, les tyrans africains et l'odeur de l'argent.

Peut-être est-ce justement le moment de remettre avec calme sur la table la question des sans-papiers, puisque, comme l'affirme le gauchiste Philippe Séguin, « il faudra impérativement [les] régulariser, faute de quoi on n'arrivera pas à traiter leurs problèmes et à les intégrer. Le ni-ni actuel - ni régularisation ni expulsion - est insoutenable et explosif ».

Sous un gouvernement de gauche plurielle, six mille personnes sont aujourd'hui emprisonnées pour le seul crime de ne pas posséder la nationalité française.

On expulse de façon arbitraire et souvent très brutale des gens qui ont passé une grande partie de leur vie en France où ils ont des enfants, des frères, des parents.

grâce aux DJ français, à la « French touch » sur laquelle on danse maintenant... à Detroit.

Agiter le spectre d'une uniformisation croissante de la culture relève ainsi, à mon sens, d'une appréciation superficielle et, en définitive, erronée des faits.

Mais j'entends, derrière cette crainte, que d'autres arguments sont avancés : quelles que soient les bonnes intentions, la logique économique de la mondialisation provoquera une raréfaction de l'offre culturelle, et transformera les biens culturels en produits marchands. Là aussi, regardons sereinement les faits.

Raréfaction de l'offre culturelle ? Jamais, au contraire, elle n'a été aussi large et diverse ! En France comme ailleurs, on ne sait plus compter le nombre de chaînes de télévision accessibles au plus large public via le câble ou le satellite.

Les journaux ? Partout les créations nouvelles l'emportent sur les disparitions. A titre de simple exemple, le groupe que je dirige a créé à lui seul dix titres nouveaux en France.

Le livre ? Sur le seul marché français, tous éditeurs confondus, la production annuelle est passée de vingt-trois mille à quarante mille titres en cinq ans. La production littéraire croît de 5 % par an. Nous avons pour notre part édité l'an dernier plus de romans et d'essais que jamais auparavant, de José Bové à Marc Levy dont le best-seller (*Et si c'était vrai*) sera prochainement adapté... à Hollywood ! La musique ? Près de la moitié des albums sortis en France en 2000, là encore tous éditeurs confondus, proposaient de nouveaux talents.

Jamais la création en langue française n'a été aussi vivante

Marchandisation de la culture ? La culture n'est pas un « produit » comme les autres. Mais une partie de son champ immense, celle liée au divertissement, a toujours été destinée à être « consommée », c'est-à-dire vue, lue, partagée, appréciée par le plus grand nombre. *Don Giovanni* et *Hamlet* ont aussi été créés avec l'ambition de trouver un large public. Quant aux œuvres d'art, arts plastiques, peintures, sculptures, elles ont le plus souvent vu le jour grâce à des commandes, avant de constituer de très rentables monnaies d'échange entre rois, papes... ou musées.

La culture est vivante et sa promotion nécessite des soutiens économiques forts, des réseaux de distribution efficaces, capables de détecter les nouveaux talents, de leur donner tous les moyens de s'exprimer.

Pour comprendre et promouvoir cette diversité culturelle, les Européens sont mieux placés que quiconque. « La culture est la langue commune de l'Europe », rappe-

lait l'historien Fernand Braudel. La diversité est inscrite dans nos gènes, dans notre histoire, dans notre sensibilité naturelle. Nous, Européens, savons que la culture ne sera jamais un « marché unique » où régneront des productions calibrées, identiques d'un pays à l'autre. Nous, Européens, savons que l'on n'enseigne pas la littérature, l'histoire, ou même les mathématiques, de la même façon à Padoue, à Brême ou à Nantes. Nous, Européens, savons à la fois défendre notre propre langue et travailler en plusieurs langues, en nous adaptant aux sensibilités propres à chaque pays.

L'extraordinaire sophistication culturelle et linguistique de l'Eu-

On renvoie des Algériens menacés de mort chez eux.

On laisse des grévistes de la faim mettre leur vie en danger.

On maintient des enfants en zone d'attente avant de les déferer non devant le parquet des mineurs, mais devant un tribunal correctionnel, contrairement aux conventions internationales ratifiées par la France (dans le tristement fameux Hôtel Ibis de Roissy, des enfants de quatre à dix ans ont été il y a peu retenus vingt jours au milieu d'adultes).

On laisse fonctionner des zones de rétention qui sont, selon M. Mermaz, « la honte de la République ». Tout cela dans quel but ? Au nom de quels principes ? Pour quels résultats ? Camarades socialistes, vous semblez vous étonner de la désaffection qui vous frappe. Au lieu de chanter le blues, pourquoi ne profiteriez-vous pas de l'avertissement des municipales pour réinventer une vraie gauche ? Et pourquoi ne commenceriez-vous pas par donner un gage de votre réveil en vous employant à trouver enfin une réponse honnête et digne à cette question, fortement symbolique, de la situation des sans-papiers dans notre pays ?

Jean-Marie Laclavetine est écrivain.

tion européenne ! Pour ne prendre que quelques exemples, les accords de production avec Working Titles (et d'autres), la mise à disposition de puissants circuits de distribution (UIP) peuvent être autant de leviers pour la promotion du cinéma européen. Ayons confiance en nos entreprises, en nos artistes, écrivains, musiciens, cinéastes... Ayons confiance dans le public, avide de créations originales, éclectiques et non aseptisées. Et quand des aides spécifiques sont nécessaires, pensons européen, agissons européen.

Travaillons ensemble, créateurs et entrepreneurs, à donner toutes ses chances à la diversité. Tra-

L'horizon, pour les générations à venir, ne sera ni celui de l'hyper-dominance américaine ni celui de l'exception culturelle à la française, mais celui de la différence acceptée et respectée des cultures

rope, enrichie depuis quelques années par le dégel de l'Europe de l'Est, n'a pas d'équivalent dans le monde. L'Europe dispose là d'un fabuleux atout, d'une réelle avance, face à des entreprises américaines de la communication restées majoritairement monoculturelles en dépit du multiculturalisme croissant de la société américaine elle-même.

Ne sous-estimons pas notre chance et nos capacités ! L'Europe a beaucoup à apprendre au monde. Saurons-nous, ensemble - artistes, éditeurs, diffuseurs, pouvoirs publics... - faire fructifier intelligemment nos talents et tirer profit de notre incomparable avantage dans la compréhension de la diversité culturelle pour la faire rayonner au-delà de notre seul continent ?

Je n'en doute pas, à la condition que nous ne nous trompions pas de débat. Un véritable renversement historique s'est opéré : ce sont aujourd'hui des entreprises européennes qui achètent des sociétés américaines de musique, de cinéma, d'édition. Ce sont des entreprises européennes - Vivendi Universal, Bertelsmann RTL, ou Lagardère dans la presse magazine - qui se hissent aux premiers rangs mondiaux et bousculent la suprématie américaine. Que certains, contre toute logique, voient dans ces mouvements inespérés l'ultime avatar de l'américanisation triomphante me laisse tout simplement pantouffles...

Que ne voit-on, plutôt, que, pour la première fois, les entreprises européennes ont toutes les chances de réussir ! De formidables occasions sont désormais offertes de promouvoir la créa-

vaillons ensemble à protéger les droits des créateurs dont les œuvres seront accessibles, demain, grâce au numérique à haut débit, sur une pléiade de nouveaux supports. Cette révolution technologique est d'ailleurs une double chance pour l'Europe et pour la diversité linguistique : notre continent a une réelle avance dans les deux modes de diffusion qui vont connaître la croissance la plus spectaculaire : la télévision interactive et le téléphone mobile ; et ces nouveaux modes de diffusion, complémentaires des supports classiques, ne se conçoivent que dans les langues nationales, ce qui constituera une chance supplémentaire pour le français comme pour chacune des langues européennes.

L'horizon, pour les générations à venir, ne sera ni celui de l'hyper-dominance américaine ni celui de l'exception culturelle à la française, mais celui de la différence acceptée et respectée des cultures. « Culture-exception » ? Non, parce que l'exception exclut, et que l'exclusion est antinomique avec la culture. « Culture-dominance » ? Non, parce que la culture porte mal l'uniforme et ne se laisse pas enrégimenter.

Et pour notre part, l'ambition que nous nous sommes fixée tient dans un critère simple : j'estime que Vivendi Universal aura réussi si, dans les années qui viennent, nous sommes identifiés, parmi tous les groupes concurrents, comme celui qui incarne et symbolise le mieux cette diversité culturelle, née en Europe, et à laquelle le monde aspire.

Jean-Marie Messier

Roland Marchal, chercheur au CNRS

La guerre au Soudan, « 1,9 million de morts... »

Pour ce spécialiste de la corne de l'Afrique, l'éternel conflit soudanais, l'un des plus meurtriers du continent africain, oublié des Occidentaux, ne peut prendre fin qu'avec un changement politique à Khartoum

« Le Soudan, ce grand malade de la corne de l'Afrique, est un pays en guerre perpétuelle : il l'a été du lendemain de son indépendance, en 1955, jusqu'en 1972, puis de nouveau à partir de 1983 à ce jour. Est-ce une guerre sans fin ?

— On serait tenté d'y voir le destin d'un pays de 32 millions d'habitants, cinq fois plus grand que la France et entouré de voisins qui n'ont guère goûté, eux non plus, la paix et la stabilité : le Tchad, l'Ouganda, l'Erythrée, l'Éthiopie, le Centrafrique. Mais les différences entre les deux périodes de guerre sont importantes et éclairent de nouvelles conditions, d'autres enjeux. La première guerre est la conséquence d'une décolonisation bâclée et s'enracine dans la région à l'extrême sud du Soudan, très marqué par la colonisation, les missionnaires. En revanche, à partir de 1983, la guerre est initiée par des élites sudistes qui ont souvent vécu à Khartoum et ont une tout autre vision du Soudan. Cette guerre-là naît également d'une crise au sein de la classe politique sud-soudanaise, pratiquement inexistante dans les années 1950 et 1960. Elle débute dans une période où les rumeurs sur les richesses pétrolières du Soudan sud laissent augurer la disponibilité de ressources pour construire un Etat. Rajoutez à cela les mille frustrations vis-à-vis de Khartoum, où la classe dirigeante n'a jamais eu à cœur de respecter les promesses faites et de donner aux Sud-Soudanais un statut de citoyen à part entière.

— D'où le problème Nord-Sud, entre un Nord musulman et un Sud chrétien ou animiste ?

— Qualifier ainsi cette guerre est un enjeu politique, plus que le résultat d'une analyse. Bien sûr, les protagonistes n'hésitent pas à utiliser dans leur propagande cette explication. Pour obtenir un soutien, il est plus facile de dire que c'est une guerre entre Arabes et Africains, ou un conflit entre chrétiens et musul-

mans. Néanmoins, les choses sont moins simples. D'abord, cette guerre a pris pied dans des régions — musulmanes — du Nord, dans les monts Nuba, dans l'Est soudanais. Les revendications des insurgés dans ces régions ne diffèrent pas de celles des Sud-Soudanais : la fin du monopole du pouvoir que s'est attribué une fraction de l'élite originaire, pour l'essentiel, de l'extrême nord du Soudan et de vallée du Nil ; le développement de leurs régions laissées à l'abandon depuis des décennies ; une citoyenneté qui n'exclut plus la majeure partie de la population. Cette analyse politique est confortée par d'autres éléments produits par la guerre. Aujourd'hui, le nombre des sudistes déplacés vivant dans le Nord atteint trois millions, surtout dans les villes. Inutile de penser que cette population retournera, dans son immense majorité, dans des régions infestées de mines, sans aucune infrastructure, une fois la paix signée.

— Mais il y a bien une dimension religieuse, notamment depuis 1989, avec l'arrivée au pouvoir des islamistes ?

— Bien entendu, depuis lors, la guerre est un djihad mené contre les marionnettes du « satan » américain et d'Israël, et la conversion au christianisme est massive chez les Sud-Soudanais, comme s'il fallait opposer une identité universaliste à celle de l'adversaire. La question de la charia est l'un des arguments les plus communément utilisés dans la guerre. Mais on aurait tort de croire qu'il existe un consensus politique chez les uns ou chez les autres, comme l'illustre l'alliance à géométrie variable entre des organisations politiques nordistes avec les insurgés sud-soudanais ou, symétriquement, les soutiens dont dispose le régime dans une partie de l'élite sudiste.

— L'arrivée au pouvoir des islamistes a-t-elle modifié le cours de la guerre ?

— La crainte de voir des négocia-



tions sérieuses s'engager a incité les islamistes à faire un coup d'Etat en juin 1989. Depuis, ils ont systématisé des pratiques de gouvernement qu'ils ont renversé : de nombreuses milices ont été suscitées sur la zone frontalière entre le nord et le sud du Soudan. Puis, dans le Sud même, ils ont attisé les rivalités, ont armé des forces supplétives, une méthode à laquelle ont d'ailleurs recouru, avec le même cynisme, les insurgés. Enfin, ils ont recruté massivement dans la jeunesse urbaine pour aller combattre. Les acteurs quotidiens

de cette guerre sont donc davantage ces milices prédatrices plutôt que l'armée gouvernementale qui se tient derrière. On peut être inquiet sur la démobilisation de ces forces, sur l'ampleur des crimes commis, sur la destruction du faible tissu social qui existait au Sud. Cependant, avant 1990, la guerre ne concernait pas les grandes villes du Nord et la population était plutôt indifférente. Aujourd'hui, la présence de nombreux déplacés et, surtout, la mort des fils dans une guerre sans issue a montré à la population urbaine ordinaire que cette guerre n'était pas virtuelle, mais réelle, meurtrière.

— La prédation, est-ce l'esclavage et les massacres à répétition ?

— 1,9 million de morts et près du double de déplacés ou de réfugiés dans les pays voisins ; des crises humanitaires récurrentes qui déciment la population civile ; une aide alimentaire qui est pillée par les groupes armés sans considération pour les démunis ; les massacres indiscriminés qui visent à déplacer des populations, au point que certains sont allés jusqu'à parler de génocide — une opinion que je ne partage pas, sauf peut-être pour les monts Nuba à un certain moment du conflit. La prédation, c'est d'abord cela : une guerre sans prisonniers, massive, brutale, continue, malgré les déclarations apaisantes des responsables des deux bords. Mais le gouvernement a une responsabilité particulière, et on peut espérer qu'un jour il sera comptable des choix qu'il a faits très consciemment. L'esclavage est effective-

ment pratiqué par certaines milices gouvernementales. Khartoum laisse faire, car peu lui importe.

— Cette réalité est devenue, aussi, une arme de propagande, en l'inscrivant dans la continuité de la traite qui existait au XIX^e siècle, comme si c'était la caractéristique des relations entre Arabes et Africains, occultant l'histoire réelle, notamment celle d'un négoce auquel des Africains collaboraient. Cela a indubitablement sensibilisé certaines fractions de la classe politique américaine. Alors, des organisations rachètent les esclaves et créent ce qui n'existait pas : un véritable marché. Le débat est d'ailleurs très vif au sein des ONG et parmi les experts, qui contestent souvent cette solution sans remettre en cause l'existence très documentée de ces pratiques.

— La sécession du Sud est-elle la seule issue ?

— Aujourd'hui, plus qu'au début de la guerre, de larges secteurs du Soudan sud, notamment au sein des cadres, pensent que la sécession est la seule solution. Ils invoquent les accords signés et remis en cause le lendemain ; les promesses jamais respectées ; la violence de la guerre et l'attitude d'un régime qui veut la paix à ses seules conditions. Mais, les dirigeants sont plus circonspects même s'ils ne dédaignent pas, à l'occasion, d'abonder dans ce sens. Seulement, l'identité sud-soudanaise, si elle existe, s'est construite par opposition à Khartoum : elle serait bien faible pour générer les nécessaires compromis internes, d'autant que cette guerre est aussi une guerre entre Sud-Soudanais. Ensuite, l'espace de la guerre ne se limite plus au Sud. Enfin, régionalement, cette option suscite la forte opposition de plusieurs Etats comme l'Égypte, et peu d'enthousiasme chez les autres qui aspirent surtout à une stabilité plus grande. L'autodétermination est une revendication justifiée. Encore faut-il que des conditions soient remplies pour que la population ait accès à un débat ouvert et pluraliste ! On en revient à un changement politique à Khartoum, que celui-ci soit le fruit d'une négociation, ou l'issue improbable des combats ou des contradictions au sein des islamistes. Sans changement, oui, la guerre peut durer, quitte à perdre son intensité actuelle.

— Le pétrole change-t-il la donne ?

— Le Soudan produit aujourd'hui environ 200 000 barils par jour, soit près d'un quart de la production de l'Angola. Les grandes compagnies pétrolières asiatiques, mais aussi européennes et françaises, sont intéressées à développer leurs affaires au Soudan. Pour l'heure, l'exploitation du pétrole a eu deux conséquences majeures. D'abord, les populations qui vivaient à proximité de ces zones ont été déplacées dans des conditions iniques, leur bétail volé, leurs villages brûlés. Ensuite, malgré les assurances données par Khartoum, les gains réalisés sont principalement investis dans l'effort

de guerre, dans l'achat d'armes, l'emploi de mercenaires. Comme en Angola, le pétrole sert en premier lieu à alimenter une économie de guerre avec ses juteuses commissions et ses effets désastreux sur la recherche de la paix. Ce qui montre, une fois de plus, combien ce régime n'a cure de sa population.

— Que fait la communauté internationale ?

— A l'inverse d'autres conflits, cette guerre produit peu d'images. Les médias ont été longtemps plus intéressés par le personnage de Hassan Al-Tourabi, l'"islamiste au centre d'une toile internationale", que par une véritable radiographie du régime ou de la guerre qui durait. Quand, en 1988, une catastrophe humanitaire menaçait, au lieu de se saisir à bras-le-corps du problème de la guerre, on a envoyé les humanitaires, les Nations unies, et on a monté l'une des opérations les plus coûteuses sur le continent : « *Lifeline Soudan* ». Comme cette situation durait, cette opération d'urgence a été maintenue jusqu'à aujourd'hui, permettant de cacher derrière des budgets impressionnants l'absence de toute politique.

— Après la guerre du Golfe, la question du conflit armé est devenue secondaire face aux velléités du régime de fédérer les oppositions radicales, islamistes ou non, au nouvel ordre mondial. L'attentat manqué contre Hosni Moubarak, en juin 1995, a suscité l'ire internationale et des sanctions ont été votées par le Conseil de sécurité. Ce qui a obligé le régime à adopter une Constitution, faire des élections, voter une loi sur les partis politiques. Evidemment, il y a très loin entre ces mots et la réalité mais, voulus ou non, des changements se sont produits. Ils expliquent pour une part les divisions actuelles au sein des islamistes. Face à de telles évolutions, malgré la complexité de la crise et l'obstination guerrière des dirigeants, on aurait pu s'attendre à des initiatives fortes de la communauté internationale. Mais il n'en a rien été.

— Pas de négociations ?

— Si, au contraire, une pléthore de réunions organisées dans le cadre régional — qui s'avère insuffisante. De la part des Occidentaux, on voit se rejouer une scène bien connue : les Américains soutiennent les insurgés sud-soudanais avec des accents de nouvelle croisade ; les Européens s'accrochent, au mieux de leurs affaires, d'un régime qui sait les flatter et jouer sur l'antiaméricanisme. On ne peut qu'être frappé par le double standard, par exemple, de la politique française. On fait la guerre pour le droit au Kosovo et, après avoir discrètement soutenu sa candidature au Conseil de sécurité, on s'apprête à accueillir dans la francophonie un régime qui mène une sale guerre, reconduit l'état d'urgence et une législation d'exception. On est en droit d'exiger mieux de la France. »

Propos recueillis par Stephen Smith

Un homme de terrain

AU PLUS FORT des combats entre seigneurs de la guerre à Mogadiscio, on le voyait descendre d'un petit tacot brinquebalant aux points les plus « chauds » de la capitale somalienne : un homme de petite taille, ses fines lunettes chaussées, si civilement vêtu que l'idée d'un gilet pare-balles ne serait pas même venue à l'esprit. On le croisait chez le général Aïdid, le « président » Ali Madi, ou chez Osman Ato, le grand « entrepreneur militaro-humanitaire ». Logé chez l'habitant, ce chercheur de terrain ne s'accordait de détente qu'autour de la table de ping-pong, le soir, dans le vaste salon d'une ONG occidentale...

Chargé de recherches au CNRS et membre du CERI (Centre d'études et de recherches internationales), Roland Marchal, quarante-six ans, s'est spécialisé sur la corne de l'Afrique. Après des études de mathématiques, puis de sociologie, il a débuté en Erythrée, où il a travaillé sur la mémoire de la guerre civile et la



ROLAND MARCHAL

de la revue *Politique africaine* de 1994 à 1998, responsable au CERI d'un groupe de recherches sur les guerres contemporaines de 1991 à 1996, il est l'auteur, outre de nombreux articles dans des publications universitaires, d'un livre paru en 1997 chez Karthala, rédigé en collaboration avec Christine Messiant : *Les Chemins de la guerre et de la paix*.

S. Sm

Bernard Thibault, secrétaire général de la CGT, au « Grand Jury RTL-« Le Monde »-LCI »

« Il faut frapper de nullité les licenciements dans les entreprises bénéficiaires »

« Est-ce que vous estimez que cette grève était opportune et que vous n'avez pas été dépassés par d'autres syndicats ?

— Ce conflit était prévisible dès lors que notre fédération avait en quelque sorte annoncé la couleur. La direction de l'entreprise était la première consciente qu'elle n'avait pas les moyens de son développement, puisque la SNCF enregistre un développement de son trafic de l'ordre de 15 % sur les quatre dernières années. Il n'y a plus de période de déclin.

— Vous vouliez une grève de deux jours, elle a duré neuf jours et elle n'est pas terminée.

— On peut considérer que le mouvement n'est plus de portée nationale.

— Quelles sont les premières leçons à en tirer ? Est-ce que SUD et les Autonomes vous posent problème ?

— Qu'il y ait un pluralisme syndical à la SNCF qui débouche sur un pluralisme de stratégies syndicales, ça me paraît évident. Ceci

étant, la CGT représente 42 % aux élections professionnelles, des organisations comme SUD représentent 10 %. Pour moi, il y a pas photo.

— Vous êtes en conflit avec eux ?

— Il y a divergence parfois quant à la ligne de conduite. C'est malheureusement le constat que la division syndicale rend le mouvement moins efficace.

— Vous jugez ces syndicats irresponsables ?

— Non, mais tout le monde n'a pas eu le même souci dans cette affaire. Lorsqu'on est en assemblée générale, on ne cherche pas uniquement à savoir quelle est la décision qui va davantage faire parler de soi, le soir, au journal télévisé. On a d'autres préoccupations lorsqu'on est un responsable syndical.

— On a le sentiment qu'en défendant leurs revendications, les cheminots oublient cette notion de client, qui est aussi au cœur du service public.

— Ce qu'ils craignent, c'est qu'une certaine restructuration interne de l'entreprise puisse créer les conditions d'un éclatement à terme. C'est ce qui s'est passé dans un certain nombre de réseaux ferroviaires à travers le monde. Des réseaux privatisés ont d'abord procédé à des restructurations internes.

— Après les plans sociaux de Danone et Marks & Spencer, qu'attendez-vous du gouvernement ? Un moratoire sur les licenciements, par exemple ?

— La notion de moratoire est temporaire. Moi je m'inscris sur des réformes qui considèrent que le licenciement dans des entreprises qui font des bénéfices est inacceptable. Il faut donner la possibilité aux salariés d'intervenir sur les choix stratégiques des entreprises. Le fait d'être salarié dans une entreprise doit rendre légitime le droit à intervenir sur les choix stratégiques en amont des décisions. Nous voulons obtenir le caractère de nullité d'un

licenciement qui aurait été prononcé dans un groupe faisant du profit. Nous avons un début de jurisprudence de la part de la Cour de cassation.

— Marc Blondel, pour F0, évoque une grève nationale d'ici l'été. Vous emboîtez le pas ?

— Il faut discuter entre organisations syndicales. Je me dis que dans le calendrier, il y a le 1^{er} mai. C'est un moment idéal pour revendiquer sur un certain nombre de sujets. Ce serait une bonne opportunité que d'envisager un 1^{er} mai très unitaire et très revendicatif, notamment sur les questions de l'emploi.

— Comment vous sentez le climat social aujourd'hui ?

— Particulièrement revendicatif. Il y a bien évidemment les entreprises dont on parle davantage. Lorsqu'on est chez LU ou Marks & Spencer, l'avenir c'est la perte d'emploi. Mais il y a aussi des salariés qui se mobilisent et obtiennent des augmentations de salaire par le biais de 13^e mois,

d'augmentations régulières ou de primes.

— La conjoncture s'y prête ?

— La conjoncture, mais aussi les besoins sociaux. Il y a eu une perte de redistribution entre la richesse produite dans les entreprises et la part qui revient aux salariés. Ils sont en droit de revendiquer un autre retour de ces richesses.

— Vous demandez un rendez-vous à Lionel Jospin pour lui faire toutes ces suggestions ?

— J'aimerais que sur un ensemble de questions, le gouvernement prenne davantage l'habitude de se concerter avec les syndicats. S'il prenait soin d'écouter ce que proposent les organisations syndicales, peut-être qu'il y aurait des actions qui répondraient davantage à l'attente de nos mandants.

— Avez-vous le sentiment que le premier ministre a entendu des électeurs au lendemain des municipales, puisqu'il a dit : « je ne change pas de cap » ?

— Il y a une palette de sujets sur

lesquels le gouvernement peut, par la nature des décisions qu'il prend, ou qu'il refuse de prendre, montrer qu'il a entendu le message qui lui a été adressé par une partie de la population.

— A-t-il les moyens de la politique sociale que vous souhaitez ?

— Oui, en prenant d'autres options. Avec celles qu'il prend, il ne peut pas effectivement répondre à nos demandes. Je pense qu'il y a quand même un certain nombre de gagnants dans notre pays. On ne peut pas à la fois surfer sur l'idée généreuse « on va baisser les impôts » et diminuer les ressources globales de l'Etat, et dire qu'on va pouvoir en même temps satisfaire toutes les demandes sociales, les besoins du service public, les besoins des fonctionnaires en matière de pouvoir d'achat. »

Propos recueillis par Richard Arzt, Jean-Michel Bezat et Pierre-Luc Séguillon

Danone : pauvre boycottage !

DANONE LICENCIÉ ? Boycottons Danone ! Depuis quelques jours, un certain nombre d'élus politiques ont décidé de manifester leur solidarité avec les salariés du groupe agroalimentaire en passe d'être licenciés en appelant les Français à se détourner des produits fabriqués par leur employeur. Si l'initiative émane des parlementaires proches du mouvement anti-mondialisation Attac, elle connaît un réel succès dans l'ensemble de la gauche plurielle. Même le modéré François Hollande, en tant que maire de Toulouse s'y est rallié. Elle fait même des émules dans l'opposition. Le député chiraquien Hervé Gayraud (RPR, Savoie) envisage de priver ses enfants de Danette ! L'initiative est originale. Relativement fréquent outre-Atlantique, le boycottage est une arme rarement utilisée en Europe. La gauche allemande s'y risqué bien de temps à autre, mais aucun succès n'a paru suffisamment convaincant à ses homologues européennes pour qu'elles lui emboîtent le pas.

La démarche est aussi paradoxale. Si, par hasard, les Français suivaient l'appel, Danone aurait un prétexte tout trouvé pour accélérer les licenciements. Comment le Parti communiste pourrait-il s'y opposer, lui qui licencie actuellement soixante journalistes parce que les ventes de *L'Humanité* s'effondrent ? C'est la raison pour laquelle les syndicats de Danone sont très réservés sur la démarche. A part la CGT qui ne peut supporter la fermeture de son fief calaisien, les autres syndicats sont explicitement opposés au boycottage qui ne peut qu'aggraver la situation des salariés. Cette initiative est d'autant plus surprenante qu'elle ne s'accompagne d'aucun appel à manger des produits du terroir « bien de chez nous ». Elle ne peut que favoriser d'autres multinationales comme Unilever et Nestlé, qui n'ont jamais hésité ces dernières années à privilégier l'actionnaire au détriment du salarié.

« UNE BOÎTE SOCIALE »

Enfin, comment ne pas être surpris par la cible du boycottage ? Même les sympathisants d'Attac le reconnaissent. Danone est plutôt « une boîte sociale ». Son PDG, Franck Riboud, serait plus sensible au cours de Bourse que ne l'était son père, Antoine, mais il ne fait pas de doute qu'il vaut mieux être salarié de Danone que de Marks & Spencer ou d'Air Littoral. Or, alors que ces deux dernières entreprises s'apprêtent à mettre la clé sous la porte - d'ici à la fin de l'année pour la première, peut-être dès le printemps pour la seconde -, les élus politiques ne désignent que Danone à la vindicte populai-

re... Pourtant les salariés de Marks & Spencer, qui ne se font aucune illusion sur leur sort, appellent, eux, au boycottage ! Le choix des élus politiques s'explique-t-il parce que le siège de l'entreprise est en France ? Ce serait pour le moins maladroit. Parce que Franck Riboud est réputé avoir le cœur à gauche ? Parce que les Français ont un lien particulier avec Danone comme ils en ont avec Renault ? Toutes les hypothèses sont possibles.

Peu rationnel, le boycottage est d'autant plus paradoxal qu'il émane d'élus politiques. Ceux-ci ne disposeraient-ils donc d'aucune autre arme que celle de la société civile ? L'appel résonne comme un constat d'impuissance. Comme député de l'Essonne, comme premier secrétaire du Parti socialiste, comme ministre de l'environnement, je n'ai plus aucun pouvoir sur les multinationales, il ne me reste plus que mon indignation de citoyen. « *Le boycottage est une bonne façon pour les citoyens de manifester leur solidarité avec les salariés et leur désapprobation des pratiques d'une entreprise très bénéficiaire* », a expliqué Dominique Voynet. Face à l'actionnaire, le politique rend les armes.

Pourtant, même sans remettre en cause la construction européenne et la politique économique libérale qui l'accompagne, les représentants du peuple auraient beaucoup à faire. Les nostalgiques évoqueront le rétablissement de l'autorisation administrative de licenciement. Mais ce serait oublier que 90 % des demandes étaient acceptées par l'administration et que cela n'a pas empêché l'inexorable montée du chômage durant les années 1980. Au lieu de ressortir cet épouvantail, mieux vaudrait, dans un premier temps, davantage se pencher sur les plans sociaux. L'Etat ignore précisément ce que deviennent les salariés licenciés. Hormis quelques études ponctuelles et l'observation des entrées et sorties de l'ANPE, il ne dispose d'aucune donnée d'ensemble précise. Il est obligé de se contenter des affirmations des entreprises qui, comme Danone, assurent que « 95 % des salariés licenciés ont trouvé une solution ». Mais cette « solution » est-elle pérenne ? Le salaire est-il identique ? Le salarié est-il, finalement, satisfait de son sort ? On n'en sait rien.

Au-delà de l'analyse des faits, le législateur peut aller plus loin. Certains suggèrent de renchérir le coût du licenciement. Mais si la mesure dissuade les entreprises d'embaucher et d'investir en France, l'effet obtenu sera l'inverse de l'effet recherché. Puisque la France a fait le choix de l'économie de marché, mieux vaut aider les salariés que punir les entreprises. Evi-

ter des licenciements est tentant mais faciliter les reconversions est incontestablement plus porteur d'avenir. Deux solutions s'offrent au législateur. La première serait d'obliger les entreprises qui licencient à donner une prime au nouvel employeur. Certaines l'ont fait. Le résultat est efficace mais ne fait que déplacer le problème puisque le licencié prend la place d'un autre chômeur non aidé.

POLITIQUE DE L'EMPLOI

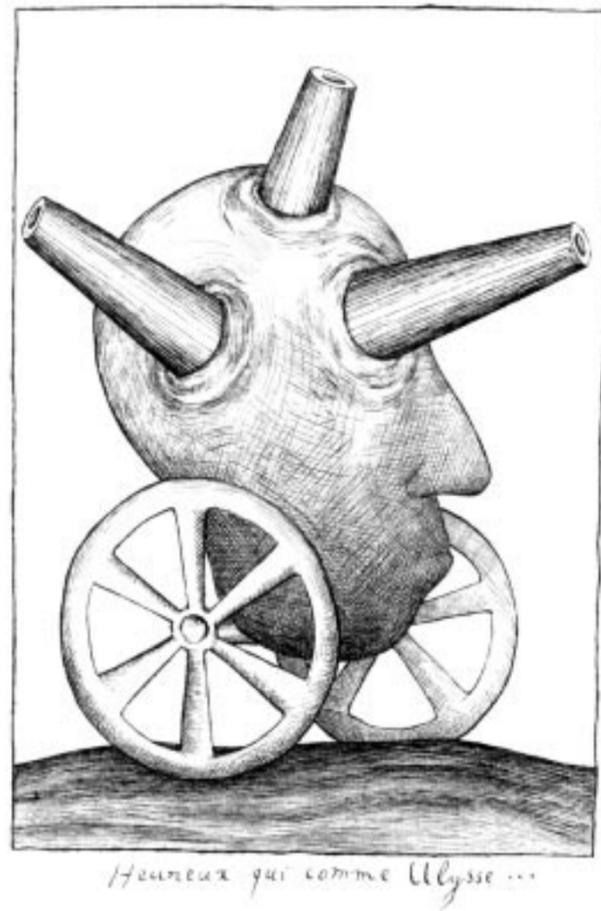
Reste une solution, plus ambitieuse mais réaliste en période de difficultés de recrutement : obliger les entreprises à maintenir les compétences de chaque salarié. Lorsqu'elles embauchent un salarié, celui-ci est par définition compétent puisqu'il correspond à une offre d'emploi. Si cette personne, une fois licenciée, ne retrouve pas de travail, c'est peut-être parce qu'elle est plus âgée et plus exigeante mais c'est aussi, bien souvent, parce qu'elle est moins compétente que les nouveaux arrivants sur le marché de l'emploi. Actuelle-

ment, les entreprises sont obligées de consacrer un peu plus de 1 % de leur masse salariale à la formation des salariés. La plupart dépensent bien davantage, mais l'essentiel de leurs efforts bénéficie à l'encadrement ou aux techniciens. Les salariés les moins formés au départ sont ceux qui reçoivent le moins de formation par la suite. Une véritable politique de l'emploi consisterait à transformer cette contrainte globale en autant d'obligations individuelles qu'il y a de salariés. Cela éviterait que l'entreprise soit un lieu de formation d'exclus comme c'est trop souvent le cas.

Dans le cadre de la refondation sociale, le Medef tente actuellement de convaincre les syndicats que « l'employabilité » est l'affaire des seuls salariés. Plutôt que d'appeler à un boycottage douteux, la majorité plurielle ferait mieux de préparer l'avenir en obligeant les entreprises à faire fructifier ce qu'elles appellent pompeusement le « capital humain ».

Frédéric Lemaître

Maladies imaginaires par Dégé



L'ouverture en Tunisie au cœur d'une lutte de clans

LES PROPOS de Slaheddine Maâoui, le nouveau ministre tunisien chargé des droits de l'homme et de la communication (*Le Monde* du 6 avril), représentent un tournant. D'abord parce qu'il n'est pas fréquent qu'un haut responsable tunisien sorte de sa réserve et assume publiquement des déclarations, tant la crainte de déplaire au palais de Carthage est forte. Ensuite, parce que la langue de bois est ordinairement de rigueur à Tunis.

Rien de tel cette fois-ci. M. Maâoui annonce qu'au lieu de taire les problèmes relatifs aux droits de l'homme le gouvernement tunisien les reconnaîtra dorénavant et en parlera. Il condamne explicitement le harcèlement dont les militants des droits de l'homme sont la cible en Tunisie. Il dénonce vigoureusement les agressions policières dont M^e Khédija Chérif, professeur de sociologie à l'Université, et figure importante de la société civile, a été la victime le mois dernier et affirme que l'auteur de ces attaques (du moins de l'une d'entre elles), un policier, a été sanctionné. Il reconnaît que la censure sur Internet, en vigueur en Tunisie, notamment pour tout ce qui concerne les droits de l'homme, est dérisoire et contre-productive. Il annonce enfin son intention de libéraliser la presse tunisienne, et précise qu'il veillera personnellement à ce que les journalistes tunisiens ne paient pas le prix de cette audace.

En rendant publiques ses intentions, Slaheddine Maâoui s'engage à rendre des comptes ultérieurement à ses concitoyens, le cas échéant, et il le sait. Le ministre

a-t-il agi de son propre chef ou a-t-il eu l'aval du palais de Carthage ? Il semble que Slaheddine Maâoui ait reçu au préalable l'entier soutien du président Ben Ali. En aucun cas, il n'aurait pu prendre une pareille initiative - qui doit lui valoir bien des inimitiés au sein même du pouvoir, en particulier au ministère de l'intérieur - sans l'accord, et même les encouragements, du chef de l'Etat, ce qui ne signifie pas pour autant que M. Ben Ali ait tranché pour une stratégie claire et définitive en la matière.

SOUCIS MATÉRIEL ET ÉCONOMIQUE

Comment l'opposition démocratique - celle qui ne parvient pas à obtenir sa légalisation - accueille-t-elle ce tournant ? Avec la plus grande méfiance. Persuadés qu'il n'y a rien à attendre de ce régime et n'espérant que sa fin, les plus radicaux ne sont pas loin d'être exaspérés par ce geste de bonne volonté, convaincus qu'il ne s'agit que de la poudre aux yeux. Les plus modérés, pour qui l'objectif essentiel est la démocratisation du pays - avec un véritable multipartisme, des institutions représentatives, des élections libres, une presse indépendante, etc. -, sont moins virulents dans la forme, mais guère plus enthousiastes dans le fond. Cette démocratisation, ils l'ont trop attendue, et ils doutent que le pouvoir actuel ait la volonté de la mener.

A vrai dire, la seule interrogation qui vaille aujourd'hui est celle-ci : le président Ben Ali a-t-il les moyens d'opérer un changement qu'il sait être, à terme, indispensable et inévitable ? Et de qui serait-il prêt à s'en-

tourner pour réaliser cet objectif ? Dans son entourage, tous ne sont pas convaincus de la nécessité d'une ouverture, loin de là, et cette question divise ses proches. Estimant que l'homme de la rue se moque de l'état des libertés en Tunisie et que ses soucis sont plutôt d'ordre matériel et économique - ce qui n'est pas faux -, un « clan des durs » est opposé à tout changement autre qu'un toilettage de façade. De notoriété publique, c'est le ministre d'Etat et conseiller au palais, M. Abdelwaheb Abdallah, qui constitue la clé de voûte visible de ce clan, lequel dispose de relais puissants au ministère de l'intérieur, ainsi qu'au sein même de la famille du président.

Face à lui, un autre clan, d'une génération plus jeune, agit dans les coulisses. Ces partisans d'une certaine ouverture ne sont pas indifférents à la détérioration de l'image de la Tunisie sur la scène internationale. Fidèles au président, ils sont conduits par un membre de sa famille, mais n'occupent pas de postes en vue. Parce qu'ils sont conscients des risques de l'immobilisme actuel, ils tentent de trouver un « aménagement » de la situation. Sont-ils prêts à des concessions de taille, comme la reconnaissance de vrais partis d'opposition ou une gestion transparente du pays ? Rien ne l'assure. Sont-ils hostiles ou réticents à l'intention prônée au chef de l'Etat de modifier la Constitution pour pouvoir prétendre à un quatrième mandat en 2004 ? Très probablement pas.

Cette question d'un nouveau mandat de M. Ben Ali est centrale.

Le tournant du régime en matière de libertés ne peut être jugé qu'à cette aune. Soit le désir de démocratisation affirmé par le palais, via Slaheddine Maâoui, est le fruit d'une réflexion arrivée à maturité, et le projet peut être conduit en toute indépendance. Soit il est exclusivement sous-tendu par la perspective de la prochaine élection présidentielle. Dans ce cas, il ne peut qu'être limité et n'a guère de chances de satisfaire les contestataires, modérés ou radicaux. Il semble que la deuxième hypothèse soit la plus réaliste. Un projet de « cohabitation » flotte dans l'air. Il consisterait à laisser le président Ben Ali effectuer un quatrième mandat, mais avec des pouvoirs moindres. Un premier ministre choisi dans les rangs de l'opposition modérée serait chargé de gouverner le pays.

Reste à savoir quel pourrait être cet homme providentiel. Pour l'instant, aucune figure - pas même l'ancien ministre Mohamed Charfi - ne semble capable à la fois de plaire au palais de Carthage et de fédérer l'opposition.

Florence Beaugé

RECTIFICATIF

MUNICIPALES

Contrairement à ce que nous avons écrit dans le commentaire des résultats du premier tour des élections municipales en Nouvelle-Calédonie (*Le Monde* du 13 mars), Jean Lèques, qui a été réélu maire de Nouméa, avait bien reçu l'investiture du RPCR.

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléx : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Israël-Palestine : la guerre

Journée-type en Cisjordanie et à Gaza : des Palestiniens tirent au mortier contre une colonie de peuplement ; des hommes de Force-17, l'un des groupes armés sous la tutelle de Yasser Arafat, ouvrent le feu au fusil à lunette contre un poste de l'armée israélienne ; celle-ci réplique au canon de char ou avec des hélicoptères qui, d'une salve de roquettes, pulvérisent un poste de police de l'Autorité palestinienne ou, soigneusement ciblée, la voiture de tel ou tel militant nationaliste. On l'aura compris : il n'y a plus d'Intifada, au sens où l'expression désignait un vaste mouvement de protestation populaire contre l'occupation israélienne en Cisjordanie ou à Gaza. Entre Israéliens et Palestiniens, la confrontation a changé de nature : c'est la guerre, une mini-guerre, comme on voudra, en tout cas un affrontement quasi quotidien avec des armes - légères et lourdes - qu'on n'avait jusqu'alors jamais utilisées avec pareille fréquence dans les territoires.

Et cette guerre, Israël la mène non pas seulement contre les radicaux du mouvement national palestinien - Hamas et autres Djihad islamique - mais contre le camp fidèle à Yasser Arafat, celui avec lequel une négociation est supposée reprendre un jour ou l'autre... Sont prioritairement visés par Tshah tous les symboles militaires - postes de police, notamment - de l'Autorité palestinienne. Car le gouvernement israélien juge que Yasser Arafat a opté « pour la violence et le terrorisme » - selon les mots du chef d'état-major, le général

Shaul Mofaz. La réponse des Palestiniens : l'Etat hébreu utilise une force disproportionnée contre des manifestations d'opposition légitimes à une occupation de plus en plus insupportable.

Installé au pouvoir depuis un mois, Ariel Sharon, à la tête d'un gouvernement Likoud (droite)-travailleurs, croit qu'il gagnera cette guerre d'usure. Il pense pouvoir épuiser les Palestiniens. Avec un taux de chômage de près de 60 % de la population active, ceux-ci sont économiquement laminés, leurs territoires morcelés de manière qu'ils puissent à peine se rendre d'une ville à l'autre. Ariel Sharon se sent assez sûr de lui pour annoncer, de la façon la plus provocante qui soit, l'extension (2 800 logements supplémentaires) de la colonie de Har Homa (à Jérusalem).

Il y a bien quelques tentatives de reprise du dialogue. Mais, dans les deux camps, les opinions se sont radicalisées. La tendance est à la diabolisation de l'adversaire. Les attaques à l'arme lourde contre l'Autorité palestinienne ont rallié nombre de Palestiniens derrière Yasser Arafat. Les attentats à l'intérieur même d'Israël ont soudé une majorité derrière M. Sharon. Celui-ci dit qu'il n'y aura pas de négociations tant que la violence dans les territoires n'aura pas cessé. Les Palestiniens, dans l'épreuve et la souffrance, ont déjà prouvé leur capacité de résistance. Personne ne cédera. Au bout de cette logique, il n'y a que du malheur - un peu plus de malheur.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directeur : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferracci, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Royonnet
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :

Alain Frachon (Éditoriaux et analyses) ;
Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ;
Michel Kajman (Débats) ; Eric Fottorino (Enquêtes) ;
Éric Le Boucher (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Anne Chemin (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ;
Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,
Fonds commun de placement des personnels du Monde,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises,
Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Bobet victime de la « sorcière »

LE PITTORESQUE jargon des cyclistes appelle la malchance qui accable parfois les routiers « la sorcière aux dents vertes ». Pourquoi « vertes » ? Personne ne l'a jamais su, mais « sorcière », l'expression va de soi. Ses maléfices ont éliminé hier Louison Bobet, l'homme le plus fort de la course. Bevilacqua, successeur de Fausto Coppi au championnat du monde de poursuite, a fort intelligemment profité des circonstances. Il a gagné « à la Coppi », et bien gagné, voilà tout.

Tandis qu'à l'avant s'opérait la première sélection, qui allait laisser en présence une dizaine d'hommes, parmi lesquels Impanis, Van Brabant, Bernard Gauthier, Bevilacqua, Van Steenberghe, Magni, Declerck et Kubler, le fait saillant de la journée se déroulait à l'arrière : Bobet, qui avait crevé à l'entrée d'Arras et réparé seul, s'élan-

çait à la poursuite de ce groupe, dont il a suffi de nommer les participants pour en souligner l'exceptionnelle valeur. En 28 kilomètres exactement notre champion de France, déchainé, rejoignit ce peloton qui avait sur lui deux minutes cinquante secondes d'avance. Sautant irrésistiblement tous ceux qu'il rencontrait, le seul Kint excepté, Bobet donna aux spectateurs enthousiastes le spectacle de sa très grande classe. Qu'il n'ait pu ensuite trouver le coup de reins nécessaire pour « aller chercher » Bevilacqua, rien de plus naturel ni qui puisse donner lieu à critique. Sans cette crevaillon il est probable que le vainqueur de Milan-San Remo et du Critérium national eût ajouté une troisième victoire à son palmarès de la saison.

André Chassaingnon
(10 avril 1951.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-89. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

TÉLÉCOMMUNICATIONS
Une véritable hécatombe touche les jeunes opérateurs qui espéraient tirer parti de l'ouverture du marché européen du téléphone, depuis le

1^{er} janvier 1998. ● DOPÉES par les marchés financiers, ces entreprises ont investi sans compter, en se surendettant. La guerre des prix menée pour gagner des parts de

marché a réduit leurs marges comme peau de chagrin. ● LE RETOURNEMENT de la Bourse les a prises à contrepied. Celles qui ne sont pas en faillite cherchent désespérément un

acquéreur. ● CETTE FAIBLESSE de la concurrence profite aux opérateurs historiques comme France Télécom qui, tout en souffrant de la crise, restent puissants. ● LES INDUSTRIELS

qui fournissent les opérateurs subissent le contrecoup de leur malaise. Le britannique Marconi annonce 3000 suppressions d'emplois dans le monde.

Vent de faillites dans le téléphone, trois ans après la libéralisation

Viatal, RSL COM, Western Telecom... Ces opérateurs voulaient profiter de l'ouverture à la concurrence du marché européen. Ce ne sont peut-être que les premières victimes de l'asphyxie financière généralisée dans le secteur. Les survivants risquent d'être peu nombreux

DEPUIS le début de l'année, les rangs des opérateurs alternatifs européens s'éclaircissent. Faillites, cessations de paiement, redressements judiciaires se succèdent. RSL Com, Viatal, GTS Omnicom, Western Telecom, Intercall... pour n'en citer que quelques-uns, viennent de trébucher. Et ce n'est pas fini. Une hécatombe se dessine, celle de ces jeunes sociétés qui, profitant du mouvement de dérégulation des télécommunications, se sont lancées à l'assaut de ce marché. Elle met en lumière les difficultés dans lesquelles elles se débattent. « Les opérateurs sont en apnée financière », estime Pierre Lestage, directeur général de GTS Omnicom.

Alors que l'argent coulait à flot, alimentait sans compter tous les projets liés aux télécommunications, les robinets se sont soudain fermés. En Europe, l'inquiétude liée à l'endettement massif des opérateurs et à l'engagement des banques a contribué à dégonfler la bulle spéculative qui entourait ces valeurs. L'éclatement de la bulle Internet aux Etats-Unis a fait le reste. Ce renversement brutal de tendance a pris à contre-pied les opérateurs alternatifs, en pleine phase de croissance et d'investissement. Les dossiers de sociétés en quête de repreneurs ont commencé à circuler. Las. Comme le souligne Aldo Mareuse, du Crédit Suisse First Boston : « Il n'y a pas d'acheteur aujourd'hui. Les opérateurs historiques sont endettés. Quant aux investisseurs financiers, ils sont déjà actionnaires d'entreprises confrontées à des difficultés similaires ».

Selon le niveau de trésorerie de chacun, l'apnée se transforme plus ou moins vite en asphyxie financière. Completel, un opérateur qui a construit des réseaux en fibre opti-

que dans une douzaine de villes françaises et allemandes, se félicite d'avoir levé des fonds en Bourse juste avant le krach. La société bordelaise Kaptech, elle, n'a pas eu le temps de faire appel au marché. Pour Jérôme de Vitry, directeur général de Completel, « plus la date fatidique de la cessation de paie-

« Le marché des télécommunications réapprend la notion de retour sur investissement ».

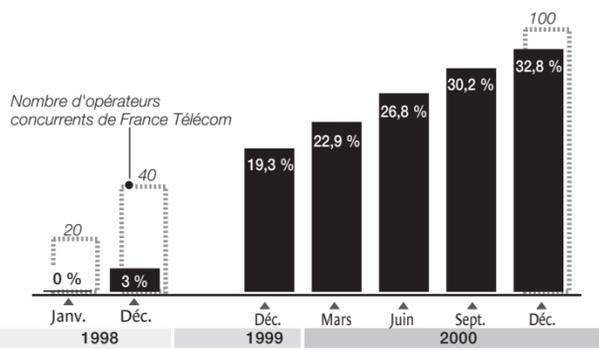
Le maître mot est rentabilité

ment approche, plus il est difficile de convaincre les financiers. A cela s'ajoute un phénomène amplificateur, car souvent le modèle économique de ces entreprises ne tient pas la route. »

Les marchés financiers avaient d'abord encouragé une fuite en avant dans l'investissement ; les cours de Bourse grimpaient au rythme des ambitions déclarées. La chute est d'autant plus douloureuse. « La valeur du groupe GTS s'est effondrée en Bourse. Notre valorisation est devenue inférieure à nos dettes, et nous étions dans l'impossibilité de leur faire face », affirme M. Lestage, de GTS. Un effet de ciseau mortel. La dégringolade de RSL COM a été tout aussi vertigineuse. L'action a chuté en un an de 30 dollars à 0,14 dollar ! Retirée de la cote du Nasdaq, la société américaine, déclarée en faillite, a précipité ses filiales européennes dans l'impasse.

Un tiers du marché aux mains des nouveaux venus

PART DES OPÉRATEURS CONCURRENTS DANS LES COMMUNICATIONS LONGUE DISTANCE EN FRANCE en %



Le nombre d'opérateurs concurrents de France Télécom a explosé en trois ans. Alors que les faillites se multiplient, il devrait se réduire considérablement.

Ces entreprises meurent donc tout autant de l'absence actuelle de capitaux que de l'excès d'il y a deux ou trois ans. Avec l'ouverture à la concurrence du marché européen des télécommunications, le 1^{er} janvier 1998, le nombre de postulants prêts à croquer une part du gâteau de France Télécom et des autres opérateurs historiques n'a cessé de croître. De nombreux opérateurs ou investisseurs américains ont voulu profiter de l'aubaine. Sur le seul territoire français, l'Autorité de régulation des télécommunications (ART) en dénombre près d'une centaine. A l'échelle européenne, pas moins de vingt à trente réseaux en fibre optique ont été déployés entre les principales métropoles.

Cette surabondance de l'offre a attisé la guerre des prix. « Sur la liaison Paris-Francfort, le prix de location d'une fibre optique a été divisé par dix en trois ans, et la bais-

se des prix continue », constate Laurent Grimaldi, PDG de Nets, filiale de l'italien Tiscali, qui déploie un réseau en fibre optique en Europe. Or, tout à coup, les investisseurs s'interrogent sur le modèle économique de ces opérateurs endettés

Comment réagissent les clients

Que se passe-t-il pour le client quand l'opérateur auquel il est abonné disparaît ? Contraint de mettre fin à ses activités de téléphonie, Viatal a dû appeler chacun de ses 5 000 clients pour leur expliquer qu'il mettait fin à son service. Ces derniers étaient placés devant une alternative : retourner chez France Télécom, ou suivre le « conseil » de Viatal en souscrivant à l'offre de l'opérateur d'origine australienne One Tel, avec qui l'opérateur en difficulté avait signé un accord. Dans ce cas, les consommateurs ont été mis au pied du mur. « Les clients n'ont pas vraiment été satisfaits », reconnaît-on chez Viatal.

Mais, de plus en plus, les utilisateurs s'interrogent sur la santé financière des prestataires, surtout lorsque le client est une entreprise. Completel a décidé de prendre les devants. « Depuis décembre, nos commerciaux dressent systématiquement un tableau de la situation financière de l'entreprise », commente Jérôme de Vitry, PDG de Completel. Une façon de couper court aux rumeurs...

Laurence Girard

Les opérateurs historiques tirent leur épingle du jeu

ALORS QUE les opérateurs historiques européens souffrent, leurs concurrents nés de la dérégulation meurent. C'est aujourd'hui tout le paradoxe du marché des télécommunications. Le retournement complet des marchés finan-

ANALYSE

Le soudain tarissement des sources d'argent frais profite aux industriels en place

ciers ne touche pas l'ensemble des entreprises avec la même ampleur. Pour les opérateurs historiques, le choc est profond. Lancés à corps perdu dans une course aux licences de téléphonie mobile du futur (UMTS) et aux acquisitions internationales, ils se retrouvent plombés par les dettes.

En 2000, près de 100 milliards d'euros ont été dépensés en Europe pour la seule acquisition de ces licences ! Cette somme faramineuse a soudain donné des sueurs froides aux investisseurs, qui se sont inquiétés de la rentabilité d'une telle opération. Les valorisations boursières spéculatives des opérateurs historiques se sont effondrées. Cette descente aux enfers, qui a pris tout le monde de court, ne facilite pas leur désendettement, promis à la communauté financière. La mise en Bourse chaotique d'Orange, filiale de téléphonie mobile de France Télécom, l'a prouvé. Toutefois, lorsque l'opérateur français a souhaité lancer une émission obligataire, en offrant il est vrai des conditions très avantageuses, il a battu tous les records en récoltant 14 milliards de dollars pour refinancer sa dette.

De quoi laisser rêver ses petits concurrents. Car pour eux, les sources d'argent frais sont aujourd'hui complètement tarées. Or ces sociétés étaient parties à l'assaut des

monopoles des opérateurs historiques. Ils ont d'abord profité de l'ouverture à la concurrence des communications téléphoniques nationales et internationales. En France, depuis deux ans, alors qu'une vraie bataille des prix s'est engagée, ils ont régulièrement grignoté une part du gâteau. A la fin de 2000, France Télécom leur avait concédé près de 30 % de part de marché dans la téléphonie fixe longue distance. Ils s'approprièrent maintenant à défier l'opérateur en place sur son monopole de fait : l'accès à l'abonné. L'idée étant d'offrir une alternative complète au client pour l'ensemble de ses besoins de communication, de l'abonnement aux communications locales en passant par l'accès rapide à Internet.

Les opérateurs de boucle locale radio ou les opérateurs DSL font partie de cette deuxième vague. Ces nouveaux entrants, qui devaient tout bousculer sur leur

passage, sont aujourd'hui exsangues. Cette faiblesse soudaine pourrait bien profiter aux opérateurs en place, et leur octroyer la bouffée d'oxygène dont ils ont besoin. Ils espèrent que la moindre pugnacité des concurrents va se traduire par un ralentissement des pertes de parts de marché sur leur activité traditionnelle de téléphonie fixe, qui continue à générer des marges confortables.

AU DÉTRIMENT DES NOUVEAUX

Surtout, les opérateurs historiques vont en profiter pour préempter des marchés promis à une belle croissance, comme celui de l'accès rapide à Internet. « Ce marché recèle un potentiel énorme. On s'apercevra plus tard que les opérateurs historiques l'ont capturé », affirme Aldo Mareuse, du Crédit suisse First Boston. France Télécom a dévoilé, pour sa part, en début d'année, son ambition de raccorder quelque

600 000 abonnés à son offre d'accès rapide à Internet ADSL en 2001. Cette offensive fait suite à la reprise en main du marché de la fourniture d'accès à Internet, dominé en Europe par T-Online (Deutsche Telekom) et Wanadoo (France Télécom). Une suprématie disputée par un seul nouvel entrant, l'italien Tiscali.

Même si leur endettement ne les pousse pas à se précipiter, les géants des télécommunications ne manquent pas dans les mois qui viennent de faire leurs emplettes parmi les sociétés qui sont au tapis pour se renforcer encore. Alors que la concentration du marché se fait au détriment des nouveaux entrants, elle accorde quelque répit aux géants. Mais la bataille qui va se jouer désormais quasiment à guichets fermés entre les opérateurs historiques s'annonce sans merci.

Laurence Girard

L'équipementier Marconi rejoint la cohorte des victimes de la crise

LA DÉROUTE des nouveaux opérateurs téléphoniques affecte directement leurs fournisseurs, les équipementiers de télécommunication. Après les nord-américains Nortel, Lucent et Motorola, les scandinaves Ericsson et Nokia, les français Alcatel, c'est au tour du britannique Marconi d'annoncer un train de suppressions d'emplois. Selon les quotidiens *Sunday Business* et *Financial Times* du lundi 9 avril, Marconi s'approprie à annoncer quelque 3 000 suppressions d'emplois dans le monde, soit près de 6 % de ses effectifs (55 000 personnes). Environ 1 200 de ces suppressions de postes devraient concerner le Royaume-Uni, essentiellement à Liverpool et dans le centre de l'Angleterre, et s'étaler sur une année.

Une partie des salariés aurait été

informée dès vendredi 6 et les syndicats britanniques devaient rencontrer, lundi, la direction du groupe. Ils sont résolus à s'opposer à des départs forcés. La direction du groupe justifierait ces suppressions d'emplois par la qualification insuffisante de ses employés pour faire face à la croissance du marché des équipements de télécommunications. Mais la prochaine publication des résultats du groupe, qui clôt son exercice au 31 mars, pourrait être la véritable raison de ces annonces.

Comme ses concurrents, Marconi est frappé de plein fouet par le brusque retournement de la conjoncture dans les télécommunications. Mais le groupe britannique est aussi victime de ses propres faiblesses. L'un des derniers grands groupes industriels britanniques a

fait le pari des télécommunications, il y a deux ans, en cédant son activité historique de défense à son compatriote British Aerospace et en sacrifiant jusqu'à son propre nom — GEC — pour illustrer sa renaissance. Le groupe avait alors choisi de prendre le nom d'une de ses filiales, Marconi, fondée en 1897 au Royaume-Uni par un jeune ingénieur italien qui venait d'inventer la télégraphie sans fil.

GRISÉ PAR L'AMÉRIQUE

Avec les douze milliards de dollars de la vente des activités de défense, Marconi s'est offert deux acquisitions majeures aux Etats-Unis : la société Reltec, porte d'entrée auprès des opérateurs américains, et Fore Systems, qui lui donne accès au transport de données sous la forme de « paquets ». Gri-

et confrontés à un rétrécissement des marges.

La situation est encore moins enviable pour les opérateurs qui commençaient juste à exporter en Europe des modèles testés aux Etats-Unis. C'est le cas des opérateurs de boucle locale radio ou de dégroupage, qui souhaitent concurrencer les groupes historiques sur le marché des communications locales. Les principaux acteurs du dégroupage aux Etats-Unis, comme Covad, NorthPoint ou Rhythm tombent un à un. De même, les opérateurs de boucle locale radio, à l'instar de Teligent ou Winstar, n'ont pas réussi à prouver la viabilité de leur approche et sont en train de baisser le rideau.

Ces fermetures ont un impact direct sur la destinée de leurs homologues européens, dont il sont parfois actionnaires. « Le marché des télécommunications réapprend la notion de retour sur investissement », souligne M. Lestage. Désormais, le maître mot est rentabilité. Une obsession pour les opérateurs qui veulent survivre ou tout simplement éviter la grande braderie. Toutes les dépenses sont passées au crible. Plus question de

garder des locaux proches des Champs-Élysées. GTS a déménagé à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine). Primus s'approprie à regrouper ses équipes à Evry (Essonne). Les investissements, eux, sont gelés ou revus. GTS a, par exemple, annulé un contrat de renouvellement de ses commutateurs téléphoniques. Quant à l'américain Level3, il a décidé de reporter *sine die* la construction d'un réseau en fibre optique dans le sud de l'Europe.

Quant aux plans sociaux, ils se multiplient. Chez GTS, la réduction des effectifs a été engagée en novembre 2000. L'entreprise, qui a compté jusqu'à 450 employés, n'en emploie plus que 350 et devrait se séparer encore de 50 personnes avec la cession de son activité de cartes téléphoniques prépayées. Western Telecom, qui a présenté un plan de continuation d'activité au tribunal de commerce, s'approprie à fermer ses filiales européennes et prépare un plan social. Viatal, qui a arrêté son activité de téléphonie grand public, a supprimé déjà un tiers de ses effectifs en Europe. Et WorldCom, qui a annoncé un plan de 10 000 suppressions d'emplois, devrait réduire ses effectifs européens de 1000 personnes.

Ce cortège de mauvaises nouvelles risque de se poursuivre encore quelque temps. Restera-t-il *in fine* des survivants parmi ces nouveaux venus ? Selon un banquier, les britanniques Colt, Energis ou l'espagnol Jazztel ont des chances de résister. Surtout, les sociétés adossées à des opérateurs historiques comme Cegetel (avec le britannique BT), 9 Télécom (Telecom Italia) ou Siris (Deutsche Telekom) en France, risquent de sortir renforcées de cette période de concentration.

Laurence Girard

Le parcours du combattant de Mangoosta et Subiteo

MISSION IMPOSSIBLE ? Ce qui devait n'être qu'une simple promenade de santé se transforme en véritable parcours du combattant. Pour Subiteo comme pour Mangoosta, deux start-up qui tentent de partir à l'assaut de la forteresse France Télécom, les temps sont mouvementés. Les deux sociétés ont en commun d'être nées officiellement il y a un an (Mangoosta en mars 2000, Subiteo en juin), alors que tous les clients des télécommunications étaient au vert. Et elles partagent une même ambition, en voulant profiter du « dégroupage » autorisé depuis le 1^{er} janvier.

Tout concurrent de France Télécom peut désormais, en théorie, louer la ligne téléphonique qui relie chaque abonné à un réseau pour proposer des communications locales et des services ADSL d'accès rapide

à Internet. Mangoosta et Subiteo souhaitent s'engouffrer dans cette nouvelle brèche du monopole des télécommunications. Enfin, toutes deux sont confrontées au casse-tête du financement de leur projet.

Toutefois, la pression est aujourd'hui plus forte sur Mangoosta. Cet opérateur, qui emploie trente-cinq personnes, a choisi de privilégier une clientèle « grand public ». Dans un premier temps, il a décidé de revendre l'offre de France Télécom pour gagner des parts de marché. Une décision offensive mais coûteuse. Or Mangoosta dispose d'un financement initial de 3,5 millions d'euros grâce au fonds d'investissement Nicom. Ce fonds est géré par l'instigateur du projet, Alain Nicolazzi, qui a déjà à son actif la création de l'opérateur Omnicom et l'a revendu pour une somme rondelette.

EN QUÊTE D'INVESTISSEURS

Mais, depuis plusieurs mois, Mangoosta cherche de nouveaux investisseurs. Cette quête est restée vaine jusqu'à présent. La situation actuelle est délicate. « Nous avons décidé de lever le pied », concède Pierre Goubet, responsable de la réglementation. Mangoosta a augmenté ses tarifs pour stopper la prise d'abonnés. Son avenir est suspendu maintenant à l'arrivée d'argent frais.

Subiteo, qui emploie vingt-cinq personnes, est aussi en attente d'un second tour de table. « Nous espérons lever 50 millions d'euros », précise Philippe Coville, fondateur de la société. Elle est pour l'instant moins exposée, car elle n'a pas commencé son activité.

Quant au projet, il a été revu pour tenir compte des nouveaux impératifs de rigueur.

Christophe Jakubyszyn

L. Gi

Faillite du premier distributeur d'électricité en Californie

Pacific Gas & Electric a déposé son bilan, vendredi 6 avril.

Cette situation aggrave la crise énergétique subie par le principal Etat américain, qui connaît depuis plusieurs mois de fréquentes coupures de courant

LA PLUS GRANDE compagnie de distribution d'électricité de Californie, Pacific Gas & Electric (PG & E), a déposé son bilan vendredi 6 avril, relançant la polémique suscitée par les fréquentes coupures d'électricité que connaît la Californie depuis plusieurs mois (*Le Monde* du 20 janvier).

A l'origine de cette crise que subit l'Etat le plus peuplé du pays : la décision prise en 1996 d'ouvrir partiellement le marché de l'énergie à la concurrence. Les producteurs comme PG & E, qui se trouvaient auparavant en situation de monopole, ont vendu leurs usines génératrices pour ne devenir que des distributeurs, achetant l'électricité sur le marché au comptant où la concurrence entre producteurs devait, en principe, faire baisser les prix.

DIMENSION POLITIQUE

Pour protéger le consommateur, les prix au détail devaient toutefois rester encadrés jusqu'au printemps 2002. Mais l'absence d'investissement dans de nouvelles centrales et l'augmentation de la consommation liée à la croissance économique des années 90 ont rapidement mis à l'épreuve le réseau électrique. Les prix ont flambé sur le marché au comptant, sans que les distributeurs puissent répercuter la hausse sur les abonnés. Résultat, leur dette s'est accumulée. Celle de PG & E s'élève à 9 milliards de dollars, alors que son capital est de 24 milliards de dollars.

Cette faillite est l'une des plus importantes qu'aient connues les Etats-Unis. Elle a provoqué, vendredi, la chute des cours des grandes banques américaines, en particulier de Bank of America, un des principaux créanciers de PG & E.

En se plaçant sous la protection du chapitre XI de la loi fédérale sur les faillites, Pacific Gas & Electric peut continuer ses activités et servir ses 13 millions d'abonnés, mais ses créanciers ne peuvent, durant 120 jours, imposer la liquidation de l'entreprise. L'entreprise doit donc mettre à profit ce délai (qui peut être prolongé) pour se restructurer et tenter de refinancer sa dette sous l'autorité d'un juge fédéral.

Du coup, le débat a rapidement gagné le terrain politique. Le PDG de PG & E, Bob Glynn, a rendu les autorités de l'Etat responsables du marasme, indiquant que ses discussions avec le gouverneur démocrate de Californie, Gray Davis, pour trouver une solution aux difficultés financières de son groupe « ne menaient à rien ». « Nous espérons que le tribunal des faillites trouvera une solution que,

E.ON et EDF lorgnent vers la Grande-Bretagne

Le numéro deux allemand de l'énergie, E.ON, va lancer une offre amicale sur le groupe énergétique britannique Powergen pour 765 pence (12,19 euros) par titre, a-t-il indiqué lundi 9 avril. E.ON avait déjà dit être en discussion à la mi-janvier avec Powergen. L'offre est soumise à certaines autorisations en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis et à Bruxelles. Cet achat constitue une nouvelle étape dans le recentrage d'E.ON : le groupe, également intéressé par des acquisitions aux Etats-Unis, va revendre ses activités hors énergie.

Par ailleurs, Electricité de France préparerait une OPA sur la compagnie d'électricité régionale britannique Seeboard (basée dans le sud-est de l'Angleterre) pour un montant de 1,5 milliard de livres (2,4 milliards d'euros), a rapporté dimanche *The Sunday Telegraph*.

EDF chercherait à étendre sa présence en Grande-Bretagne, où elle possède déjà London Electricity. Interrogé par *Le Monde*, Paul Taylor, directeur de la communication de London Electricity, ne commente pas cette « rumeur » mais reconnaît qu'EDF aimerait continuer à croître sur le marché britannique et que Seeboard est située à côté de régions où EDF est déjà présente.

Celui-ci pourrait décider une nouvelle augmentation du prix de l'électricité, qui s'ajouterait à une hausse moyenne de 40 % récemment annoncée. De plus, les Californiens, qui ont déjà subi l'équivalent de quatre journées de coupures de courant, craignent de nouvelles pénuries car les températures caniculaires de l'été entraînent habituellement une hausse de la consommation d'énergie.

jusqu'à maintenant, ni les autorités de l'Etat ni les régulateurs n'ont semblé capables d'atteindre», a-t-il ajouté.

Mais certaines voix s'élèvent pour dénoncer les dividendes (632 millions de dollars) que PG & E a versés à sa maison mère en l'an 2000 alors que ses comptes étaient déjà dans le rouge.

Frédéric Lemaître (avec AFP)

Les banques nippones sont sommées de se délester de leurs mauvaises créances

Le gouvernement japonais les presse d'agir, mais son plan de relance reste flou

Le dernier plan de relance du gouvernement japonais invite les banques du pays à se délester de leurs mauvaises créances et à dénouer les participations croisées

qu'elles détiennent dans d'autres groupes. Le dispositif arrêté est flou en de nombreux points et son calendrier d'application très imprécis.

TOKYO correspondance

Les grandes banques nippones sont au centre du dernier plan de relance économique annoncé par le gouvernement, vendredi 6 avril. « *Le plus grand changement, c'est que dorénavant nous considérons que l'apurement des mauvaises créances doit mener à une relance de l'économie par le biais des banques* », a déclaré Hakuo Yanagisawa, le ministre des finances nippon et principal architecte des nouvelles propositions. Douzième plan de relance annoncé par le Japon depuis 1992, c'est le premier à ne pas comporter de mesures de relance chiffrées, sous la forme notamment de grands travaux.

Quelque 120 trillions de yens (près de 7 000 milliards de francs) ont été injectés dans l'économie en huit ans, faisant exploser la dette publique. Craignant d'être de nouveau critiqué pour sa gestion hasardeuse des derniers publics dans une phase politique particulièrement délicate, le Parti libéral démocrate et ses partenaires de la coalition au pouvoir ont préféré s'abstenir de délier les cordons de la bourse. Non sans éviter le compromis : les mesures annoncées vendredi sont floues sur les conditions de leur mise en œuvre. Alors que le parti au pouvoir doit choisir un nouveau premier ministre le 24 avril, les partisans des forces du marché et ceux d'une intervention plus décisive n'ont pu se mettre d'accord, provoquant une fracture au sein du parti.

Les pressions déflationnistes, la chute de la Bourse, proche de son niveau d'il y a quinze ans, et la déprime continue de l'immobilier ont remplacé le problème des mauvai-

ses créances sur le devant de la scène. Non seulement les bilans des banques sont plombés par la mauvaise conjoncture, mais nombre de créances longtemps jugées saines ou presque sont en train de changer de statut à mesure que les perspectives de croissance s'assombrissent pour les entreprises. Sommées de se délester de leurs mauvaises créances, les banques sont censées adopter des politiques plus fermes vis-à-vis de leurs débiteurs en difficulté, notamment ceux dont les dettes ne sont pas encore irrécouvrables : l'une des solutions identifiées à la crise serait de voir s'accélérer les faillites dans les secteurs les plus « malades » et protégés, notamment la construction et la distribution. Mais les effets secondaires redoutés, notamment sur l'emploi, et les relations incestueuses qui unissent ces secteurs au parti au pouvoir, ne cessent de repousser cette issue.

UN DÉLAI DE DEUX ANS

Tout comme les précédents, le nouveau plan de relance ne tranche pas le dilemme. Tout juste se charge-t-il d'un message plus fort à l'intention des banques. Celles-ci ont deux ans pour se débarrasser des créances jugées douteuses, estimées à 12,7 trillions de yens pour les 15 grandes banques. Les conditions de l'application de cette date limite ne sont pas encore définies. En outre, le chiffre correspond plus ou moins aux prévisions faites notamment par les quatre grands groupes bancaires en cours de formation (Mizuho Holdings, Sumitomo Mitsui, Mitsubishi Tokyo et UFJ). Le plan de relance prévoit de traiter le cas des créances « grises », c'est-à-dire virtuellement irrécou-

vables, estimées à 61 trillions de yens. C'était notamment le cas des dettes des grands magasins Sogo avant leur dépôt de bilan. Il s'agit de promouvoir selon les cas des abandons de créances ou des liquidations, assorties de mesures fiscales et de plans de soutien à l'emploi, ou encore d'un accès privilégié aux marchés publics pour les sociétés de BTP qui fusionnent. Là encore, les modalités d'application sont floues, et les décisions concrètes remises à plus tard.

Afin de limiter la volatilité des marchés boursiers, le plan prévoit de créer un fonds qui rachètera les actions dont les banques vont être amenées à se défaire pour dénouer les « participations croisées » qu'elles détiennent et qui sont jugées en trop. Les portefeuilles des banques japonaises dépasseraient de 50 % la valeur de leur propre capital. L'idée est d'encourager la transition du capitalisme japonais vers un modèle où l'actionnaire individuel et la loi du marché auraient plus de poids – les participations croisées au sein des *keiretsu* favorisant le maintien d'actionnaires complaisants. Mais le délestage de ces participations risquerait de pousser le marché à la baisse, d'où la mise en place d'une sorte de structure de défaisance. La provenance des fonds, dont une partie serait constituée d'un « pot commun » créé par les banques, a été laissée en suspens.

Le message qui accompagne ce dispositif est clair : il faudra se serrer la ceinture. Mais, pour les Japonais, l'annonce n'est pas franchement nouvelle.

Brice Pedroletti

► www.lemonde.fr/eco-japon

COMMENT DIRE À UN MÉDECIN QUE VOUS SOUFFREZ DE TROUBLES DE L'ÉRECTION ?

Sachez qu'environ 1 homme sur 10 déclare avoir des troubles de l'érection fréquents. C'est un problème médical connu, dont les causes peuvent être multiples, et qui peut aujourd'hui être pris en charge. Quel que soit votre âge, les troubles de l'érection ne sont pas une fatalité.

Mais il n'est pas toujours facile de trouver les mots pour en parler à un médecin. Et pourtant, il est habitué à ce type de problème. Habitué à les écouter et à leur apporter une solution.

Alors qu'ils soient fréquents ou non, ne laissez plus vos troubles de l'érection affecter votre équilibre et celui de votre couple. Parlez-en à votre partenaire. Parlez-en à un médecin. Il saura vous apporter des réponses et vous proposer les solutions adaptées à votre cas.

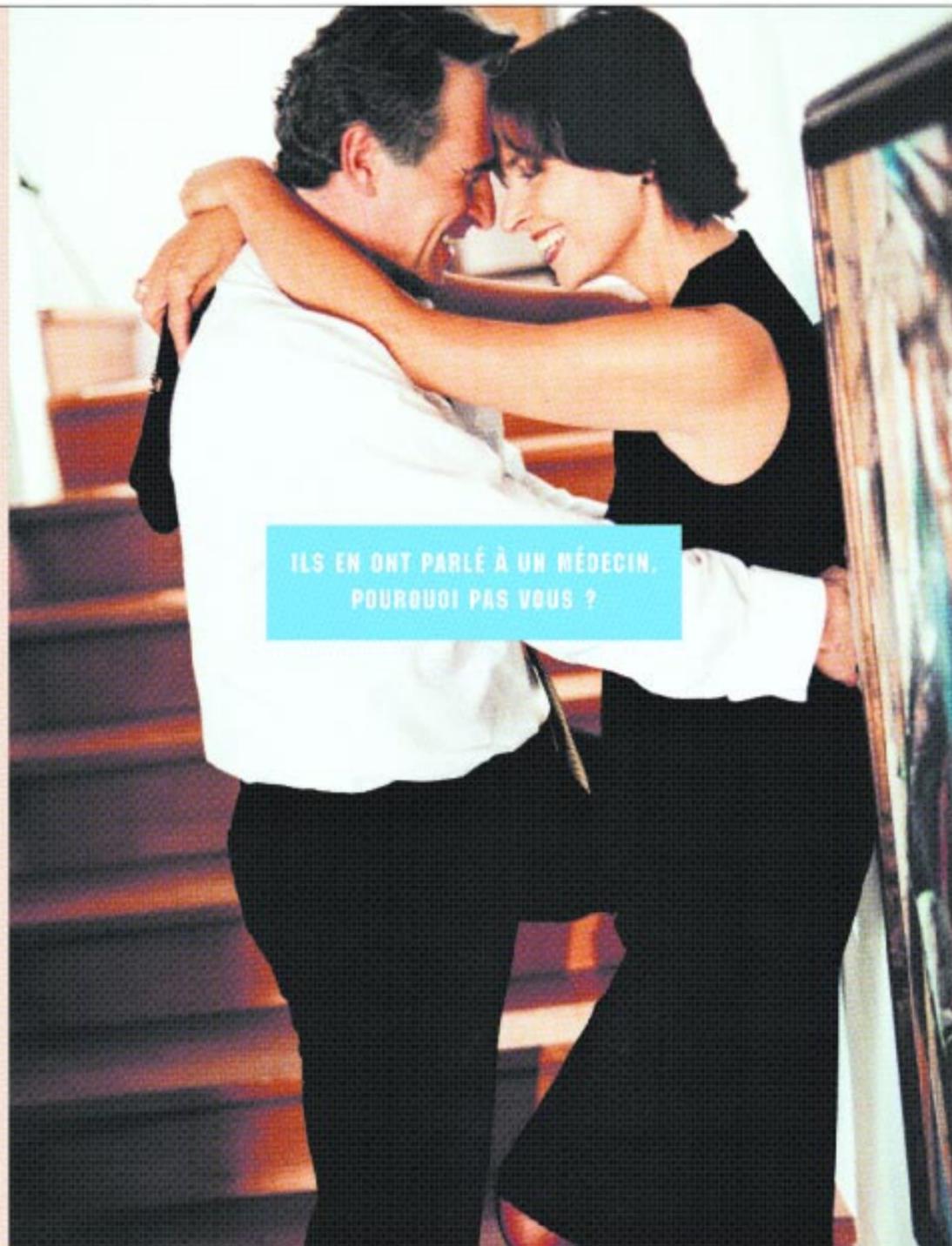
Pour plus d'informations sur les troubles de l'érection et les solutions disponibles, contactez l'ADIRS :

N° Indigo 10 825 00 00 10 Site ADIRS : www.adirs.org

ADIRS : BP 63 - 59003 Lille cedex

ADIRS
ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'INFORMATION
ET DE LA RECHERCHE SUR LA SEXUALITÉ

Association à but non lucratif (loi 1901), enregistrée le 8/11/2000 à la Préfecture de Lille sous le n° 1302.



Olivier Mazerolle veut « imposer » France 2 comme la chaîne du « débat politique »

Nommé il y a deux semaines, le nouveau directeur de l'information a pour mission de redresser l'audience des journaux télévisés. Dans un entretien au « Monde », il décrit sa conception de programmes d'actualités destinés au grand public, et non pas réservés à une élite

« En tant qu'ancien directeur de la rédaction d'une radio populaire privée, RTL, quelle conception avez-vous de l'information sur une chaîne publique ?

« Ma conception de l'information est contenue dans deux affirmations indissociables, mais qui doivent être énoncées dans un ordre précis : une information de référence, accessible au grand public. On ne s'adresse pas à un groupe sectaire d'intellectuels, mais à tous les téléspectateurs. Cela signifie qu'il faut s'intéresser à des sujets qui ne sont pas nécessairement générateurs d'Audimat, mais que nous devons les rendre accessibles au plus grand nombre. Simplicité et qualité sont les principes qui doivent nous guider.

« La partie consacrée à l'information internationale doit rester importante, car, en cette période de mondialisation, on ne peut pas comprendre l'actualité de notre pays si on ne sait pas ce qui se passe ailleurs dans le monde. De plus, le service étranger de France 2 est de grande qualité. Cependant, le sujet international n'est pas nécessairement la clé d'entrée du journal. Celle-ci doit être un sujet qui



OLIVIER MAZEROLLE

amènera le téléspectateur à se sentir concerné par un débat ou une émotion. Car, s'il est intéressé par le début du journal, il restera pour la suite.

« Prévoyez-vous des changements dans l'organisation de la rédaction ?

« Je ne suis pas une sorte de Zorro venu sauver un bateau qui serait en perdition. Globalement, la rédaction est désireuse de travailler et souhaite que son travail soit reconnu. Il faut simplement mettre du calme, de la sérénité et de la détermination. Je fonctionne sur le mode pragmatique. Pour l'instant, je suis en position d'observateur.

« Une seule idée doit présider à l'organisation de la rédaction : le recentrage absolu sur le traitement de l'information. Je crois qu'il faut une simplification de la vie quotidienne et plus de suivi dans les sujets traités. On doit aussi essayer de raccourcir les procédures de décision afin d'alléger au maximum les contraintes techniques inhérentes à la télévision.

« Quand et comment comptez-vous traiter le problème du journal de « 13 heures », dont l'audience est en baisse ?

« Ce journal est un élément important dans la politique d'information de France 2. Il connaît des difficultés reconnues par tout le monde. Gérard Holtz est un des journalistes les plus populaires de la chaîne, mais il n'y a pas adéquation entre ce qu'il est comme présentateur du « 13 heures » et ce que les téléspectateurs en attendent.

« Je discute avec lui et toute décision qui sera prise le sera dans le respect de sa notoriété. On a déjà réfléchi à la manière de modifier certaines parties du journal avec des sujets sur la vie quotidien-

ne. On va voir ce que cela donne. Je ne suis pas indifférent à l'Audimat, mais la durée est un élément indispensable de la prise de décision. Et on ne m'a pas demandé de régler ce problème dans l'urgence.

« Quelles nouvelles émissions envisagez-vous de créer pour la période des campagnes présidentielles et législatives ?

« Les rendez-vous que nous mettrons en place devront imposer le fait que, à la télévision, le débat politique a lieu sur France 2. Il faut s'efforcer de moderniser la forme des émissions politiques tout en se méfiant du mélange des genres. Le strass et les paillettes ne sont pas ce que les téléspectateurs attendent du débat politique.

« Ils souhaitent que des propositions y soient avancées et discutées sur certaines questions qui les concernent. Cela doit permettre au téléspectateur-électeur de se forger une opinion sans passer par des chemins de traverse. Dans un monde tourbeulé comme le nôtre, il faut des points de repère et des explications qui ne doivent pas être brouillées par des gesticulations inutiles.

« Quel sera votre rôle par rapport à la chaîne information prévue sur le numérique terrestre ?

« L'organisation à mettre en œuvre est complexe. Il faut réfléchir aux procédures de candidatures pour les salariés de France 2 et de France 3 qui souhaiteront aller travailler sur cette nouvelle chaîne.

« Une autre chose sera d'examiner comment se fera l'harmonisation du travail de rédactions et la mise en commun d'un certain nombre de contenus. Il faudra notamment se forger une doc-

trine pour savoir si, lorsque France 2 dispose d'images exclusives, on attend le « 20 heures » pour les diffuser ou si elles le sont immédiatement sur la chaîne info.

« Que pensez-vous de l'idée d'unifier les rédactions de France 2 et de France 3 ?

« J'ai lu qu'un député [Jean-Marie Le Guen (PS), rapporteur pour l'audiovisuel à la commission des finances] propose cela. Mais, à l'intérieur de l'entreprise, on ne m'a pas demandé de travailler sur ce schéma.

« Ne craignez-vous pas de décevoir ceux qui, dans la rédaction, sont partisans de réformes plus significatives ?

« La révolution, ce n'est pas mon genre. Je déteste les colloques interminables et les polémiques stériles. L'actualité, c'est le roman permanent de la vie. En la traitant, en l'approfondissant, nous serons en harmonie avec notre métier. Nous y prendrons du plaisir et les téléspectateurs suivront. »

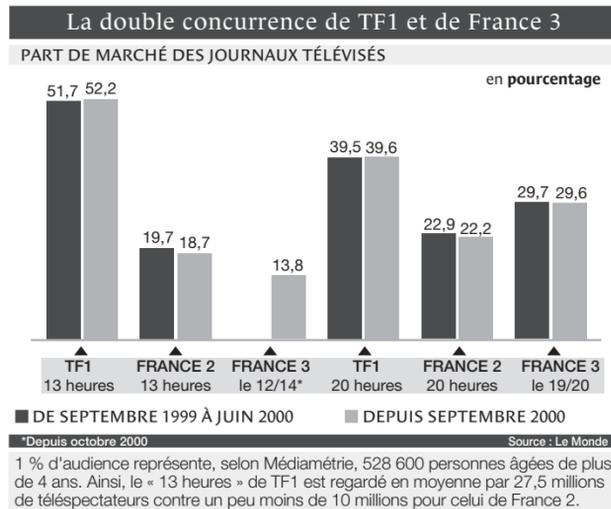
Propos recueillis par Françoise Chirot

Des rendez-vous décisifs pour fidéliser les téléspectateurs

OLIVIER MAZEROLLE n'est pas un homme pressé. IL n'est pas arrivé dans son bureau, situé au 4^e étage de France Télévision, avec un cartable bourré de projets de réforme pour la rédaction de France 2. Il ne fait pas non plus de grands discours. Après sa présentation aux journalistes, lundi 26 mars, par Marc Tessier, PDG de France Télévision, et Michèle Cotta, directrice générale de France 2, il n'a pas organisé de grandes réunions de la rédaction. Il participe à quelques conférences, souvent sans y intervenir, visite les services et reçoit dans son bureau. Sans précipitation. Apparemment, il compte sur son grand calme et son pragmatisme pour imposer son autorité.

D'autant qu'il n'ignore pas qu'il est le neuvième directeur nommé en douze ans à la tête de cette rédaction réputée difficile, où travaillent 600 personnes, dont 340 journalistes. Le choix qu'il fera pour remplacer Bruno Albin, qui a depuis longtemps fait connaître son intention de quitter le poste de directeur adjoint de la rédaction, est impatientement guetté par les journalistes.

Olivier Mazerolle est conscient de l'enjeu que représente son poste. Nommé à un moment où la chaîne publique est déstabilisée par quelques accros à la courbe de son audience, il est chargé de redorer l'image des journaux et de mettre la rédaction en ordre de bataille pour les élections présidentielle et législatives du printemps 2002. Car, pour



les chaînes généralistes, et pour le service public en particulier, l'information est une partie essentielle de leur image et de leur audience. C'est sur ces émissions qu'elles fidélisent les téléspectateurs, notamment au moment de la grand-messe du « 20 Heures ». Souvent étudié, le déplacement de ce rendez-vous dans la grille des programmes n'a encore jamais été réalisé.

Sur l'information, la concurrence se joue essentiellement entre TF1 et France 2. Elle est depuis longtemps à l'avantage de la chaîne privée, mais l'inquiétude des dirigeants de

France Télévision vient du fait que la différence se creuse régulièrement, au détriment de France 2.

Longtemps proche de 25 % d'audience, le « 20 Heures » de France 2 est tombé en dessous de 23 %, alors que celui de TF1 ne cesse de progresser et frôle les 40 % (voir graphique).

Pour le « 13 Heures », la situation est pire : le journal de TF1 caracole au-dessus de 50 %, alors que celui de France 2 a des allures de descende aux enfers. Ces chiffres sont d'autant plus cruels pour le service public qu'ils montrent que, sur TF1,

l'information résiste à la baisse d'audience générale de la chaîne liée à la progression des télévisions thématiques ; alors que sur France 2, information et programmes déclinent ensemble.

Il est vrai que les politiques menées par les deux chaînes sont profondément différentes. TF1 joue la permanence : cela fait maintenant quatorze ans que les téléspectateurs sont assurés de retrouver, chaque soir, Patrick Poivre d'Arvor, et bientôt dix ans que Claire Chazal est sur le petit écran durant les week-ends.

Le service public n'a pas ce genre de fidélité. Les directeurs changent. Les présentateurs aussi. Daniel Bilalian est resté à peine trois ans et Claude Sérillon n'est là que depuis août 1998. Au « 13 Heures », Jean-Pierre Pernaut réunit près de 3 millions de téléspectateurs sur TF1, tandis que France 2 multiplie les changements. En septembre 2000, Gérard Holtz a remplacé le tandem Carole Gaessler-Rachid Arhab, qui avait succédé, deux ans plus tôt, à Patrick Chêne.

En outre, France 2 subit la concurrence de sa petite sœur du service public. Car, en matière d'information, France 3 gagne en notoriété. Après le succès du « 19-20 », le « 12-14 », lancé en octobre 2000, s'est vite imposé auprès des téléspectateurs et réalise 13,8 % d'audience.

F. Ch.

DÉPÊCHES

■ **CINÉMA** : Jeffrey Katzenberg, coprésident de Dreamworks, se déclare favorable à une reconduction de l'accord de distribution de films qui lie le studio avec Vivendi Universal. Dans une interview au Figaro du lundi 9 avril, M. Katzenberg affirme que le groupe français ne prend aucun risque avec les films produits par Dreamworks. Selon lui, il existe « un gigantesque malentendu » sur la nature des relations entre les deux groupes. « Nous payons en échange de services, c'est tout. Il ne s'agit pas de savoir si l'accord qui nous lie est à notre avantage ou au leur », indique M. Katzenberg. Vivendi Universal aurait l'intention de remettre en cause cet accord signé il y a six ans.

■ **PRESSE** : la direction de Libération et les syndicats SUD et SNJ ont, après treize mois de négociations, signé, jeudi 5 avril, un accord sur la rémunération des droits d'auteur des journalistes. Il prévoit la répartition de 3 % des recettes nettes de l'exploitation des archives des éditions électroniques de Libération, de 5 % en cas de cession à une filiale et de 10 % en cas de vente à une société extérieure. Cet accord, auquel la CGT ne s'est pas associée, est assorti de garanties déontologiques, notamment sur le droit moral. Parallèlement, les deux organisations ont signé l'accord sur la politique salariale à l'origine de la grève du 15 mars.

■ **DISTRIBUTION** : Alain Ayache, PDG de Meilleur, demande le retrait de l'opérateur Hachette des Nouvelles messageries de la presse parisienne (NMPP). Dans une lettre adressée, jeudi 5 avril, à Yves de Chaisemartin, président du conseil supérieur des Messageries, il estime que « les raisons qui ont pu justifier la présence d'un opérateur comme Hachette [à la direction des NMPP] n'existent plus. Le bon fonctionnement des NMPP dépend, pour partie, du choix d'un directeur général indépendant désigné par les éditeurs », ajoute-t-il.

■ **INTERNET** : les investissements publicitaires sur Internet en France se sont élevés à 1,2 milliard de francs en 2000, selon une étude réalisée par PriceWaterhouseCooper pour le compte de l'Internet Advertising Bureau. Les annonceurs du secteur des nouveaux médias ont représenté 32 % des investissements, arrivant en tête devant la vente par correspondance (15 %), la banque (11 %) et le tourisme (5 %).

EUROPAGES, L'ANNUAIRE EUROPEEN DES AFFAIRES

Précédente Recherche Accueil Rechercher

Adresse : <http://www.europages.com/>

Et si c'était à Liège qu'on trouvait les meilleurs bouchons ?

www.europages.com

Achetez mieux, Vendez plus

Manœuvres italiennes autour de la fusion des deux bouquets satellitaires

DEUX plates-formes de télévision numérique peuvent-elles coexister en Italie ? A cette question récurrente, une réponse négative serait en passe d'être apportée. Telepiù, détenue à 98 % par Canal +, et Stream, la société contrôlée à parts égales par Telecom Italia et l'australien américain News Corp., sont toutes deux empêtrées dans des difficultés financières. Avec 1,4 million d'abonnés à ses programmes numériques, Telepiù a enregistré une perte d'exploitation d'environ 200 millions d'euros en 2000. Sa rivale est dans une situation encore plus difficile : son déficit était supérieur, l'an dernier, à 300 millions d'euros, pour un « parc » d'abonnés d'environ 700 000 personnes. Les deux bouquets satellitaires subissent la concurrence des télévisions en clair et de centaines de chaînes locales.

En 1997, un projet de plate-forme numérique unique avait été ébauché, mais sans succès. Cette éventualité est de nouveau à l'ordre du jour. A l'origine de cette relance : la volonté de Telecom Italia de se désengager de Stream. L'opérateur historique a d'autres priorités stratégiques, comme la reprise de la télévision en clair Telemontecarlo (TMC).

Le patron de Telecom Italia, Roberto Colaninno, fait donc savoir depuis plusieurs mois qu'il souhaiterait lâcher Stream. Il l'a répété, samedi 7 avril, devant des journalistes italiens : « C'est une hypothèse qui est à l'étude, parce que les conditions pour le maintien de deux opérateurs n'existent pas ».

Estimant « normal » que Telepiù et Stream discutent d'un rapprochement, il a assuré que Telecom Italia était « ouverte à toute solution ».

News Corp. s'est refusé à commenter ces propos. Dans le cas probable d'un retrait de l'opérateur historique, Rupert Murdoch, le patron de News Corp., pourrait être tenté de monter dans le capital de Stream, avant d'entamer les négociations avec Vivendi Universal, la maison mère de Telepiù, sur une éventuelle fusion des deux plates-formes.

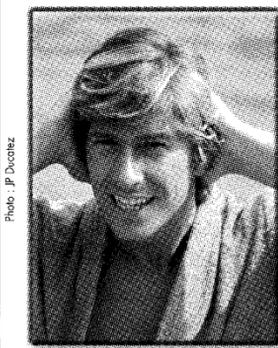
Une telle clarification dans le paysage italien de la télévision numérique ne manquerait pas d'être examinée de très près par la Commission européenne. C'est bien là « le gros problème », a estimé lundi un porte-parole de Stream. Pour des raisons de concurrence, l'exécutif européen avait fait comprendre, par le passé, qu'il désapprouverait la constitution d'un monopole dans ce secteur.

Au nom du gouvernement de centre gauche, le sous-secrétaire aux communications, Vincenzo Vita, a expliqué qu'il n'était pas opposé à une fusion des deux plates-formes, sous réserve du feu vert européen. Quoi qu'il arrive, les deux bouquets satellitaires feront déjà décodeur commun, en principe avant la fin avril, conformément à la décision des autorités italiennes. Une première en Europe.

Antoine Jacob avec Philippe Webster (à Milan)

CALVITIE

Le choix de la compétence.



Première clinique en France par le nombre d'interventions esthétiques, la Clinique du Rond-Point des Champs-Élysées dispose d'un service spécialisé utilisant toutes les techniques modernes permettant la repousse naturelle de vos cheveux.

Prix étudiés et application stricte des règles de sécurité sont nos principes permanents. Résultat rapide, discret, efficace.

Conseil gratuit et documentation au 01 53 77 26 00



Clinique d'esthétique du Rond-Point des Champs-Élysées

AUTORISÉE PAR LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ
61, avenue Franklin D. Roosevelt 75008 PARIS - www.crpce.com

VALEURS EUROPÉENNES

L'action Terra Lycos, filiale Internet de l'opérateur historique espagnol Telefonica, a cédé 2,90 % pour coter 9,71 euros, vendredi 6 avril, à Madrid. La Deutsche Bank a revu à la baisse sa prévision de chiffre d'affaires pour ce portail, tablant maintenant sur 609 millions de dollars, contre une première estimation de 724,4 millions pour 2001.

Le titre SairGroup (Swissair) s'est déprécié, vendredi, de 11,25 francs suisses, à 133,75 (- 7,76 %). Le marché craint l'éventualité d'une action judiciaire de la compagnie aérienne française Air Littoral, quelques jours après que SairGroup eut annoncé qu'il lui retirait son soutien.

L'action Mediaset, groupe de télévision italien, a terminé vendredi sur un gain de 2,20 %, à 10,56 euros, en raison de spéculations sur une vente de la participation détenue par la holding de Silvio Berlusconi, Fininvest. Celle-ci a pourtant affirmé vendredi qu'il n'y avait « pas de nouveauté » sur ce dossier.

Le titre Montedison, la holding industrielle diversifiée italienne, a gagné 1,97 % vendredi, par rapport au cours de référence de la veille, à 2,84 euros. Selon la presse, la banque d'affaires Mediobanca, avec des sociétés alliées, chercherait à consolider son emprise sur le groupe en achetant des actions.

09/04 10h14

Table of stock prices for the Automobile sector, including companies like Autoliv SDR, BASF AG, BMW, Continental AG, etc.

BANQUES

Table of stock prices for the Banking sector, including Abbey National, ABN AMRO, All & Leics, Allied Irish, etc.

CONSTRUCTION

Table of stock prices for the Construction sector, including Acciona, ACS, Aggregate Ind, etc.

PRODUITS DE BASE

Table of stock prices for the Basic Products sector, including Aceralia, Acerinox, Aluminium Grec, etc.

CHIMIE

Table of stock prices for the Chemical sector, including Air Liquide, Akzo Nobel, BASF AG, etc.

CONGLOMÉRATS

Table of stock prices for Conglomerates, including Dieteren SA, AZEL, GBL, etc.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Table of stock prices for Telecommunications, including Atlantic Teleco, British Telecom, Cable & Wireless, etc.

CONSTRUCTION

Table of stock prices for Construction, including Acciona, ACS, Aggregate Ind, etc.

CONGLOMÉRATS

Table of stock prices for Conglomerates, including Dieteren SA, AZEL, GBL, etc.

CONGLOMÉRATS

Table of stock prices for Conglomerates, including Dieteren SA, AZEL, GBL, etc.



Table of stock prices for various companies in the Food and Beverage sector, including Richemont Units, Roy Philips Ele, Ryanair Hldgs, etc.

PHARMACIE

Table of stock prices for various pharmaceutical companies, including Actelion N, Altna AG, AstraZeneca, etc.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Table of stock prices for various equipment companies, including Abb N, Adecco N, Aeropori Di Ro, etc.

Advertisement for 'Le Monde' magazine, featuring the text 'Chaque jeudi avec Le Monde DATÉ VENDREDI' and 'LE MONDE DES LIVRES'.

ÉNERGIE

Table of stock prices for various energy companies, including Bg Group, Bp Amoco, Cepsa, etc.

SERVICES FINANCIERS

Table of stock prices for various financial services companies, including 3i Group, Almani, Alpha Finance, etc.



Table of stock prices for various companies in the Insurance sector, including Aegis Group, Aegon NV, Agf, etc.

ASSURANCES

Table of stock prices for various insurance companies, including Aegis Group, Aegon NV, Agf, etc.

MEDIAS

Table of stock prices for various media companies, including Bsky B Group, Canal Plus, Capital Radio, etc.

BIENS DE CONSOMMATION

Table of stock prices for various consumer goods companies, including Ahold, Altadis, Amadeus Global, etc.

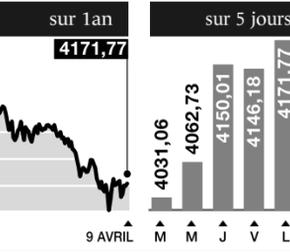


Table of stock prices for various companies in the High Technology sector, including Aixtron, Alcatel-A, Altec Sa Reg, etc.

HAUTE TECHNOLOGIE

Table of stock prices for various high technology companies, including Aixtron, Alcatel-A, Altec Sa Reg, etc.

SERVICES COLLECTIFS

Table of stock prices for various utility and services companies, including Acea, Aem, Anglian Water, etc.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

Table of stock prices for the Euro New Market, including Airspray, Antov, C/AC, etc.

BRUXELLES

Table of stock prices for various companies listed on the Brussels stock exchange, including Arthur, Envipco Hld Ct, Fardis B, etc.

CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche FI : Finlande - BE : Belgique - GR : Grèce.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - NO : Norvège - SE : Suède GB : Grande-Bretagne - DK : Danemark

VALEURS FRANCE

L'action Ingenico était en baisse de 0,50 %, à 19,8 euros, lundi 9 avril, dans les premiers échanges. Le fabricant de terminaux de paiement va racheter l'américain IVI Checkmate pour 55,3 millions de dollars.

Table of stock prices for various companies in France, including Alcatel, Alstom, Altran Techn, Atos Origin, Arbel, Aveniris, etc.

PREMIER MARCHÉ

LUNDI 9 AVRIL Cours à 9 h 57
Demier jour de négociation des OSRD : 24 avril

NOUVEAU MARCHÉ

VENDREDI 6 AVRIL
Une sélection. Cours relevés à 18 h 11

Table of stock prices for various companies in the Nouveau Marché, including CMT Medical, Coala, Cohéris Atix, etc.

Table of stock prices for various companies in Europe and International markets, including Remy Coindre, Renault, Rexel, Rhodia, etc.

Table of stock prices for various companies in Europe and International markets, including Adecco, American Exp, Amvacs Exp, etc.

SECOND MARCHÉ

LUNDI 9 AVRIL
Une sélection. Cours relevés à 9 h 57

Table of stock prices for various companies in the Second Marché, including Geodis, Gfi Industri, Grand Marne, etc.

SICAV et FCP

Table of SICAV and FCP products, including Agipi, Indocam, Euroco, etc.

Table of SICAV and FCP products, including Euroco, Euroco, Euroco, etc.

Table of SICAV and FCP products, including Euroco, Euroco, Euroco, etc.

Table of SICAV and FCP products, including Euroco, Euroco, Euroco, etc.

SPORTS L'équipe de France de rugby s'est inclinée (19-48) face à celle d'Angleterre, samedi 7 avril, à Twickenham. En première période, les Français avaient pourtant offert

un joli mélange d'intelligence tactique et d'habileté technique. ● À LA MI-TEMPS, les joueurs de Bernard Laporte étaient rentrés aux vestiaires la tête haute, avec un léger avan-

tage (16-13). ● MAIS, À LA FIN du match, le XV de France quittait la pelouse londonienne nettement battu, après avoir été laminé par son adversaire anglais, une mécanique

de haute précision. ● SIX ESSAIS marqués par les Anglais contre un seul côté français : c'est l'un de ces records auxquels le rugby tricolore est contraint de s'accommoder

depuis quelques années. Pour Christophe Dominici, trois-quarts aile de la sélection, les joueurs français font parfois preuve d'un « manque de professionnalisme ».

Avec une lourde défaite en Angleterre, le rugby français constate ses lacunes

Laminés en fin de match après avoir donné une bonne réplique pendant près d'une heure, les Tricolores quittent ce « Tournoi des occasions manquées » sur une déculottée historique (49-18), en ayant pris conscience des insuffisances de leur préparation physique

LONDRES

de notre envoyé spécial

De Pierrot le Fou à A bout de souffle. De l'empêchement de tourner en rond du rugby mondial à l'équipe de haut niveau la moins bien préparée de la planète rugby, le XV de France a joué tour à tour les deux rôles qui l'ont rendu célèbre, pour le meilleur et pour le pire, samedi 7 avril, à Twickenham.

Le temps d'une première mi-temps parfaite, joli mélange d'intelligence tactique et d'habileté technique, les joueurs que le président de la Fédération française de rugby avait qualifiés de « médiocres » trois semaines plus tôt ont montré qu'ils n'ont pas renoncé au talent. Ils ont rappelé à chacun qu'ils formaient toujours une équipe douée pour le jeu, et même surdouée dans l'art de la contre-attaque. Ils ont tenu tête aux Anglais, qu'ils ont surpris, fait douter, mais jamais renversés, faute de disposer des moyens physiques adéquats et de maîtriser des secteurs aussi essentiels que la touche et les réceptions sur les renvois. A la mi-temps, les joueurs de Bernard Laporte étaient rentrés aux vestiaires la tête haute, avec un léger avantage (16-13). « Je ne vois pas comment on peut perdre ce match », se disait alors Olivier Magne. Une heure plus tard, le troisième-ligne aile français et ses coéquipiers ont quitté la pelouse londonienne ventre à terre, laminés par le rouleau compresseur anglais, une belle mécanique de très haute précision.

FIN DE MATCH « ATROCE »

Le scénario du match avait été conforme aux prévisions les plus pessimistes, débouchant sur une fin de match « atroce », de l'avis de Bernard Laporte. Six essais – Will Greenwood (6'), Richard Hill (44'), Iain Balshaw (57'), Phil Greening



Le troisième-ligne aile anglais Neil Back lance un nouvel assaut à travers la défense française.

(69'), Mike Catt (76'), Matt Perry (80') – à un, inscrit par Philippe Bernat-Salles (14'), pour un score final de 48-19 : c'est l'un de ces records auxquels le rugby français est contraint de s'accommoder depuis l'automne 1997, depuis que ses dirigeants pratiquent à la perfection le jeu d'évitement et de contournement du professionnalisme, et depuis que beaucoup de joueurs jouent à cache-cache avec les exigences impitoyables du rugby d'aujourd'hui. « Eux aussi ont des choses à revoir », a souligné Bernard Laporte, vexé de devoir admettre qu'un journaliste anglais avait « un peu raison » lorsqu'il écrivait que « les Français ne peuvent pas gagner parce qu'ils en sont encore au vin rouge et aux cigarettes ».

Les rugbymen français demeure-

raient-ils d'indécrottables amateurs de bonne chère ? Si le trait est un peu gros, il n'en souligne pas moins une certaine réalité : « Les joueurs sont en partie responsables », reconnaît Christophe Dominici. « On a fait un joli petit match de rugby pendant cinquante minutes, poursuit l'allier du XV de France. Il y a eu de belles envolées, de beaux gestes techniques, mais, sur

l'intensité, sur l'engagement physique, on était à 150 % de nos possibilités, et cela s'est vu à la fin. Au rugby, quand on n'est pas bien préparé, on prend des déculottées. » Pour Christophe Dominici, les joueurs français ont parfois fait preuve de « manque de professionnalisme » : « Nous n'avons pas pris conscience de l'importance de la préparation physique. Les Anglais ont des prépa-

rateurs individuels. On va les imiter pendant l'intersaison. Il nous faut travailler le cœur, le souffle, la vitesse, la tonicité. »

Christophe Dominici sait de quoi il parle quand il évoque la supériorité athlétique des Anglais : en fin de match, il n'a rien pu faire face à une accélération de l'arrière Iain Balshaw, puis il s'est laissé reprendre à la course par le talonneur Phil Greening. Cela ne l'empêche pas de rendre justice à ses rares partenaires qui ont « franchi le cap ». C'était ceux qui, comme le demi de mêlée Fabien Galthié, ont voulu « envoyer du jeu » jusqu'à l'écoeurement des troupes. Ou encore ceux qui, comme Olivier Magne, contestent la réalité de l'ascendance physique des Anglais : « C'est dans le souci du détail qu'on perd ce match. Si on avait su rester lucides sur trois ou quatre lancers de jeu, on n'en serait pas là. »

DEUX ESSAIS REFUSÉS

Avant de céder, à l'heure de jeu, Christophe Dominici avait bien cru, au gré de quelques fulgurances, retrouver ses sensations de la Coupe du monde 1999. En filant par deux fois le long de la ligne de touche anglaise, il a cru inscrire cet essai derrière lequel il court depuis sa déprime de l'automne, ou l'offrir à Xavier Garbajosa. Tous deux ont plongé dans l'en-but, ballon en main, mais aussi, hélas, bout du pied en touche. Ils ont presque mar-

qué deux essais en coin, que l'arbitre a normalement refusés, au vu de la vidéo. Presque. Tout est là. Un championnat de France presque en phase avec le rugby de 2001 et des joueurs presque préparés au plus haut niveau qui font des plaquages presque réussis en fin de match, et des essais presque marqués.

C'est pourquoi Christophe Dominici a quitté Twickenham en soliloquant, avec l'assurance des néo-convertis, sur les vertus du « travail, travail, travail ».

Eric Collier

► www.lemonde.fr/sixnations

Le point

▼ MATCHES JOUÉS

Angleterre-France 48-19
Italie-pays de Galles 23-33

▼ LE PROGRAMME

Les matches pays de Galles-Irlande, Irlande-Angleterre et Écosse-Irlande sont reportés à l'automne.

• CLASSEMENT

	Pts	J	G	N	P	Pp	Pc	Diff.
1 Angleterre	8	4	4	0	0	215	60	+155
2 P. de Galles	5	4	2	1	1	119	130	-11
3 Irlande	4	2	2	0	0	63	37	+26
4 France	4	5	2	0	3	115	138	-23
5 Écosse	3	4	1	1	2	60	106	-46
6 Italie	0	5	0	0	5	106	207	-101

Pp = Points pour Pc = Points contre

« Il faudra bien reconstruire sur ce qu'on a perdu »

PRÉPARATION, récupération. Tous les joueurs français avaient ces mots à la bouche en quittant Twickenham. C'était pour regretter de ne pas disposer, comme leurs collègues anglais, de véritables périodes de préparation, en début de saison, et de récupération, en fin de saison. La saison en cours ne devrait pas apporter de satisfaction aux internationaux, puisque les finalistes du championnat de France (9 juin) n'auront que quelques jours pour fêter leur titre, ou pour ruminer leur défaite avant de s'envoler pour une tournée dans l'hémisphère Sud qui doit les amener à se mesurer aux Sud-Africains (16 et 23 juin), puis aux Néo-Zélandais (30 juin). Les meilleurs joueurs anglais partiront, eux, pour une tournée des Lions britanniques, après un répit de plusieurs semaines.

Avant de s'envoler, les joueurs français auront surveillé l'évolution, sinon la révolution, promise par les dirigeants du rugby français. « Nous voulons avoir les moyens de bien nous préparer pour bien faire notre métier. Si ça, ce n'est pas légitime ! », tonne Fabien Pelous, le capitaine de l'équipe de France, affecté par ce « Tournoi des occasions manquées ». Après avoir refusé tout net un projet de calendrier présenté,

début mars, par Bernard Laporte et Jo Maso, le président de la Ligue nationale de rugby, Serge Blanco, doit prochainement dévoiler sa propre proposition. La conciliation des deux parties devrait se faire sous l'égide du ministère de la jeunesse et des sports, qui a répondu favorablement à une initiative du Syndicat national des joueurs de rugby (SNJR).

Les représentants des joueurs devaient se réunir auparavant, lundi 8 avril. « Les jours qui viennent sont cruciaux pour l'avenir de notre rugby », souligne Raphaël Ibanez, talonneur du XV de France. « Nous, joueurs, nous avons toujours voulu laisser place à l'action. Aujourd'hui, c'est le temps de la réflexion, et il ne nous appartient pas vraiment. » Cela ne l'empêche pas d'attendre « des décisions franches, pertinentes pour l'avenir. Il faudra bien reconstruire sur ce qu'on a perdu, aujourd'hui ».

Contrairement aux internationaux anglais qui, en 1998, avaient fait l'impasse sur une tournée d'été en Australie, les Français n'envisagent pas de négliger la tournée australe. « Si on fait appel à toi, il faut répondre présent », assure Raphaël Ibanez. Il faut assumer. »

E. C.

LA CHRONIQUE DE PHILIPPE GUILLARD

A la petite cuillère, avant l'inondation

ALLEZ-Y, vous, au marché, le dimanche matin, quand les Anglais ont frisé la cinquantaine en nous passant à tabac, un samedi d'avril où, pourtant, on savait tous qu'il ne fallait pas se découvrir. Allez-y, vous, au marché, quand, la semaine passée, vous avez dit à votre poissonnier, un solide barbu du Sud qui se moquait de l'état général du rugby français, que vous sentiez comme un truc pour ce match. Que cette équipe de France allait nous sortir le lapin du chapeau. La pêche miracle, quoi !

« Dites-moi, les 48 points, vous les ramenez comment ? Parce que je peux toujours vous prêter mon camion frigo. Au moins, la raclée, elle restera au frais ! » Très drôle, votre poissonnier. Alors, com-

ment lui dire, à cet amiral de chalutier qui s'est contenté du résumé du journal de 20 heures, que la seule chose qui a vraiment manqué à cette très vénérable équipe de France pour faire couler les descendants de Nelson, ce n'est pas le rugby, mais le physique qui va avec ?

ESPOIRS DE RENAISSANCE

Car, pendant la première mi-temps, la France, à défaut d'avoir retrouvé « son » rugby, avait au moins récupéré « un » rugby. Concentrés, appliqués, courageux, jamais paniqués, les Français nourrissaient consciencieusement, à la petite cuillère, leurs espoirs de renaissance.

Mais, confiance d'un soldat des ailes, en débarquant dans les

vestiaires au moment de la bien nommée période de repos, et même menant de trois points, les troupes étaient déjà aux portes de l'évanouissement. La France avait donné tout ce qu'elle avait dans les poumons et dans les jambes. Elle n'avait plus de souffle, plus de rate.

Faute au calendrier maison ? Faute au niveau du championnat ? Aux blessures ? Faute au Père Laporte, à la Mère Michel, à la marée blanche ? Faute à qui vous voudrez, n'empêche qu'il fallait bien retourner dans cette arène de 70 000 âmes anglaises.

De l'autre côté, les Anglais revenaient du repos avec mille idées nouvelles et une condition physique aussi intacte qu'un smoking qui sort du pressing. Dans ces

conditions, lorsque la pression physique devient trop forte, que le débit est puissant et que la tuyauterie est légèrement trouée, il se produit l'inéluctable : l'inondation.

Voilà comment les Anglais ont mis 48 points, tout simplement, en courant plus longtemps et plus souvent que les Français. Alors que faire, si ce n'est d'acheter à votre poissonnier de quoi faire une bonne petite friture à la provençale ? Car, si, samedi, nous avons pris une bonne leçon d'anglais, on peut être sûr d'une chose : c'est qu'ils ne nous donneront jamais de leçons de cuisine. Et ce jusqu'à la fin du monde.

★ Ancien rugbyste, Philippe Guillard est journaliste à Canal+ et écrivain.

Tournoi des six nations

ANGLETERRE-FRANCE : 48-19 (13-16)

Samedi 7 avril

• Stade de Twickenham, à Londres

• Temps frais • Terrain gras • 70 000 spectateurs • Arbitres : MM. Henning (AFS), puis Hugh (Ir.).

• LES ÉQUIPES

ANGLETERRE (Sélectionneur : Woodward) • Balshaw (Perry, 78') • Healey ; Greenwood ; Catt ; Cohen (Robinson, 57') • Wilkinson ; Dawson (Bracken, 81') • Back ; Dallaglio ; Hill (Worsley, 78') • Borthwick ; Johnson (cap.) • White ; Greening ; Leonard.

FRANCE (Sélectionneur : Laporte) • Sadoury • Bernat-Salles ; Garbajosa ; Glas ; Dominici • Merceron ; Galthié • Magne ; Pelous (cap.) ; Milhères • Nallet (Auradou, 48') ; Benazzi (Th. Lièvreumont, 48') • De Villiers (Galasso, 82') ; Ibanez (Landreau, 58') ; Marconnet.

LES POINTS

ANGLETERRE : 6 essais de Greenwood (6'), Hill (44'), Balshaw (59'), Greening (70'), Catt (76') et Perry (80'), transformés par Wilkinson ; 2 buts de Wilkinson (12', 40').

FRANCE : 1 essai de Bernat-Salles (14') transformé par Merceron ; 3 buts (17', 29', 34') et 1 drop (57') de Merceron.

FAUTES

Pénalités : En faveur de l'ANGLETERRE : 11 (4 + 7), dont 3 tentées (3 + 0) et 2 transformées par Wilkinson.

En faveur de la FRANCE : 10 (5 + 5), dont 3 tentées (3 + 0) et transformées par Merceron.

Mélesses : ANGLETERRE : 10 (6 + 4), dont 2 perdues. FRANCE : 14 (7 + 7), dont 3 perdues.

Touches : ANGLETERRE : 19 (12 + 7).

Touches : 13 (6 + 7).

• STATISTIQUES

ANGLETERRE		FRANCE	
POSSÉSION DE LA BALLE			
61 %		39 %	
JEU CHEZ L'ADVERSAIRE			
42 minutes		32 minutes	
total	1 ^{re} mi-temps	2 ^e mi-temps	total
18	10	8	10
NOMBRE D' ACTIONS DANS LES 22 M ADVERSES			
12	4	8	5
ACTIONS OFFENSIVES POSITIVES			
3	1	2	2
ACTIONS DÉFENSIVES DÉCISIVES			
8	4	4	3
BALLE RÉCUPÉRÉES			
			5

LE FAIT DU MATCH

La défense française s'est montrée bien passive face aux offensives anglaises, redoutables de réalisme et d'efficacité. Ce secteur de jeu, considéré comme le point fort des hommes de Bernard Laporte au début du Tournoi, s'est affaibli au fil de la rencontre. Les trois essais concédés dans les dix dernières minutes ont révélé les lacunes physiques du XV tricolore.



Infographie : Le Monde avec Pierre Lapidi

A Neuchâtel, la France arrache à la Suisse une place en demi-finale de la Coupe Davis

Au terme d'une rencontre marathon, l'équipe de Guy Forget a obtenu le droit d'affronter les Pays-Bas

L'équipe de France de Coupe Davis disputera les demi-finales de l'épreuve du 21 au 23 septembre contre les Pays-Bas. En quarts de finale, les Fran-

çais ont battu, dimanche 8 avril, les Suisses par trois victoires à deux, après que Nicolas Escudé a sauvé une balle de match face à George Bastl

lors du simple décisif. Les cinq matches ont duré au total plus de vingt et une heures. Dans l'autre demi-finale, la Suède recevra l'Australie.

NEUCHÂTEL (Suisse)
de notre envoyée spéciale

Jusqu'au bout, la Suisse a lutté. Menée 2-0 à l'issue de la première journée de ce quart de finale de Coupe Davis, vendredi, elle s'est inclinée finalement 3-2 au terme du dernier simple, qui opposait Nicolas Escudé à George Bastl (1-6, 7-5, 6-7 [3/7], 6-4, 8-6). Les kinésithérapeutes du camp rouge et blanc n'ont pu retenir leurs larmes. Guy Forget, le capitaine français, vainqueur après un week-end record de 21 heures et 2 minutes de matches et 275 jeux disputés, s'en est ému. « Je n'ai pu m'empêcher d'aller leur dire que ce n'était que du sport, que ça aurait pu nous arriver aussi, a-t-il expliqué. J'ai bien cru qu'on n'allait pas s'en sortir. Ça a été bon d'avoir ce petit coup de pouce du destin. »

Paralysé par l'enjeu, Nicolas Escudé promenait en début de rencontre une mine abattue et une démarche lente. Il a dû se faire violence pour dominer un George Bastl survolté, qui a même disposé d'une balle de match à 6 jeux à 5 sur le service du Français dans la cinquième manche. Nicolas Escudé ne lui a ravi son service dans le jeu suivant qu'à la septième balle de break.

Mais c'est sans doute l'entêtement de Roger Federer à contester la présence de Jakob Hlasek à la tête de son équipe qui aura coûté le plus cher à la Suisse en cette fin de semaine. La volonté du numéro un suisse de s'offrir la tête du « chef » a sans doute sérieusement déstabilisé son équipe. Vendredi, après une défaite contre Nicolas Escudé (6-4, 6-7 [1/7], 6-3, 6-4) dans le deuxième match de simple, qu'il avait disputé avec une évidence mauvaise grâce, Roger Federer, du haut de ses dix-neuf ans, avait déclaré qu'il n'éprouvait « plus aucun plaisir à jouer ».

La veille de la rencontre, il affichait son total mépris pour Jakob



Nicolas Escudé peut exulter : il vient d'arracher pour l'équipe de France une troisième victoire décisive contre la Suisse.

Hlasek - à qui il n'accorde ni un mot ni un regard pendant les matches ou les entraînements - en racontant qu'il n'appréciait pas « la voie politique » empruntée par celui-ci pour obtenir la chaise de capitaine, sur laquelle trônait traditionnellement en Suisse depuis des lustres un entraîneur désigné en sous-main par le meilleur joueur du pays.

A l'automne 1999, Jakob Hlasek a signé avec la Fédération suisse de tennis un contrat de cinq ans pour

diriger, comme son ami Guy Forget en France, à la fois l'équipe de Coupe Davis et son homologue féminine de Fed Cup. Faisant fi de l'hostilité des joueurs à l'égard du Suisse allemand, la Fédération helvétique misait sur sa rigueur, son sérieux et ses racines tchèques pour convaincre Martina Hingis de rejoindre l'équipe féminine et pour canaliser les humeurs fantasques des deux stars masculines, Marc Rosset et Roger Federer. L'étroitesse du réservoir du tennis suisse rend en effet indispensable la collaboration de ces deux derniers.

Se refusant, comme à son habitude, à toute polémique publique, Jakob Hlasek a provoqué vendredi soir à l'hôtel des Suisses une réunion de crise assez efficace pour remettre Roger Federer sur les rails. Le lendemain, malgré un jeu en dents de scie, le jeune homme remportait aux côtés de Lorenzo Manta un double très serré contre Cédric Pioline et Fabrice Santoro (5-7, 6-3, 7-6 [7/4], 6-7 [3/7], 9-7). Mais ce relatif apaisement était si précaire que Lorenzo Manta s'est substitué à Roger Federer, samedi soir, pour répondre aux questions relatives aux dissensions internes de l'équipe et réclamer qu'on

reporte leur évocation à la fin de la rencontre. « Lorenzo m'a beaucoup aidé, a ajouté Roger Federer, un peu penaud. Nous nous entendons très bien sur le court comme en dehors et chaque fois qu'il a vu que ça n'allait pas, il m'a encouragé. »

Marc Rosset, pourtant célèbre pour ses caprices, y serait également allé de son petit sermon envers le jeune Bâlois à la langue trop bien pendue. Les temps changent. Après avoir refusé de jouer pour son pays en 2000, le grand Genevois, aujourd'hui âgé de trente ans, a surmonté son désaccord avec la Fédération suisse de tennis sur le choix du capitaine. Son retour lui a au moins permis de regagner le cœur de son public et de rehausser une saison médiocre grâce à son match épique perdu en extremis contre Arnaud Clément, vendredi soir (6-3, 3-6, 7-6 [7/4], 6-7 [6/8], 15-13).

BONNE VOLONTÉ

Fort de l'expérience et des conseils de ses aînés, Roger Federer a donc fini par comprendre que de sa bonne volonté dépendait le sort de la Suisse et a produit dimanche, en battant Arnaud Clément (6-4, 3-6, 7-6 [7/5], 6-4), un tennis enfin digne de son rang de numéro 8 mondial, en dépit de la fatigue physique et nerveuse récoltée lors d'un double long et éprouvant. « La différence (avec vendredi), c'est que j'ai bien servi et que j'ai été positif pendant tout le match », a reconnu Roger Federer, qui a même consenti à une accolade avec son capitaine.

Arnaud Clément, lui, s'en voulait terriblement d'avoir mal négocié le jeu décisif de la troisième manche, qu'il menait 5-2 : « Je me fiche d'avoir fait un beau match ou pas, ce qui compte, c'est de rapporter le point et je ne l'ai pas rapporté. » Nicolas Escudé a réparé cette erreur d'extrême justesse. « J'avais bien plus à perdre que vendredi, a-t-il confessé. J'ai eu du mal à me régler. Sur le circuit, sans l'ambiance et sans l'équipe, je ne me serais pas sorti d'un match comme celui là. »

Guy Forget peut désormais ourdir son plan pour la demi-finale prévue aux Pays-Bas du 21 au 23 septembre. « Je dispose d'une équipe homogène à l'esprit de groupe formidable. On a un bon coup à jouer », se réjouit-il. Mais le double reste l'ombre au tableau. « Notre double a ses limites », admet Guy Forget, qui engage l'ensemble de ses troupes à pratiquer cette discipline plus assidûment sur le circuit international.

Patricia Jolly

Vainqueur du Masters de golf, Tiger Woods s'offre le grand chelem

Il est le premier à réussir la passe de quatre

EN REMPORTANT son deuxième Masters, son sixième tournoi majeur et surtout le quatrième consécutif, Tiger Woods - auteur dimanche 8 avril du premier grand chelem de l'histoire du golf professionnel - est passé de l'autre côté du miroir. Dans le reflet que leur renvoie celui-ci, ses concurrents ne verront plus désormais que leur propre image de condamnés aux seconds rôles. Ils étaient pourtant encore six à se pendre aux basques de Tiger Woods, dimanche matin, dans l'espoir que l'un deux réussisse à se faufiler entre les mailles et revête le blazer vert offert traditionnellement au vainqueur du Masters. Ils prirent une veste, mais qui n'était pas verte.

A l'issue de la troisième des quatre journées, Tiger Woods avait pris la tête du tournoi, un coup devant Phil Mickelson, deux sur Mark Calcavecchia et Chris DiMarco, tout trois Américains, et trois coups devant leur compatriote David Duval, le Sud-Africain Ernie Els et l'Argentin Angel Cabrera. Rien de dramatique, mais chacun savait à quoi s'en tenir : au cours de sa carrière, le « Tigre » n'a que très rarement laissé échapper la victoire lorsqu'il démarrait en tête le dernier tour. Il fallait donc réagir au plus vite et déclencher un tir groupé pour faire barrage au favori.

Angel Cabrera et David Duval appliquaient la tactique à merveille, prenant à tour de rôle la tête au cours des dix premiers trous. Les autres s'accrochaient bec et ongles, à l'exception du quasi inconnu Chris DiMarco, épuisé d'avoir causé tant de surprises pour sa première participation au Masters : il caracolait en tête le premier soir avec un score de 65 (sept coups sous le par et meilleur score sur un jour de toute la compétition), alors que Tiger Woods ne faisait que 70, conservait sa place au deuxième tour avec deux coups d'avance sur le grand favori et pointait au troisième rang le troisième soir. Dimanche, il était le premier à lâcher prise.

Suivirent Angel Cabrera, à qui l'énergie laissée sur ses terres la semaine précédente, en remportant l'Open d'Argentine, faisait défaut, Ernie Els, qui voulait peut-être éviter une nouvelle deuxième place lors d'un tournoi majeur après les trois obtenues la saison passée, puis Mark Calcavecchia, à bout d'arguments. Ils finissaient respectivement à huit, sept et six coups du vainqueur, rattrapés par de meilleurs finisseurs, tels le Japonais Toshi Izawa, premier « non Américain », à six coups, et l'Alle-

mand Bernhard Langer, premier Européen, à sept coups.

A huit trous de la fin, ils n'étaient donc plus que trois à se disputer la victoire : Tiger Woods, à 14 coups sous le par, arborait une chemise rouge sang séché, condamnant ses adversaires par avance ; Phil Mickelson, à moins 13, portait un polo noir flirtant dangereusement avec le deuil, mais pas encore le sien ; David Duval, à moins 14 également, avait choisi un blanc angélique. Mickelson, le gaucher, chutait le premier, victime d'un bogey au trou numéro 11. Tiger Woods décrochait un birdie au même endroit, mais déchantait au trou suivant avec un bogey qui redonnait espoir à son compagnon de partie.

David Duval, lui, tentait de se faire oublier jusqu'au 15, où il récoltait un birdie qui le remettait à égalité avec Tiger Woods. Il esquissait une sourire au 16 après une très belle approche, mais c'en était trop

Le « phénomène » n'a pas creusé les gros écarts dont il est coutumier

pour les dieux du golf, qui le sanctionnaient sur le champ d'un bogey dont il ne se remit pas. Quant à Phil Mickelson, il devenait son propre fossoyeur sur ce même trou numéro 16, tapant un coup de trop. La voie était libre pour Tiger Woods au départ du dix-huitième et dernier trou : avec un coup d'avance sur David Duval et deux sur Phil Mickelson, il pouvait se contenter d'un par pour gagner.

Cela n'était pas suffisant pour lui. Il livrait un nouveau birdie pour vaincre son ultime adversaire : un parcours redoutable défendu par des greens dont les pentes sont si prononcées et le gazon tellement ras qu'il semble que les balles roulent sur des surfaces verglacées. Reste que cette victoire rompt avec les habitudes de Tiger Woods. Loin des écarts vertigineux qu'il creuse en général sur ses poursuivants - sur les quatre journées, il n'a d'ailleurs réalisé le meilleur score qu'au deuxième tour (66) -, elle est davantage le fruit d'une impressionnante régularité que d'une suite de coups exceptionnels. Mais qui osera lui en faire le reproche ?

Jean-Louis Aragon

Les Pays-Bas au programme des demi-finales

La France disputera les demi-finales de la Coupe Davis aux Pays-Bas, du 21 au 23 septembre. Malgré l'absence de Richard Krajicek, blessé, les Néerlandais ont battu l'Allemagne 4 points à 1, à Bois-le-Duc. Dès samedi 7 avril, à l'issue du double, remporté par Sjeng Schalken et Paul Haarhuis, ancien n° 1 mondial de la spécialité, âgé de trente-cinq ans, la victoire néerlandaise était acquise, Jan Siemerink et Raemon Sluiter ayant assuré les deux premiers points en simples vendredi, respectivement contre Nicolas Kiefer et David Prinosil.

Dans l'autre moitié du tableau, l'Australie se déplacera en Suède fin septembre. En quarts, l'Australie a battu le Brésil par 3 points à 1, Gustavo Kuerten, sur la terre battue de sa ville natale, Florianopolis, cédant face au jeune Australien Lleyton Hewitt. Pour se qualifier, les Suédois ont battu 4-1, à Malmö, en indoor, une équipe russe privée de Marat Safin. Là aussi, les jeux étaient faits dès samedi, après le double. La finale de la Coupe Davis aura lieu du 30 novembre au 2 décembre.

A quelques centimètres près, George Bastl devenait un héros

NEUCHÂTEL
de notre envoyée spéciale

George Bastl en soupire d'incrédulité. « C'est presque comme un cauchemar, ce qui m'est arrivé », dit-il, digne mais inconsolable. Il parle de cette balle de match dont il disposait sur le deuxième service de Nicolas Escudé alors qu'il menait par 6 jeux à 5 dans la dernière manche du match de simple décisif, dimanche 8 avril. « Ça s'est joué à quelques centimètres, soufflé-t-il. Sur un match comme ça, ça n'est pas vraiment le niveau de jeu qui compte... » Il en veut à la chance d'avoir choisi le camp français.

Nul n'aurait parié sur George Bastl. Jakob Hlasek l'a appelé après avoir constaté les traces laissées sur Marc Rosset par son match marathon (5 heures 47) contre Arnaud Clément, vendredi soir. « Marc ne pouvait plus avancer, a expliqué le capitaine de l'équipe suisse de Coupe Davis. Il ne s'agissait pas d'un choix tactique, mais d'envoyer un joueur à 100 % de ses moyens et capable de gagner le point. »

La Suisse étant revenue à égalité avec la France dimanche après-midi, Georg Bastl, qui évo-

lue aux alentours de la centième place au classement mondial, a hérité d'une lourde responsabilité. Mais, malgré ses discrets états de service, ce jeune homme de vingt-six ans a appris à se transcender lors des grands rendez-vous. Jakob Hlasek avait déjà appelé le n° 4 national à la rescousse face à l'Australie, l'an passé, lors de la rencontre de premier tour de la Coupe Davis. En l'absence de Marc Rosset, en désaccord avec sa Fédération sur le choix de Jakob Hlasek comme nouveau capitaine, George Bastl avait disputé un dernier match de simple mémorable contre la star australienne, Mark Philippoussis, ne s'inclinant qu'après une cinquième manche très serrée.

LE PATIN ET LE PALET PLUTÔT QUE LA RAQUETTE

Son manque de notoriété s'explique en partie par un choix tardif de la carrière de joueur de tennis. Ancien hockeyeur professionnel à Chicago, son père, George senior, a fait chausser les patins à son fils, né dans la métropole américaine, bien avant de lui offrir une raquette. De retour en Suisse, George Bastl junior pas-

sait sur les patinoires, à l'adolescence, pour un des meilleurs défenseurs de sa génération. Il a d'ailleurs disputé de prestigieux tournois internationaux de hockey sur glace.

Mais son père, reconverti dans l'enseignement du tennis dans la station vaudoise de Villars-sur-Ollon, l'a aussi initié à ce sport. George junior finit par opter sur un coup de cœur pour la balle jaune, en quittant la Suisse pour l'University of Southern California (USC) de Los Angeles. En 1997, il devient vice-champion universitaire des Etats-Unis en simple et en double. L'année suivante, âgé de vingt-trois ans, il tente sa chance sur le circuit professionnel, sous la houlette de son père, alors qu'il n'intéresse plus guère la Fédération suisse de tennis. En six mois, il se hisse à la 194^e place du classement mondial. Depuis, il a progressé doucement et est parvenu en finale du tournoi ATP de Tachkent, fin 1999. Dimanche, malgré sa défaite, George Bastl a prouvé à son pays qu'il était digne de sa confiance.

P. Jo.

Un exploit inédit que certains jugent incomplet

● L'Américain Tiger Woods, vingt-cinq ans, a décroché à Augusta sa sixième victoire dans un tournoi du grand chelem. C'est également son deuxième succès dans le Masters, puisqu'il s'était imposé en 1997, dès sa première participation dans les rangs professionnels. En 2000, Tiger Woods avait remporté neuf titres sur vingt tournois disputés. Il était notamment devenu le premier golfeur vainqueur dans la même année de l'US Open, du British Open et de l'USPGA. ● Un seul joueur avait approché le grand chelem auparavant : Ben Hogan qui, en 1953, avait remporté le Masters, l'US Open et le British Open avant d'échouer face à Sam Snead au cours d'un play-off sur 18 trous lors du Masters 1954. En 1930, Bobby Jones avait signé un grand chelem amateur en s'imposant dans

l'US Open, le British Open, le British Amateur et l'US Amateur. ● Une polémique a vu le jour au sein du milieu du golf, certains estimant qu'un grand chelem ne peut se réaliser qu'en remportant les quatre tournois majeurs au cours de la même saison. Or, la série réussie par Tiger Woods l'a été sur deux saisons (2000 et 2001). Aucun texte officiel ne fait autorité en la matière.

● Tiger Woods doit participer au Trophée Lancôme, qui aura lieu du 20 au 23 septembre sur le parcours de Saint-Nom-la-Bretèche (Yvelines). Les organisateurs, qui prévoient de recevoir plus de 100 000 visiteurs, soit trois fois plus qu'en 2000, ont déjà ouvert les réservations, qui peuvent se faire soit par téléphone (0-803-804-000) soit par Internet (www.trophée-lancome.com).

L'OM dans l'attente du plan de sauvetage de Bernard Tapie

Samedi à Rennes, Marseille a concédé sa quinzième défaite de la saison (2-0). Attendu comme le sauveur par les supporters mais avec moins d'impatience par l'entraîneur et les joueurs, Bernard Tapie devait dévoiler ses projets lundi

Appelé au chevet de l'Olympique de Marseille, Bernard Tapie devait dévoiler, lundi 9 avril, les grandes lignes de son plan. Plongée dans l'incertitude quant à son avenir, suite aux premières déclarations à l'emporte-pi-

ces de l'ex-président du club, l'équipe n'a pas tenu le choc, samedi 7 avril, face à Rennes, qui l'a emporté 2-0. Elle se classe au 14^e rang, à cinq points seulement du premier reléguable. L'entraîneur des Olympiens, l'Espagnol

Javier Clemente, boudé samedi à Rennes par Robert Louis-Dreyfus, le président du club, semble devoir être un des premiers à faire les frais du retour en grâce de Bernard Tapie, qui n'avait pas fait le déplacement jusqu'au sta-

de de la Route de Lorient. L'ancien président du club joue sur la carte de la nostalgie : Jean-Pierre Papin, Didier Deschamps et même Raymond Goethals ont été approchés ou ont fait des offres de services.

RENNES

de notre envoyé spécial
Samedi 7 avril, face au Stade rennais, l'Olympique de Marseille a accusé sa quinzième défaite de la saison (2-0). Javier Clemente, l'entraîneur espagnol, s'est néanmoins voulu philosophe : « Cela prouve que le problème, ce n'est pas le président, mais les joueurs. » L'ancien sélectionneur de l'équipe d'Espagne avait sans doute pris place pour la dernière fois sur le banc phocéen : « Pour connaître l'avenir, il faut appeler Bernard Tapie », a-t-il lâché. La rencontre avec ce dernier, appelé au chevet de l'OM par son président, Robert Louis-Dreyfus, devait se tenir lundi 9 avril à 13 heures. « Si je ne suis pas entraîneur à 100 %, je parti-

rai », a confié Javier Clemente, comme pour se ménager une porte de sortie honorable. Le Basque, lâché par Robert Louis-Dreyfus, devrait être la première victime du nettoyage de printemps souhaité par Bernard Tapie. Le nom de ce dernier paraissait visiblement irriter Javier Clemente samedi soir. « Je ne le connais pas et je ne pense rien de son arrivée. De plus, mon président ne m'a rien dit. » « Son » président, comme pour souligner davantage que l'interlocuteur légitime à ses yeux reste Robert Louis-Dreyfus. « C'est encore lui le patron, non ? », a-t-il ironisé. Samedi, le PDG d'Adidas s'est retranché dans un salon privé en compagnie de l'animateur de TF 1, Jean-Pierre Foucault, président de l'association OM. Le malaise était visible. « Nous nous sommes serrés la main », a précisé l'entraîneur marseillais, avant de s'interroger : « Il ne me parle pas, ce n'est pas normal, non ? »

A bien des égards, l'entraîneur espagnol aura eu l'occasion de s'étonner du climat particulier entourant ce Rennes-Marseille. Le stade de la Route de Lorient affichait complet : 23 001 spectateurs. Une exactitude à l'unité près, comme pour mieux souligner l'absence de Bernard Tapie. L'ancien et futur patron de l'OM avait préféré réserver la primauté de ses commentaires au site Internet de son fils, comme lors de sa nomination.

LA CARTE DE LA NOSTALGIE

Toujours est-il que le revenant a hanté les travées du stade. Les supporters marseillais ont scandé d'entrée le nom de leur sauveur. Les Rennais y ont opposé la dérision : « Mettez-les au Tapie. » Les regards se sont portés naturellement vers la moitié de terrain marseillaise, à la recherche des prémices d'un quelconque « effet Tapie ». Il aura été perceptible une mi-temps, Christophe Le Roux se

chargeant, en l'espace de trois minutes, de ramener les Marseillais à la réalité. « L'arrivée de Bernard Tapie ne change rien, c'est surtout l'état d'esprit des garçons qui compte », commentera après le match Jean-Christophe Cano, coordinateur sportif du club, dont l'avenir reste également en suspens.

L'OM a cédé pour la septième fois hors de ses bases. « C'est un mauvais résultat qui va nous faire cogiter encore plus, a analysé Jérôme Leroy. Les joueurs sont seuls maîtres du destin du club. » Calée à une peu glorieuse quatorzième place, à seulement cinq points du premier reléguable, Marseille va devoir, comme la saison passée, surveiller ses arrières. « L'arrivée de Tapie, selon Jérôme Leroy, ne fera effet que la saison prochaine et seulement si le club est en D1. » Une mission délicate empoisonnée par des rumeurs de grand chambardement. « Personne n'a encore vu Bernard Tapie, mais il faut

dra bien y passer », a relevé l'ancien parisien.

Réflexion qui en dit long sur l'état d'esprit d'un groupe plongé dans l'incertitude. L'ancien ministre de la ville a évoqué un effectif remanié à 90 %. Jérôme Leroy, qui avoue avoir appris la nouvelle par la presse, croit néanmoins savoir « que Bernard Tapie va disposer de grosses possibilités financières qui devraient lui permettre de rebâtir une grosse équipe, comme avant ». Une affirmation reprise en chœur par la majorité de l'effectif olympien. Robert Louis-Dreyfus, qui aurait injecté plus de 800 millions de francs de ses deniers personnels dans le club, appréciera.

La carte de la nostalgie est pour l'instant le seul atout de Bernard Tapie. Il l'utilise à merveille et peut compter sur le soutien de ses anciens cadres. Ainsi, l'arrivée dans le staff technique de Jean-Pierre Papin est acquise et celle de Didier Deschamps, ex-capitaine olympien, semble plausible. Plus surprenant, Raymond Goethals, quatre-vingts ans, entraîneur du club lors du titre européen en 1993, s'est dit « prêt à entraîner encore une saison pour sortir le club de la merde ». Samedi, au soir de la défaite à Rennes, sur le site internet de son fils Laurent, Bernard Tapie a entretenu le mystère sur ses projets : « On va leur faire un truc, je viens d'avoir une idée à l'instant. Vous n'allez pas les reconnaître. »

Etienne Labrunie

La fiche technique

RENNES - MARSEILLE : 2-0

Championnat de France de D1, 30^e journée

• stade de la Route de Lorient ; Temps froid et venteux ; 23 001 spectateurs ; arbitre : M. Sars

BUTS

RENNES : Leroux (49^e, 52^e)

AVERTISSEMENTS

RENNES : Delave (21^e, croc-en-jambe) ; MARSEILLE : Perez (59^e, tacle irrégulier), Bernardi (70^e, tacle irrégulier)

LES ÉQUIPES

RENNES (entraîneur : Le Guen) : Lama • Réveillère ; Arrabagé ; César ; Escudé • Le Roux ; Echouafni ; Delave ; Danic (Vanber, 77^e) • Chapuis ; Lucas (Gourvenec, 84^e)
MARSEILLE (entraîneur : Clemente) : Grégorini • Perez ; Z. Camara ; Gallas ; M. Dos Santos (Stankovic, 66^e) • Hemdani ; Brandt ; Bernardi ; Skoro (Bakayoko, 66^e) • Weah ; Maurice (J. Leroy, 66^e)

Et. L.

A quatre journées de la fin, Nantes reprend la tête du championnat

À QUATRE JOURNÉES de la fin du championnat de France, Nantes, vainqueur à Metz (1-2) samedi 7 avril, a repris la tête du classement de D1, aux dépens de Lille, en échec (2-2), vendredi, par Bordeaux (Le Monde daté 7-8 avril). Cueillis à froid sur un coup franc de Frédéric Meyrieu dès la 2^e minute, les Nantais ont répliqué par un penalty d'Olivier Monterrubio et se sont imposés grâce à leur joker, Marama Vahira, qui a marqué dès son entrée, à la 67^e minute. Les « Canaris » comptent désormais deux points d'avance sur Lille et quatre points sur Lyon, victorieux de Monaco (2-1).

Cet avantage pourrait être décisif dans la quête du titre de champion de France, car les Nantais bénéficient d'un calendrier plus favorable que celui de leurs deux poursuivants, avec deux déplacements à Troyes et à Lens et les réceptions de Bastia et de Saint-Etienne. L'année pourrait bien être exceptionnelle pour les hommes de Raynald Denoueix, également encore en course en Coupe de France et en Coupe de la Ligue.

La 30^e journée a également été marquée par deux révéils : ceux de Lens et du Paris-Saint-Germain. Les Sang et Or ont décroché leur

troisième victoire à l'extérieur de la saison, à Bastia (1-3). Grâce notamment à un doublé d'El-Hadjji Diouf, les Lensois s'éloignent ainsi de la zone dangereuse : ils comptent neuf points d'avance sur le premier reléguable. De leur côté, les Parisiens ont renoué avec le succès à domicile en dominant largement Auxerre (3-0). Luis Fernandez et ses hommes, désormais dixièmes, rêvent de Coupe Intertoto.

TOULOUSE S'ENFONCE

En bas de classement, le choc entre Strasbourg, 17^e, et Toulouse, 18^e, a tourné à l'avantage des Alsaciens (1-0). Cette victoire condamne presque définitivement les Toulousains, qui comptent désormais six points de retard sur le 15^e, Metz. En revanche, les Strasbourgeois, qui disputent un match en retard contre Metz mercredi, peuvent encore espérer se maintenir. Tout comme Saint-Etienne, 16^e à trois points de Metz après le match nul obtenu à Troyes (0-0). En D2, Sochaux, vainqueur de Laval (2-0), et Montpellier, qui a dominé Wasquehal (2-1), sont quasi assurés de retrouver la D1 la saison prochaine.

Le championnat de France de football de D1

30 ^e JOURNÉE		• CLASSEMENT							
		Points	Joués	Gagnés	Nuls	Perdus	Diff.	Chngs	Séries
Lille-Bordeaux	2-2	56	30	17	5	8	+16	↑	NGGGG
Lyon-Monaco	2-1	54	30	15	9	6	+16	▼	NGGGN
Metz-Nantes	1-2	52	30	13	13	4	+18	=	NNGGG
Paris SG-Auxerre	3-0	50	30	13	11	6	+15	=	GGPGN
Sedan-Guingamp	2-2	48	30	13	9	8	+8	=	GGNPN
Rennes-Marseille	2-0	45	30	13	6	11	+10	=	GGPPG
Strasbourg-Toulouse	1-0	43	30	11	10	9	-1	=	PGNPN
Troyes-St-Etienne	0-0	42	30	11	9	10	-4	=	GGPGN
Bastia-Lens	1-3	40	30	11	7	12	-7	=	GPGPP
		39	30	11	6	13	0	↓	PPGPG
		39	30	11	6	13	0	↓	PPNPP
		38	30	11	5	14	+2	↓	PGPGP
		37	30	9	10	11	+1	=	PPNNG
		33	30	9	6	15	-10	=	NGPNP
		31	29	7	10	12	-12	=	GPNPN
		28	30	9	8	13	-10	=	PPPNP
		26	29	6	8	15	-26	=	GPPNG
		25	30	5	10	15	-16	=	PPPGP

• LES CARTONS		Rouges	Jaunes	Rouges	Jaunes	
1 Nantes	0	37	16	Bordeaux	6	67
2 St-Etienne	1	51	17	Nancy	6	69
3 Metz	1	62	18	Le Havre	7	57

• LES BUTEURS		1 - Anderson (Lyon), +1, 17 buts •	2 - Pauleta (Bordeaux), +2, 16 buts •	3 - Bonilla (Toulouse), 14 buts
• LES ATTAQUES		1 Nantes, 51 buts • 2 Monaco, 46 buts • 3 Lyon, 44 buts.		
• LES DÉFENSES		1 Lille, 21 buts • 2 Lyon, 26 buts • 3 Bordeaux, 27 buts.		
• LES PASSEURS		1 Gallardo (Monaco) et Carrière (Nantes), 11 passes.		

Le chiffre

5
C'est le nombre de buts qui ont été marqués sur penalty au cours de cette 30^e journée de championnat, en faveur des équipes de Lyon, Nantes, Sedan, Guingamp et Lens.

31^e JOURNÉE : Samedi 14 avril : Nantes-Bastia ; Lens-Troyes ; Auxerre-Lille ; Bordeaux-Strasbourg ; Guingamp-Metz ; Monaco-Saint-Etienne ; Marseille-Sedan ; Toulouse-Rennes.
Dimanche 15 avril : Lyon-Paris-SG.

Eric Carrière, le métronome du jeu nantais

NANTES
de notre envoyé spécial
C'est une illusion d'optique bien connue dans toutes les stades de football : le jeu « à la nantaise » donne l'impression que le ter-

PORTRAIT
Le n° 10 des « Canaris » n'a pas été formé au club et a commencé sa carrière professionnelle tardivement

rain est plus court du côté où les footballeurs nantais attaquent. Quand il circule entre les « Canaris », le ballon roule plus vite qu'ailleurs vers le but. Recherche de la passe juste et instantanée, mouvement perpétuel des attaquants et des milieux de terrain : les techniques qui permettent ce « trompe-l'œil » sont la base de l'apprentissage au centre de formation du Football Club de Nantes Atlantique, à la Jonelière. Aujourd'hui métronome de ce jeu, le n° 10 nantais Eric Carrière est pourtant un des

rars à ne pas y avoir été formé. Natif de Foix (Ariège), il a appris son football à Auch (Gers), puis à Muret (Haute-Garonne), deux clubs amateurs. Jusqu'à vingt-deux ans - il en a maintenant vingt-huit -, il voulait être professeur de mathématiques.

« On était venus à Muret pour superviser un gardien de but (Dominique Casagrande) ? et on l'a repéré, se souvient Robert Budzynski, directeur sportif du club. Son aisance technique, sa capacité physique et son intelligence de jeu nous ont convaincus. A Nantes, il faut savoir qu'il y a un profil de joueur qu'on recherche avant tout. » A l'âge où la plupart des footballeurs perçoivent déjà un salaire, il abandonne son DEUG de maths pour s'installer sur les bords de l'Erdre en tant que stagiaire. Mais passer de trois entraînements hebdomadaires à deux par jour ne se fait pas sans conséquences. « Mon corps était celui d'un amateur et n'acceptait pas une telle charge de travail », se souvient-il. Les débuts font mal, et pas seulement aux cuisses. Il y avait « quelques railleries sur mon âge » et des blessures qui persistaient. La fasciathérapie, « qui permet de rééquilibrer le corps et l'esprit », le remet daplomb et, à force de ténacité, il signe son premier contrat professionnel deux ans après son arrivée. « Au niveau du jeu pur, j'ai bénéficié d'une formation accélérée », reconnaît-il. Perfectionniste, il n'a pas hésité à ajouter à son planning « des cours particuliers » pour améliorer sa vision du jeu. Avec Mikael Kerleau, auteur d'une thèse sur le football, il visionne chacun de ses matches pour tracer la mauvaise passe ou s'interroger sur un placement imprécis : « Cela me prend une quinzaine d'heures par semaine. Mais j'en ressens vraiment le besoin. »

UN MARATHON TOUTS LES TROIS MATCHES
A l'esthétique du jeu développé par les « Canaris » est venue s'ajouter, depuis trois saisons, une belle efficacité. Après sa victoire à Metz, samedi 7 avril, Nantes a pris la tête du championnat de France tout en restant en lice pour les deux coupes nationales : les coéquipiers d'Eric Carrière disputent, mardi, une demi-finale de la Coupe de la Ligue face à Lyon, puis se rendront à Strasbourg, le 20 avril, pour jouer leur demi-fina-

le de la Coupe de France, un trophée dont ils sont détenteurs depuis deux ans.

« C'est une équipe qui joue dans l'espace et le temps, analyse Elie Baup, l'entraîneur de Bordeaux. Cela demande des déplacements et des joueurs petits et vifs, presque tous identiques. » Les chiffres tendent à confirmer ces propos : Eric Carrière parcourt en moyenne 14 km par match et la taille des joueurs évoluant en attaque et au milieu de terrain dépasse rarement 1,75 m.
« Etre petit m'a toujours obligé à réfléchir davantage sur mon jeu », constate Eric Carrière (1,71 m, 61 kg), qui a déjà goûté à plusieurs sélections nationales (militaire, francophone, des finances, universitaire, A'). « Il me manque celle des A, la vraie. On verra bien. » Pour Raynald Denoueix, son entraîneur, Eric Carrière ne peut pas être considéré comme le nouveau garant du « jeu à la nantaise ». « Ni lui ni un autre, d'ailleurs. Parce que ce jeu est avant tout basé sur le collectif. Mais il a su parfaitement s'intégrer à notre système, et c'est très important pour nous. »

Pierre Lepidi



L'angoisse du mangeur contemporain

Claude Fischler | Guy Paillotin | Jean-Yves Le Déaut

Léger mieux sur l'Ouest

MARDI. Si le temps s'améliore lentement par l'Ouest avec une hausse des pressions, il faut encore compter avec les nuages et les pluies sur le Nord, le Nord-Est et, dans une moindre mesure, le Sud-Ouest. Températures en baisse.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Temps variable avec alternance de nuages nombreux et d'éclaircies de la Bretagne à la Vendée. Ailleurs, nuages plus nombreux avec risque d'averses. Vent de nord-ouest à 60 km/h. Températures maximales de 10 à 14 degrés.

Ardennes, Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie. Couverture nuageuse très importante. Précipitations éparées en matinée, plus fréquentes l'après-midi. Tendance à l'orage sur le Nord-Picardie et la Haute-Normandie. Vent de nord-ouest entre 40 et 60 km/h. Températures maximales entre 10 et 13 degrés.

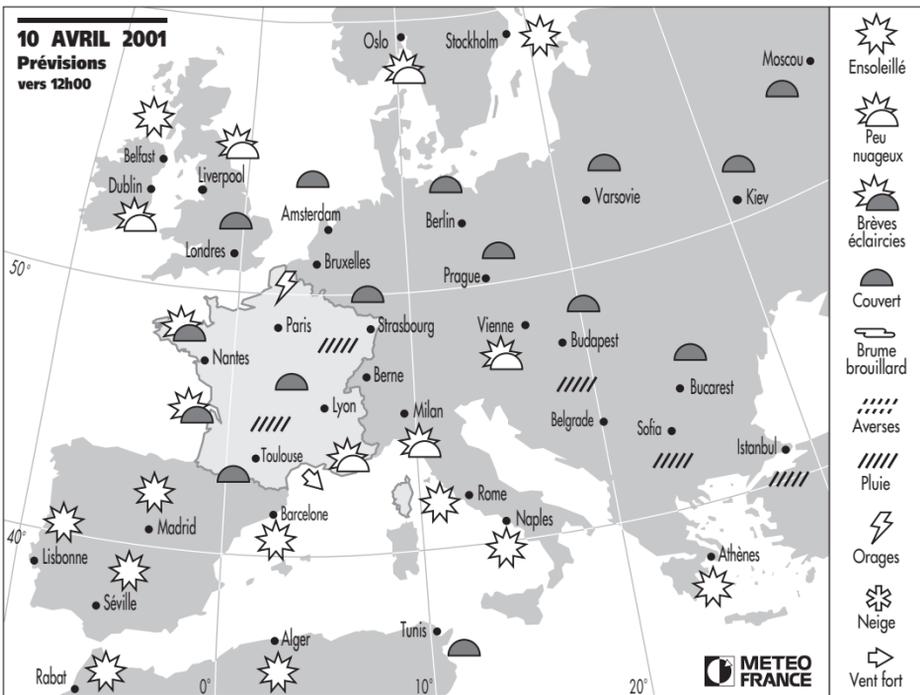
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Ciel très nuageux à couvert toute la journée. Les pluies faibles sur l'Alsace et

la Franche-Comté en matinée se généralisent l'après-midi. Quelques orages peuvent éclater sur les reliefs en soirée. Températures maximales de 8 à 12 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Le littoral bénéficie d'un temps sec avec alternance de nuages et d'éclaircies. A l'intérieur des terres, ciel très nuageux avec quelques ondées. Vent de nord-ouest entre 40 et 60 km/h. Températures maximales de 12 à 15 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Eclaircies peu nombreuses sur le Limousin, avec quelques averses dans l'après-midi. Sur l'Auvergne et Rhône-Alpes, ciel gris et pluies faibles. Un peu de neige sur les Alpes du Nord au-dessus de 1 400 m. Températures maximales de 10 à 14 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Ciel nuageux avec des éclaircies sur le littoral. Ailleurs, nuages beaucoup plus nombreux avec des précipitations intermittentes. Tramontane avec des pointes de 70 à 90 km/h. Températures maximales entre 17 et 21 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **AÉROPORTS.** Avec 80,2 millions de passagers en 2000, l'aéroport américain d'Atlanta Hartsfield garde la première place du classement des aéroports mondiaux établi par l'Airports Council International. Suivent Chicago O'Hare (72,1 millions de passagers), Los Angeles (68,5 millions) et Londres Heathrow, premier aéroport européen avec 64,6 millions de passagers. Roissy et Orly ont respectivement accueilli 48,3 et 25,4 millions de passagers.

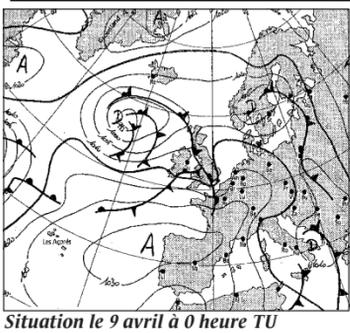
■ **WEEK-ENDS.** La brochure « Week-ends à Dinan et en pays de Rance » (et le long de la côte d'Emeraude avec Saint-Malo, le cap Fréhel et le mont Saint-Michel) propose huit suggestions de courts séjours. Y sont indiqués hébergements (hôtels, chambres d'hôtes ou mobil-homes), moyens de transport (bateau, vélo) et activités (golf et randonnées). Renseignements au 02-96-876-976.

PRÉVISIONS POUR LE 10 AVRIL 2001

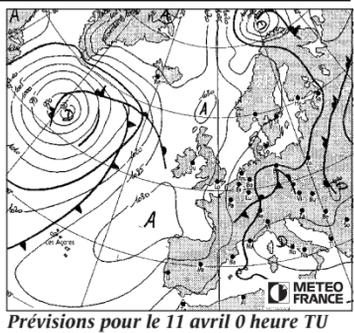
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		NANCY		7/11 P	
AJACCIO	8/19 S	NANTES	9/13 N	BARCELONE	9/18 S
BIARRITZ	10/13 C	NICE	11/17 S	BELFAST	6/11 S
BORDEAUX	10/14 C	PARIS	9/11 P	BELGRADE	7/9 P
BOURGES	8/11 P	PAU	8/13 C	BERNE	5/10 C
BREST	9/11 N	PERPIGNAN	12/19 S	OSLO	5/10 C
CAEN	8/10 P	RENNES	9/13 C	BRUXELLES	5/10 P
CHERBOURG	8/12 C	ST-ETIENNE	8/12 P	BUCAREST	5/18 C
CLERMONT-F.	8/12 C	STRASBOURG	8/12 P	BUDAPEST	7/15 C
DIJON	7/11 P	TOULOUSE	9/14 C	COPENHAGUE	2/7 C
GRENOBLE	7/13 C	TOURS	9/12 C	DUBLIN	5/12 S
LILLE	7/10 P	FRANCE outre-mer		FRANCFORT	5/10 P
LIMOGES	7/11 C	CAYENNE	24/31 C	GENEVE	8/13 P
LYON	8/13 C	FORT-DE-FR.	22/29 S	HELSINKI	0/8 S
MARSEILLE	12/20 S	NOUMEA	23/27 P	ISTANBUL	10/15 P

PAPEETE	25/30 P	KIEV	8/17 C	VENISE	9/16 S	LE CAIRE	16/26 S
POINTE-A-PIT.	22/30 S	LISBONNE	13/24 S	VIENNE	5/14 S	NAIROBI	17/25 S
ST-DENIS-RÉ.	23/28 S	LIVERPOOL	6/11 S	AMÉRIQUES		PRETORIA	14/19 P
EUROPE		LONDRES	7/12 C	BRASILIA	20/29 S	RABAT	9/25 S
AMSTERDAM	5/9 C	LUXEMBOURG	4/8 P	BUENOS AIR.	17/25 S	TUNIS	12/20 C
ATHENES	11/17 S	MADRID	10/21 S	CARACAS	22/28 S	ASIE-OCCÉANIE	
BARCELONE	9/18 S	MILAN	8/20 S	CHICAGO	6/11 P	BANGKOK	28/37 S
BELFAST	6/11 S	MOSCOU	5/15 C	LIMA	19/24 S	BEYROUTH	17/23 S
BELGRADE	7/9 P	MUNICH	6/8 C	LOS ANGELES	7/14 S	BOMBAY	25/34 S
BERLIN	3/9 C	NAPLES	10/18 S	MEXICO	10/28 S	DJAKARTA	27/31 P
BERNE	5/10 C	OSLO	-6/8 S	MONTREAL	1/9 S	DUBAI	20/29 S
BRUXELLES	5/10 P	PALMA DE M.	8/21 S	NEW YORK	9/12 S	HANOI	21/30 P
BUCAREST	5/18 C	PRAGUE	3/10 C	SAN FRANCISCO	9/14 S	HONGKONG	21/25 C
BUDAPEST	7/15 C	ROME	6/19 S	SANTIAGO/CHI	10/24 S	JERUSALEM	15/27 S
COPENHAGUE	2/7 C	SEVILLE	14/30 S	TORONTO	3/8 S	NEW DEHLI	24/37 S
DUBLIN	5/12 S	ST-PETERSB.	7/12 P	WASHINGTON	12/20 S	PEKIN	5/13 C
FRANCFORT	5/10 P	STOCKHOLM	-1/8 S	AFRIQUE		SEOUL	9/20 S
GENEVE	8/13 P	ST-PETERSB.	7/12 P	ALGER	7/22 S	SINGAPOUR	26/28 P
HELSINKI	0/8 S	TENERIFE	17/22 S	DAKAR	20/27 S	SYDNEY	18/22 P
ISTANBUL	10/15 P	VARSOVIE	4/10 C	KINSHASA	23/30 P	TOKYO	13/21 S



Situation le 9 avril à 0 heure TU



Prévisions pour le 11 avril 0 heure TU

ASTRONOMIE

Les chercheurs français s'attaquent à une météorite martienne

DU FOSSILE à la pierre de Mars, il n'y a parfois qu'un pas. Lorsque, en 1992, Bruno Fectay, paléontologue amateur – au sens noble du terme –, part pour sa première expédition au Sahara, il ne se doute pas que sa quête des dinosaures s'ouvrirait, quelques années plus tard, sur celle des cailloux venus de l'espace. Car le désert présente l'avantage de ne rien perdre, de ne rien casser, de ne rien cacher. Un paradis minéral pour fossiles et météorites. De ce voyage, Bruno Fectay rapporte à la fois des restes de dinosaures, qu'il revendrait à un organisme allemand, et la certitude qu'il peut vivre de ses découvertes.

En 1997, sa compagne, Carine Bidaut – passionnée, elle, d'archéologie –, et lui s'aperçoivent que leur zone de prospection contient aussi d'étranges pierres calcinées. L'année suivante, le couple lance une société nommée La Mémoire de la Terre, basée dans leur Jura natal. « Au Maroc, nous avons embauché une équipe de quatorze personnes, des prospecteurs qui quadrillent le terrain avec leur œil pour tout instrument, explique Bruno Fectay. On choisit des zones calcaires claires où les météorites ressortent. Les prospecteurs relèvent les coordonnées de leurs météorites par GPS, ce qui permet de déterminer l'axe et l'ellipse de la chute. Et éventuellement de retrouver d'autres morceaux. » En trois ans, la PME obtient des résultats : plus de quatre cents météorites ordinaires, dix-huit météorites carbonées et, surtout, plus de vingt-cinq météorites dites planétaires, venant soit de la Lune, soit de Mars, soit, le plus souvent, des astéroïdes massifs qui naviguent entre la planète rouge et Jupiter.

Et, parmi ces cailloux tombés du ciel, une espèce de grosse olive noire de 25 grammes, découverte en

novembre 2000, quelque part dans le désert. « Nous tenons à ce que le lieu de trouvaille reste vague pour éviter un rush sur le site car il y a une compétition féroce avec les Américains », précise Bruno Fectay. Appelée dans un premier temps NWA 480 (pour North-West African), la météorite sera rebaptisée Théodore-Monod, en hommage au grand naturaliste français, mort quelques jours après la découverte de l'« olive » dans ce Sahara qu'il avait tant aimé.

UN MESSAGE AUX AMÉRICAINS

En décembre 2000, Bruno Fectay et Carine Bidaut – qui, par leur culture de naturalistes, pensent avoir affaire à un morceau de roche martienne arraché à sa planète lors de l'impact d'un astéroïde – donnent 10 % de la météorite à des équipes de chercheurs français, qui se sont fédérées en un temps record pour analyser NWA 480. Comme les découvreurs s'en doutaient, il s'agit d'une shergottite, une des trois grandes catégories dans lesquelles se classent la majeure partie des quinze météorites martiennes retrouvées à ce jour. « La shergottite, explique



La météorite Théodore-Monod, 25 grammes de Mars.

Albert Jambon, professeur de pétrologie à l'université Paris-VI, est une sorte de basalte. Mais comment sait-on qu'elle provient de Mars ? Le critère considéré comme indiscutable est le rapport des différents isotopes de l'oxygène. Une météorite martienne n'a pas la même composition isotopique que les autres types de météorites. »

Après l'avoir achetée pour moins de 400 000 francs (moins de 61 000 euros), le Centre national

d'études spatiales (CNES) a officiellement fait don au CNRS de la météorite Théodore-Monod mercredi 4 avril. Lors de cette cérémonie, José Achache, directeur général adjoint scientifique du CNES, a donné deux raisons pour justifier l'implication de l'agence spatiale française dans l'analyse scientifique de cette pierre de Mars : « Tout d'abord, le CNES va s'engager dans un programme à long terme d'exploration martienne, dont

l'objectif final est la mission de retour d'échantillons qui devrait partir en 2011. La communauté scientifique française doit s'y préparer, élaborer des protocoles expérimentaux et former des chercheurs.

» Deuxièmement, les équipes américaines annoncent régulièrement avoir trouvé des traces de vie sur Mars, ce qui est un sujet de polémique. Ces annonces cycliques sont en phase avec les négociations budgétaires de la NASA... Nous espérons que les travaux qui vont désormais être menés en France permettront de répondre fermement aux questions soulevées par ce débat. L'acquisition par le CNES de cette météorite est un vrai message : nous ne savons pas seulement construire des satellites, nous voulons aussi montrer que nous sommes un acteur scientifique. »

En donnant aux chercheurs français les moyens de se bâtir un savoir-faire dans l'expertise des roches martiennes, le message du CNES lancé à la NASA est clair : les si précieux échantillons qui devraient revenir de la planète rouge en 2014, il faudra les partager.

Pierre Barthélémy

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 085

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 218

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

HORIZONTALEMENT

I. Arrive après coup. - II. Heureusement, il peut arriver à tout moment. Mauvais souvenirs gaulois. - III. Rafraîchit les arêtes. Négocie avec Jack. - IV. A pu prendre de la hauteur en changeant de ton. Préposition. - V. Désagrément au pavillon. Une grande des grandes eaux. - VI. A la tête de la précédente. Plume italienne. En difficulté si on le double. Voyelles. - VII. Parfois drôles, souvent pratiques. Excellente appréciation. - VIII. Porteur

VERTICALEMENT

d'électrons. Donne congé. En France. - IX. Prise de position. Chargé positivement. - X. Coulent du fût. Il y a affolement si on le perd.

1. Pour mettre un peu d'ordre au bureau. - 2. Impose le silence. Pour accueillir le vainqueur. - 3. Pris en considération. Parfum d'étoiles. - 4. Du genre casse-pieds. Métal blanc. - 5. Division dans l'égalité. - 6. Communes au poulpe et au lapin. Quand les limites sont dépassées.

- 7. C'est à cause de Thétis qu'il est devenu faible. Des pieds qu'il faut soigner et tailler. - 8. Travail à l'intérieur de la pièce. - 9. Pour tirer droit. Sortie que l'on aimerait discrète. - 10. Tombe sur les plus gros. Travaux forcés. - 11. A peine emplumé. Conjonction. - 12. Que l'on aura du mal à supporter.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 084

Horizontalement

I. Vivificateur. - II. Enumérer. Pro. - III. Rompre. Tires. - IV. Tuera. Viciée. - V. Dito. Cafés. - VI. Bérébéri. - VII. Grésil. Ce. OE. - VIII. Ré (Rè). Eclairer. - IX. Inn. Hé. Egalé. - X. Soupeser. Mes.

Verticalement

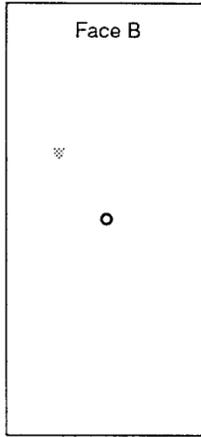
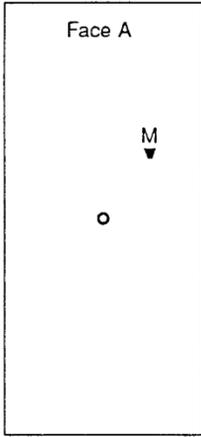
1. Vert-de-gris. - 2. Inouï. Reno. - 3. Vumètre. Nu. - 4. Impro. Se. - 5. Fera. Biche. - 6. Ire. Celles. - 7. Ce. Var. - 8. Artificier. - 9. Iceberg. - 10. Eprise. Eâm (âme). - 11. Urée. Roulé. - 12. Roselières.

La mouche du coche

LE « COCHE » est une œuvre d'art formée d'un ticket de métro percé en son centre par une épingle, elle-même plantée dans un bouchon de liège.

Une mouche se pose sur une face (A) du ticket (au point M). Très intelligente, elle sait comment se rendre en n'importe quel point de l'autre face (B) en minimisant le trajet parcouru.

Quel est, pour la mouche, le point de la face B le plus éloigné ? (D'après une suggestion de Marcel David.)



Solution du jeu n° 217 paru dans Le Monde du 3 avril.

Appelons N le nombre de 6 chiffres, et ABCDEF son écriture décimale. Si x s'écrit BCDEF, on aura N = 100 000 A + x = 13 K (c'est un

multiple de 13). Le permuté, P, d'écriture décimale BCDEFA, s'écrit alors : P = A + 10 x = A + 10 (13 K - 100 000 A). Soit P = 130 K - 999 999 A. Or 999 999 = 999 x 13 x 11 x 7. P est donc un multiple de 13.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunschbourg 94852 Ivry cedex

Le Monde PUBLICITE

Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corro
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

PRINTED IN FRANCE

LE MONDE INTERACTIF

avec Le Monde DATÉ MERCREDI

RENCONTRES A l'initiative de l'éditrice Amal Makarem, des intellectuels et artistes de diverses origines ont été conviés, les 30 et 31 mars, à Beyrouth pour débattre du travail de

mémoire que peut effectuer le Liban après un conflit de quinze ans qui a déchiré les communautés. ● **ALORS QUE LA RECONSTRUCTION** de la capitale tend à effacer les traces de la

guerre, des artistes tentent de donner une voix aux souvenirs, comme la réalisatrice Danièle Arbid, dont le film, *Seule avec la guerre*, recueille de témoignages d'une cinquantaine de

miliciens, a été primé au Festival de Locarno. ● « *Avec la guerre, une écriture, un langage nouveaux sont apparus. Les récits sont devenus heurtés, violents* », constate pour sa part

Rana Idriss, qui dirige la maison d'édition Al-Adab. ● Roger Assaf a créé l'association Shams pour rapprocher des jeunes de différentes confessions autour d'ateliers artistiques.

Beyrouth s'interroge sur les mémoires divergentes de la guerre du Liban

Comment mener à bien un travail de réflexion collective après un conflit de quinze ans qui a vu s'opposer les communautés ? C'est la question centrale d'un colloque international qui a réuni dans la capitale artistes et intellectuels de toutes origines

BEYROUTH

de notre envoyée spéciale

Comment parler des déchirures de la guerre pour les dépasser et non les raviver ? Quelles sont les voies à emprunter pour que la mise au jour des différentes mémoires serve la réconciliation ? Des intellectuels et des artistes se sont réunis à Beyrouth, les 30 et 31 mars, pour débattre de ces questions, onze ans après que la paix est revenue, à l'initiative d'Amal Makarem, éditrice, ancienne rédactrice en chef d'un supplément du journal *An Nahar* consacré aux droits de la population civile.

Aux côtés de personnalités libanaises comme l'historien Samir Kassir, auteur de *La Guerre du Liban* (Karthala, 1994), la romancière Dominique Eddé (*Pourquoi fait-il si sombre ?*, Le Seuil, 1999) ou l'architecte Jade Tabet, connu pour ses critiques de la reconstruction brutale de Beyrouth, les organisateurs du colloque ont souhaité s'appuyer sur des expériences étrangères. Ils ont ainsi invité à témoigner l'historien Pierre Vidal-Naquet, le juriste Antoine Garapon, président du Comité Kosovo, le poète algérien Jamel Eddine Bencheikh, spécialiste de littérature arabe médiévale et traducteur en français des *Mille et Une Nuits*, l'écrivain sénégalais Boubacar Boris Diop, auteur du roman *Murambi, le livre des ossements* (Stock, 2000), consacré au génocide rwandais de 1994, ou le Sud-Africain Paul Haupt qui a suivi les travaux de la commission Vérité et réconciliation, mise en place par Nelson Mandela après la fin de l'apartheid.

« Le silence que nous entretenons, nous Libanais, depuis la fin des com-

bats sur la part de nos responsabilités dans cette guerre devient de plus en plus pesant », estime Amal Makarem. Dans ce petit pays de trois millions et demi d'habitants, la guerre de 1975 à 1990 a fait 150 000 morts, 200 000 blessés, 30 000 disparus ou enlevés, sans compter les milliers de violents. « Ces victimes sont quasiment absentes de notre mémoire collective », déplore l'éditrice. Pour bon nombre de Libanais, ces morts qui « tuent les vivants », selon la belle expression de Jamel Eddine Bencheikh, ont été condamnés à l'oubli par le pouvoir politique, composé pour partie des anciens seigneurs de guerre qui eurent vite fait de promulguer une loi d'amnistie en 1991. « Il ne s'est pas agi de mettre provisoirement le passé de côté, mais de faire comme s'il n'avait pas existé », note encore Amal Makarem.

DONNER VOIX AUX SOUVENIRS

Comment lire la page du passé, avant de la tourner, alors que la population se divise sur les mots mêmes pour désigner ces années ? Guerre « civile », selon les uns ; guerre « pour les autres », selon ceux qui, comme le journaliste Ghasam Tuéni, y voient d'abord la résonance des conflits entre Israël et la Syrie, entre l'Ouest et l'Est. Face au silence imposé par le pouvoir, des artistes tentent de donner voix aux souvenirs, de rendre visibles les actes de micro-résistance à l'oubli. La jeune réalisatrice Danièle Arbid, qui a vécu à Beyrouth une partie de la guerre, a interrogé une cinquantaine d'anciens miliciens. Son film, *Seule avec la guerre*, récompensé au dernier festival de Locarno, projeté pour la première fois au Liban lors du colloque, cherche à comprendre



« Liban, Beyrouth, 1995 ». Photo du livre « Mes Arabies », de Samer Mohdad (Actes Sud, 1999).

comment des êtres ordinaires se transforment en assassins. « Le tournage a été terrible. Je recueillais tous les jours des histoires de massacres. A la fin, je ne savais plus si j'étais dans le camp des innocents ou dans celui des responsables. »

A l'aide d'une caméra vidéo, elle s'est rendue sur des lieux de massacres, se confrontant avec patience aux portes fermées et au quasi-mutisme des habitants. « La mémoire de la rue est en fait très riche, même dans sa négation, même dans sa totale subjectivité. » A Sabra et Chatila, où plusieurs milliers de réfu-

giés palestiniens furent tués en 1982 par les milices chrétiennes des Forces libanaises, sous la responsabilité du général Ariel Sharon, actuel premier ministre israélien, Danièle Arbid filme ainsi les enfants qui fantasment sur les morts enfouis sous le sol du camp. Entre rire et terreur, une petite fille murmure : « Moi, même du paradis, j'ai peur. Alors l'enfer... »

A Beyrouth, où de nombreux immeubles portent encore la trace des tirs et des bombardements, les choix qui président à la reconstruction du centre-ville continuent

d'être contestés. « La plupart des destructions de ce quartier ne sont pas le fait de la guerre, mais celle des bulldozers », dénonce l'architecte Patrimoine sans frontières. « La décision prise de raser le centre-ville, plutôt que d'y ramener peu à peu les habitants et de le reconstruire en douceur, est un choix idéologique autant qu'économique. Il s'agit d'effacer toutes les traces de la guerre, de rayer le passé. »

Pourtant, raconte l'architecte, la résistance sourde des habitants à la transformation de leur ville en un

espace d'exclusion a permis le sauvetage de quelques lieux. Ainsi un petit dôme religieux situé dans les anciens souks a été protégé par la volonté populaire en 1992. « On disait qu'un saint wali y était enterré, que lorsque le premier bulldozer s'était approché, sa lame s'était fendue en deux ; qu'un deuxième bulldozer avait vu son moteur rendre l'âme ; que les tentatives successives pour faire sauter le dôme à la dynamite avaient toutes échoué, les mèches s'éteignant miraculeusement à la dernière minute. »

« RÉSISTANCE POÉTIQUE »

La plasticienne Maya Aboued travaille sur ce qu'elle appelle joliment les « petites mémoires ». Elle a fait une installation avec des objets du quotidien qui évoquent le Beyrouth d'avant les destructions – bonbons, pain, poudre de cèdre, bribes du mur ruiné du Grand Théâtre. « J'essaie de faire de la résistance poétique. »

Peu d'hommes politiques libanais sont venus écouter ces participants au colloque, financé par le ministère suisse des affaires étrangères. Seul le politologue Ghassam Salamé, nouveau ministre de la culture, est venu ouvrir les travaux et suggérer de marquer, en 2002, le vingtième anniversaire des massacres de Sabra et Chatila. L'équipe d'Amal Makarem compte poursuivre son travail et installer un centre de recherche sur les mémoires forcément plurielles, dans un pays où chaque partie ennemie cultive ses héros, ses martyrs et son historiographie propres, considérés à ses yeux comme seuls légitimes.

Catherine Bédarida

Visite guidée de Khiam

Au sud du Liban, le portail de la prison de Khiam, transformée en mémorial, est désormais grand ouvert. Le 23 mai 2000, Tsahal se retirait de la zone. La présence des détenus reste palpable, avec les sacs de couchage roulés en boule et les odeurs de latrine. Cellules sans lumière, cachots microscopiques, salles de torture à l'électricité : le lieu suinte le désespoir. Gérée par l'Armée du Liban sud, milice d'Israël, la prison enferme des hommes et des femmes dans des conditions dénoncées sévèrement par Amnesty International. Bien qu'appartenant à l'Etat, ce mémorial est contrôlé par le Hezbollah, qui fut la principale composante de la résistance à l'occupation israélienne. Des fresques dans la cour exaltent son combat. Ses affiches sont collées partout. Une boutique vend son bric-à-brac : cassettes, porte-clés, cartes postales à l'effigie des cheikhs.

BEYROUTH

de notre envoyée spéciale

Rana Idriss est une jeune femme d'une trentaine d'années qui dirige la prestigieuse maison d'édition Al-Adab, fondée par son père en 1950. Elle publie aussi la plus ancienne revue littéraire du monde arabe toujours en activité, « malgré les censures, le décalage, les crises, le délaissement culturel ». Editeur du grand poète libanais Adonis, Al-Adab présente aussi dans son catalogue des écrivains de tous les pays arabes. Le poète palestinien Mahmoud Darwish y a publié ses premières œuvres ; son compatriote Ghassan Kanafani, assassiné par les services secrets israéliens à Beyrouth en 1972, ses romans (*Retour à Haïfa*, Sindbad). Al-Adab a fait découvrir pendant la guerre plusieurs jeunes auteurs libanais qui allaient être remarqués, Elias Khoury (*Le Petit Homme et la guerre*, Arléa), Hanan El-Cheikh (*Poste restante Beyrouth*, Actes Sud), Najwa Barakat (*La Locataire du pot de fer*, L'Harmattan), dont les romans traitent, chacun à leur manière, des années de conflit.

« Avec la guerre, une écriture, un langage

nouveaux sont apparus. Des mots ont changé de sens. Les récits sont devenus heurtés, violents. Certains écrits sont très directs, mais beaucoup se veulent obscurs, aussi obscurs que les événements », observe Rana Idriss. Sa maison d'édition continue de publier de nombreux poèmes et romans abordant ces questions. « La seule manière de surmonter la guerre, c'est de dire ses dilemmes, ses déchirements. »

CENSURE « CONTAGIEUSE »

Avec la paix, d'autres problèmes sont apparus. Certes, le Liban reste le grand centre éditorial du Moyen-Orient, grâce à ses avancées technologiques et, surtout, à la liberté d'expression dont il bénéficie, exceptionnelle pour le monde arabe. Certes, Al-Adab continue de publier les grandes plumes du Maghreb et du Moyen-Orient. Mais les secousses morales et politiques affectent la création comme la diffusion de ces livres auprès du lectorat arabophone. « Il y a une crise de la création littéraire dans tout le monde arabe, liée à la désillusion que traversent ces pays. Beaucoup d'intellectuels quittent leur

national et cessent d'écrire dans leur langue. L'exil est parfois propice à la création mais, à présent, ces départs sont trop massifs », s'inquiète Rana Idriss.

Al-Adab est une chambre d'écho des autres guerres de la région qui ont entraîné la fermeture des maisons d'édition, comme en Algérie, ou la raréfaction du lectorat, comme en Irak. « L'Irak était un marché majeur. Les Irakiens étaient les plus grands lecteurs arabes. Avec la guerre et les sanctions américaines, on n'y trouve plus ni les écrivains ni les lecteurs. Le prix d'un de nos livres y équivalait désormais à trois mois de salaire. » En Algérie, si les écrivains francophones bénéficient de la politique du livre française, les arabophones sont touchés de plein fouet par la disparition des éditeurs. Pour les aider, Rana Idriss vient de créer un prix littéraire qui couronnera un roman algérien en langue arabe.

La censure, un peu partout, gagne du terrain. « En Arabie saoudite, les trois quarts de nos publications n'entrent pas. Cette année, pour la première fois, nous avons eu des problèmes en Egypte. » Au Salon du livre du Caire, qui a eu lieu en janvier, sur fond de heurts

entre le ministère de la culture et les écrivains égyptiens, trois livres d'Al-Adab ont été interdits. « Les thèmes problématiques sont la politique, la religion, la sexualité. Mais si un roman ne parle ni de politique, ni de religion, ni de sexualité, de quoi parle-t-il ? » Au Liban, romanciers et éditeurs choisissent leurs sujets et leur style librement. Pourtant, la censure des pays voisins est « contagieuse », déplore Rana Idriss. « Un auteur libanais qui veut être connu dans le monde arabe ou une maison d'édition comme la nôtre qui veut continuer de diffuser sur ce marché risque peu à peu de s'autocensurer. »

L'absence de politique du livre ne permet pas de résoudre ces problèmes. Le Liban n'a pas de bibliothèque nationale. Les Salons du livre sont organisés par les éditeurs, sans soutien de l'Etat, ou par les confessions religieuses. La première bibliothèque publique ouvre à Beyrouth cette semaine, à l'initiative de l'association privée Assabil, présidée par un poète. Faute de moyens, elle a demandé aux éditeurs d'offrir gracieusement leurs livres.

C. Ba

Les « petites grandes idées » de Roger Assaf pour rapprocher les communautés

BEYROUTH

de notre envoyée spéciale

Pour sa deuxième édition, le festival Shams a programmé pendant tout le mois de mars pièces de théâtre, films, installations, danse, mime et chansons, au Théâtre de Beyrouth. Il est dirigé par Roger Assaf, metteur en scène et professeur de théâtre à l'université, dont plusieurs pièces ont été présentées à Paris, comme *La Mémoire de Job*, un spectacle sur l'histoire de l'avant-guerre (*Le Monde* du 18 mars 1994). En 1999, il a créé l'association Shams dans le but de donner aux jeunes artistes un espace de création et de dialogue. « La jeunesse est complètement marginalisée, constate-t-il. Elle émigre dans des proportions catastrophiques. Chaque mois, il y a plus de départs – environ 15 000 – que de naissances. C'est plus que pendant la guerre. »

Les jeunes qui viennent suivre les ateliers de pratique artistique ou préparer des créations relèvent

de « zones géographiques, de confessions et de mémoires différentes ». A Shams, ils apprennent à se parler, à se connaître, à s'affronter et à créer des œuvres en commun.

« Cette jeunesse a le sentiment d'avoir toujours une guerre derrière elle et une autre devant »

Pour Roger Assaf, la guerre a accru le confessionnalisme, « cette tare de la société libanaise ». Alors il propose aux jeunes artistes de monter un spectacle constitué de plusieurs formes courtes, les obligeant à collaborer ensemble. Le jour de la représentation, « chacun amène son public et des gens qui ne se rencontrent jamais se

côtoient ainsi grâce au théâtre ». Les thèmes de leurs créations se réfèrent toujours à la guerre, directement ou non. « Cette jeunesse qui n'a pas vécu le conflit a le sentiment d'avoir toujours une guerre derrière elle et une autre devant, car le monde de demain est fait de violence. Au Liban même, les séquelles demeurent visibles : le sud du pays vient à peine d'être libéré ; les palestiniens déplacés, le problème palestinien, la menace israélienne sont toujours présents. »

Leur théâtre est visuel, corporel, moins littéraire que celui de la génération précédente. Tadeusz Kantor, le metteur en scène polonais aujourd'hui disparu, Bob Wilson, la chorégraphe Pina Bausch ou le réalisateur américain John Tarantino sont leurs références, dans un pays où les tournées étrangères et les créations locales se sont raréfiées.

Les questions de mémoire hantent le travail de Roger Assaf, dont les spectacles se tissent à partir

d'improvisations et de recherches collectives. Dans les années 1970 et 1980, il abordait la question palestinienne puis l'invasion israélienne. Au cours de la décennie écoulée, il s'est intéressé à la mémoire de Beyrouth et à la disparition du centre-ville, « lieu des rencontres et des échanges entre les communautés chrétiennes et musulmanes ». Face à la « volonté officielle d'amnistie », le metteur en scène cherche à créer des formes qui permettent aux différentes mémoires de se transmettre.

Les ateliers proposés par Shams, qui couvrent aussi bien le théâtre, le cinéma, le chant, la scénographie ou l'éclairage, rencontrent un vif succès auprès des jeunes de toutes les communautés. « C'est une petite grande idée », estime Roger Assaf, mais son succès tient aussi au « désert » qu'il observe tout autour sur la scène de la création libanaise.

C. Ba

Attention
exclusivité!

Écoutez en avant-première dès le 9 avril
le nouvel album de Louis Chedid
dans toutes les Fnac

louischedid boucbeclair
Sortie le 18 avril

Photo: G. Oubert

LE PRIX EST
FIXÉ À
10,000 FR.

macos

L'étonnante collection, artistique et amateur, de Monsieur Walther

Cet Allemand fortuné traque photos de noms illustres et instantanés d'anonymes

C'EST UN PERSONNAGE souriant et discret, à la belle gueule et aux yeux bleus, portant parfaitement le costume, et grand collectionneur. De photographies, ce qui, par les temps qui courent, n'est pas un événement. Mais l'Allemand Thomas Walther a commencé en 1979, à une époque où les rassembleurs d'images fixes pouvaient être considérés comme des farfelus.

Cet héritier d'une fortune réalisée dans les machines-outils fait partie du cercle fermé des collectionneurs qui peuvent dépenser plusieurs centaines de milliers de francs pour une image. Il a, par exemple, acheté en 1999 un daguerréotype de nuages (1845) signé Southworth and Hawes pour quelque 2 millions de francs (300 000 €). Deux faits récents et concomitants donnent encore plus d'épaisseur à ce monsieur réputé capricieux quand une pièce désirée lui échappe. Thomas Walther s'est distingué, fin janvier, en vendant au Musée d'art moderne de New York 328 photographies de la période moderniste (années 1910-1930) qui, selon le MoMA,

« ajoutent profondeur et complexité » à leur collection. Une partie des images a été donnée pour un montant estimé à 13 millions de dollars (13,73 millions d'euros), l'autre acquise pour 27 millions de dollars (28,51 millions d'euros). Comment arrive-t-on à une telle somme, jusqu'ici sans équivalent, se demande-t-on à New York ? Il se murmure que « la valeur future des images » a été un critère – fort subjectif et inédit, mais qui traduit l'euphorie ambiante de ce marché.

Le nombre d'images, leur estimation, la nature de l'acquéreur – le MoMA est le premier musée à avoir ouvert un département spécialisé, en 1940 – témoignent de la valeur d'un ensemble présenté comme la « première collection privée de photographie moderniste ». Le musée fait ainsi entrer dans ses murs, parmi 135 photographes, des épreuves de Kertész, Blossfeldt, Lissitzky, Rodtchenko, Umbo, Coburn, Weston, Alvarez Bravo, Bayer, Cartier-Bresson, Sander, Moholy-Nagy, Man Ray, Walker Evans, Lotar, Cahun, Funke, Strand et Stieglitz. La collection est également réputée bien représenter le passage, déterminant, d'un pictorialisme finissant, au début du XX^e siècle, vers la Nouvelle Vision des avant-gardes des années 1920.

En bon collectionneur, Thomas Walther n'a pas vendu tout son bien, loin de là : sa collection était estimée à 2 000 images avant l'opération MoMA. Il a conservé ses photos du XIX^e siècle, partie qu'il semble vouloir enrichir à l'avenir. Récemment, on a pu également voir au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, dans le cadre de l'exposition « Paris pour escala », un bel accrochage de photographies des années 1920-1930, notamment des Man Ray, qui sont encore entre ses mains.

Mais le plus étonnant, chez Walther, est de comparer sa collection prestigieuse à un ensemble de photos qu'il a également amassées au fil du temps et qu'il appelle ses « autres images ». Autres que celles prises par un artiste réputé et cher. Il s'agit de photos anonymes, au sens où l'auteur est inconnu et probablement photographe du dimanche, négociées quelques dollars sur les marchés aux puces ou dans des foires.

CULTURE VERNACULAIRE

Ces tout petits formats, qui couvrent la période 1910-1960, ont été pris, hors de rares incursions en France et en Allemagne, aux Etats-Unis. C'est la culture vernaculaire américaine (habitant, costumes, objets, paysages) qui surgit de ces instantanés ou *snapshots*, ludiques et légers, optimistes. Il s'agit de photos parfois floues, dédoublées, en négatif, en gros plans, mais aussi de l'érotisme domestique (un homme en érection, une femme se masturbe), des instants sportifs arrêtés et puis beaucoup d'énigmes, au sens où l'on ne sait pas bien ce qui gouverne l'image, la motive, ce qu'elle dit exactement – d'où leur magie.

Avec ses deux collections, Walther explore les deux facettes de la photographie : d'un côté, une industrie de masse portée par une pratique amateur et révélant une culture populaire ; de l'autre, un art avec son histoire, ses maîtres, ses chefs-d'œuvre. L'habileté de Walther, rejoignant en cela un rêve américain, est de vouloir croiser les pratiques amateur et artistique – les Etats-Unis sont sans doute le pays qui a consacré le plus d'expositions et de livres à la photo amateur. Walther a rassemblé ses *Other Pictures* dans un livre délicieux dont la maquette les transforme en objets précieux fon-



Une des photographies d'anonymes, prise vers 1950, extraite du livre « Other Pictures ».

du dans le blanc. Il a réussi à les faire exposer au Metropolitan Museum de New York, ce qui n'est pas rien. Il vient d'en vendre une partie au MoMA, avec ses œuvres d'artiste. Walther a dit à l'*Observer* que « l'acquisition d'un instantané intrigant lui procure plus d'excitation que toute autre chose ».

Les *snapshots* retenus révèlent des cadrages de la Nouvelle Vision, des vues plongeantes ou en contre-plongée – en couverture du livre, un homme marchant et saluant avec son chapeau, observé depuis son pied – qui évoquent le « regard » d'artistes de sa collection : Man Ray, Moholy-Nagy, Strand, Walker Evans, Weston, Umbo, Kertész, etc. Walther distin-

gue en fait l'artiste de l'amateur : ce qui est réfléchi et permanent chez le premier est un « accident photographique » chez le second, logiquement rejeté mais choyé par le collectionneur averti. Ce constat était défini dès 1909 par le grand Alfred Stieglitz, repris par Mia Fineman dans *Other Pictures* : « Ne croyez pas que vous devenez un artiste parce que vous avez reçu un appareil Kodak le matin de Noël. »

Michel Guerrin

★ *Other Pictures*, de Thomas Walther, texte anglais de Mia Fineman, éd. Twin Palms, non paginé, 142 photos, 390 F (59,46 €).

Des biens privés fort choyés

L'euphorie que connaît le marché de la photographie depuis deux ou trois ans incite des collectionneurs à se séparer d'une partie de leur bien. André Jammes a montré la voie, en octobre 1999, en dispersant par le biais de Sotheby's, à Londres, près de 300 photos pour 76 millions de francs. L'année suivante, l'Allemand Werner Bokelberg a vendu sa collection au responsable de la politique culturelle de l'émirat du Qatar, Saoud Al Thani (principal acquéreur lors de la vente Jammes), pour plusieurs dizaines de millions de francs.

Thomas Walther vient à son tour de céder des épreuves modernistes au Musée d'art moderne de New York – le MoMA va d'ailleurs mettre en vente, le 25 avril à New York, 350 photographies qu'il possède en plusieurs exemplaires (Man Ray, Steichen, Stieglitz, Walker Evans, Atget...). L'Américain Paul Walter vendra pour sa part sa collection de primitifs français et britanniques, le 10 mai à Londres, chez Sotheby's. Enfin, un « important collectionneur européen », dit-on chez Christie's, met en vente, le 18 avril à New York, quarante tirages de Brassai.

CONCERTS

CHÂTEAU DE VERSAILLES
OPÉRA ROYAL
15 AVRIL
MUSIQUE DE CHAMBRE
ORCHESTRE EUROPEAN CAMERATA
AUTOUR DE FRANÇOIS LELEUX HAUTOIS
LES NOUVEAUX PLAISIRS
RÉSERVATION FNAC 0 892 701 892 (2,21 FR\$ TTC LA MINUTE)
INFORMATION 01 30 83 78 88

Auditorium du Louvre
Jeudi 12 avril à 12h30
Sayaka Shoji, violon
Alvin Moisey, piano
BEETHOVEN, SZYMANOWSKI
TAKEMITSU, RAVEL
LOC : 01 40 20 84 00

A Blois, l'art moderne entre à l'école par la pratique

En liaison avec les pionniers de Reggio-Emilia, en Italie, l'Irmapoc passionne enfants et enseignants

BLOIS

de notre correspondant

Irmapoc ? L'Institut de retraitement des matières potentiellement créatives (Irmapoc) est né avec le printemps à Blois, dans la cour commune d'une école d'art pour enfants et d'un musée d'art contemporain. Des artistes et des enfants y travaillent ensemble à recycler en œuvres d'art et d'essai les déchets industriels choisis que leur livrent une vingtaine d'entreprises de Loir-et-Cher, de Matra automobile aux Cartonages de Touraine.

Dans leurs ateliers aux intitulés mystérieux (salle des matières premières, salle des machines, ou des phénomènes), ils préparent une série d'événements programmés en mai et juin. Par exemple, la présentation de « la nouvelle collection d'été de monstres de jardin ». Ou l'ouverture du laboratoire Designpoc (production de mobilier pour enfants à base de chutes de bache, carton, tubes, composants électroniques). Le programme d'expositions, performances et concerts est considérable. Il inclut le retraitement des sons (avec l'école de musique) ou la création d'un « dictionnaire des mots recyclés » (avec la bibliothèque).

Le récit complet de la genèse de

l'Irmapoc obligerait à quelques détours par les célébrations de l'an 2000, des voyages en Italie et en Finlande en passant par une compression de César... Simplifions. L'aventure commence avec la transformation de l'école municipale des beaux-arts en un lieu d'initiation artistique. Professeurs, techniques, références appartiennent à l'art d'aujourd'hui. Dix années d'invention et de tâtonnements plus tard, durant l'année scolaire 2000-2001, plus de 900 écoliers blois (de la grande section de maternelle au CM2) y suivent un cycle d'un trimestre, avec leur instituteur. 170 autres (de six à seize ans) participent aux ateliers du mercredi.

« CITTA DEI BAMBINI »

Le Musée de l'Objet, consacré aux artistes du détournement et de la récupération, a ouvert dans les murs mêmes de l'école : une collection d'art contemporain sert de support pédagogique. L'école et le musée marient leurs thématiques d'expositions temporaires et d'activités artistiques enfantines : la double vue ou la quatrième dimension, Ubu roi, les bestiaires imaginaires, l'illusion ou le nain de jardin mythologique...

Pour célébrer l'an 2000, l'école et

la municipalité bâtissent une éphémère Cité de l'enfance, avec son exposition universelle et son Village des enfants musiciens du monde. Vient la rencontre avec Reggio-Emilia et sa *Citta dei bambini*, née dans l'effervescence libertaire de l'après-guerre en Italie et devenue l'une des références mondiales en matière de pédagogie innovante de la petite enfance. Une myriade d'universités américaines, australiennes ou scandinaves étudient à la loupe la *Reggio approach*. Dans l'esprit de cette « approche », la petite école « met à disposition des enfants de six mois à six ans tous les langages : la parole, le corps, l'écrit, les imaginaires »... Et, tout particulièrement, la gamme complète des modes d'expression artistique.

De multiples échanges, un colloque, une exposition célèbrent les fiançailles de l'école d'art-Musée de Blois et des écoles municipales de l'enfance de Reggio-Emilia. Ils ne se marient pas, mais concluent une sorte de pacs, avec la bénédiction de l'Union européenne et... du roi Midas, plus connu en Italie sous le nom de *Re Mida*. Le premier centre Remida est créé à Reggio-Emilia en 1996 : une installation de stockage et de tri de déchets industriels pro-

pres mis à disposition des écoles et des lieux de création artistique par les entreprises. Remida essaime à Naples et Turin.

L'Union européenne apporte son soutien (80 000 euros dans le cadre de l'initiative Connect) à une expérimentation élargie à la France et à la Finlande : le programme « Revived Objects » (Renaissance des objets). Avec le Musée des arts modestes de Sète, l'école d'art et le Musée de l'Objet de Blois sont de l'aventure. Ils travaillent en outre à la conception d'une exposition itinérante : « L'art et le recyclage des objets ».

Entre-temps, Jack Lang est devenu ministre de l'éducation nationale. Le petit laboratoire de Blois ressemble fort à un de ces pôles d'excellence de la politique des arts à l'école qu'il met en chantier. Mais ni Ipsos ni Irmapoc n'avaient prévu l'élection de maires UDF à Blois et RPR à Sète. A Blois, Alain Goulesque, directeur de l'école d'art, et Pierre-Jean Galdin, directeur du Musée de l'Objet, sont dans l'attente des inflexions budgétaires et des orientations culturelles de la nouvelle équipe municipale. Leurs amis italiens se veulent rassurants. Le roi Midas en a vu d'autres.

Jacques Bugier

★ Le Printemps d'Irmapoc, du 11 mai au 17 juin. Renseignements : école d'art de Blois. Tél. : 02-54-55-37-40. Initiative européenne Connect : euro-pa.eu.int/comm/education/connect.

TROIS QUESTIONS A...

SERGIO SPAGGIARI

1 Directeur du service éducation de la municipalité de Reggio-Emilia, en Italie, vous êtes aussi coordinateur du projet européen « Revived Objects ». Comment cela s'est-il agencé ?

La mise en œuvre d'un centre de recyclage créatif nous est tout de suite apparue en adéquation avec nos pratiques éducatives : depuis plus de quarante ans, dans les « écoles de l'enfance » de Reggio-Emilia – crèches et écoles maternelles –, on utilise des matériaux pauvres, des objets abandonnés, des déchets. Nous faisons du recyclage créatif avant de le savoir. La dimension européenne nous est apparue tout aussi évidente. Dès l'après-guerre, Loris Malaguzzi, le créateur de ces écoles avait imaginé l'éducation de

futurs citoyens européens en s'inspirant d'expériences et de discours venus de partout. Ainsi, Edgar Morin est l'une de nos références majeures. Aujourd'hui, avec l'Irmapoc, nos partenaires français nous ouvrent de nouvelles perspectives : la pratique, avec les enfants, du recyclage des idées, des mots, des théories... Nous allons recycler leurs bonnes idées !

2 Comment le recyclage créatif s'intègre-t-il aux pratiques pédagogiques des écoles de l'enfance ?

Très naturellement. Autour de nous, dans l'éducation comme dans la culture ambiantes, c'est une approche abstraite, conceptuelle et cognitive qui prévaut. Il n'y a pas d'espace pour les objets, les choses, les actes, la main... Nous, nous pensons non seulement que l'enfant est une personne mais aussi que la personne est un tout, avec ses potentiels créatifs.

C'est l'inspiration première de notre stratégie pédagogique. C'est ainsi que nous avons inventé un personnage et un métier : l'« atelierista », installé au cœur de toutes nos écoles.

3 « L'atelierista », est un artiste qui intervient dans l'école ?

Ce n'est pas un artiste... Notre propos n'est pas que les enfants produisent de l'art. L'atelierista est un enseignant à compétence particulière qui a pour tâche de porter au plus haut le niveau d'exigence, l'attention portée par tous, les enfants comme les adultes, à la qualité esthétique des activités expressives et créatives. Non, je ne pense pas que l'atelierista puisse être considéré comme un artiste. Mais il doit avoir la culture et la sensibilité d'un artiste...

Propos recueillis par Jacques Bugier

Le prix de « La Grande Vague » de Le Gray retombe

LA VENTE aux enchères de photographies des XIX^e et XX^e siècles, organisée le 7 avril par l'étude Pescheteau-Badin, Godeau et Leroy à Drouot-Richelieu, était attendue pour Gustave Le Gray. *La Grande Vague* (1856-1858) a été acquise 650 000 francs par un collectionneur allemand, loin du prix record de 4,8 millions de francs obtenu par un autre exemplaire de *La Grande Vague*, lors de l'exceptionnelle vente « André Jammes », en 1999, mais sans doute revient-on à des prix plus mesurés. Avec 240 numéros, et un produit total pour cette vente de 3,4 millions de francs, la surprise est venue de six paysages italiens non signés appartenant à une série dont certains éléments portent un timbre sec « Le Dien-Gustave Le Gray ». Deux épreuves ont atteint 300 000 francs, une autre 150 000 francs, toutes acquises par des marchands qui pensent que le rôle de Le Gray aux côtés de l'inconnu Le Dien est important. « Un futur proche devrait apporter des éclaircissements sur ce mystère », écrit dans le catalogue l'expert Marc Pagneux, faisant allusion à l'exposition Le Gray qui aura lieu en 2002 à la Bibliothèque nationale de France et dont il est l'un des commissaires.

DÉPÊCHES

■ **MUSIQUE** : la star de la pop britannique Boy George, converti en DJ, a animé samedi 7 avril une soirée à Banja Luka, capitale de l'entité serbe de Bosnie, qui a rassemblé quelque 3 500 jeunes de toutes communautés. Cette fête était organisée dans une discothèque par la radio locale Oksigen, fondée par la SFOR (Force de stabilisation des Nations unies), a indiqué à l'AFP le capitaine David Bailey, qui dirige la station. Elle avait pour but de rassembler un public multiethnique de Serbes, de Croates et de Musulmans.

■ **SOCIAL** : tous les monuments et musées étaient ouverts au public dimanche 8 avril, à l'exception du Musée d'Orsay et de l'Arc de triomphe, toujours fermés en raison d'un mouvement de grève. Par ailleurs, un appel à la grève a été lancé le 5 avril par trois syndicats du ministère de la culture (SNAC-FSU, CGT, SUD-Culture) pour l'obtention d'effectifs et la réduction du temps de travail. Un rassemblement des personnels est prévu mercredi 11 avril à partir de midi au Palais-Royal à Paris.

■ **VENTES** : la vente aux enchères, organisée du 5 au 7 avril par Sotheby's à New York, du mobilier, d'œuvres d'art et d'antiquités ayant appartenu au couturier italien Gianni Versace, assassiné en juillet 1997, a rapporté plus de 10 millions de dollars (plus que l'estimation initiale). La plupart de ces pièces décoraient sa villa de Miami Beach (Floride), sur le seuil de laquelle il a été abattu à coups de revolver. – (AFP.)

■ **CINÉMA** : 58 millions d'entrées au cinéma ont été enregistrées en France au cours du premier trimestre 2001, une hausse de 24 % par rapport à la période correspondante de l'année précédente, selon les statistiques du Centre national de la cinématographie (CNC) rendues publiques le 7 avril. Depuis le 1^{er} janvier 2001, la part de marché des films français s'est établie à 49,2 %, contre 25,1 % en 2000 sur la même période. La part de marché des films américains est passé de 60,8 % à 40,2 %. Le mois de janvier a vu notamment la sortie sur les écrans du *Placard*, de Francis Veber, et du *Pacte des loups*, de Christophe Gans. En février est sorti *La Vérité si je mens II*, de Thomas Gilou.

Jeudi 12 avril
NOUVELLE FORMULE
18F
CHAQUE JEUDI
L'actualité autrement !

Les tourbillons de la vie selon le chorégraphe Claude Brumachon

EMBRASÉS (DUO) ET REBELLES, de Claude Brumachon et le Centre chorégraphique national de Nantes. Théâtre de Gêmeaux, à Sceaux (Rendez-vous chorégraphiques), le 6 avril. Prochains spectacles : Soirées confidentes, les 22 et 23 mai, à 21 heures, Espace Onyx, Saint-Herblain (Loire-Atlantique). De 80 F (12,19 €) à 110 F (16,76 €). Tél. : 02-40-92-24-00.

Entré dans sa quarantaine, le chorégraphe Claude Brumachon n'est décidé à perdre ni son visage d'adolescent ni l'esprit de révolte attaché à cet âge dit ingrat. Il en va de même pour Benjamin Lamarque, son compagnon et assistant depuis qu'ensemble ils ont créé, en 1984, une compagnie qu'ils lançaient avec une pièce fondatrice et très rude, *Atterrissage de cornilles sur l'autoroute du Sud*. Elle leur a valu de multiples récompenses et la reconnaissance immédiate du public. Quelque vingt créations plus tard, toujours aussi à vif, tous deux s'emparent en une danse essoufflée de deux de leurs idoles : l'âme de Pier Paolo Pasolini hante *Embrasés*, la vitalité de Boris Vian traverse *Rebelles*.

Chez Brumachon, une danse qui n'obligerait pas le corps à exsuder sa dernière goutte de sueur serait un truc de mauviettes. Dans *Embrasés*, duo qu'il interprète en costume cravate avec Benjamin Lamarque, la chorégraphie démarre comme un ressort avec des détentes sauvages, des encastrés périlleux, des cassures d'automates. Les deux hommes sont prisonniers des enlacements qui les maintiennent au sol. De grands moulinets de bras montrent leur désir vain d'échapper à la force de la chair, grimant à des anneaux qui se referment sur eux comme des menottes. Derrière un store, Brumachon s'abandonne à une danse lascive qui n'est pas sans rappeler Kim Basinger dans *Neuf semaines et demie*. Chaque mouvement est voué à l'effondrement. Cette danse de l'échec jusqu'au-boutiste se perd dans les accents arabo-portugais de la musique de Bruno Billaudeau, et les mots de Pasolini murmurés par Camillo Poloniato.

CAresses ET ATTouchements

Rebelles, œuvre pour six danseurs, conjugué à tous les temps le verbe « vouloir-être-heureux ». Des chants d'oiseaux, un banc de square sur lequel est assis un jeune homme, un tissu écarlate, deux hommes portant une cage. Dans ce décor qui navigue entre Mimi Pinson et les amoureux de Peynet, Claude Brumachon va lancer trois filles, trois « quilles », qui entrent et sortent au pas de charge, possédées par une énergie de jeunes chiots. En guise de proie, elles tiennent entre leurs dents des fleurs. Evitant de justesse la pub pour dentifrice, la pièce, toute en caresses et en attouchements, bondit, s'amuse d'un verre tenu en équilibre, d'une ombrelle, de bulles de savon. Un rien la détourne, buissonnière et zazoue. Boris Vian chante *J'suis snob* et *Le mois d'août qu'il passe au plumard*. Trompette et slows. Tout est rose et bleu et un poil gnan-gnan. Des hululements de chouettes, douze coups d'horloge scandent ces défis noctambules et juvéniles.

Les danseurs, sensibles, suivent leur chorégraphe au quart de tour. Dans *Embrasés* tout comme dans *Rebelles*, Claude Brumachon amoindrit néanmoins sa force par une succession de séquences qui déroulent le même sens à satiété. On passe d'une danse-assoimoir (qu'on aime) à une danse presque assommante, redondante, fille de pub. Brumachon l'extrémiste, loin d'avoir puisé au fin fond de son art, reste bloqué à la surface, tel celui qui trop étroitement mal étroitement. Chantre de l'amour érotique à condition qu'il soit aussi follement romantique, on sent qu'il voudrait davantage échapper aux convenances mais qu'il y reste lié. Tout comme sa manière de danser qui s'élanche, haletante, s'épuisant sur-le-champ de son propre emballement.

Dominique Fréretard

La douce ironie de « Follies » de retour à Broadway

Une nouvelle production dépouillée de la comédie musicale de Stephen Sondheim

FOLLIES, de Stephen Sondheim, par Blythe Danner, Gregory Harrison, Judith Ivey, Treat Williams, Polly Bergen, Marge Champion, Betty Garrett, Joan Roberts, Donald Saddler, Jade White, Carol Woods, Louis Zorich, Jonathan Tunick (orchestration), Eric Stern (direction), Kathleen Marshall (chorégraphie), Matthew Warchus (mise en scène). BELASCO THEATRE, 11 West 44th Street, New York. De 45 \$ (47,52 €) à 90 \$ (95,04 €). Tél. : 00-1-212-239-62-00. Internet : www.folliesonbroadway.com/

NEW YORK

de notre envoyé spécial

Trente ans après sa création, *Follies*, de Stephen Sondheim, revient à Broadway. Pièce emblématique de l'histoire du musical, *Follies* en est aussi une sorte de mise en abyme : trois décennies après son âge d'or, un théâtre new-yorkais ferme ses portes pour être transformé en parking. Son directeur, Dimitri Weismann, convoque toutes les vieilles gloires ayant dansé et chanté en ses murs pour une ultime soirée. Les *show girls* millésimées, leurs partenaires d'alors, forment des couples de Ginger et Fred plus ou moins sur le retour. Au sein de ce petit monde cosmopolite et vaguement excentrique, certains se sont mariés, pas forcément avec la bonne personne. Nostalgie, fous rires mais aussi rancœur et férocité sont au rendez-vous de cette soirée où les fantômes des protagonistes, jeunes et beaux, en voix et en jambes, vont se mêler à cette comédie douce-amère.

Les trente années qui nous séparent de la création de *Follies*, en 1971, resserrent d'un tour d'écrin supplémentaire cette mise en ellipse de la comédie musicale, dont Stephen Sondheim est le bon et le mauvais génie, la gloire et la mau-

vaise conscience : unanimement considéré comme le maître absolu du musical contemporain (pour la musique et les paroles), fêté de Londres à New York par des galas somptueux avec superstars et grands orchestres, il est aussi l'image d'un Broadway ennemi du box-office et de ses bénéficiaires.

DISTRIBUTION DE COMÉDIENS

La nouvelle production de *Follies*, simplement et élégamment mise en scène par le Britannique Matthew Warchus (connu à New York par la mise en scène du grand succès qu'est *Art*, de Yasmina Reza), risque de s'ajouter aux insuccès financiers de la plupart des comédies musicales de Sondheim. Elle vient en effet de se faire éteindre par un méthodique K.-O. assené, le 6 avril, par Brent Brantley, le critique spécialisé du *New York Times*. De la réduction pour quatorze musiciens au moindre détail de la distribution, notre confrère décortique l'échec présumé de ce qui était présenté, en ouverture de la section culturelle du *New York Times*, le 25 mars, comme un *revival*, terme ambigu qui ne décrit pas bien ce qu'a publiquement souhaité Sondheim pour cette production, en rien une « reprise », au sens premier du terme *revival* dans le domaine du théâtre, mais plutôt un « renouveau » vu par un œil neuf – en d'autres termes, tout ce qui pourrait faire oublier la luxueuse production originale de *Follies*, dont les 522 représentations furent un succès public et critique, mais un échec financier.

Cette nouvelle lecture de l'œuvre se veut dépouillée, concentrée sur le texte. Elle est d'ailleurs distribuée à des comédiens, stars pour la plupart (Blythe Danner, épouse de Robert De Niro dans le film *Meet the Parents*, Betty Garrett, à l'affiche du film *On the Town*, Joan

Roberts, la créatrice du rôle de Laurey Williams dans *Oklahoma!*, Polly Bergen, rescapée septuagénaire d'une vie faite de grands hauts et de grands bas). Evidemment, peu chantent avec une voix convaincante – Joan Roberts dans *I'm a Broadway Baby!* –, évidemment les chorégraphes ressemblent à celles des deux personnages de *Ginger et Fred*, de Fellini, petits pas qui ne sont que le souvenir de cabriolets autrement virtuoses. Mais c'est le propos même de *Follies*, fait de distanciation et de douce ironie.

Polly Bergen interprète *I'm Still Here* avec le poids d'une vie vraiment vécue qui colore chacun des mots cinglants de Sondheim. Blythe Danner, qui n'a presque jamais chanté de sa carrière, se tire avec une élégance infinie du rôle désabusé de Sally. Il lui revient deux des « tubes » de la partition : l'ironique *Could I Leave You?*, qu'elle détaille en parfaite diseuse, dotée de surcroît d'un joli timbre, et *The Story of Lucy and Jessie*, qui révèle un jeu de jambes alerte. On est déçu, en revanche, par le célèbre *Losing my Mind*, assez mal chanté par Judith Ivey.

Quant au rôle de la vamp française baroudeuse, Solange Laffitte, il lui manque la vulgarité savamment contrôlée de Liliane Montevechi, la star française de New York abonnée au rôle, présente dans la légendaire version de concert de 1985 (2 CD RCA RCD2-7128), avec l'Orchestre philharmonique de New York, ou encore dans la récente intégrale faite en marge de la production donnée au Paper Mill Playhouse, dans le New Jersey, en 1998 (2 CD TWT Soundtrax TWT 1030-2). Mais notre « Broadway Baby » à nous est à... Paris, dans *Mistinguet*, à l'Opéra-Comique.

Renaud Machart

«Les dialogues sont plein d'esprit, le scénario formidable.

À voir absolument» L'Étudiant

«Un film malicieux et jubilatoire» Ciné-live

«Une réussite» Le Monde

Alec Baldwin Charles Durning Clark Gregg Philip Seymour Hoffman Patti LuPone William H. Macy Sarah Jessica Parker David Paymer Rebecca Pidgeon Julia Stiles

Une Comédie de David MAMET

SÉQUENCES & CONSÉQUENCES



SORTIR

PARIS

Robyn Orlin

Chorégraphe sud-africaine blanche, Robyn Orlin investit le grand plateau du Théâtre de la Ville avec un spectacle qui n'a rien d'un long fleuve tranquille si l'on considère son titre, *Daddy, I've seen this piece six times before and I still don't know why they're hurting each other* (« Papa, j'ai déjà vu cette pièce six fois et je ne sais toujours pas pourquoi ils se font mal »). Sur une scène surélevée autour de laquelle le public déambule s'il en a envie, elle compose un puzzle étrange avec des saynètes apparemment sans lien entre elles, évocation d'Esther Williams, du *Lac des cygnes*, de comédies musicales. Un ton vif et impérieux pour envoyer

valdinguer tous les clichés de la danse et ceux de la société post-apartheid d'Afrique du Sud. *Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris-4. M° Châtelet. 21 heures, les 10, 11, 12, 13, 14, 17, 18, 19, 20 et 21. Tél. : 01-42-74-22-77. 70 F.*

Patrick Scheyder et Marc Perrone

Pianiste, compositeur, autant intéressé par l'improvisation issue du jazz que par l'étude des grands textes classiques, Patrick Scheyder rencontre un poète de la chanson populaire, un accordéoniste précieux, Marc Perrone. Ces deux-là ont bien des musiques à s'échanger, bien des expériences à partager. *Les 7 Lézards, 10, rue des Rosiers, Paris-4. M° Saint-Paul. 21 h 30, le 10. Tél. : 01-48-87-08-97. 70 F.*

(Publicité)

du 9 mars au 15 avril 2001 Petit Théâtre

MÉDÉE

Hans Henny Jahnn / Anita Picchiarini

THÉÂTRE NATIONAL DE LA COLLINE - 15 rue Moltke Brun 75020 Paris - 01 44 62 52 52
www.colline.fr

GUIDE

FESTIVAL CINÉMA

Projections baroques

Dans le cadre de l'exposition « Triomphes du baroque - L'architecture en Europe, 1600-1750 », Le Miroir, cinéma des musées de Marseille, présente en partenariat avec la revue d'esthétique et d'histoire du cinéma *Vertigo* et Cinémas du Sud, une réflexion cinématographique autour du cinéma baroque : *Et la vie continue*, d'Abbas Kiarostami (Iran, 1991), film accessible à partir de cinq ans (14 heures et 16 heures) ; *Balkan baroque*, de Pierre Coulibeuf (France, 2000) (18 heures) ; *Casino*, de Martin Scorsese (Etats-Unis, 1995) (19 h 30).

Marseille (Bouches-du-Rhône). Le Miroir, Centre de la Vieille Charité, 2, rue de la Vieille-Charité. M° Joliette. Le 11 avril. Tél. : 04-91-14-58-88. 30 F et 35 F.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Accrochez-moi d'Aglaée Solex.

Ménagerie de verre, 12-14, rue Léchervin, Paris-11. M° Parmentier. 20 h 30, les 10, 11, 12, 13 et 14. Tél. : 01-43-38-33-44. 60 F et 80 F.

François le Bossu d'après la comtesse de Ségur, mise en scène de Gérard Sorel et Mireille Silberagl.

Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis). Espace 1789, 2-4, rue Alexandre-Bachelet. 15 heures, le 10. Tél. : 01-40-11-50-23. 30 F et 50 F.

Cie Nouvelle Vague, Cie Vagabonds Il était une fois l'été dernier et Chienne de vie.

Le Blanc-Mesnil (Seine-Saint-Denis). Forum culturel, 1, place de la Libération. 20 h 30, le 10. Tél. : 01-48-96-50-87. 50 F.

Le Pèlerinage de la rose de Schumann, avec en ouverture la *Symphonie n° 1 « le Printemps »*. Chœur d'oratorio de Paris, Madrigal de Paris, Ensemble orchestral de Paris, John Nelson (direction). *Théâtre des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8. M° Alma-Marceau. 20 heures, le 10. Tél. : 01-49-52-50-50. De 60 F à 290 F.*

Le Petit Ramoneur

de Britten. Maîtrise des Hauts-de-Seine, Philippe Hui (direction), Mireille Larroche (mise en scène), Anne-Marie Gros (chorégraphie).

Opéra-Comique, 5, rue Favart, Paris-2. M° Richelieu-Drouot. 14 h 30, le 10. Jusqu'au 28. Tél. : 08-25-00-00-58. De 50 F à 120 F.

Calla, Amor Belhom Duo, DJ Mute *Le Batofar, 11, quai François-Mauriac, Paris-13. M° Quai-de-la-Gare. 21 heures, le 10. Tél. : 01-56-29-10-00. 40 F.*

Mistinguet *Opéra-Comique, 5, rue Favart, Paris-2. M° Richelieu-Drouot. 20 heures, les 10, 11, 12, 13, 14 et 17 ; 15 heures, le 15. Jusqu'au 28. Tél. : 08-25-00-00-58. De 50 F à 190 F.*

RÉGIONS

Ensemble Florilegium Œuvres de Telemann, Haendel, Buxtehude, Purcell, Bach.

Arles (Bouches-du-Rhône). Chapelle du Méjan. 20 h 30, le 11 avril. Tél. : 04-90-49-56-78. 100 F.

Compagnie Käfig Mourad Merzouki : récital. *Limoges (Haute-Vienne). Centre Jean-Moulin, 76, rue Sagnes. 20 h 30, le 11 avril. Tél. : 05-55-35-04-10. 115 F.*

Blanca Li *Le Songe du Minotaure. Valenciennes (Nord). Le Phénix, boulevard Harpignies. 20 heures, les 11 et 12 avril. Tél. : 03-27-32-32-32. 130 F.*

DERNIERS JOURS

14 avril *Otto Mühl* Nantes (Loire-Atlantique). Ecole régionale des beaux-arts, place Dulcie-September. Tél. : 02-40-41-65-65. De 15 heures à 19 heures. Jusqu'au 14 avril. Entrée libre.

16 avril *Pierrick Sorin* : Nantes, projets d'artistes. Nantes (Loire-Atlantique). Musée des beaux-arts, salle Blanche, 10, rue Georges-Clemenceau. Tél. : 02-40-41-65-65. De 10 heures à 18 heures ; nocturne vendredi jusqu'à 20 heures. 20 F.

22 avril Stanley Broun, Alain Séchas. Strasbourg (Bas-Rhin). Musée d'art moderne et contemporain, 1, place Hans-Jean-Arp. Tél. : 03-88-23-31-31. De 11 heures à 19 heures ; de 12 heures à 22 heures, le jeudi ; fermé le lundi et le vendredi 13 avril. 30 F.

23 avril Des dieux et des hommes, 1780-1850. Le Havre (Seine-Maritime). Musée Malraux, 2, boulevard Clemenceau. Tél. : 02-35-19-62-62. De 11 heures à 18 heures ; jusqu'à 19 heures, les samedi et dimanche ; ouverture exceptionnelle, le 16 avril. Fermé mardi. 25 F.

ESPACE PIERRE CARDIN - 0 820 800 400 (0,99F/min) / 01 42 65 27 35

OUTRAGE AUX MŒURS

LES TROIS PROCÈS D'OSCAR WILDE

de MOÏSÈS KAUFMAN - adaptation française JEAN-MARIE BESSET
mise en scène THIERRY HARCOURT assistante MADELON VIOLLA

"Dramaturge étincelant, Wilde fascine..." (Le Figaro). "Emmanuel Dechartre compose une belle et douloureuse figure." (Le Point). "Une réussite totale... Très belle adaptation de Jean-Marie Besset, le plus bel hommage qu'on ait jamais rendu à Oscar Wilde." (Figaro Magazine). "Emmanuel Dechartre est un Oscar Wilde très émouvant, au jeu nuancé." (Quot. du Médecin). "Huit comédiens jeunes et beaux." (Le Parisien). "Jean-François Guillet apporte son poids en marquis et Jean-Michel Cannone sa mâle assurance." (Le Canard Enchaîné). "Tonique mise en scène de Thierry Harcourt." (Nouvel Obs.). "Instructif, passionnant, émouvant." (Pariscope).

15 REPRÉSENTATIONS EXCEPTIONNELLES DU 7 AU 22 AVRIL

Naissances

Cécile et Pierre LEPIDI
sont heureux d'annoncer la naissance de

Julia,

le 21 mars 2001. Au centre du *Monde*, elle a déjà trouvé sa place.

Claire PALAU

et
Florent LAVABRE

sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille,

Maelys LAVABRE,

le vendredi 6 avril 2001, à Montpellier.

Marie-Laure et Jean-Noël LEANDRI

associent
Sophie et Antoine
à la joie d'annoncer la naissance de

Philippe,

le lundi 2 avril 2001.

26, rue Jouffroy-d'Abbans,
75017 Paris.

Anniversaires de naissance

– 10 juin 2001,

Un an que

Lise,

a ses yeux grands ouverts sur
Le Monde
chez **Matthieu ROGUÉ**,
violoncelliste,

son papa,

et

Maguelone PARIGOT,
pianiste,

sa maman,

sous les veilles complices
de sa marraine,

Dorothee,

et de son parrain,

Pierre.

« Sans musique,
la vie serait une erreur. »
Nietzsche.

– 9 avril 1921-9 avril 2001.

Joyeux anniversaire,

Michel.

Vladimir, Catherine, Nicolas,
Delphine.

– Mon amour immense,

Voilà un an jour pour jour que je ne
t'ai pas menti.

Voilà un an que j'ai commencé à te
dire la vérité pour toujours.

Voilà un an que je t'aime infiniment
loin et pour infiniment longtemps.
57 millions de bisous.

Ton Boubou-soleil.

– Il aime Audiard, Mozart, Rostand et
le parmesan.

Mais nous, Mou, Xou et Maman chou,
illumignons *Le Monde* de ce petit poème.

Tu as quarante ans déjà,
joyeux anniversaire, papa.

– 10 avril 1981, Nantes.
10 avril 2001, Bordeaux.

Soazig

a vingt ans.

Heureux anniversaire !

Maman, Papa et Tangi.

Mariages

Ulrike GOTTELT,
Alexandre GOLDSZAL

sont heureux de faire part de leur
mariage, célébré le 7 avril 2001,
à Paris - 9^e.

Ilse et Rudi Gottelt,
Holunderweg, 56,
D. 06849 Dessau.
(Allemagne).
Françoise et Gérard Goldszal,
9, rue de Douai,
75009 Paris.

Décès

– Mme Marie-Louise Jacquet-Stuhl,
Et ses enfants

ont la douleur de faire part du décès de

M. Raymond JACQUET,
préfet de région honoraire,
officier de la Légion d'honneur.

La cérémonie religieuse sera célébrée
le mercredi 11 avril 2001, à 15 heures, en
l'église de la Madeleine, Paris-8^e,

19, rue d'Anjou,
75008 Paris.

– Danielle Margueritat,
sa femme,
Sylvie et Elisabeth Margueritat,
ses filles,

Françoise et Laurent Fabius,
Paulette Margueritat,
ses belles-sœurs et beau-frère,
Alice Castro,
sa belle-mère,

Françoise et Pierre Pasquier,
Thomas et Victor Fabius,
Et tous ses neveux et nièces,
Julia Lima.
Ses amis et ses alliés,

ont la douleur de faire part du décès de

Roger MARGUERITAT,

survenu le vendredi 6 avril 2001.

L'inhumation aura lieu le mardi
10 avril, à 14 h 45.

On se réunira à la porte principale du
cimetière du Montparnasse, 3, boulevard
Edgar-Quinet, Paris-14^e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

26, rue Erlanger,
75016 Paris.
37, rue Sarrette,
75014 Paris.

– Suzanne de Saint-Nicolas,
son épouse,
Annick Mompert,
sa fille,
Vincent et Eugénie,
Cécile et Pascal,
ses petits-enfants,
Louise,
son arrière-petite-fille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André MOMPART,

survenu le 28 mars 2001, à l'âge de
quatre-vingt-sept ans.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de
Gommecourt (Yvelines), le mardi
3 avril, dans l'intimité familiale.

2 bis, rue Raymond-Jaclard,
94140 Alfortville.

– Paris.

Laetitia Guérin-Surville,
sa fille,
Henry,
son gendre,
Charles, Alban et Mathilde,
ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Maurice MOSSET,

survenu le 1^{er} avril 2001, dans sa quatre-
vingt-treizième année.

La cérémonie a été célébrée dans la
stricte intimité le mercredi 4 avril.

– Dagobert Oster,
son mari,
Béatrice Bantman,
sa fille,
Eve et Constance Bantman,
ses petites-filles,
William et Francine Vainchenker,
Gérard, Fanny et Frédéric Oster,
Anne-Marie, Nathalie et Miriam
Munzberg,
Laurent et Sophie Attali,
ses neveux, nièces et petits-neveux,
Maya Domur et la famille Novais,
ont la douleur de faire part du décès de

Ethel OSTER,
née VAINCHENKER,

le 2 avril 2001, à Paris.

– Mme Jacky Patin,
son épouse,
M. et Mme Marc Patin,
ses enfants,
Toute la famille
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacky PATIN,

survenu à Fontainebleau, le 5 avril 2001.

Les obsèques ont été célébrées dans
l'intimité familiale, le lundi 9 avril 2001.

3, rue Palezzi,
77780 Bourron-Marlotte.
7, rue du Surléon,
75020 Paris.

– Mme Paul Reucher,
son épouse,
Aminata et Glenn Limido,
Sébastien Reucher,
Frédéric Reucher,
Virginie et Bruno Thirion,
ses enfants,
Mathieu, Héloïse, Raphaël, Elodie,
Alexandre et Olivier,
ses petits-enfants,
Mme Jean Olivier,
sa sœur,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul REUCHER,

membre du Conseil économique
et social,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
survenu le 6 avril 2001.

La cérémonie religieuse aura lieu le
mercredi 11 avril à 9 heures, en l'église
Saint-Pierre de Neuilly-sur-Seine, 90,
avenue du Roule.

181, avenue Achille-Perretti,
9220 Neuilly-sur-Seine.

– M. et Mme Daniel Robbe,
M. Philippe Robbe,
M. et Mme Jean-Paul Robbe,
ses enfants,
Cécile, Jean-François, Olivier, Alice,
Clémence,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Paulette ROBBE,
née PINEL,

le jeudi 5 avril 2001, dans sa quatre-
vingt-huitième année.

5, rue Davy,
75017 Paris.

– Lyon.

M. Robert Roudier,
son époux,
M. et Mme Jean Roudier,
Mme et M. Eric Estrabeau,
Mme et M. Bernard Markarian,
ses enfants et petits-enfants,
font part du décès de

Mme Marie-Louise ROUDIER
née ALEXANDRE

– Le ministère de l'emploi et de la
solidarité
Et, tout particulièrement, ses amis et
collègues de la direction générale de
l'action sociale

ont la tristesse d'apprendre la disparition
brutale de

Philippe SAINT-MARTIN.

Ils s'associent à la douleur de ses
proches et leur présentent leurs plus
sincères condoléances.

Anniversaires de décès

– Il y a deux ans déjà.

**Marie-Geneviève
ASSATHIANY-GRABER**

nous quittait.

Nous ne l'oublions pas.

– Le 10 avril 1998,

Raimond CASTAING,
membre de l'Académie des sciences,

nous quittait.

Nous ne l'oublions pas et nous
pensons chaleureusement à lui.

– Le 10 avril 1989,

Claire LISLE

s'endormait dans l'espérance de la
Résurrection.

Ayez une pensée ou une prière pour
elle et pour ceux qu'elle aimait.

– Le 10 avril 2000,

Bernard POUJOL

est mort.

« Je ne suis bien qu'avec toi. »

Cours

Découvrez l'informatique chez vous
avec le premier organisme de formation
à domicile. Prise en main du matériel,
Internet, bureautique.
ALDISA. Tél. : 01-46-67-18-90

Colloques

– L'ESSCA et l'université des sciences
économiques de Budapest organisent un
colloque de management international :
« Les pays en transition ou en
intégration », dans les locaux de
l'ESSCA, à Angers, le **jeudi 29** et le
vendredi 30 novembre 2001.

Janos Kornai, professeur à l'université
Harvard, Wladimir Andreff, professeur à
l'université Paris-I - Sorbonne, John
Child, professeur à l'université de
Birmingham, Marie Lavigne, professeur
émérite à l'université de Pau, Xavier
Richtel, professeur à l'UMLV,
interviendront à cette occasion.

Les propositions de communication
doivent parvenir à l'ESSCA avant le
30 avril.
www.essca-asso.fr/accueil.htm

Séminaires

**COLLÈGE INTERNATIONAL
DE PHILOSOPHIE**

Journées d'études

« Le phénomène de l'attention entre
théorie et pratique »

sous la responsabilité de Natalie Depraz
et Anthony Steinbock, 19, 20, 21 avril,
9 h 30-17 h 30, et 22 avril, 9 h 30-
12 h 30, University of Southern Illinois
at Carbondale, « The Touch of nature »,
Illinois, USA.

L'accès à toutes les activités du
Collège est libre et gratuit (dans la
limite des places disponibles).
Renseignements sur salles,
répondeur : 01-44-41-46-85. Autres
renseignements : 01-44-41-46-80.

Diplômes

– DESS droit immobilier public
– droit de l'urbanisme,
– marchés publics, délégations,
– domaine public, expropriations.
UFR droit université Versailles
Saint-Quentin-en-Yvelines
01-39-25-52-57.

Le Monde
AVRIL 2001

La fureur de vivre

Enquête sur les cobayes de l'anti-âge. Ils ont testé la DHEA, la « pilule de jeunesse »

Odetta Halic,
71 ans, ancien mannequin,
nouvelle adepte de la
DHEA (Dehydroépiandrosterone)

PHOTO: DENIS BOUVIE
POST-PRODUCTION: HELENE MEDICRYPTAGE

N°6

Belgique : 150 F - Suisse : 8 FS - Luxembourg : 140 FL
France : 35 F - Canada : 8 \$ can.

M 5009 - 6 - 20,00 F

20F

LE MONDE
diplomatique

AVRIL 2001

GÉNOCIDES

- Du bon et du mauvais usage de la mémoire
- En 1961, le tournant du procès Eichmann
- « L'industrie de l'Holocauste », de Norman Finkelstein (Tzvetan Todorov, Tom Segev, Dominique Vidal)

et aussi :

Angleterre, crise totale (Ignacio Ramonet) ; La mauvaise réputation de Noam Chomsky (Jean Bricmont) ; Eternelle récupération de la contestation (Serge Halimi) ; Un autre modèle pour l'agriculture (Jacques Berthelot) ; La guerre continue en Algérie (Lahouari Addi) ; Les manuels palestiniens sont-ils antisémites ? (Elisa Morena) ; Guerre sans vainqueurs en République démocratique du Congo (Colette Braeckman) ; L'homme paresseux (Lucien Sfez) ; etc.

En vente chez votre marchand de journaux - 25 F - 3,81 €

L'élargissement de l'Europe et les migrations

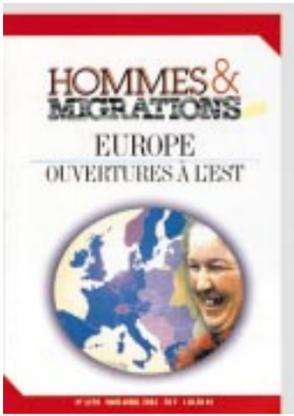
Polonais, Hongrois, Tchèques vont-ils déferler sur les marchés du travail des pays les plus riches d'une Union européenne élargie ? Rien n'est moins sûr, conclut une étude de la revue « Hommes et migrations »

DU TEMPS du communisme, les frontières étaient verrouillées à l'Est parce que les dirigeants de ces pays n'avaient qu'une crainte : que les habitants s'enfuient ! Plus d'une décennie après la chute du mur de Berlin, c'est à l'Ouest que des inquiétudes s'expriment : l'élargissement de l'Union européenne aux pays d'Europe centrale et orientale donnera-t-il lieu à une vague déferlante de migrations ? Les marchés de l'emploi seront-ils pris d'assaut par des Polonais, Hongrois, Tchèques ?

La revue *Hommes et migrations* se penche, dans son numéro de mars-avril 2001, sur ces questions liées à la libre circulation des per-

sonnes dans l'Europe réunifiée de demain. Une Europe élargie à vingt-cinq, voire vingt-sept, qui engloberait 470 millions de personnes libres de se mouvoir et de travailler dans ce vaste espace. Car les accords de Schengen, est-il prévu, devraient s'appliquer aux nouveaux membres dès leur adhésion.

Force est de constater, soulignent plusieurs auteurs de ce dossier coordonné par Anne de Tinguy (CNRS, CERI), que les cris d'alarme lancés au début des années 1990 sur un afflux massif de migrants en provenance de l'Est se sont avérés infondés. L'exode redouté n'a pas eu lieu. Aujourd'hui, déjà, « les ressortissants de



neuf des dix pays candidats d'Europe centrale et orientale n'ont plus besoin de visa pour entrer dans l'espace Schengen (les ressortissants bulgares sont les derniers en date à en être dispensés) ».

« PÉRIODES DE TRANSITION »

Ce qui s'observe, en revanche, ce sont des « mouvements de proximité, en particulier frontaliers et saisonniers, qui correspondent à un processus d'intégration régionale ». Des Polonais vont travailler temporairement en Allemagne, Autriche, France ; des Bulgares vont en Grèce ; des Croates en Italie... L'Allemagne et l'Autriche, en raison de leur situation géographique et du

niveau de leurs salaires, sont de loin les plus concernées par le phénomène et leurs dirigeants demandent des « périodes de transition » avant l'entrée en vigueur de la libre circulation des travailleurs.

Plusieurs analyses montrent pourtant un « décalage » entre ce débat et les projections démographiques. « Les pays d'Europe centrale et orientale pourraient rapidement ne plus avoir d'excès de main-d'œuvre. En Pologne, c'est la part des plus de quarante-cinq ans qui devrait augmenter d'ici à 2010, c'est-à-dire des personnes les moins mobiles. » Une étude de l'OCDE concluait récemment que, du fait du vieillissement démographique,

l'Europe sera confrontée à l'horizon 2010 à des « pénuries globales de main-d'œuvre ».

L'intégration des pays d'Europe centrale soulève aussi d'autres questions : qu'advient-il de leurs frontières orientales, des contacts avec leurs voisins ? Une nouvelle coupure ne risque-t-elle pas d'apparaître au cœur du continent ? Le déplaisir est grand, en Pologne, à l'idée de devoir « fermer » la longue frontière (1 200 kilomètres) avec les pays de l'ex-URSS qui la bordent. Cela couperait des régions orientales, des revenus tirés du commerce frontalier, dit « de valise » parce qu'il consiste en un va-et-vient incessant d'innombrables petits vendeurs. Paradoxalement, la nouvelle « frontière Schengen » pourrait pousser des Ukrainiens et des Biélorusses à envisager l'émigration définitive vers l'Ouest. Ils se retrouveraient en effet subitement privés de cet accès aux marchés d'Europe centrale qui leur permet pour l'instant de vivre en restant chez eux...

Et comment préserver les liens avec les minorités ethniques à l'étranger ? Budapest veut éviter que l'introduction de régimes de visas n'entraîne une coupure avec les trois millions de Hongrois vivant dans les pays voisins (Roumanie, Slovaquie, Ukraine, Yougoslavie, Croatie). Plusieurs auteurs, dans la revue, appellent à la formation d'une « stratégie régionale » de l'Union européenne « visant à rendre compatibles l'adhésion et les liens » tissés entre ces pays.

Natalie Nougayrède

DANS LA PRESSE

LIBÉRATION

Jacques Amalric

■ Dans toute course de longue haleine, les derniers mètres peuvent faire la différence. En l'occurrence, il s'agit de mois, mais la problématique est la même. Comment finir le parcours en vainqueur ? Lionel Jospin avait bien son idée sur la question (en limitant au minimum les prises de risque), mais l'avertissement infligé le mois dernier par la fraction la plus radicale de l'électorat de la majorité plurielle le contraint à revoir sa stratégie. L'exploitation d'un bilan pourtant défendable ne sera pas suffisante : la prochaine aide personnalisée à l'autonomie et la baisse pourtant réelle du chômage ne sont plus des arguments reçus, et la modération salariale « échangée » contre les

rente-cinq heures n'a plus cours. A la SNCF comme dans la fonction publique. La montée de la grogne des salariés du service public est telle que même l'abandon de réformes les concernant n'est considéré que comme un dû. C'est dire que toute évolution des structures publiques ou parapubliques est d'ores et déjà reportée à l'après-présidentielle.

LE FIGARO

Antoine-Pierre Mariano

■ La France est fatiguée. En apnée pendant la campagne des municipales, elle souffre aujourd'hui d'une asthénie de printemps dont les symptômes sont nombreux : une grève à la SNCF qui n'en finit pas, des plans sociaux qui se transforment en affaires d'Etat, la Bourse qui tourne de l'œil, les fonctionnaires qui râlent, les éleveurs acca-

blés, les salariés qui veulent davantage de pouvoir d'achat, les exclus qui n'espèrent plus... Tout cela sur fond de crises politiques larvées, tant à gauche, où la majorité n'a plus de plurielle que le nom, qu'à droite, où l'opposition n'a pas encore réussi son aggiornamento. L'Etat reste englué dans ses lourdeurs et son inefficacité. Ce pays est celui d'Europe où il y a le plus de fonctionnaires, où le taux des prélèvements obligatoires est un des plus lourds ; et pourtant, la sécurité n'est pas assurée, la justice montre ses faiblesses, et l'éducation nationale n'apprend presque plus rien aux enfants. L'argent des contribuables est bien mal utilisé !

LCI

Pierre-Luc Séguillon

■ L'équation que doit résoudre Lionel Jospin est simple : comment

faire preuve de davantage de générosité sociale avec moins de disponibilité budgétaire ? La solution relève de la quadrature du cercle. Tant les résultats des élections municipales que les conflits en cours démontrent à l'évidence une forte demande de redistribution sociale que les mesures prises depuis le début de l'année – prime pour l'emploi, dégrèvement de la taxe d'habitation ou réforme des allocations logement – ne sont pas parvenues à satisfaire. Or, en comptable sourcilieux, Laurent Fabius ne cesse de rappeler au premier ministre que le gouvernement a déjà été fort dispendieux, tandis que le retournement de la conjoncture risque de diminuer les recettes. Gouverner dans l'aisance économique est chose relativement facile. Gouverner dans la pénurie est autrement difficile.

BFM

Philippe Alexandre

■ Le premier ministre rentre dans un pays en proie à différents conflits sociaux qui s'accumulent et s'additionnent, formant ainsi ce qu'on appelle une vague. Cette fièvre sociale, survenant trois semaines après des élections municipales que Lionel Jospin a reconnu avoir perdues, risque fort de déséquilibrer une fois de plus la gauche plurielle. Le premier ministre va se trouver aux prises avec les bruyants partisans d'un virage à gauche. En ce qui concerne les restructurations, les plans sociaux dans les groupes privés, la majorité va réclamer un durcissement de la législation actuelle et ne s'en tiendra pas à un boycott des produits Danone que les salariés eux-mêmes désapprouvent. Mais partir en guerre contre le patronat, à un an des élections, n'est pas sans danger.

www.verisign-grs.com/multilingual/multilingual.html

Les Américains ouvrent le système des adresses électroniques aux alphabets du monde entier



DE PAR SES ORIGINES, Internet est avant tout anglophone. Entre autres conséquences, les internautes parlant d'autres langues ne peuvent pas choisir d'adresses électroniques comportant d'autres caractères que les vingt-six lettres utilisées par la langue anglaise : pas de cédille ni d'accent pour les francophones, pas de ümlaut pour les Allemands, pas de tilde pour les Espagnols... Quant aux langues utilisant d'autres alphabets ou des idéogrammes (russe, arabe, langues asiatiques), il fallait systématiquement recourir aux transcriptions intégrales. Cette situation est en train de changer, grâce notamment à l'initiative « Résolution multilingue » lancée il y a quelques mois par la société américaine VeriSign (successeur de Network Solutions), qui gère le registre mondial des noms de domaines en .com, .net et .org.

VeriSign a décidé d'agir sans attendre que les instances officielles aient terminé d'homologuer les normes et les méthodes applicables à l'internationalisation des noms de domaine. Pour écrire l'adresse d'un site Web contenant des caractères inconnus

en anglais, elle a adopté une technique d'encodage dite RACE, qui transforme toute chaîne de caractères en une suite de lettres non accentuées et de chiffres. Ainsi, par exemple, l'adresse « société.org » avec accents aigus devient pour les machines « bq-abzw6y3j5f2os.org ».

Le système est actuellement en phase de test. Avant que la Résolution multilingue puisse être généralisée, les serveurs de noms de domaine du monde entier devront être légèrement modifiés, de façon à reconnaître ces adresses encodées. De ce fait, les sociétés françai-

ses et étrangères ayant commencé à vendre des noms comportant des accents français ne savent pas à quelle date elles pourront les activer. L'opération souffre en effet d'une certaine opacité : outre les difficultés techniques inévitables, il faut compter avec les intérêts commerciaux concurrents, la traditionnelle hégémonie américaine sur le Net et la culture du consensus chère aux instances officielles, qui entraînent des procédures très longues.

VeriSign procède donc avec prudence. Les caractères chinois, japonais et coréens ont été lancés en novembre 2000, suscitant l'enthousiasme dans les pays concernés avec 800 000 noms enregistrés en quatre mois. L'allemand, le russe, le français, le portugais, l'arménien, le bulgare, le macédonien et le géorgien ont suivi en février dernier. Les langues d'Asie du Sud-Est et du sous-continent indien ainsi que l'arabe et l'hébreu sont prévus pour ce printemps.

Jean Lasar

SUR LA TOILE

NORVÈGE

■ Le fournisseur d'accès norvégien Tele2 a été condamné à une amende de 350 000 couronnes (42 000 euros) pour avoir laissé ses utilisateurs stocker sur ses serveurs des images pornographiques illicites. Tele2 va faire appel de ce jugement, sans précédent en Norvège. - (Reuters.)

POLICE

■ La municipalité de Seattle (Washington) a porté plainte contre l'auteur d'un site publiant les noms, adresses, numéro de sécurité sociale de dizaines de policiers de plusieurs comtés, ainsi que des documents judiciaires concernant certains d'entre eux. Les chefs de la police estiment que cette publication met en danger la vie de leurs hommes et de leur famille.

ENSEIGNEMENT

■ Le Massachusetts Institute of Technology (MIT) va progressivement publier gratuitement sur Internet l'essentiel des documents pédagogiques utilisés dans ses cours. Cette opération, qui pourrait coûter jusqu'à 100 millions de dollars sur dix ans, est destinée à lutter contre le processus de « privatisation du savoir ». - (AP.)

Le Monde
A LA TELEVISION ET A LA RADIO

Le Monde des idées
LCI
Le samedi à 12 h 10 et à 17 h 10
Le dimanche à 12 h 10 et à 0 h 10
Le lundi à 11 h 10

■
Le Grand Jury
RTL-LCI
Le dimanche à 18 h 30

■
La rumeur du monde
FRANCE-CULTURE
Le samedi à 12 heures

■
Libertés de presse
FRANCE-CULTURE
Le troisième dimanche de chaque mois à 16 heures

■
A la « une » du Monde
RFI
Du lundi au vendredi à 12 h 45 et 0 h 10 (heures de Paris)

■
La « une » du Monde
BFM
Du lundi au vendredi à 13 h 06, 15 h 03, 17 h 40
Le samedi 13 h 07, 15 h 04, 17 h 35

Abonnez-vous au **Monde** pour seulement **173F** par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :
LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : Nom :

Adresse :

Code postal : [] [] [] [] [] Localité :

Offre valable jusqu'au 31/12/2001 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 101MQPA1

Autorisation de prélèvements J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal <i>Le Monde</i> . Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment. Date : Signature :	N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031	ORGANISME CRÉANCIER : LE MONDE 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05
	TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER Nom Prénom N° rue Code postal [] [] [] [] Ville	
	NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE À DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne) N° rue Code postal [] [] [] [] Ville	
DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER Code Etablissement [] [] [] [] [] Code Guichet [] [] [] [] N° de compte [] [] [] [] Clé RIB [] [] [] [] [] [] [] [] [] []		

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc. :
Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99F/min)

Le Monde (USPS-0009729) is published daily for \$ 892 per year *Le Monde* 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518

Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

« Avoir un bon copain » par Dominique Dhombres

IL AVAIT L'AIR un peu gêné aux entournures, Georges-Marc Benamou, samedi soir sur France 2, dans « Tout le monde en parle ». Il a été « le confident et l'ami » des dernières années de François Mitterrand. Et il sort chez Plon un livre qui explique Mitterrand par Vichy, qui fait de Vichy le moment fondateur de la carrière de Mitterrand. Il y a de la trahison dans l'air, et les signataires de la « lettre ouverte des amis de Mitterrand » publiée cette semaine dans *Le Point* n'y vont pas par quatre chemins. « François Mitterrand n'était pas l'homme que Benamou cherche à salir pour des raisons que nous lui laissons traiter avec sa conscience. S'il en a une », écrivent-ils durement. Thierry Ardisson, qui aime bien ce genre de malaise, a accueilli ironiquement le « jeune homme » sur son plateau avec les paroles de la chanson *Avoir un bon copain*. C'est vrai qu'il est parfois

agaçant, Georges-Marc Benamou, avec sa façon de rejeter la tête en arrière et de prendre un air profond avant de répondre à une question. Mais il était plutôt convaincant, samedi soir. Ce n'est pas de trahison qu'il s'agit, mais d'amour déçu et de malentendu. Pour Benamou, Mitterrand c'était la France, incarnée par un vieil homme qui aurait pu être son grand-père. Pour Mitterrand, Benamou c'était un partenaire de conversation, comme il en existe pour le tennis, qui était censé le distraire durant les heures creuses, dans la phase finale de sa maladie. Le déclin qui est à l'origine du livre a lieu le 27 janvier 1994 dans un restaurant parisien où Benamou passe la soirée avec le couple Mitterrand. Le hasard veut que Maurice Papon dîne à une table voisine. Benamou dit tout le mal qu'il pense de Papon, qui « a mal le même zèle pour faire partir les premiers trains de déportés de Bor-

deaux en 1942 que pour faire jeter à la Seine les Algériens le 17 octobre 1961 ». Mitterrand le fusille du regard et finit par dire : « Vous ne savez pas de quoi vous parlez, jeune homme. » Lorsque Papon quitte le restaurant le premier, il échange avec Mitterrand un salut discret, presque de connivence. Ce signe de reconnaissance est une révélation pour Benamou, autant que les propos alors tenus pas Mitterrand. A une autre occasion, le président évoque devant lui le « lobby juif » ou s'apitoie sur le sort de René Bousquet. Benamou n'affirme nullement que Mitterrand était antisémite. Il met Vichy au centre de la vie de Mitterrand, et il a peut-être tort. Mais il a raison quand il parle de la « guerre de la mémoire » qui a opposé Mitterrand, entre 1992 et sa mort, à une partie de la communauté juive par son refus de reconnaître la responsabilité de la France dans la déportation des juifs.

LUNDI 9 AVRIL

GUIDE TÉLÉVISION

Table with columns: DÈBATS (e.g., 20.45 et 1.00 Le Club, LCI), MAGAZINES (e.g., 19.00 Nulle part ailleurs, Canal +), DOCUMENTAIRES (e.g., 18.30 L'Actors Studio, Paris Première), MUSIQUE (e.g., 21.00 Tristan et Isolde, Muzzik), TÈLÈFILMS (e.g., 20.50 Salut la vie, France 2), COURTS MÉTRAGES (e.g., 22.20 Court-circuit, TF 1), SÉRIES (e.g., 20.30 The New Statesman, Canal Jimmy), TF 1 (e.g., 20.25 Sophie Rousseau, Arte).

Le Monde TELEVISION

France-Culture

15.00 La Fabrique de l'Histoire. Le cap Sounion, couronné par les ruines d'un temple dédié à Poséidon, domine Makronissos, cette île devenue au XXe siècle une prison pour communistes grecs.

Arte

20.45 Les Anges déchus. Avec Les Anges déchus s'ouvre le cycle consacré à Wong Karwai, le grand rénovateur du cinéma hongkongais.

TF 1

20.25 Sophie Rousseau, la vie avant tout. La sécurité alimentaire est devenue l'un des soucis majeurs de notre époque, la télévision, dans sa volonté de coller à l'air du temps, se devait de s'y intéresser.

GUIDE TÉLÉVISION

Table with columns: DÈBATS (e.g., 21.00 Liban, les conflits identitaires, Forum), MAGAZINES (e.g., 17.00 Les Lumières du music-hall, Paris Première), DOCUMENTAIRES (e.g., 18.05 Le Monde des animaux, La Cinquième), MUSIQUE (e.g., 19.30 Transclassiques 2000 (n° 7), Muzzik), TÈLÈFILMS (e.g., 17.50 La Bicyclette bleue, Festival), SÉRIES (e.g., 17.50 Starsky et Hutch, RTBF 1), TF 1 (e.g., 23.00 Kenny Werner Trio, Muzzik), TF 2 (e.g., 20.00 Pologne, la résurrection des épaves, Planète).

Le Monde TELEVISION

Ciné Classics

22.35 La ville qui chante. En vacances sur les bords de la mer Tyrrhénienne, Brigitte Helm (Claire Landshoff), jeune veuve viennoise à l'allure fatale, donne la réplique à Jan Kiepura (Giovanni Cavallone) pour qui elle se toque et le ramène à Vienne pour en faire un grand chanteur.

Arte

21.36 Rêves de titans. Guggenheim, pour les maîtres de Thema, c'est l'empire de l'art. L'émission consacrée à la saga du musée basque en est la meilleure preuve.

Arte

20.45 Traders. Le deuxième film de la collection « La Bourse et (?) la Vie » initiée par T. Garrel et P. Minoret, de l'unité documentaire d'Arte, nous fait rencontrer les traders, dont l'activité permanente est la spéculation.

FILMS

Table listing films: 20.30 La Peau douce (Francois Truffaut, 115 min), 20.45 La Charge de la 8e Brigade (Raoul Walsh, 120 min), 20.45 Les Anges déchus (Wong Kar-wai), 21.00 Les Keufs (Josiane Balasko), 21.00 Tout feu tout flamme (Jean-Paul Rappeneau), 21.15 Regarde les hommes tomber (Jacques Audiard), 21.25 Cours privé (Pierre Granier-Deferre), 22.30 Adieu ma concubine (Chen Kaige), 22.45 Les Anges de la nuit (Phil Joanou), 22.45 L'homme qui aimait les femmes (Francois Truffaut), 23.00 Little Buddha (Bernardo Bertolucci), 23.55 La Gueule de l'autre (Pierre Tchernia), 0.25 Beau fixe (Christian Vincent), 0.35 La Secte du Lotus blanc (Tsui Hark), 0.40 African Queen (John Huston).

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

Table with columns: TF 1 (e.g., 17.35 Sunset Beach, 18.25 et 0.15 Exclusif), FRANCE 2 (e.g., 17.35 Viper, 18.25 Tutti frutti), FRANCE 3 (e.g., 17.35 MNK, A toi l'actu@), CANAL + (e.g., 18.00 Downtown, 18.30 Nulle part ailleurs), ARTE (e.g., 19.00 Nature, 19.45 Météo, 20.15 360°), M 6 (e.g., 18.55 Buffy contre les vampires, 19.50 I-minute), RADIO (e.g., 0.05 Journal, Météo, 0.30 Futur antérieur), FRANCE-CULTURE (e.g., 20.30 Décibels, 21.22 Multipistes), FRANCE-MUSIQUES (e.g., 20.00 Concert Euroarior, 22.30 Surpris par la nuit), RADIO CLASSIQUE (e.g., 20.40 Les Rendez-vous du soir).

MARDI 10 AVRIL

FILMS

Table listing films: 13.25 Les Keufs (Josiane Balasko), 14.10 La Gueule de l'autre (Pierre Tchernia), 14.10 Le Vandale (Howard Hawks), 15.25 La Secte du Lotus blanc (Tsui Hark), 16.15 Little Buddha (Bernardo Bertolucci), 17.05 Il était une fois en Amérique (Sergio Leone), 18.15 Regarde les hommes tomber (Jacques Audiard), 20.30 Les Nerfs à vif (Martin Scorsese), 20.45 La Nuit de l'iguane (John Huston), 22.35 La ville qui chante (Carmine Gallone), 22.40 La Valse de l'empereur (Billy Wilder), 23.00 Le Diable au corps (Marco Bellocchio), 0.10 Laura (Otto Preminger), 0.40 La Fille du désert (Raoul Walsh), 0.55 Les Trois Visages de la peur (Mario Bava), 1.30 La Secte du Lotus blanc (Tsui Hark).

PROGRAMMES

Table with columns: TF 1 (e.g., 13.55 Les Feux de l'amour, 14.50 Le Feu du secret), FRANCE 2 (e.g., 13.45 Inspecteur Derrick, 15.55 Tiercé), FRANCE 3 (e.g., 13.55 C'est mon choix, 14.55 L'intrigante), CANAL + (e.g., 13.45 Pas facile d'être papa, 15.20 Stick), LA CINQUIÈME/ARTE (e.g., 13.45 et 18.35 Le Journal de la santé, 14.05 Les Dessus de la Terre), M 6 (e.g., 13.35 La Véritable Histoire de Laura Ingalls), FRANCE-CULTURE (e.g., 19.30 In vivo, 20.30 Perspectives contemporaines), FRANCE-MUSIQUES (e.g., 19.07 A côté de la plaque, 20.00 Un mardi idéal), RADIO CLASSIQUE (e.g., 18.30 L'Actualité musicale, 20.40 Les Rendez-vous du soir).

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

- Les codes du CSA
O Tous publics
O Accord parental souhaitable
O Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
O Public adulte
Interdit aux moins de 16 ans
Interdit aux moins de 18 ans
Les cotes des films
On peut voir
A ne pas manquer
Chef-d'oeuvre ou classique
Les symboles spéciaux de Canal + DD Dernière diffusion
Sous-titrage spécial pour les sourds et malentendants

Une bru fatale

par Pierre Georges

DES GROSSES LETTRES noires à la « une » du *Daily Mail*. L'heure est grave, la perspective périlleuse. A oser, on dirait presque un titre du *Monde* de jadis, un de ces jolis titres bien bateau, entre audace et prudence : « La monarchie à la croisée des chemins ! »

La croisée des chemins, lieu géométrique et néanmoins commun, a toujours été très fréquentée par l'espèce journalistique. Elle est son ni-ni. Son faut voir ! Son « l'Histoire hésite » et l'auteur encore plus. Son jugement de Salomon de plume. Elle est à l'exacte intersection d'un constat gendarmesque sur la route compliquée et périlleuse de l'avenir et du choix.

La croisée des chemins est partout. C'est à dire nulle part. Donc reprenez notre exemple anglais. Si le *Daily Mail* s'est ainsi lancé dans la titraillerie existentielle sur l'avenir ou le non-avenir de la monarchie britannique, par l'implacable métaphore du carrefour c'est évidemment que l'heure est douloureuse aux Royals dont les mésaventures et avanes successives nous plongent dans la plus profonde affliction et admiration.

Comme il arrive aux étourdis, des dépêches en provenance de l'aphteuse Albion nous ont appris au moins deux nouvelles en une. La première est qu'il existe en ce pays et ce royaume une princesse qui avait complètement échappé à notre vigilance et culture, une princesse Sophie de Wessex. On connaissait Diana. On avait quelque lumière sur Sarah. Mais de Sophie, point, funeste erreur culturelle.

Car ainsi le royaume d'Angleterre est-il fait qu'une bru de la Reine, bru de la Reine, bru de la Reine, merci Offenbach, peut

toujours en cacher une autre.

Donc, cette bru, épouse à la Cour et hélas aussi à la ville, d'Edward le plus jeune fils de la reine Elisabeth, vient de commettre le pire. Piégée par un journaliste de *News of the World*, infâme torchon de caniveau, trompée par d'abominables manœuvres, car l'odieux confrère se fit passer pour un cheikh arabe, la douce Sophie s'est laissée aller à de tragiques confidences et d'inopportunes considérations.

Là commencèrent ses malheurs. La princesse qui, pour s'occuper, fonda en 1997 une agence de relations publiques et devrait donc savoir le poids des mots, se fit avoir en beauté. Au faux cheikh qui carburait au vrai champagne, elle confia 1) que la Reine « était une bonne vieille » 2) que le premier ministre Tony Blair se prenait pour le « président Blair ». 3) Que l'épouse du susdit, Cherie Blair, était « absolument insupportable ». 4) Que l'un comme l'autre détestaient la campagne. 5) Que Diana n'était pas vraiment cette perfection faite défunte. 6) Que le prince Charles et sa chère Camilla étaient le couple le plus impopulaire du pays. 7) Que le leader conservateur, William Hague, quoique intelligent, avait une figure de marionnette.

Bref les relations publiques furent bien assurées. Scandale à la Cour, scandale dans la presse, la princesse rappelée à ses devoirs et visites de charité, sommée de cesser ses activités privées et sans doute conviée à un conseil de famille. Et tout un pays désormais qui s'interroge, avec plus ou moins de conviction, et d'urgence, sur la nécessité absolue de garder cette monarchie, où Reine n'est plus maîtresse chez elle.

Vache folle : l'Union européenne interdit les importations d'aliments à risque

Seuls dix pays à travers le monde sont considérés comme indemnes

LA COMMISSION européenne a décidé d'interdire, à compter du 15 avril, toute importation dans les pays de l'Union européenne de produits alimentaires d'origine animale considérés comme étant à risque vis-à-vis de la contamination par l'agent de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB ou maladie de la vache folle). Cette mesure préventive concerne l'ensemble des tissus et organes - dénommés « matériels à risques spécifiés » - qui étaient déjà interdits au sein de l'Union dans les chaînes alimentaires humaine et animale. Il s'agit notamment, pour les espèces bovine, ovine et caprine, des crânes, cervelles, yeux, moelles épinières (animaux de plus d'un an) et rates, thymus ainsi que de la totalité des intestins bovins quel que soit l'âge des animaux. Tous les pays tiers sont concernés par cette mesure à l'exception de dix d'entre eux, qui, au vu des travaux menés depuis plus de deux ans par le Comité scientifique directeur (CSD) de l'Union européenne, sont considérés comme quasiment indemnes d'ESB.

Selon le CSD, il est en effet « hau-

tement improbable » que la maladie de la vache folle soit présente dans les cheptels bovins d'Australie, du Botswana, du Chili, de Namibie, du Nicaragua, de Nouvelle-Zélande, du Paraguay, du Swaziland et d'Uruguay. C'est également le cas pour l'Argentine, aujourd'hui victime d'une épizootie de fièvre aphteuse de grande ampleur.

DES MESURES ESSENTIELLES

La décision de la Commission européenne s'inscrit dans la logique des mesures préventives prises dans le cadre de la lutte contre l'ESB et sa transmission à l'homme par voie alimentaire. Ces mesures, tenues pour essentielles par les spécialistes de maladies à prions, ont souvent été prises ces dernières années de manière unilatérale par la France avant de pouvoir, en novembre 2000, être adoptées par l'ensemble de l'Union. La Commission souligne par ailleurs que le risque de contamination humaine par l'agent de l'ESB « a été associé dans une large mesure à la consommation de viandes séparées mécaniquement des os de la tête et de la colonne vertébrale ». « Toute-

fois, pour des raisons de police sanitaire, l'interdiction d'utiliser les os de la tête et de la colonne vertébrale des bovins, ovins et caprins de tous âges pour la production de viandes séparées mécaniquement devrait être étendue à tous les os de ces espèces, souligne David Byrne, commissaire européen en charge de la santé et de la protection des consommateurs dans la décision de la Commission publiée le 4 avril au *Journal officiel des Communautés européennes*. Cette interdiction devrait également s'appliquer aux produits importés. »

Les pays qui exportent vers l'Union européenne des produits d'origine animale devront donc dorénavant certifier que ces produits ne contiennent pas de telles viandes séparées mécaniquement. Ils devront également s'engager à ne plus abattre les animaux par injection de gaz dans la cavité crânienne ou lacération mécanique, après étouffement du tissu nerveux central.

Jean-Yves Nau

► www.lemonde.fr/prion

Pédophilie : l'instituteur de Cormeilles se serait rétracté

SELON *Le Parisien* du 8 avril, Marcel Lechien, l'instituteur de Cormeilles (Eure) mis en examen et incarcéré pour « viol et agressions sexuelles par personne ayant abusé de ses fonctions », le 9 février, serait revenu sur ses aveux devant le juge d'instruction le 22 février. Interrogé par *Le Monde* le 9 avril, Philippe Stelmach, procureur du tribunal de grande instance de Bernay, a refusé de confirmer cette information. Selon *Le Parisien*, Marcel Lechien aurait indiqué : « Si j'ai fait des aveux aux gendarmes, c'est parce que j'étais fatigué. J'étais en arrêt-maladie, les gendarmes m'ont dit qu'à partir du moment où c'était écrit dans les dépositions ça ne pouvait être que moi qui l'avais fait, et j'ai dit oui. » Le 15 février, dix-huit plaintes, dont une pour viol, avaient été déposées contre l'instituteur. L'enquête préliminaire confiée par le procureur à la gendarmerie, qui entend les quelque 280 élèves des douze classes de M. Lechien depuis 1989, devrait être bouclée à la fin de la semaine.

Selon le cardinal Ratzinger, l'enfer, c'est « l'absence de Dieu »

L'« ENFER », comme preuve de l'existence de... Dieu : c'est de cet apparent paradoxe que le cardinal allemand Josef Ratzinger a traité, dimanche 8 avril à Notre-Dame de Paris, où il avait été invité par Mgr Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, à conclure les six conférences de carême consacrées, cette année, à un état des lieux du christianisme dans les cinq continents. Près de deux mille personnes ont suivi cette longue conférence. D'un ton toujours posé et doctoral, parlant un excellent français, le cardinal Ratzinger s'est déclaré étonné que l'homme moderne puisse ignorer Dieu, contester son existence, mais continuer de croire à l'« enfer », dont rendent compte les journaux télévisés du soir : « Comment croire à l'enfer si Dieu n'existe pas ? »

De cet enfer, le XX^e siècle a dressé le plus effrayant tableau, rappelle le préfet romain de la doctrine catholique, en citant Auschwitz, le Goulag, Staline, Pol Pot. Et, appelant Nietzsche à la rescousse, il se dit d'accord avec le philosophe pour prévoir que « lorsque la nouvelle de la mort de Dieu sera partout connue, que sa lumière sera définitivement éteinte, ce moment-là ne pourra qu'être effroyable. » Autrement dit, s'il n'y a pas de référence transcendante à l'action des hommes, le risque de la spirale infernale est là : « L'enfer, c'est vivre dans l'absence de Dieu. Là où Dieu n'existe pas, voilà l'enfer. »

RISQUE DE DÉRIVE MORTELLE

Pour aujourd'hui, le cardinal Ratzinger s'en est tenu à un seul exemple de ce risque de dérive mortelle : le commerce des organes. « Quand on fait du commerce avec les organes humains, quand on fabrique des fœtus pour avoir des organes en réserve ou avancer dans la recherche médicale et préventive, bon nombre considèrent comme allant de soi le contenu humain de ces pratiques. Mais le mépris de l'homme qui est sous-jacent ramè-

ne, qu'on le veuille ou non, à la descente aux enfers. »

Face à cette crise de la foi chrétienne - selon laquelle moins on croit en l'existence de Dieu, plus paraît l'évidence de l'enfer -, le cardinal Ratzinger assigne une mission propre à l'Eglise : celle d'aider l'homme moderne à retrouver le sens de Dieu et des valeurs immuables et transcendantes : « L'Eglise est là pour conjurer la progression de l'enfer sur terre. » Elle ferait fausse route à s'enfermer sur ses difficultés structurelles : « L'Eglise n'est pas là pour elle-même. Elle ne peut ressembler à une association qui veut, dans des situations difficiles, se tenir à flot (...). Nous ne nous battons pas en pensant à notre conservation (...). Une Eglise qui ne serait que l'appareil qui se dirige lui-même serait une caricature d'Eglise. »

Le cardinal Ratzinger a enfin donné sa vision des rapports entre la foi et la raison, mettant en garde contre le double risque d'un rationalisme absolu et d'un fondamentalisme qui serait pure trahison de la lettre des Ecritures : « La foi n'est pas ennemie de la raison, mais elle défend sa grandeur (...). Lutter pour la nouvelle présence de l'intelligence de la foi, c'est la mission urgente que je vois pour l'Eglise. Quand la foi et la raison se divisent, les deux en pâtissent : la raison devient froide et perd ses critères. Elle devient cruelle parce qu'elle n'a plus rien au-dessus d'elle. » Mais, constate aussi Mgr Ratzinger, « la foi tombe malade sans le vaste espace de la raison ». A preuve, « les graves dégâts qui peuvent venir d'une religiosité malade ».

Henri Tincq

★ Le texte intégral du cardinal Ratzinger et des cinq autres conférences de carême - prononcées chaque dimanche du 4 mars au 8 avril - figurent dans un ouvrage des Presses de la Renaissance, 180 p. 79 F.



UN MÉDICAMENT UTILE AU BON MOMENT, C'EST PLUS EFFICACE ET PLUS SÛR.

Si on s'y mettait ?

Respectons la prescription médicale, ni plus ni moins. Faisons confiance aux médicaments génériques. N'achetons que le nécessaire et surveillons mieux nos armoires à pharmacie. L'efficacité des traitements sera renforcée, la sécurité améliorée, les abus et les gaspillages seront limités. Après tout, il en va de notre santé. Vous êtes forcément pour.



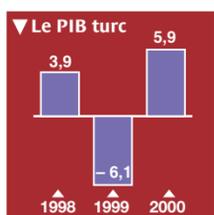
FAITES CONFIANCE A DE VRAIES MUTUELLES

EUROPE

Hanna Gronkiewicz Waltz, ancienne présidente de la Banque nationale de Pologne, assume l'une des quatre vice-présidences de la BERD (page IV)



BOUSSOLE



bancaire entaché de fraudes (page V)

L'économie turque demeure asphyxiée par un système

EMPLOI

- Trois études se sont efforcées de mesurer l'impact économique d'un établissement d'enseignement supérieur, avec des méthodes d'évaluation très différentes... (page VIII)
- Les genèses tortueuses de deux nouvelles écoles d'ingénieurs à Marseille (page IX)
- Pour Henry Mintzberg, professeur de management, l'importance de la valeur pour l'actionnaire empêche de traiter les clients comme des êtres humains (page X)



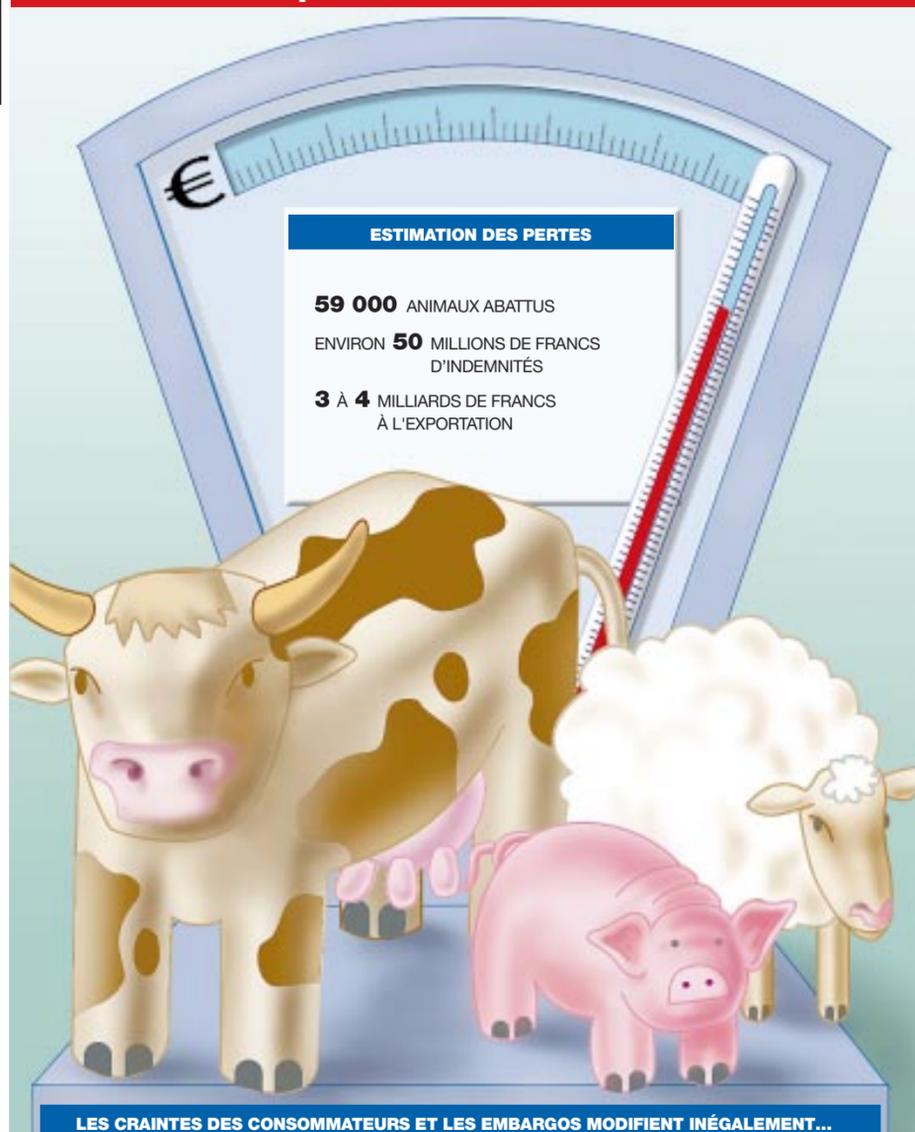
OFFRES D'EMPLOIS

- Banques, assurances p. XI
- Gestion et administration p. XII et XIII
- Marketing p. XIV
- Industrie p. XV
- High-tech p. XVI et XVII
- Carrières internationales p. XIX
- Collectivités territoriales p. XX et XXI
- Conseil p. XXII

La remise à l'ordre du jour de la vaccination en Europe souligne l'absence de contrôle sanitaire mondial

Fièvre aphteuse : l'addition va être salée

La température monte en France



... LES VENTES DE VIANDES...

Consommation des ménages fin mars 2001/fin mars 2000 en volume

BŒUF	-14,7 %
CHEVAL	+22 %
VEAU	-5,7 %
MOUTON	-39,8 %
PORC	-1,3 %
VOLAILLE	+3,3 %
ABATS	-29,7 %

... ET LEUR PRIX

Cours au 3 avril 2001/3 avril 2000

JEUNE BOVIN de qualité	-25 %
POULAIN	+37 %
VACHE LAITIÈRE	-15,5 %
AGNEAU	+23 %
PORC CHARCUTIER	+42 %
POULET	+30 %

Depuis que les Etats-Unis sont malades, nombre d'observateurs se perdent en conjectures quant à l'impact du malaise américain sur l'économie européenne. Depuis février, un deuxième front s'est ouvert : l'épizootie de fièvre aphteuse. Au Royaume-Uni, elle pourrait provoquer une crise économique d'ampleur quasi comparable à celle liée au ralentissement américain ! Les estimations des coûts directs mais aussi, et surtout, indirects gonflent de jour en jour. Selon une étude du cabinet PricewaterhouseCoopers, elle pourrait faire perdre au pays entre 2,5 et 8 milliards de livres (26 à 84 milliards de francs), ce qui représente entre 0,3 et 0,8 point de croissance du PNB de la Grande-Bretagne. Des conséquences identiques à celles (évaluées à 0,7 %) que provoquerait un atterrissage brutal de l'économie américaine.

Au sein de l'Union, les dernières estimations réalisées par Bruxelles chiffrent à 170 millions d'euros le coût d'indemnisation des éleveurs. En France, où les pertes sont pour l'instant limitées si on les compare à ce qui se passe outre-Manche, le manque à gagner à l'export s'élèverait déjà à quelque 4 milliards de francs !

Comment en est-on arrivé là ? Pourquoi supporter un tel désastre alors que des vaccins existent et que la fièvre aphteuse ne présente aucun risque pour l'homme, et n'est guère mortelle pour les animaux ? La vaccination contre la fièvre aphteuse est bannie dans de nombreuses parties du monde et en Europe en particulier. Car un animal vacciné ne peut plus être exporté aux Etats-Unis ou au Japon. Dans l'état actuel des tests, il est, en effet, impossible de distinguer une bête vaccinée d'une bête porteuse du virus de la maladie. Importer un animal malade aurait évidemment pour conséquence quasi inéluctable de contaminer des troupeaux entiers. Ces derniers, certes, survivraient, mais après avoir fait perdre presque une année de production aux éleveurs. Economiquement, il avait donc été admis qu'il était plus rentable de ne pas vacciner.

La logique de ce raisonnement atteint ses limites dès lors qu'une bête malade apparaît dans le paysage européen. Une catastrophe qu'il devait être possible d'éviter grâce à la mise en place de contrôles stricts. Mais ceux-ci n'existent pas.

Comme l'affirme avec force Henry Mintzberg, professeur de management à l'université McGill :

« Nos entreprises sont aujourd'hui globales, mais le monde ne s'est pas doté de systèmes ad hoc. Le marché devient complètement incontrôlé... » L'Organisation mondiale de la santé (OMS) n'exerce aucun contrôle sur les animaux, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) n'est pas habilitée à juger de la nocivité des produits en circulation. Quant à l'Office international des épizooties (OIE), il n'est doté d'aucun pouvoir de sanction.

Faute de garde-fous, la propagation de la fièvre aphteuse enrayer la machine économique. Sans manquer, par conséquent, de faire tressaillir les gouvernements. En Grande-Bretagne déjà, où le premier ministre britannique, Tony Blair, a repoussé les élections législatives. Le symptôme touche évidemment l'Union européenne, où la crise fournit de nouveaux arguments aux opposants de la Politique agricole commune (PAC), d'une part, mais aussi aux adversaires d'une plus grande intégration européenne en général. La Commission

avait déjà été mise en défaut lors de la maladie de la vache folle, quand Bruxelles s'était opposé à Paris désireux de maintenir l'embargo sur la viande de bœuf importée de Grande-Bretagne, quelques mois avant la recrudescence de la maladie. La crise de la fièvre aphteuse donne à nouveau des raisons de douter du bien-fondé des mesures bruxelloises contre la vaccination prises en 1991. Les députés européens s'en sont fait l'écho le 5 avril en demandant une remise en cause de cette politique.

En un an, les deux crises alimentaires frappant les éleveurs n'auront peut-être pas seulement servi à améliorer le sort des maquignons - le cours du cheval est reparti fortement à la hausse - et, potentiellement, peut-être celui des fabricants de vaccins. Elles auront aussi, il faut l'espérer, le mérite d'introduire plus de raison dans un secteur qui n'a guère besoin d'apprenti sorcier.

Annie Kahn

INTERNATIONAL SCHOOL OF MANAGEMENT

ISM www.ism-mba.edu
FULLY ACCREDITED*

*Programmes accrédités aux USA & Europe, exclusivement pour cadres et dirigeants. Séminaires en anglais avec professeurs américains compatibles avec votre vie professionnelle. Profil des participants : 30-45 ans, 24 nationalités, diplômés Enseignement Supérieur avec une moyenne de 10 années d'expérience professionnelle.
Admissions : janvier, avril, octobre.

◆

ieMBA International Executive MASTER OF BUSINESS ADMINISTRATION

- "Part-time" sur 12 mois : 10 ou 15 séminaires mensuels à Paris et 1 ou 2 mois à New York. 520 heures plus thèse

◆

DBA DOCTORATE OF BUSINESS ADMINISTRATION

- pour titulaires d'un MBA ou équivalent,
- "Part-time" sur 24 mois : séminaires mensuels intensifs à Paris. 320 heures plus thèse

◆

MBA MASTER OF BUSINESS ADMINISTRATION

- "Multicultural, Part time" sur 12 ou 18 mois : 18 semaines, 6 à New York, 6 à Paris et 6 à Tokyo. 520 heures plus thèse
- "Full-time" : 4 mois à Paris et 6 mois à New York. 520 heures plus thèse

◆

e-PROGRAMS ieMBA - DOCTORATE OF BUSINESS ADMINISTRATION - MBA

International School of Management :
148, rue de Grenelle 75007 Paris
Tél. : 33 1 45 51 09 09 - Fax : 33 1 45 51 09 08
e-mail : ism.paris@wanadoo.fr
<http://www.ism-mba.edu>
Programmes gérés à New York par ISM, Inc USA

ISM

RISQUES

Questions-réponses

1 Comment les éleveurs dont les troupeaux sont touchés par la fièvre aphteuse sont-ils indemnisés en France ?

Jusqu'au 31 mars, le montant des indemnisations dues aux éleveurs dont des bêtes ont été abattues dans le cadre du plan de lutte contre la fièvre aphteuse (et de la maladie de la vache folle) était fonction de la valeur des animaux abattus et des pertes indirectes subies (désinfection de l'étable, etc.).

Depuis le 31 mars, un arrêté paru au *Journal officiel* modifie cette disposition en fixant des prix plafonds pour les bovins, de l'ordre de 13 000 F par tête. L'indemnisation est de 500 F environ pour un ovine. L'Union européenne rembourse à l'Etat 60 % des sommes engagées.

Un organisme mutualiste privé, les Groupements de défense sanitaire (GDS), financé par les cotisations des éleveurs adhérents, indemnise également les éleveurs dont les bêtes situées dans la zone « périfocale », à 3 ou 10 kilomètres du foyer infecté, sont bloquées dans les fermes. Les GDS disposent pour cela d'un fonds de 130 millions de francs. Des fonds, 30 millions de francs environ, ont aussi été dégagés pour les éleveurs situés au-delà de la zone périfocale, dans les départements touchés. Ils sont financés par les GDS et par l'Etat.

2 Quel va être le coût de cette épizootie ?

Les estimations sont pour l'instant extrêmement aléatoires.

En France, le 2 avril, 58 439 bêtes avaient été abattues, essentiellement des ovins, un peu moins de 2 000 porcins et de 1 400 bovins. En l'absence de tout chiffre officiel, on peut néanmoins estimer le coût maximal actuel d'indemnisation pour abattage à 50 millions de francs, dont 40 % (20 millions) à la charge de l'Etat français.

Ce chiffre n'inclut pas l'indemnisation des GDS ni les pertes engendrées par les chutes des cours de la viande rouge (initiées par l'ESB, mais accentuées depuis le début de l'épizootie de fièvre aphteuse). En dix-huit mois, le cours du taurillon mâle de 18 mois a ainsi chuté de 25 %.

Il faudrait aussi prendre en compte l'arrêt temporaire des exportations durant la durée de l'embargo. Certaines estimations chiffrent le coût total à 3 à 4 milliards de francs.

En Grande-Bretagne, le nombre de bêtes abattues ou en passe de l'être s'élève à un million, soit 2 % du cheptel national. Selon le cabinet de conseil PricewaterhouseCoopers, l'épizootie

de fièvre aphteuse pourrait coûter entre 2,5 et 8 milliards de livres à l'économie britannique, dont 2 à 7 milliards en raison du manque à gagner touristique.

Pour l'Union européenne, les dernières estimations de coût s'élèvent à 170 millions d'euros.

3 Les éleveurs peuvent-ils s'assurer contre ce type de crise ?

Les contrats contre la mortalité du bétail ne couvrent pas la perte par abattage, dans la mesure où la fièvre aphteuse n'est pas une maladie mortelle, et que la décision d'abattre vient des pouvoirs publics, indique-t-on chez Groupama. Mais le premier assureur agricole en France a néanmoins débloqué un budget pour aider les agriculteurs en difficulté ; il s'élève à 3 millions de francs pour la Normandie et autant pour le Maine.

4 Pourquoi ne vaccine-t-on pas les animaux contre la fièvre aphteuse ?

Depuis 1991, la vaccination est interdite dans l'Union européenne (à l'exception des autorisations accordées à la Grande-Bretagne et aux Pays-Bas en raison de la crise actuelle).

L'exportation de viande vaccinée vers les pays de la zone pacifique (Amérique du Nord et Extrême-Orient notamment) est en effet interdite, car les tests biologiques ne permettent pas de distinguer une bête vaccinée d'une bête infectée.

Les pertes liées à l'impossibilité d'exporter seraient supérieures à celles générées par une épizootie, contrôlée par une politique d'abattage total et préventif. Une étude de l'Institut national de la recherche agronomique confirme ce scénario.

Néanmoins, cette politique est actuellement remise en question.

5 Qui a la charge de la lutte contre la fièvre aphteuse au plan international ?

En 1954 a été créée au sein de la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) la commission européenne de lutte contre la fièvre aphteuse, qui regroupe 33 pays. Des pays comme la Turquie ou Israël adhèrent – et bientôt la Yougoslavie –, mais pas la Russie. Il n'existe pas d'autres commissions régionales sur ce sujet, en Amérique ou en Asie, par exemple.

L'Europe de l'Ouest était quasi indemne de fièvre aphteuse depuis le début des années 1990. Durant l'été 2000, une épidémie s'est déclarée en Grèce, rapidement circonscrite. Les foyers qui menacent l'Europe sont situés en Inde, en Iran, dans les pays du Caucase et en Turquie.

L'alourdissement de la facture agricole va obliger les Quinze à faire des arbitrages budgétaires douloureux

BRUXELLES

de notre bureau européen

Publiquement, les experts de l'Union européenne se gardent de toute évaluation financière qui tendrait à dramatiser une situation déjà largement incontrôlable. Mais ils conviennent en privé que les conséquences économiques et budgétaires de la crise de la fièvre aphteuse – qui ne peuvent être totalement séparées de celle de la vache folle – vont être très importantes.

« Nous sommes au cœur du cyclone ; nous essayons de gérer la situation au mieux, souvent de façon empirique, alors ne nous demandez pas d'évaluer les conséquences financières : il est trop tôt pour cela », résume l'un d'eux. Si rien, à ce stade, ne permet d'affirmer que les coûts de cette double crise sanitaire et agricole vont faire exploser le budget de la politique agricole commune (PAC), il n'y a pas plus de raisons d'accepter pour argent comptant les affirmations officielles selon lesquelles les perspectives financières de l'Union, agréées lors du sommet de Berlin, en mars 1999, seront respectées.

Après tout, la crise de la vache folle de 1996 a coûté quelque 5 milliards d'euros au budget communautaire et nombreux sont les experts à souligner que l'Union européenne traverse aujourd'hui la plus grave crise agricole de son histoire. Selon le cadre de Berlin, le budget de la PAC pour 2001 ne doit pas dépasser 44,2 milliards d'euros (plus une rallonge de 2 milliards d'euros). Ce « plafond » est fixé à 45,4 milliards d'euros en 2002, et à 45,5 milliards en 2003. Ce n'est qu'à partir de 2004 que l'on devrait assis-

Le plus grave, ce sont les embargos frappant les exportations de viande, de produits carnés, de lait et de produits laitiers

ter, en principe, à une diminution sensible. La Commission européenne affiche sa confiance de pouvoir faire face aux échéances financières de cette année, mais elle reconnaît que les choses vont devenir plus difficiles en 2002, notamment parce que c'est l'année prochaine que les gouvernements vont commencer à présenter leurs « factures fièvre aphteuse » à Bruxelles.

Dans un premier temps, les Etats concernés supportent les dépenses induites par l'épizootie (indemnisation des éleveurs, coût de la destruction du bétail et de la désinfection), pour ensuite se faire rembourser à concurrence de 60 % du total par le budget communautaire. Pour financer ces dépenses, l'Union dispose du Fonds vétérinaire, lequel avait, à l'origine, été crédité d'une somme de 41 millions d'euros. En pratique, il n'en reste rien, puisque ce budget a servi à financer des épizooties antérieures. Or les dépenses provisoires de la crise de la fièvre aphteuse s'élèvent déjà à quelque 170 millions d'euros.

Nul ne se hasarde à prévoir l'ampleur de l'épizootie, a fortiori son coût final, et, de toute façon, les frais d'indemnisation ne sont pas

les plus lourds. Le plus grave, ce sont les perturbations sur les marchés provoqués par les embargos mis en place par un nombre croissant de pays (Etats-Unis, Russie, Japon, etc.), dont l'attitude semble montrer qu'à leurs yeux c'est l'Europe tout entière qui est en passe de devenir une région où le risque épidémiologique est élevé.

Franz Fischler, le commissaire européen chargé de l'agriculture, dressera un premier état des lieux dans une quinzaine de jours, mais il est probable qu'il ne se hasarderait pas à présenter des évaluations financières, lesquelles dépendront surtout de la durée des embargos frappant les exportations de viande fraîche et de produits carnés, ainsi que de lait et de produits laitiers européens. Or celles-ci représentent 40 % des recettes agricoles de l'ensemble de l'Union, qui se sont élevées à environ 70 milliards d'euros en 1999. Si les embargos en vigueur, qui touchent aujourd'hui 94 % des exportations européennes de viande bovine (pour cause de fièvre aphteuse mais aussi de crise de l'ESB (encéphalopathie spongiforme bovine), et 73 % de la viande porcine, devaient être maintenus pendant un an, les coûts seraient considérables.

CHUTE DES PRIX

Ces mesures de protection (et dans certains cas protectionnistes) seront évidemment influencées par la décision que doit prendre, en mai, l'Office international des épizooties (OIE) : s'il décide d'« épingle » plusieurs Etats en les disqualifiant du statut de pays « indemne de fièvre aphteuse », nombre de pays tiers seront enclins à mainte-

nir un cordon sanitaire autour de l'Europe. Il est peu vraisemblable que la Russie puisse se permettre de ne plus acheter de viande bovine à l'UE (elle a acheté 41,9 % des exportations européennes en 1999, soit 402 345 tonnes sur un total de 960 952 tonnes), d'autres pays, moins dépendants des exportations agricoles européennes, pourraient choisir de continuer à isoler l'Union. Or, si la viande bovine ne peut être exportée, l'impact sur les prix est immédiat.

Dans ce cas – c'est ce qui se passe actuellement –, le budget communautaire est tenu de compenser la chute des prix, dès qu'un « filet de sécurité » est atteint. Ce mécanisme, c'est celui de l'intervention publique, dont on connaît l'impact financier : 100 000 tonnes de viande achetées par l'UE reviennent à 190 millions d'euros. A la fin de la semaine dernière, le budget communautaire avait déjà financé 170 000 tonnes, pour un coût d'environ 323 millions d'euros. Jusqu'où ira-t-on ?

La crise de la fièvre aphteuse, qui entraîne la destruction des animaux, permet de compenser partiellement la surproduction de viande bovine liée à la crise de l'ESB, et, d'autre part, la nette diminution des subventions à l'exportation peut contribuer à alléger les coûts. Mais ces « freins » n'empêcheront pas un net renchérissement de la facture agricole au cours des prochains mois. Si les Quinze s'en tiennent au « dogme » de Berlin, des arbitrages douloureux devront être faits au sein du budget communautaire

Laurent Zecchini

Quand brûler est plus rentable que stocker...

Une crise pourrait en chasser une autre. Celle de la vache folle avait entraîné une forte baisse de la consommation de viande bovine, de l'ordre de 30 % en moyenne dans l'Union européenne (UE), mais pouvant atteindre 60 % dans certains pays, comme l'Allemagne. Il s'en est suivi une forte surproduction. Face à cette situation, l'UE avait deux solutions. Soit racheter les bêtes aux éleveurs et stocker la viande pour la remettre sur le marché ultérieurement, une fois la crise passée. Soit racheter les bêtes et les détruire purement et simplement. Cette deuxième solution semblait avoir les faveurs de Bruxelles, étant économiquement plus satisfaisante.

« Eviter que des montagnes de bœuf ne planent sur l'horizon européen est de l'intérêt tant des consommateurs que des contribuables et des fermiers », avait ainsi déclaré le commissaire à l'agriculture, Franz Fischler, après une réunion des ministres de l'agriculture des pays membres de l'UE.

Selon un article paru dans le *Wall Street Journal* du 14 mars, le prix à payer en cas de destruction s'élève à 260 millions d'euros pour 100 000 tonnes de viande de bœuf, dont 140 sont à la charge de l'Union et le reste à celle des Etats membres.

En revanche, en cas d'achat pour stockage, le coût est de 300 millions d'euros, entièrement à la charge de l'Union.

Stocker et congeler la viande coûte cher et les prix de revente pour les animaux, une fois la consommation rétablie, sont en général bas, puisque la marchandise se trouve en concurrence avec de la viande fraîchement abattue, et donc plus prisée. Selon Michel Auzet, du service de veille et stratégie sectorielle de la Caisse nationale du Crédit agricole, le prix du kilo de bœuf abattu pour être détruit est de 15 F environ. Il est pratiquement le même pour la viande à stocker. Mais à ce prix d'achat s'ajoute celui du stockage durant 12 à 18 mois (4 F à 5 F par kilo) ; or le prix de revente est de l'ordre de 7 F à 8 F le kilo, les clients étant les pays tiers (Russie et tiers-monde). L'opération est donc loin d'être rentable.

PROTECTION DES ANIMAUX

Ce raisonnement purement économique a choqué, les amis des bêtes notamment. Quitte à tuer, mieux vaut leur pour consommer la viande ensuite et ainsi aider à résoudre certains problèmes de malnutrition que de mettre les cadavres sur des bûchers, estiment-ils. Les groupes de pression ont donc redoublé d'efforts pour

influencer les gouvernements. Campagne massive de lettres. Manifestations. Attaque en justice, en Allemagne, en raison des lois pour la protection des animaux. Leurs efforts ont payé ; plusieurs pays, dont l'Allemagne, les Pays-Bas, la Grande-Bretagne, ont renoncé aux plans d'abattage liés à la surproduction.

Vient la crise de la fièvre aphteuse. Et les kyrielles d'animaux en train de brûler font à nouveau la « une ». La raison, cette fois-ci, n'est pas économique mais sanitaire. En détruisant les bêtes, on évite que le virus se propage. Il n'empêche que, d'une certaine façon, on résout aussi les problèmes de surproduction que l'épizootie n'a fait qu'amplifier.

Sans doute serait-il exagéré de prêter aux responsables de l'Union et des Etats concernés toute intention machiavélique. Dans l'entourage de Franz Fischler, on s'en défend. « Cette logique [qui consisterait à dire que les abattages préventifs sont une bonne façon de résoudre la surproduction] ne tient pas la route. La plupart des animaux abattus étaient des ovins, dont les ventes se tenaient très bien », explique-t-on. Pas de chance.

Annie Kahn

Les importateurs de viande commencent à explorer de nouveaux marchés

L'adage selon lequel le malheur des uns fait le bonheur des autres a-t-il un sens dans le cas des épizooties d'ESB et de fièvre aphteuse qui frappent l'Union européenne ? En d'autres termes, des pays producteurs de viande comme les Etats-Unis ou la Nouvelle-Zélande vont-ils en profiter pour substituer leurs exportations à celles des Quinze, momentanément dans l'incapacité de les assurer ?

Bernard Baudienville, expert au Centre français du commerce extérieur (CFCE), tempère les risques de perte de marché. « Le premier effet des épidémies est le recul de la consommation de viande bovine dans l'Union européenne, mais aussi ailleurs, explique-t-il. Le deuxième concerne l'approvisionnement des marchés, dans le sens où la production intérieure est préférée aux importations. Les changements de sources extérieures d'approvisionnement au profit de pays tiers n'interviennent qu'en troisième position. »

A la suite de la deuxième crise de l'ESB, en octobre 2000, les exportations communautaires de viande bovine entre les Quinze et les pays tiers ont chuté. Pour la France, l'activité à l'export au mois de décembre atteignait 25 %

La Russie, principal client de l'Union européenne, a bloqué ses importations françaises

de la normale, comparée à la moyenne des six premiers mois.

Avant cette crise, les exportations de l'Union européenne (UE) s'effectuaient principalement vers la Russie et les pays du pourtour méditerranéen, notamment l'Egypte. « L'épidémie a entraîné un phénomène de substitution partielle dans certains pays », poursuit Bernard Baudienville.

L'Egypte, par exemple, s'est approvisionnée en viande bovine en provenance d'Inde – qui est pourtant l'un des principaux foyers de fièvre aphteuse – et en animaux sur pied en Australie ; le Liban s'est tourné vers l'Europe centrale tout en restant ouvert à l'Europe. Les Iraniens ont préféré arrêter leurs importations de bœuf et se tourner vers le mouton d'Australie et la volaille européenne. L'Argentine et le Brésil ont aug-

menté légèrement leurs exportations de bœuf vers l'Union européenne l'an passé, mais la détection de foyers de fièvre aphteuse en Amérique latine risque de casser cette dynamique.

En revanche, le principal client de l'Union européenne, la Russie, n'a pas mis un terme à ses approvisionnements en Europe, mais a restreint ses importations françaises en provenance de certains départements, avant de tout bloquer en raison de la fièvre aphteuse. Certes, les importations russes de viande bovine en provenance de l'Union européenne ont chuté de 400 000 tonnes en 1999 à 185 000 tonnes en 2000 ; mais cela s'expliquerait par une aide alimentaire de 150 000 tonnes de viande reçue en 1999 de l'Union européenne, et qui aurait été consommée principalement l'année suivante.

Pourquoi les Etats-Unis n'en ont-ils pas profité pour s'emparer du marché russe ? Question de temps pour s'adapter à la demande. La Russie importe de la viande bovine de faible qualité, dont les Etats-Unis sont eux-mêmes importateurs. L'Australie a bien cherché, il y a deux ans, à pénétrer le marché russe, mais elle y a renoncé car les prix se sont avérés trop bas.

« En ce qui concerne le mouton, la Nouvelle-Zélande va probablement essayer d'augmenter ses exportations de viande fraîche vers l'Union européenne », explique un expert de l'Office national interprofessionnel des viandes, de l'élevage et de l'aviculture (Ofival). La France, par exemple, dont la moitié de la consommation de mouton était importée de Grande-Bretagne et d'Irlande, manque de viande, ce qui s'est traduit par une chute de la consommation et une hausse des cours.

Actuellement, les exportations de viande de mouton de Nouvelle-Zélande vers l'Union européenne sont limitées officiellement, dans le cadre d'un accord avec les Quinze, à 227 000 tonnes par an. A l'intérieur de cette enveloppe, on compte environ 25 000 tonnes de viande fraîche, part que les Néo-Zélandais augmentent de 2 000 à 3 000 tonnes par an, suscitant le mécontentement des éleveurs français, concurrencés par une viande moins chère. « On peut supposer que les importateurs fran-

çais vont essayer d'acheter davantage de viande fraîche néo-zélandaise », poursuit l'expert de l'Ofival.

La viande de porc risque également d'être concurrencée. Avant l'épidémie de fièvre aphteuse, l'Union européenne, principalement le Danemark et la France, exportait beaucoup vers la Russie (400 000 tonnes en 2000), le Japon (280 000 tonnes) et la Corée. Son incapacité provisoire d'exporter risque de profiter aux Etats-Unis et au Canada, les deux autres grands exportateurs de porc. Déjà, à la fin de l'an dernier, les Américains ont commencé à vendre, modestement, en Russie de 1 500 à 3 000 tonnes par mois.

Les mouvements de substitution qui commencent à émerger perdureront-ils au-delà de l'embargo ? Tout dépendra de sa durée. Si aucun nouveau cas de fièvre aphteuse ne survient d'ici au 12 avril, l'embargo français sera levé. Mais les pays tiers pourront choisir de se conformer aux recommandations de l'Office international des épizooties, qui prévoient un délai de trois mois à partir de la déclaration du dernier cas de fièvre aphteuse pour reprendre les exportations.

Martine Laronche

Bernard Vallat, directeur général de l'Office international des épizooties

« Si nous déclarons un pays indemne, il peut mieux défendre ses intérêts commerciaux »

« L'actuelle épizootie de fièvre aphteuse a mis en avant l'Office international des épizooties (OIE). Quels sont ses objectifs ?

— L'Office international des épizooties a été créé il y a bientôt trois quarts de siècle, à un moment où la peste bovine pouvait tuer jusqu'à dix mille bovins par jour. Cette épizootie était arrivée via le port d'Anvers en 1924 et, en réponse à ce fléau, les gouvernements concernés ont décidé d'organiser une rencontre internationale qui a conduit à la création de l'OIE en 1927.

« L'idée était de favoriser les échanges d'informations, les pays adhérents à cet Office s'engageant à adresser au plus vite leurs données de pathologie vétérinaire afin que leurs partenaires puissent prendre rapidement les précautions qui s'imposaient. Tout le monde avait intérêt, dans un souci de protection mutuelle, à faciliter cet échange d'informations. Depuis cette période, les missions de l'OIE, qui compte aujourd'hui 157 Etats adhérents, se sont progressivement élargies.

— Quelles sont aujourd'hui les missions de l'OIE ?

— Elles sont essentiellement au nombre de trois. La première concerne la gestion d'un système mondial d'information sanitaire vétérinaire. Chaque pays membre s'engage à déclarer les maladies animales diagnostiquées sur son territoire. Celles-ci, très nombreuses, figurent sur deux listes. La première — dite liste A — concerne les pathologies à diffusion très rapide, comme la fièvre aphteuse, qui imposent une déclaration dans les vingt-quatre heures qui suivent leur identification. Les autres affections, dont la diffusion est moins rapide, sont inscrites sur la liste B et font l'objet de déclarations de type mensuel. L'OIE reçoit toutes ces informations et les répercute au sein d'un réseau mondial électronique.

« La deuxième mission, tout aussi importante, est l'information scientifique. L'OIE collecte les données vétérinaires mondiales, les résume, les publie et les transmet à

l'ensemble des Etats membres. L'Office s'appuie, ici, sur un réseau international de cent vingt laboratoires, chacun spécialisé dans une ou plusieurs maladies animales. Cette information concerne les méthodes diagnostiques, leur harmonisation, ainsi que les stratégies de lutte contre les pathologies.

« Plus récente, la troisième mission fait de l'OIE un partenaire de poids concernant les échanges commerciaux internationaux.

— De quelle manière ?

— Cette responsabilité résulte de l'un des neuf accords de Marrakech de 1994, dénommé « accord sanitaire et phytosanitaire », établi pour favoriser l'essor du commerce mondial des animaux et des végétaux.

« Conscientes que les aspects sanitaires peuvent constituer des obstacles importants aux échanges internationaux, les parties signataires ont estimé qu'il fallait harmoniser les règles en vigueur dans ce domaine. Il fut donc décidé que les règles établies par l'OIE constitueraient des normes de référence internationale pour le commerce des animaux et des produits qui en dérivent.

« Le savoir, la mémoire et l'expertise de l'OIE sont ainsi venus compléter la production normative issue notamment du code zoosanitaire international. Celui-ci comprend des règles générales (concernant les dispositifs minimaux dont chaque Etat doit disposer pour assurer la surveillance des maladies) ainsi que des règles particulières, émises par pathologie par pathologie, qui indiquent tout ce qui doit être appliqué pour éviter l'introduction de maladies animales sur le territoire.

« Ces règles concernent les animaux vivants mais aussi les produits animaux. Chaque Etat membre est fondé à les appliquer pour se protéger mais il est aussi fondé à ne pas les utiliser à des fins protectionnistes. Cette production normative est opposable, en cas de conflit entre deux Etats membres de l'Organisation mondiale du

commerce (OMC). Voilà pourquoi les Etats membres de l'OMC s'impliquent davantage depuis quelques années dans les travaux de l'OIE...

« L'Office a, enfin, une mission de solidarité internationale qui vise à aider les pays les plus défavorisés en matière de lutte contre les maladies animales.

— Quel est le budget de l'OIE ?

— Notre Office ne vit que des cotisations des Etats membres. Ces cotisations vont de 10 000 dollars pour les pays les plus pauvres à 100 000 dollars pour les plus riches. Dans cette fourchette, il y a six catégories et chaque pays choisit librement la sienne. Nous refusons toute forme de parrainage pour préserver notre indépendance.

— Que se passerait-il si un Etat membre de l'OIE ne respectait pas les règles établies ? Avez-vous un pouvoir de sanction ?

— L'OIE ne dispose pas d'un tribunal international, mais se mobilise



Bernard Vallat

● Docteur en médecine vétérinaire et vétérinaire-inspecteur, spécialiste des maladies tropicales et expert en alimentation animale, Bernard Vallat, 52 ans, est entré dans la fonction publique en 1973, au sein du ministère de la coopération.

● En mai 2000, il a été élu directeur général de l'Office international des épizooties (OIE) et occupe cette fonction depuis le 1^{er} janvier 2001.

pour conduire ses membres à respecter les règles qu'ils se sont eux-mêmes fixées. Nous veillons à ce que toutes les décisions qui sont prises en matière normative se fassent sur la base d'un consensus international.

« On sait par ailleurs que les relations sanitaires entre services vétérinaires de pays différents reposent énormément sur la confiance. Lorsqu'il y a tricherie avérée, la perte de confiance coûte extrêmement cher. De plus, si on découvre l'existence de distorsions dans l'application des règles de l'OIE, les pays membres de l'OMC sont fondés à demander des sanctions.

— L'Union européenne risque-t-elle demain d'être perçue par les pays tiers comme un ensemble d'Etats qui ne peuvent plus se déclarer indemnes de fièvre aphteuse ?

— Les 17 et 18 avril, il va se tenir à Paris, une conférence internationale sur cette question, les stratégies vaccinales et les mesures préventives pouvant améliorer l'efficacité de la lutte planétaire contre la fièvre aphteuse.

« L'OIE peut jouer un rôle important via l'une de ses commissions en charge de la fièvre aphteuse, de la peste bovine, de la péripneumonie bovine, de la peste équine, et, bientôt peut-être, de la maladie de la vache folle. Un pays ou un groupe de pays peut requérir de l'OIE une opinion sur son statut sanitaire au regard, par exemple, de la fièvre aphteuse. Après avis de la commission, le comité international de l'Office se prononce. Si le pays ou le groupe de pays est déclaré indemne, il peut mieux défendre ses intérêts commerciaux : en effet, il est, le cas échéant, fondé à aller devant l'OMC pour se plaindre. La Grande-Bretagne ou l'Union européenne pourraient avoir recours à ce système si leurs intérêts commerciaux étaient menacés. »

Propos recueillis par Jean-Yves Nau

CHRONIQUE

par Alain Lebaube

Une curieuse faculté d'oubli

En annonçant simultanément un plan de suppression d'emplois et des bénéfices records, Michelin avait, en 1999, provoqué une onde de choc. Bien que repoussé à l'époque, un premier « amendement Michelin » est à l'origine de l'une des dispositions incluses dans le projet de loi de modernisation sociale, actuellement en discussion.

Selon ce texte, a rappelé Lionel Jospin, toute décision de lancer un plan social, mais aussi toute intention de procéder à des réductions d'effectifs, impliquera de mener des consultations préalables avec les représentants du personnel. Il est également prévu que l'entreprise doit auparavant se mettre en conformité avec la loi sur les 35 heures et qu'elle ait, au minimum, engagé des négociations dans ce but.

Depuis, avec Danone et Marks & Spencer, l'émotion est encore montée d'un cran. De toutes parts à gauche, plus que dans les syndicats, sont revenues les demandes de moyens législatifs plus coercitifs pour s'opposer aux pertes d'emploi. Et c'est ainsi qu'est

revenue la revendication d'un rétablissement de l'autorisation administrative de licenciement, disparue en 1986. Que les communistes, qui réclament parfois un moratoire, ou que les syndicats du Groupe des dix, dont SUD, qui veulent « un droit de veto salariés » contre les plans sociaux dans les entreprises bénéficiaires haussent le ton, n'a rien de surprenant. Pas plus que l'on doit s'étonner de voir Jean-Pierre Chevènement, les Verts ou la LCR formuler la même exigence, en faisant grief de l'impuissance de l'Etat.

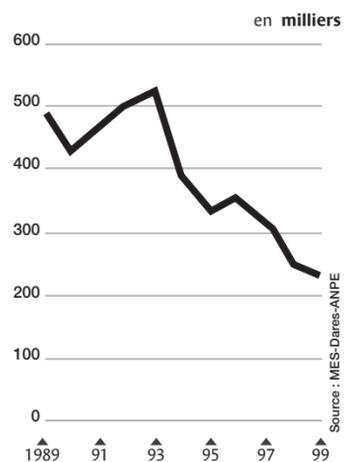
En revanche, il est plus curieux de constater la faculté d'oubli des uns et des autres. Au plus fort des restructurations, la

mythique autorisation administrative de licenciement n'a pas empêché la montée du chômage. En outre, experts et inspecteurs du travail savent bien que l'autorisation était accordée d'emblée dans 95 % des cas et que l'appareillage répressif avait surtout une vertu préventive. Ce qui aurait peut-être gêné Marks & Spencer, sous le coup d'un délit d'entrave de toute manière, et n'aurait certainement pas troublé Danone, plus respectueux des règles formelles. Mais qui n'aurait pas davantage empêché que les deux sociétés soient solidairement désignées à la vindicte publique.

Si l'indignation justifie l'appel à un durcissement à chaque fois renforcé, il apparaît que l'on ne peut pas aller très loin, techniquement, dans cette voie. C'est d'ailleurs ce qu'a expliqué Jean Le Garrec, président (PS) de la commission sociale de l'Assemblée nationale, en réponse à ceux qui demandaient une modification du projet de loi de modernisation sociale. « Prendre des initiatives ? s'est-il interrogé. On a creusé tout ce que l'on pouvait imaginer en termes de protection supplémentaire des salariés, en tant qu'affirmation des droits qui existent déjà. » Puis de rappeler : « On l'a fait pendant des négociations qui ont duré des mois. »

Moins spectaculaire, la solution passe par l'anticipation de mesures, toujours socialement douloureuses, et donc par la consultation des représentants du personnel sur les dispositions envisagées, aussi en amont que possible. Cela suppose également que le plan d'accompagnement soit détaillé et plausible, puis — mieux encore — que des efforts réels de reclassement soient entrepris avec l'objectif de ne laisser personne sur le côté. Quand les entreprises sont bien portantes, suggère le PS, il faudrait que les plans sociaux « soient à la hauteur des capacités financières ».

Même si la loi précise ces éléments, il n'en reste pas moins que « la responsabilité sociale » ne se décrète pas. Et qu'il revient aux entreprises de mettre leurs actes en accord avec un thème à la mode. Sous le contrôle de l'opinion.



▼ Nombre d'inscriptions à l'ANPE après un licenciement économique

La relance des vaccinations : un ballon d'oxygène pour l'industrie de la santé animale

La crise de la vache folle avait ouvert dans l'ensemble de l'Europe un nouveau marché prometteur : celui du dépistage systématique de l'encéphalite spongiforme bovine. L'épizootie de fièvre aphteuse pourrait, quant à elle, relancer les vaccinations préventives, interdites en Europe depuis 1991.

Lundi 2 avril, les ministres néerlandais et allemands de l'agriculture — relayés le 5 avril par les députés européens — décidaient de plaider pour une révision de cette politique. Les Pays-Bas, qui comptent quinze foyers (et 115 000 animaux touchés), pour la plupart à la frontière avec l'Allemagne, procèdent déjà à des vaccinations ciblées. Cinquante mille animaux de 200 fermes, autour des foyers déclarés, sont concernés par cette opération qui a débuté le 31 mars. Il s'agit de freiner l'avancée de la maladie, selon la technique du cordon sanitaire, mais les animaux seront abattus *in fine*. La Grande-Bretagne a aussi obtenu le feu vert de Bruxelles pour vacciner 180 000 bovins. Un droit dont elle n'a pas encore fait usage.

Le retour à une prévention vaccinale en Europe pourrait apporter un ballon d'oxygène à l'industrie de la santé animale. Dix acteurs se partagent un marché mondial de 12 milliards de dollars, en stagnation depuis deux ans. Trois d'entre eux fournissent des vaccins contre la fièvre aphteuse : les français Merial (une filiale commune de l'américain Merck et du français Aventis) et numéro 1 mondial de cette industrie, l'allemand Bayer et le néerlandais Intervet (groupe Akzo Nobel). « Nous sommes prêts aujourd'hui à répondre aux différents appels d'offres des gouvernements. Nous maintenons des équipes

Des tests permettant de distinguer les animaux vaccinés de ceux qui ont été en contact avec le virus devraient être bientôt disponibles

en état de veille permanente et un outil industriel prêt à fonctionner», souligne Jean-Claude Merlo, directeur de la communication de Merial, à Lyon.

En fait, depuis 1991, date de la décision d'interdire la vaccination en Europe, les fabricants n'ont pas cessé de produire ce type de produits. Des vaccins contre la fièvre aphteuse partent, régulièrement, en Asie, en Afrique ou en Amérique latine, dans des pays qui n'ont pas de politique d'abattage dans le cas d'une épizootie. Les industriels alimentent aussi les stocks vaccinaux de l'Europe. En cas de crise, certains pays se sont prémunis d'un risque de propagation rapide de la fièvre aphteuse en constituant leur propre banque nationale de vaccins et d'antigènes. Quand ce stock vient à se réduire, l'Etat fait appel à son fournisseur s'il est sous contrat pendant plusieurs années, ou lance un appel d'offres.

L'Europe a également son stock d'urgence. Les pays adhérents à la banque communautaire peuvent y recourir en cas d'épizootie. Toutefois, un délai de six jours est nécessaire pour la fabrication de doses de vaccins à partir des antigènes congelés. Il en est de la fièvre aphteuse

comme de la grippe : l'intérêt de la banque est de posséder plusieurs souches du virus, africaine et asiatique, notamment. Elle dispose aujourd'hui de 8,5 millions de doses pour la souche du virus présente au Royaume-Uni et en France. Mais si 300 millions d'animaux — le cheptel européen — devaient être vaccinés, le stock communautaire, de 30 à 44 millions de doses, n'y suffirait pas.

Aucun Etat n'a demandé, à ce jour, un retour à la vaccination généralisée, dont le coût serait exorbitant. Avec un prix de 10 à 12 francs la dose, et un rappel du vaccin tous les six mois pour immuniser correctement les animaux, le marché de la vaccination pourrait atteindre un montant annuel de 6 milliards de francs. Par comparaison, la très grande épizootie de 1952 (320 000 foyers de fièvre aphteuse) avait coûté à la France un milliard de francs actuels. Un demi-siècle plus tard, il faudrait encore rajouter au coût de la vaccination les manques à gagner à l'exportation du fait des embargos.

Les laboratoires concernés ne se montrent pas aussi enthousiastes qu'on pourrait le penser, à l'idée de relancer une campagne de masse. « Plutôt que de vendre des vaccins fièvre aphteuse, nous préférons que la filière agricole sorte de ces crises à répétition. Nous sommes leader mondial de la santé animale et c'est toute notre activité qui est affectée quand la filière est sinistrée », souligne Jean-Claude Merlo, qui réalise 39 % de son chiffre d'affaires avec la vente de produits antiparasitaires.

« Pour les vaccins, nous sommes en position d'attente », souligne pour sa part le docteur Louis Egron, vétérinaire responsable chez Intervet, en France. « En revanche, nous sommes en train de valider un test qui permettra de distinguer les ani-

maux vaccinés de ceux qui ont été en contact avec le virus. » Ce test, disponible à l'automne, permettrait peut-être d'immuniser les animaux, sans suspendre pour autant les échanges entre de nombreux pays industrialisés.

D'autres laboratoires, comme Merial, visent le même résultat avec des vaccins dits « marqués ». Les Américains sont également dans la course. Le 30 mars, le département américain de l'agriculture a annoncé qu'un nouveau vaccin contre l'épizootie de la fièvre aphteuse, capable de distinguer les animaux vaccinés et sains des bêtes infectées, sera disponible en 2004 aux Etats-Unis.

Véronique Lorelle

Bibliographie

● Le Mangeur et l'Animal, mutations de l'élevage et de la consommation (ouvrage collectif, Autrement, 1997, 180 p., 120 F, 18,29 €).

● www.agriculture.gouv.fr/accueilv4f.htm

Le site du ministère de l'agriculture consacre un dossier spécial à la crise de la fièvre aphteuse, mis à jour quotidiennement.

● www.oie.int Le site de l'Office international des épizooties, organisation mondiale de la santé animale.

● www.pwcglobal.com/uk/eng/ins-sol/publ/ukoutlook/pwc_ukoutlook_update_mar_01.pdf L'impact économique pour la Grande-Bretagne, vu par les économistes de PricewaterhouseCoopers en mars 2001.

MBA

Une expérience internationale dans un contexte francophone



Le MBA Temps Plein de l'ESA est un programme intensif de 12 mois se déroulant à Beyrouth, défini selon les standards les plus rigoureux. Ce programme est animé par les meilleurs professeurs des institutions partenaires de l'ESA comme ESCP-EAP, HEC, l'Université Luigi Bocconi ou HEC Lausanne.

Ouvert aux diplômés de l'enseignement supérieur, le MBA de l'ESA est une formation de grande qualité, reconnue par le monde des affaires et sanctionnée par un diplôme ESCP-EAP.

Le MBA de l'ESA vous permet de vivre une expérience internationale et multiculturelle dans un environnement francophone.

Un atout dans votre carrière.

Date limite de dépôt des dossiers pour les épreuves de sélection se déroulant à Paris : 1^{er} juin 2001

www.esa.edu.lb e-mail : esainfo@esa.edu.lb

Informations : Fanny MALAUD

Bureau de l'ESA à Paris
Tel : 33 1 49 34 28 79 • Fax : 33 1 49 34 28 90
e-mail : malaud@escp.fr

Campus ESA • 289, rue Clemenceau • Beyrouth, Liban
Tél. : 961 1 373373 Fax : 961 1 373374

La distribution des médicaments en France sous le choc de la législation communautaire

Habitudes de prescription et de consommation diverses, législations et systèmes d'assurance-maladie différents... L'Europe des produits pharmaceutiques reste très hétérogène. Grosso modo, on peut opposer les pays latins aux pays anglo-saxons. « Dans la plupart des pays latins, explique Jean-Marc Liberman, président de la commission économie de la Fédération des syndicats pharmaceutiques de France, le pharmacien doit être propriétaire de son officine et n'a pas le droit d'en avoir plusieurs. En Angleterre, une même personne peut détenir plusieurs pharmacies, et celles-ci peuvent être créées avec des capitaux étrangers à la profession. »

L'Allemagne se rattache plutôt aux pays du Sud, mais il n'y existe pas de *numerus clausus* ni de critères géographiques et démographiques à l'installation comme en France. La concurrence y a entraîné une plus forte concentration des pharmacies : 21 000 officines desservent 80 millions d'habitants, alors que dans l'Hexagone on en dénombre 23 000 pour 60 millions d'habitants. Quant aux chaînes de pharmacies, elles prospèrent en Grande-Bretagne, s'installent en Norvège, Belgique, Irlande et commencent à s'attaquer à l'Italie.

Evolution souhaitable ? Dans sa « charte », le groupement pharmaceutique de l'Union européenne, qui regroupe des syndicats d'officines, estime que « le pharmacien doit être propriétaire de la pharmacie afin d'éviter que les intérêts étrangers à la santé publique n'interviennent dans la distribution du médicament ».

« Le vrai sujet n'est pas le monopole du pharmacien, peu contesté, mais le service rendu au patient par le système de distribution », estime Bernard Lemoine, vice-président délégué du Syndicat national de l'industrie pharmaceutique. En privé, certains responsables de l'in-

Un décret devrait autoriser prochainement le commerce parallèle dans l'Hexagone

dustrie du médicament avancent d'autres arguments : « Le droit pharmaceutique français interdit la rationalisation de la carte des officines par la concurrence », dit l'un d'eux. « Et la modernisation de la profession », ajoute-t-il. Et de citer la Finlande, l'Italie où les réseaux se développent ; la Hollande ou l'Allemagne où le suivi pharmaceutique des patients est mieux assuré ; ou d'évoquer encore le développement de l'automédication un peu partout en Europe, sauf en France, car le pharmacien « ne joue pas le jeu », l'informatisation des officines qui resterait en France très comptable et fort peu médicalisée, etc. D'ailleurs, la Cour des comptes dans son rapport 1999 sur la Sécurité sociale n'a-t-elle pas estimé que le coût de la distribution était trop onéreux et a recommandé une réflexion « sur des adaptations de nature structurelle » ? La France se distingue aussi

sur un autre point : c'est l'un des rares pays au monde, où la répartition des médicaments est placée sous le contrôle d'un pharmacien. « Jusqu'il y a peu, explique Jean Lorenzi, coauteur d'un livre sur *La Distribution pharmaceutique en France* (Éditions scientifiques et médicales Elsevier, 2001), on ne voyait pas, au niveau européen, l'intérêt de maintenir cette distribution sous monopole pharmaceutique. » Curieusement, c'est l'affaire de l'encéphalite spongiforme bovine qui a fait évoluer la réflexion. « Les pays anglo-saxons, commente Jean Lorenzi, réfléchissent à l'intérêt d'avoir une surveillance sanitaire de la circulation des produits destinés à l'usage humain, les médicaments comme les denrées alimentaires. »

TRAÇABILITÉ

Ce contrôle pharmaceutique semble d'autant plus nécessaire que le commerce parallèle des médicaments a désormais la bénédiction de la Cour de justice des Communautés européennes au nom du sacro-saint principe de la libre circulation des marchandises. Un décret devrait sortir prochainement en France pour tenir compte des injonctions des instances européennes.

Actuellement, un laboratoire connaît par avance les lieux de

commercialisation de ses lots de produits et les distribue dans les différents pays de l'Union par l'intermédiaire d'un grossiste ou d'un dépositaire qu'il désigne. Mais, demain, rien n'empêchera un importateur de racheter un lot fabriqué en Allemagne à destination de l'Espagne et de le reconditionner pour le revendre en France moins cher que le produit similaire. Rien, si ce n'est le bon vouloir des grossistes-répartiteurs. Ceux-ci craignent évidemment la concurrence d'un intermédiaire d'un genre nouveau qui se spécialiserait dans les produits à forte demande.

Comme le montrent les chiffres de la chambre syndicale de la répartition pharmaceutique (CSRP), 75 % des médicaments délivrés par une pharmacie se vendent à moins d'une unité par mois et seuls 2 % tournent à raison de plus de 10 unités. Autant dire que les grossistes-répartiteurs, dont la mission est d'être capables de fournir dans les 24 heures à l'ensemble des pharmacies d'un territoire donné n'importe quel médicament autorisé, ne tiennent que grâce aux produits à forte rotation. « Ce sont eux qui nous permettent de livrer au pharmacien rural le produit rare pour une pathologie rare. Si on nous retire ces 2 %, nous sommes morts », commente Olivier Le Guisquet, directeur général de la CSRP.

Dans ce circuit « parallèle », le laboratoire risque de perdre toute traçabilité de ses propres produits et de ne plus pouvoir en garantir la qualité. D'où l'idée qu'il faut organiser ce commerce en le plaçant sous une surveillance pharmaceutique. On pourrait donc assister en Europe à un double mouvement : revaloriser le rôle du pharmacien dans les circuits de distribution pour garantir la sécurité sanitaire, mais assouplir le droit pharmaceutique pour les rationaliser économiquement.

Pierre-Yves Pointron

Une forte concentration

Les produits distribués par les trois premières sociétés européennes de répartiteurs – Gehe-OCF, Phoenix Pharma, Alliance Unichem – représentaient 57 % du chiffre d'affaires total des médicaments vendus au sein de l'Union. Dans deux ans, ils en réaliseront sans doute les deux tiers. En France, il faut également compter avec la CERP, un réseau de coopératives représentant 25 % du marché.

Mais il existe aussi une concentration verticale. Certains grossistes rachètent des pharmacies. Gehe a racheté plusieurs dizaines de pharmacies communales en Italie. Alliance Unichem a créé sa propre chaîne, Moss (730 pharmacies au Royaume-Uni, une soixantaine en Norvège), s'installe en Italie et la Hollande et lorgne sur le Danemark et l'Irlande. L'idée est de diminuer les coûts et d'augmenter les marges, tout en se diversifiant dans des services tels le recueil de données, l'analyse des ventes et les études de post-marketing.

Hanna Gronkiewicz Waltz, la voix de l'Europe de l'Est à la BERD

LONDRES

Le poste lui avait été proposé au printemps dernier, et quand on l'a sollicitée une seconde fois, six mois plus tard, elle s'est décidée : « Ils n'allaient pas m'attendre éternellement. » Hanna Gronkiewicz Waltz a donc fait savoir qu'elle renonçait à terminer son second mandat de présidente de la Banque nationale de Pologne pour prendre l'une des quatre vice-présidences de la Banque européenne de reconstruction et de développement (BERD). Il y a eu quelques grincements à Varsovie, parce que, dit-elle, « les gens là-bas ne savent pas se réjouir de ce genre de succès ».

Et elle, les succès, elle les aime, elle les collectionne même, comme tous les prix et distinctions qui s'alignent derrière son bureau. Le premier, le plus inattendu, remonte à 1992, quand Lech Walesa, alors président, l'imposa non sans mal à la tête de la Banque nationale, forçant la main à un Parlement peu convaincu par cette femme à peu près inconnue : elle venait tout juste de rédiger un mémoire sur les principes de fonctionnement d'une banque centrale, et ne devait terminer une thèse sur un thème similaire qu'un an après sa prise de fonctions.

Docteur en droit, elle avait enseigné pendant dix-sept ans à l'Université de Varsovie, et s'était un

Pour l'ancienne présidente de la Banque nationale de Pologne, l'Ukraine et la Russie sont les pays les plus préoccupants

peu frottée aux milieux de l'opposition au régime communiste, en colportant des journaux et des livres publiés clandestinement, avant de contribuer, en 1980, à la création d'une section de Solidarité dans son unité d'enseignement, puis de rejoindre, dix ans plus tard et après le changement de régime, l'équipe de Lech Walesa.

L'ancien héros de Solidarité est toujours là, derrière son bureau, parmi les photos des grands ou ex-grands de ce monde auxquels elle serre la main : le pape, George Bush, Margaret Thatcher, Juan Carlos, Bill Clinton et Allan Greenspan. Elle lui a pourtant fait une grave infidélité en se portant candidate, contre lui, à l'élection présidentielle de 1995, planant quelque temps dans les sondages avant de sombrer au premier tour. Voudra-t-elle un jour goûter à la politique ? « On m'a appris à ne jamais rien exclure définitivement, mais franchement, je ne crois pas. »

Maintenant, ce qu'elle veut, c'est se familiariser avec le fonctionnement de la BERD où elle a pris ses fonctions fin janvier. Elle y est chargée de l'administration et du personnel, succédant à ce poste à l'ancien premier ministre hongrois Mikosz Nemeth. Mais tel qu'elle le définit, son rôle est d'abord d'être le seul représentant à la présidence de la BERD de cette Europe centrale et orientale qui est précisément le terrain d'action de la banque. Même si, depuis qu'elle est à Londres, elle a cessé de considérer son pays, la Pologne, comme « le plus important »,

elle continue à penser que la BERD a encore à faire dans les pays les plus avancés de la région, comme la République tchèque, la Pologne et la Hongrie. Les représentants de certains grands pays, comme les Etats-Unis, plaident, à l'inverse, pour que la BERD cesse d'y faire une concurrence jugée inutile aux banques privées occidentales.

Mais elle convient que pour les dirigeants de la banque, comme pour les représentants du G7, les pays les plus importants, parce que les plus préoccupants, sont désormais l'Ukraine, la Russie, où la banque redonne progressivement de l'ampleur à ses opérations, après y avoir été sérieusement échaudée.

Croît-elle avoir un aussi grand rôle à jouer à Londres qu'à Varsovie, où elle a été remplacée par l'un des tous premiers personnalités de la scène publique polonaise, l'ancien ministre des finances Leszek Balcerowicz ? Pas forcé-

ment, puisque son rôle se borne ici à donner son avis et à voter sur les projets préparés par les divers directeurs de la BERD. Mais de toute évidence, elle avait besoin de changer d'air, et de prendre le « seul poste qui échappera peut-être au SLD », le parti social-démocrate auquel est promise une écrasante victoire aux élections législatives qui auront lieu cet automne en Pologne.

CATHOLIQUE PRATIQUANTE

Que Hanna Gronkiewicz Waltz ne porte pas la gauche post-communiste dans son cœur n'est pas une découverte. Pas plus que son fort attachement à la religion catholique. A Londres, comme à Varsovie, elle garde une Bible dans son bureau. Ici, elle a moins le loisir de l'ouvrir pour relire l'un de ses psaumes préférés, mais elle l'a tout de même fait « une ou deux fois » en deux mois de présence. Elle n'a pas encore eu le temps d'aller aux réunions de l'antenne locale du Renouveau charismatique, mais elle compte bien le faire. Elle sait que sa réputation de pratiquante zélée lui a porté tort, y compris pendant la campagne présidentielle à laquelle elle a participé en Pologne. Mais ce n'est pas une raison pour se cacher. D'ailleurs, « je ne suis pas la seule. J'ai déjeuné récemment avec un directeur de la banque, je l'ai prévenu que je ne buvais pas parce que je prenais des antibiotiques, lui m'a répondu qu'il ne buvait pas parce que c'était Carême... »

Plutôt conservatrice, elle use néanmoins de son charme et apprécie de voir ses photos dans les magazines. Le principe de parité pour les femmes lui a longtemps paru déplacé, mais elle a changé d'avis, convaincue par des femmes allemandes qui lui ont expliqué, lors d'une conférence au Vatican, que dans leur pays c'était la seule solution pour faire bouger les choses.

Jan Krauze

EN DIRECT DE BRUXELLES

par Laurent Zecchini

Les peurs de l'élargissement

En Europe, certains gouvernements appréhendent de nouveau les « grandes invasions ». Celles-là remontent à environ quatre cents ans avant notre ère, lorsque les Huns, alors établis dans la cuvette danubienne, partirent à la conquête de la Gaule. L'image force le trait bien sûr, puisque les migrations d'aujourd'hui sont pacifiques et n'ont d'autre objet de convoitise que les marchés du travail de l'Union européenne (UE). Mais le phénomène psychologique est de même nature, tandis que le problème politique de la libre circulation des travailleurs est le plus délicat de ceux que pose la perspective d'une « grande Europe » qui comptera un jour vingt-sept Etats membres. Déjà, nombre de gouvernements entendent se protéger de la concurrence – qu'ils prévoient massive –, que va exercer la main-d'œuvre à bon marché des pays candidats.

De leur côté, certains pays de l'Europe de l'Est, comme la Pologne, la Hongrie, la Slovaquie et la République tchèque, envisagent des mesures parallèles pour restreindre la libre circulation des capitaux de l'« Europe riche », dont ils craignent qu'ils ne servent à dépecer leur patrimoine. A Varsovie, où l'on redoute une réaction à retardement de la période de l'après-guerre, lorsque plusieurs millions d'Allemands avaient été expulsés de Pologne, le gouvernement du président Kwasniewski veut imposer aux étrangers une période d'attente de... dix-huit ans avant de permettre l'achat de terres agricoles. Ces peurs sont pour une part irraisonnées, mais nourries de situations nationales spécifiques justifiant une certaine inquiétude.

La Commission européenne s'efforce de dédramatiser la situation, et elle propose à la réflexion des gouvernements européens cinq options possibles pour amortir le « choc » de l'élargissement, sur la base de « périodes transitoires » et de « clauses de sauvegarde ». L'idée maîtresse est de proposer une sorte de « police d'assurance » face à un phénomène d'immigration que l'on maîtrise mal (notamment parce qu'il sera influencé par la croissance économique), même si toutes les études accablent l'idée qu'un flux massif de populations de l'Est vers l'Ouest ne se produira pas.

L'enjeu est d'importance, car si la phobie n'est pas dissipée, c'est l'adhésion même des citoyens européens au processus d'élargissement – déjà fragile – qui en souffrira. D'autant qu'ici et là, la peur du « travailleur immigré » venu de l'Est donne du grain à moudre aux partis xénophobes et populistes. Mais combien seront-ils, ces travailleurs de Hongrie, Pologne, République tchèque, Slovaquie et autres lieux, que d'aucuns décrivent prêts à franchir leurs frontières bientôt disparues, afin de chercher du travail en Allemagne, en Autriche, en France, et plus au sud encore ?

Aujourd'hui, 300 000 d'entre eux sont déjà légalement employés au sein de l'Union, dont ils représentent 0,2 % de la main-d'œuvre, et 6 % seulement des quelque 5,3 millions de travailleurs étrangers non européens établis au sein de la Communauté. La Commission estime que l'immigration annuelle de travailleurs en provenance des huit pays candidats d'Europe centrale et orientale (Pologne, République tchèque, Hongrie, Slovaquie, Slovénie, Estonie, Lituanie et Lettonie) se situera – dans les premières années de l'élargissement – entre 70 000 (200 000 avec les familles) et 150 000 personnes. A long terme, les mêmes extrapolations font apparaître que le nombre de personnes originaires du groupe des dix pays candidats (les huit, plus la Roumanie et la Bulgarie) passerait de 830 000 (le niveau de 1998) à 3,9 millions de personnes en 2030, ce qui signifie que leur proportion au sein de la population de l'Union passerait de 0,2 % à 1,1 %.

Le vrai problème, de toute façon, tient moins au nombre qu'à la destination que choisiront les travailleurs des pays candidats. A se fier à la situation présente, il est probable que dans les premières années suivant l'élargissement, l'Allemagne accueillera près des deux tiers de l'immigration en provenance des huit premiers pays candidats d'Europe centrale et orientale, l'Autriche en absorbant environ 10 %. Au bout de trente ans, le pourcentage de ressortissants originaires de ces pays passerait de 0,6 % de la population allemande (chiffre de 1998) à 3,5 % en 2030. Pour l'Autriche, la progression serait de 1,3 % à 5,5 %.

Ces estimations aident à comprendre la vigueur des réactions allemandes et autrichiennes. Le chancelier Gerhard Schröder a ouvert la boîte de Pandore, en décembre dernier, en affirmant que son pays demandera un délai de transition de sept ans avant que les ressortissants des nouveaux Etats membres puissent avoir accès au marché de l'emploi de l'UE. Cette exigence n'est pas choquante au regard de l'histoire de la construction européenne : des périodes transitoires en matière de libre circulation des travailleurs furent adoptées, tant en ce qui concerne l'Europe des Six, que lors de l'accession de la Grèce, en 1981, puis de l'Espagne et du Portugal, en 1986. S'agissant de ce dernier élargissement, la période initiale de sept ans fut réduite à six ans, lorsqu'il apparut que l'immigration massive redoutée ne se produirait pas.

Ce qui n'empêche pas la plupart des pays candidats de protester énergiquement contre ce qu'ils perçoivent comme une sorte de purgatoire réservé à des Etats membres de « seconde zone » qui ne seraient pas autorisés à bénéficier de tout l'« acquis » communautaire. La Commission a rappelé que tout accord avec les pays candidats requiert l'unanimité des Quinze, mais Guenter Verheugen, le commissaire européen chargé de l'élargissement, s'est prononcé en faveur d'une période transitoire d'au moins cinq ans, les Etats membres de l'UE disposant par ailleurs de la faculté d'ouvrir plus tôt certains secteurs de leur économie aux travailleurs venus de l'Est.

L'immigration « à la carte » ? Une telle perspective, élargement qualifiée de « flexible » par les technocrates, répondrait à coup sûr aux aléas de la croissance économique dans l'Europe « riche ». Est-on sûr cependant qu'elle serait conforme à une certaine idée de l'Europe, celle de ces « valeurs démocratiques » dont le strict respect est exigé par les Quinze pour admettre tout nouveau membre au sein du « club » européen ?

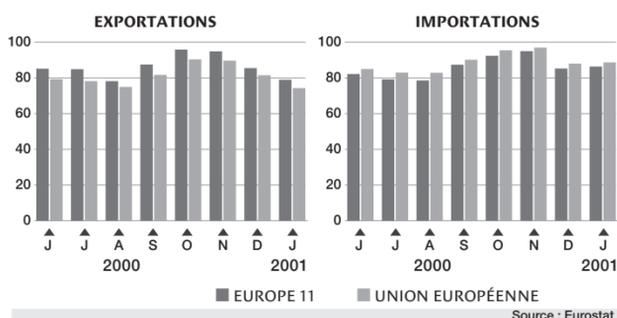
APPRENEZ L'ALLEMAND EN AUTRICHE - COURS D'ALLEMAND DE L'UNIVERSITÉ DE VIENNE
8 Juillet au 22 Septembre 2001
 Cours pour débutants et avancés.
 Prix du cours pour 4 semaines :
 ATS 4.750,- (ca. FF 2.280,-)
 Prix forfaitaire (inscription, cours, chambre) pour 4 semaines : ATS 10.000,- (ca. FF 4.800,-)
 Programme détaillé :
 Wiener Internationale Hochschulkurse
 A-1010 Vienna, Universität Wien
 Tél. : (+431) 405 12 54-0
 Fax : (+431) 405 12 54-10
 e-mail : WIHOK@univie.ac.at
 http://www.univie.ac.at/WIHOK

EUROPE

Un déficit commercial en hausse

Echanges hors zone euro et hors UE

en milliards d'euros



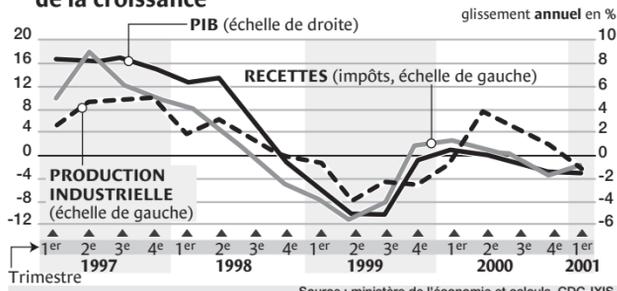
■ **LES SOLDES COMMERCIAUX** de la zone euro et de l'Union européenne (UE) se sont détériorés en janvier 2001 par rapport à décembre 2000 : respectivement - 7,4 milliards d'euros (contre + 0,2 milliard) et - 14,3 milliards d'euros (contre - 6,5 milliards). Pour l'année 2000, le déficit pour l'Union européenne se monte à 84,1 milliards d'euros, soit 65 milliards de plus qu'en 1999.

■ **SUR UN AN** (janvier 2000/janvier 2001), la croissance annuelle des échanges est restée forte avec des flux extra-UE et extra-zone euro en hausse d'environ 20 %. L'excédent commercial avec les Etats-Unis s'est accru en 2000 (+ 36,4 milliards d'euros contre + 22,5). Les flux intra ont, quant à eux, progressé d'environ 15 %.

■ **LA HAUSSE DES PRIX DU PÉTROLE** est à l'origine de 85 % de la détérioration du solde commercial de l'UE. La facture des importations énergétiques a doublé.

PAYS ÉMERGENTS

L'Argentine veut miser sur une reprise rapide de la croissance



■ **MALGRÉ LE PLAN D'AIDE** du Fonds monétaire international (FMI) de 40 milliards de dollars de décembre 2000, le spectre d'un défaut de paiement de l'Argentine n'a jamais été aussi menaçant. L'annonce d'une réduction drastique des dépenses publiques a créé une nouvelle crise politique. Affaibli, le président Fernando de la Rúa a nommé Domingo Cavallo - le père de la parité dollar-peso en vigueur depuis 1991 - au poste de ministre de l'économie.

■ **LE NOUVEL ARRIVANT** essaie de promouvoir une reprise rapide de la croissance qui aille de pair avec le redressement des finances publiques. Son plan, qui cherche à briser le cercle vicieux ajustement budgétaire-récession, doit donner des résultats à court terme s'il veut rassurer les marchés financiers.

Les indicateurs économiques internationaux « Le Monde » / Eurostat

	UE 15	ZONE EURO	ALLEMAGNE	BELGIQUE	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY.-UNI	E.-U.	JAPON
PRODUCTION INDUSTRIELLE (jan. 2000, en %)											
Sur un an	5,1	4,4	8,0	6,7	0,8	1,9	-0,3	-0,2	6,3 (oct.2000)	3,9 (oct.2000)	
Sur un mois	-1,8	-1,9	0,5	0,0	-0,4	1	-1,8	-10,6	0,0	0,2 (oct.2000)	-3,5 (oct.2000)
PRIX À LA CONSOMMATION (fév. 2000, en %)											
Sur un an	2,3*	2,6*	2,5	2,5	4,0	1,4*	2,7*	4,9*	0,9 (janv.)	3,7 (janv.)	0,1 (janv.)
Sur un mois	0,5*	0,6*	0,7	1,8	0,4	0,3*	0,4*	0,9*	-0,9 (janv.)	0,6 (janv.)	0,0 (janv.)
PIB EN VOLUME (4^e trimestre 2000, en %)											
Sur un an	3,0	2,9	2,6	3,0	3,7	2,8	2,8	3,4	2,5	3,4	1,4 (3 ^e trim.00)
Sur trois mois	0,7	0,7	0,2	1,2	0,7	0,9	0,8	1,2	0,3	0,3	0,2 (3 ^e trim.00)
DÉFICIT PUBLIC/PIB (en %)											
2000	0,3	1,2	1,3	0,0	-0,3	-1,3	-0,3	2,0	4,4	1,0 (1999)	-7,6*(1999)
DETTE PUBLIQUE/PIB (en %)											
2000	69,7	64,2	60,0	110,9	60,6	58,0	110,2	56,3	42,9	59,3 (1999)	105,4 (1999)
SOLDE COMMERCE EXTÉRIEUR (en milliards d'euros, jan. 2001)											
			Déc. 2000		Déc. 2000	Oct. 2000	Oct. 2000				
	-14,3*	-7,4*	1,2	0,3	-3,5	-2,2	-1,2	1,6	-4,8	-48,1	8,2
INVESTISSEMENT (FBCF) (3^e trimestre 2000, en %)											
Sur trois mois	1,1	1,3	1,4	2,7**	2,5	1,7	0,5	-0,7	-0,5	0,6	1,4**
* provisoire **2 ^e trimestre 2000											

Pour plus d'informations : <http://www.europa.eu.int/comm/eurostat>

Les indicateurs français

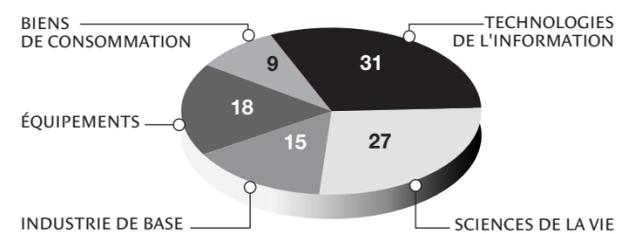
	DERNIER MOIS CONNU	VARIATION SUR UN AN
CONSOMMATION DES MÉNAGES (en produits manufacturés)	- 0,9 % (février)	+ 1,7 %
TAUX D'ÉPARGNE	15,7 % (2 ^e trim. 00)	- 0,7
POUVOIR D'ACHAT DES MÉNAGES	+ 0,3 % (2 ^e trim. 00)	+ 1,8
COMMERCE EXTÉRIEUR (en milliards de francs) (solde cumulé sur 12 mois)	- 1,9 (janv. 01)	- 2,0
	+ 7,5 (01/00)	- 93,5
ENQUÊTE MENSUELLE SUR LE MORAL DES MÉNAGES*	+ 2 (mars)	- 2 **
ENQUÊTE MENSUELLE DANS L'INDUSTRIE* (opinion des chefs d'entreprise sur les perspectives générales de production)	+ 13 (février)	+ 33 **
CRÉATIONS D'ENTREPRISES	23 540 (décembre)	+ 6,1 %
DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES***	2 923 (janvier)	+ 9,4 %

* solde de réponses, CVS, en % ** solde net douze mois auparavant *** par date de publication Sources : Insee, Douanes

INNOVATION

L'Anvar se lance dans le capital-risque

Répartition des aides de l'Anvar en 2000 par secteur (en nombre d'aides aux projets et aux recrutements)



Source : Anvar

■ **L'AGENCE NATIONALE** pour la valorisation de la recherche (Anvar) aide désormais les entreprises innovantes non plus seulement par des aides remboursables en cas de succès, mais aussi sous forme de bons de souscription d'actions (BSA). Sont visées les petites entreprises, positionnées sur des marchés plutôt traditionnels, et donc délaissées par les capitalistes-risqueurs privés. La participation de l'Anvar au capital des entreprises pourrait être de l'ordre de 2 à 3 millions de francs par firme.

■ **EN 2000**, les aides de l'Anvar se sont élevées à 217,18 millions d'euros (1 425 millions de francs). Elles ont augmenté de 3,3 % depuis 1998, retrouvant ainsi leur niveau de 1993. Elles devraient s'accroître de 3 % en 2001. Leur rôle est essentiellement de faciliter le développement de projets (42,5 %) et d'aider aux recrutements pour l'innovation (32 %).

L'économie turque reste asphyxiée par un système bancaire entaché de fraudes

La grave crise financière que traverse la Turquie depuis quelques semaines est significative des difficultés aussi bien politiques qu'économiques que rencontre la coalition gouvernementale aux affaires depuis près de deux ans. Les réformes peinent à se mettre en place et les quelques ratés qui sont intervenus au cours des derniers mois ont précipité légèrement la situation.

Le premier a concerné la privatisation de Turkish Telecom : seuls 29 % du capital ont été proposés, soit une offre en deçà des attentes des investisseurs. Les autres projets de cession au privé d'entreprises ont pris du retard ainsi que certaines lois, comme celle sur la privatisation du secteur de l'électricité, que le Parlement a tardé à ratifier.

REPLI DES CAPITAUX ÉTRANGERS

De plus, les taux d'intérêt, qui avaient fortement baissé, permettant une relance de l'investissement et dopant la consommation, se sont mis à remonter à partir de juillet 2000. A partir de ce moment, des clignotants se sont allumés sans que les autorités turques ne les prennent en considération. C'est dans ce contexte que la première crise de novembre est intervenue. Il a suffi d'une rumeur sur une banque qui a vendu massivement des titres pour que les investisseurs réduisent la part des banques dans leur portefeuille. Résultat ? Un repli des capitaux étrangers : l'indice boursier a enregistré une forte baisse de 12 points en quelques jours. Pour faire face à la

Les secours rapides et massifs des institutions financières internationales s'expliquent par la place stratégique de la Turquie pour les Américains

situation, la Banque centrale a alors décidé d'injecter des liquidités, allant ainsi à l'encontre des engagements pris vis-à-vis du Fonds monétaire international (FMI).

Cette première crise révèle les conséquences de l'absence de décisions concernant la restructuration du système bancaire. Depuis les années 1980, les banques publiques sont fortement endettées. La baisse des taux d'intérêt a limité leur rentabilité. Pour compenser ce phénomène, elles ont entrepris de s'endetter en devises bien au-delà de leurs capacités, pour augmenter les transactions sur le marché des titres. Si ce comportement a été dénoncé par le FMI, il n'a pas été sanctionné par les autorités turques, qui ont tardé à se manifester.

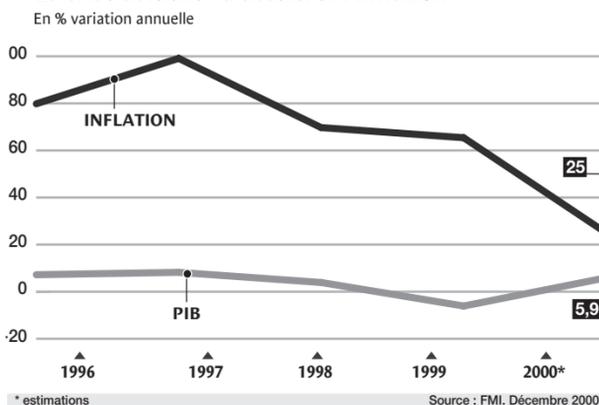
Pour éviter une crise plus grave encore, le FMI a décidé d'intervenir

massivement fin novembre en accordant des crédits totalisant 10 milliards de dollars, dont une première tranche a été déboursée avant la fin de l'année 2000. La crise de novembre, si elle a secoué les marchés, n'a pas permis de les assainir de façon significative. C'est dans ce contexte de fragilité que l'affrontement politique intervenu entre le président et son premier ministre, le 19 février, a déclenché de nouvelles tensions. D'où la décision prise de laisser flotter la livre turque, ce qui ne résout en rien les problèmes du pays et suscite même de nouvelles incertitudes. Une dévaluation sans un programme solide n'aura pas la moindre crédibilité, pas plus qu'un programme sans soutien international.

La situation actuelle repose sur une absence de confiance et provoque des tensions telles que tout signe est surinterprété, provoquant des réactions en cascade. L'arrivée du nouveau ministre de l'économie, Kemal Dervis, a fortement rassuré sans que l'on sache pour autant quelle sera la marge de manœuvre dont il disposera. Présenté dans la presse turque comme un Superman, il n'a pas les coudees franches même s'il exerce son autorité sur la Banking Regulation and Supervisory Agency (après que son titulaire eut présenté sa démission, ne voulant pas se retrouver sous les ordres du nouveau ministre) : la deuxième banque d'Etat lui échappe ainsi que les privatisations. En effet, les ministres du MHP (extrême droite de l'Action nationaliste) et de l'ANAP (centre droit), réticents à cette nomination, ont obtenu d'en garder le contrôle. Ce qui est sûr, c'est qu'il ne pourra pas réussir dans la tâche qui lui a été confiée s'il est tout seul.

A contrario, son atout est qu'il dispose, tout en étant un outsider, d'une légitimité indéniable car il n'a jamais coupé les ponts avec son pays d'origine au cours des longues années qu'il a passées à la Banque mondiale. La première difficulté du nouveau ministre va être d'identifier l'étendue réelle du mal, car les chif-

La crise actuelle va accélérer l'inflation



* estimations Source : FMI, Décembre 2000

fres exacts des pertes accumulées des banques publiques ne sont pas connus. On estime que trois d'entre elles ont perdu quelque 20 milliards de dollars en raison de mauvaises créances et d'une utilisation frauduleuse des fonds. Des prêts étaient distribués à des taux très intéressants à des fins politiciennes et, surtout, sans contreparties. En outre, la valorisation excessive des banques a contribué à l'émergence de la crise. Même si le rapport entre la capitalisation boursière et les fonds propres de ces banques a diminué, il reste très élevé par rapport à ce qui se passe dans d'autres pays.

De plus, Kemal Dervis doit affronter des échéances cruciales avec une dette externe de 110 milliards de dollars. La question de la dette interne est, elle aussi, délicate et on risque d'assister à sa restructuration car son refinancement actuel, à 180 %, n'est pas possible indéfiniment. L'Etat doit, en effet, refinancer au cours de l'année 2001 l'équivalent de 44 à 45 milliards de dollars.

Quelques jours après sa nomination, Kemal Dervis a présenté les grandes lignes de son plan, qui s'articule en trois étapes. La première consiste à prendre des mesures de secours ; la deuxième étape devrait permettre une reprise de la croissance au cours du second semestre de l'année et la troisième consisterait à prendre des mesures de sup-

port et d'emprunts internationaux. La priorité étant, évidemment la réforme bancaire.

Une autre conséquence de la crise financière actuelle est qu'elle va alourdir la charge des importations et accélérer l'inflation. Les objectifs qui visaient à la limiter à 12 % cette année vont devoir être revus à la hausse ; elle se situera, plus probablement aux alentours de 25 % à 30 %.

OLÉODOC

Le FMI a d'ailleurs annoncé qu'il pourrait accorder un prêt anticipé de 6,25 milliards de dollars, dans le cadre du plan anti-inflation de 11,5 milliards actuellement en cours de négociation. Les pourparlers concernant ce programme d'aide sur trois ans avaient été remis en question par l'irruption de la crise financière et la décision de laisser flotter la monnaie. Ainsi, le prêt accordé devrait servir à protéger la livre, qui a perdu plus de 30 % de sa valeur depuis février, mais aussi à soutenir le budget et à rembourser la dette du pays.

Cette intervention rapide et massive des institutions financières internationales s'explique par la place stratégique qu'occupe la Turquie, laquelle est vitale pour les Américains. Ainsi, le FMI et la Banque mondiale la soutiendront probablement dans tous les cas de figure et leur intervention en décembre 2000 en est la meilleure

preuve. Non seulement les Etats-Unis ont besoin des bases militaires turques à partir desquelles ils lancent les opérations sur l'Irak mais Ankara est, en outre, le partenaire décisif pour l'oléoduc Bakou-Ceyhan. Il s'agit pour Washington, en s'appuyant sur la Turquie, de contrer les tentatives russes et iraniennes en Asie centrale et de garder le contrôle sur l'exploitation et le transport des richesses énergétiques de la mer Caspienne.

Enfin, la résolution de la crise financière actuelle est importante pour l'avenir des relations de la Turquie avec l'Union européenne. Le gouvernement a adopté le 19 mars un « programme national » contenant les mesures politiques et économiques qu'il compte adopter pour adhérer à l'Union.

Mais les tensions, au sein de la coalition au pouvoir, empêchent de prendre les décisions attendues par les Européens, et en particulier celles qui ont trait à l'octroi de droits culturels aux Kurdes, à l'abolition de la peine de mort ou encore à la réévaluation du rôle de l'armée dans la vie politique. Celle-ci dispose de rentes de situation qu'elle ne souhaite pas voir remises en question. En fait, seul un « ajustement structurel » du système politique devrait permettre de surmonter la crise financière actuelle, de réformer l'Etat et de pouvoir ainsi envisager l'adhésion à l'Europe.

Agnès Levallois
Nord-Sud Export,
groupe « Le Monde »

INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE PARIS

L'atout indispensable pour une carrière internationale

MBA

SCIENCES PO

- Un programme bilingue intensif sur 9 mois, allié à la tradition culturelle de Sciences Po.
- Un corps professoral de notoriété internationale.
- Un diplôme accrédité AMBA.

Pour toute information complémentaire, merci de contacter le secrétariat du Pr. Jean-Jacques Rosa

174, Bd Saint-Germain 75006 PARIS - Tél. : 01 45 44 87 43 - Fax : 01 45 44 88 92
Website : <http://mba.sciences-po.fr> - E-Mail : mba@sciences-po.fr

CADRES EN ACTIVITÉ

Executive MBA

Dauphine

L'excellence d'un MBA, c'est la qualité de son corps professoral.

www.mba.dauphine.fr
mba@dep.dauphine.fr
UNIVERSITÉ PARIS DAUPHINE
Tél. : 01 44 05 41 81

La pompe américaine aspire l'épargne mondiale

BORDEAUX

de notre envoyé spécial

A qui profitent vraiment les flux de capitaux encouragés par la mondialisation ? Cette importante question a été l'un des thèmes abordés lors du Forum « Retraite 2001 : nouveau siècle, nouveaux enjeux » que la Caisse des dépôts et consignations avait organisé, vendredi 30 mars, à Bordeaux. A cette occasion, Daniel Gabrielli, chef du secrétariat général au Conseil national du crédit et du titre (CNCT), soutenait l'idée que les pays développés exportaient une partie de leur excédent d'épargne vers les pays qui en manquaient, notamment les pays en développement. La théorie néoclassique de la croissance postule en effet que le capital disponible dans les pays où le revenu par habitant est élevé, doit inévitablement se diriger vers les pays où le revenu par tête est plus faible parce que la productivité du capital y est plus forte.

Une raison démographique militait également en faveur de la thèse défendue par Daniel Gabrielli : la baisse anticipée des pensions de

Les Etats-Unis recueillent trois fois plus d'investissements directs étrangers que l'ensemble des pays en développement

retraite dans les pays occidentaux a commencé d'engendrer un effort d'épargne privée qui devrait chercher à se diversifier aussi bien sur des produits d'épargne domestique que sur des produits étrangers. Dans ce contexte, le vieillissement de la population, particulièrement important au Japon, puis en Europe et dans une moindre mesure aux Etats-Unis, aurait dû engendrer un surcroît d'épargne profitable aux pays en développement ; le travail et l'intelligence des uns devant permettre de conforter la retraite des autres.

Mais ce raisonnement a été mis à mal par la brutalité des chiffres.

Patrick Artus, directeur des études économiques à la Caisse des dépôts et consignations, est venu expliquer que la logique des vases communicants était étrangère à la finance : « Les statistiques montrent que les capitaux se détournent des pays du tiers monde. Contrairement à la théorie, c'est le pays le plus riche et le plus développé qui réussit à attirer le gros des investissements directs comme des investissements de portefeuille. » Ironie de la chose, même l'épargne des pays en développement aurait commencé de fuir sa zone d'origine pour aller s'investir elle aussi... aux Etats-Unis.

Les statistiques le montrent de manière irréfutable : les seuls Etats-Unis reçoivent trois fois plus d'investissements que l'ensemble des pays en développement. Les investissements directs étrangers n'obéissent qu'à une loi, celle de la rentabilité. Ce n'est donc pas un hasard si près de 400 milliards de dollars par an sont venus irriguer le tissu productif des Etats-Unis ces dernières années, alors que le Mexique et l'Amérique latine ne captaient que 40 à 50 milliards de dollars par an, que la Chine se bornait à 30, l'ensemble des pays émergents d'Asie à 10, et l'Inde et le Pakistan, deux des pays les plus peuplés et les plus jeunes, à 5 ou 6 milliards de dollars.

Le divorce est encore plus criant pour les investissements de portefeuille. Ils ont connu des pointes à 400 milliards de dollars pour les Etats-Unis entre 1999 et 2000, tandis qu'ils stagnaient proches du zéro absolu pour la période sur l'ensemble des pays émergents, quand ils n'étaient pas même franchement négatifs, signe net d'une hémorragie de capitaux, en direction des Etats-Unis, le plus souvent.

« Est-ce grave », a demandé Patrick Artus ? « Cela remet en cause les schémas classiques », s'est-il borné à se répondre.

Les schémas en prennent donc un sérieux coup. A commencer par celui de la mondialisation, puisque loin de généraliser le marché à l'en-

semble de la planète, l'abolition des frontières aboutit au contraire à un paradoxe détonnant : celui de concentrer les capitaux et l'investissement productif dans un seul pays, celui qui en a apparemment le moins besoin, à savoir les Etats-Unis. « Les Etats-Unis apparaissent comme une pompe capable d'aspire la totalité du capital mondial. La thèse américaine étant que leur pays est tellement profitable que les entrées de capitaux vont se maintenir sur la durée », explique-t-il.

FRAGILITÉ DU DROIT

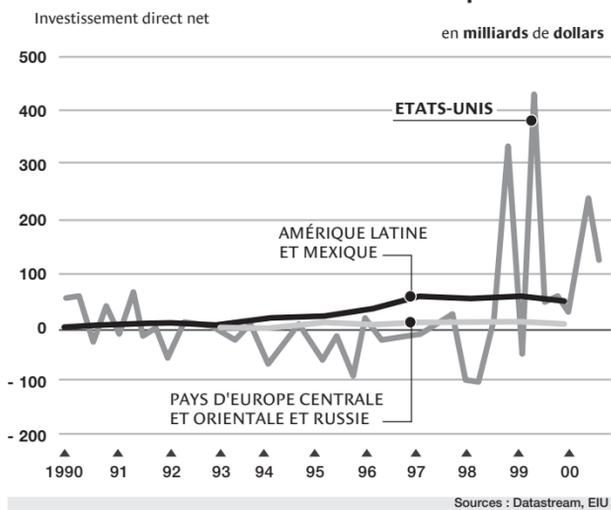
Bien sûr, il serait absurde de penser que les Etats-Unis sont le seul pays capable d'assurer la meilleure rentabilité aux capitaux qui y sont investis. Dans l'absolu, sur bien des aspects industriels, nombre de pays du tiers monde pourraient rivaliser avec la première puissance de la planète. Mais la fragilité du droit, la corruption, la désorganisation, la difficulté à rapatrier les bénéfices... détournent souvent les investisseurs vers des zones plus sûres.

Mais s'il était avéré que l'ensemble de l'épargne mondiale puisse être captée sur la durée par un seul pays, quelles pourraient en être les conséquences, et par conséquent la limite ?

Pour Patrick Artus, cette limite pourrait être fixée par les Américains eux-mêmes lorsqu'ils s'inquiéteront d'être devenus les locataires d'un pays entièrement contrôlé par des étrangers : « La part des non résidents dans le capital des entreprises américaines était proche du zéro au milieu des années 1990, actuellement, elle atteint déjà 20 %. Elle pourrait aller jusqu'à 50 % aux environs de 2007 si le rythme actuel se maintient. Il arrivera sans doute un moment où les Américains en auront assez de devoir composer avec des Japonais et des Européens dans leurs conseils d'administration. Si le capitalisme ne survivait plus que dans un seul pays, il serait de toute façon contrôlé de l'extérieur. »

Yves Mamou

Une remise en cause des schémas classiques



Le FMI crée une cellule de veille unique pour mieux prévenir les crises financières

Pour passer de la Banque mondiale au Fonds monétaire international (FMI) à Washington, il suffit de traverser la rue. Mais entre l'institution conduite par le bouillonnant et charismatique James Wolfensohn et celle - le FMI - que pilote depuis un an maintenant le pragmatique et réservé Horst Kohler, il y a à l'évidence deux styles et deux méthodes. Nommé en 1995 pour succéder à Lewis Preston resté moins de quatre ans, le premier, banquier d'affaires new-yorkais d'origine australienne, avait immédiatement annoncé une grande réforme. Tant sur le fond - en redonnant la priorité à la lutte contre la pauvreté - que sur la forme, avec une réorganisation en profondeur de la maison, laquelle a d'ailleurs été souvent vécue par ses fonctionnaires comme un véritable traumatisme.

CIRCULATION DE L'INFORMATION

Horst Kohler, de nationalité allemande, a choisi, lui, une voie différente. Il est arrivé après le long règne de Michel Camdessus, dans des conditions difficiles : il avait fallu plus de sept mois aux actionnaires du FMI pour finalement accepter la candidature, poussée par Berlin, de celui qui était jusque-là le président de la BERD (Banque européenne pour la reconstruction et le développement). Installé aux commandes d'une institution placée au centre du débat sur la réforme du système financier international, l'ancien haut fonctionnaire des finances allemande avance prudemment. Pas question de mettre le FMI sens dessus dessous, même s'il sait qu'on attend de lui qu'il dote son institution des moyens de mieux prévenir les crises financières.

« Le FMI doit devenir le pôle de l'excellence pour préserver la stabilité du système financier international », a-t-il coutume de répéter dans ses interventions publiques. Jusqu'à présent, les nouvelles initiatives ont cependant été peu

La surveillance des marchés va devenir systématique pour pouvoir tirer la sonnette d'alarme plus vite

nombreuses et beaucoup des transformations récentes, décidées au lendemain du séisme financier asiatique de 1997, datent du dernier mandat de Michel Camdessus.

Horst Kohler a toutefois annoncé en mars la création d'un nouveau département - unique - chargé de la surveillance des marchés financiers. Ce « département des marchés internationaux des capitaux » regroupera toutes les unités du Fonds travaillant sur les marchés. Cette décision a été prise suite aux recommandations du rapport remis par John Lipsky, l'économiste en chef de la JP Morgan Chase. A l'automne 2000, Horst Kohler avait en effet confié une sorte d'audit du FMI à ce spécialiste aux compétences reconnues, entouré de quelques autres personnalités très écoutées du monde de la finance comme Arminio Fraga, président de la Banque centrale du Brésil, ou encore Klaus Regling,

De l'argent sans conditions ?

Il n'est pas question pour le Fonds monétaire international (FMI) de prêter de l'argent sans poser ses conditions. Néanmoins, le débat qui fait rage depuis quelques mois au sein de l'institution sur l'efficacité des fameuses « conditionnalités » - cette série de critères qu'impose le FMI avant de débloquer des crédits - s'apparente à une remise en cause. L'institution reconnaît qu'elle a certainement dépassé sa mission en multipliant les conditions, et surtout en les étendant à des domaines qui, en principe, ne la regardent pas. Conditions sur les politiques macroéconomiques, sur les réformes structurelles, sur la bonne gouvernance... : en vingt ans, le champ des interventions a envahi à peu près tout. Pour arriver à ce constat du FMI : « Nous avons oublié qu'il était essentiel que les pays s'approprient les politiques que nous leur soumettons. » Un mea culpa qui devrait logiquement conduire à redéfinir les priorités des programmes préconisés par le FMI.

président de Moore Capital Strategy Group.

Dans ce rapport demeuré à ce jour confidentiel, les auteurs ne critiquent pas tant les outils dont le FMI dispose pour jouer son rôle de pompier volant de la planète que les failles de son organisation. Le FMI disposerait - grosso modo - des bons instruments pour anticiper les catastrophes financières mais faute, entre autres, d'une bonne circulation de l'information, il ne saurait pas toujours éviter le pire. Mettre tout le monde au même endroit devrait donc en théorie régler le problème. « L'interaction entre l'analyse que nous pouvons faire des crises et nos opérations n'a pas toujours bien fonctionné », a reconnu le premier vice-président du FMI, Stanley Fisher, en soulignant que le nouveau département aurait pour tâche d'instaurer une communication permanente entre les experts de terrain qui ont en charge la surveillance de zones géographiques et les économistes qui ont une approche plus globale du fonctionnement des marchés.

La surveillance des marchés doit donc devenir systématique pour pouvoir tirer la sonnette d'alarme plus vite, même si le FMI se défend de vouloir se substituer aux investisseurs privés « qui doivent par eux-mêmes évaluer et assumer les risques qu'ils prennent en

allant sur certaines places ». Horst Kohler compte également sur l'efficacité des programmes d'évaluation du secteur financier (PESF) lancés en 1999 avec la Banque mondiale. Ces programmes qui passent au crible tous les aspects économiques et financiers d'un Etat ont, au départ, été testés sur une douzaine de pays pilotes parmi lesquels le Canada et l'Irlande pour les pays industrialisés, l'Afrique du Sud pour les pays émergents et le Cameroun et le Salvador pour les pays les moins avancés. Depuis, la liste s'est étendue à 24 pays, tous volontaires. Fondées sur une batterie d'indicateurs, ces analyses doivent permettre de pointer du doigt les failles d'un système et le cas échéant donner l'alerte.

Cette approche qui suppose qu'il existe un cadre idéal vers lequel chaque pays doit tendre - dans leur jargon, les experts du Fonds ont traduit cela par « des codes et standards universels » - soulève toutefois un certain scepticisme. Lors d'une conférence organisée sur le sujet au début mars à Washington, le vice-ministre des finances chinois, Jin Linquin, relevait : « En somme, on nous dit qu'un pays en développement peut se mettre à l'abri d'une crise financière s'il applique rigoureusement les codes et normes internationaux, mais cela pose au moins deux questions : ces codes sont-ils adaptés au stade de développement du pays ? Et ce pays possède-t-il les institutions lui permettant de mettre en œuvre ces normes ? » Bonnes questions, en effet.

Lucides, les responsables du FMI admettent qu'il serait de toute façon illusoire de prétendre supprimer les crises. Au mieux, « un bon système de prévention peut atténuer leur fréquence et leur gravité ». Les accidents turcs et argentins de ces derniers mois ne peuvent que les conforter dans leur prudence.

Laurence Caramel

PENSÉE ÉCONOMIQUE

par Jean-Marc Daniel

Rudolf Hilferding ou l'austro-marxisme

Il y a soixante ans, au printemps 1941, était assassiné dans une geôle nazie Rudolf Hilferding. Ce meurtre paraît aujourd'hui bien oublié. Il faut dire que Rudolf Hilferding appartient à une espèce naguère vilipendée, celle des leaders sociaux-démocrates qui refusèrent les illusions et la fascination pour la violence, pour combattre le communisme léniniste et le nazisme. Né à Vienne en 1877, il conclut une jeunesse studieuse et sans histoire par des études de médecine. Révolté par les inégalités sociales, il adhère au Parti socialiste autrichien. Il en devient le chroniqueur et l'expert économique.

Ses premiers articles sont d'une parfaite orthodoxie marxiste. En particulier, il défend la notion de la valeur-travail, selon laquelle le prix d'un objet dépend de la quantité de travail nécessaire à sa fabrication, ce qui fait de lui l'adversaire de Böhm-Bawerk, l'économiste le plus en vue du marginalisme autrichien. Son premier livre s'intitule d'ailleurs *Critique marxiste de Böhm-Bawerk*.

Avec le temps, ses idées évoluent en une adaptation du marxisme aux nouvelles conditions économiques. *Le Capital financier*, son œuvre majeure, qui paraît en 1910, se présente comme une modernisation des thèses marxistes. Pour comprendre ses théories, un retour sur les transformations historiques de la monnaie s'impose. A l'origine, elle remplace le troc. Le commerce s'en trouve facilité, tandis que les prix changent de nature, cessant d'être associés aux échanges pour l'être aux objets. Jusqu'au XVIII^e siècle, la monnaie est métallique. Peu à peu, pour des raisons pratiques, le papier remplace le métal. Ce sont les banques qui assurent cette substitution, garantissant au papier une valeur équivalente à celle du métal conservé dans leurs coffres. Ce papier - les billets de banque - est la monnaie fiduciaire.

En 1844, le gouvernement anglais, suivant les préceptes de Ricardo, fixe la quantité de monnaie fiduciaire au strict niveau du stock d'or et consolide cette décision en donnant à la banque centrale le monopole d'émission des billets. Le besoin croissant en monnaie dû à l'expansion industrielle se heurte à ce système très contraignant. Les banques réagissent en introduisant une nouvelle monnaie fondée sur le crédit : la monnaie scripturale. Chaque prêt bancaire augmente la capacité de dépense de l'emprunteur par l'inscription sur son compte courant d'une somme égale au montant du prêt consenti. Le crédit débouche ainsi sur un accroissement de la masse monétaire, et ce indépendamment de l'évolution du stock d'or. Après 1880, ce mécanisme joue à plein, si bien que la politique monétaire relève de plus en plus de l'attitude des banquiers.

En 1919, Rudolf Hilferding choisit d'être allemand.

En 1923, il est nommé ministre des finances en pleine hyperinflation.

S'appuyant sur l'idée que la monnaie n'est plus de l'or, mais est issue

du crédit, il conçoit un nouveau mark sans lien avec l'or, gagé uniquement sur les potentialités de l'économie allemande

d'être remboursés, finissent par évincer leurs débiteurs dans la gestion des entreprises. Ils deviennent progressivement propriétaires de l'appareil productif au point d'accaparer le pouvoir économique.

- Cette concentration annihile la notion de marché : quand une banque détient à la fois une mine de charbon et une compagnie d'électricité, le prix du charbon facturé par la mine à la compagnie d'électricité ne dépend plus de l'offre et de la demande, mais des décisions de leur propriétaire commun.

- Les prix n'étant plus fixés par la concurrence, les entreprises renvoient leurs méthodes de gestion des coûts, notamment salariaux. La détermination des salaires passe d'une logique de marché à une logique de rapport de forces. De ce fait, les entreprises, en quête d'une main-d'œuvre docile, vont la chercher dans les colonies. Ce sont elles qui ont poussé les pays européens à conquérir des empires, à devenir, selon son expression, impérialistes.

Le succès du *Capital financier* fait de son auteur la référence économique de ce que l'on appelle l'austro-marxisme et un dirigeant écouté de la II^e Internationale. Quoique opposé à la guerre en 1914, il juge lâche, après son déclenchement, de ne pas y participer et rejoint l'armée autrichienne comme médecin. En 1919, il choisit d'être allemand. En 1923, il est nommé ministre des finances en pleine hyperinflation. S'appuyant sur l'idée que la monnaie n'est plus de l'or, mais est issue du crédit, il conçoit un nouveau mark sans lien avec l'or, gagé uniquement sur les potentialités de l'économie allemande. Les dirigeants de la Reichbank crient à l'hérésie et au scandale et obtiennent son départ... avant de mettre en application ses propositions monétaires : le 15 novembre 1923, naît une monnaie sans or, le Rentenmark.

A nouveau ministre en 1928, Rudolf Hilferding défend le principe de la cogestion entre syndicats et patronat dans le but d'organiser l'économie sans avoir recours à une planification autoritaire de type soviétique. En 1933, il s'installe à Prague. Il y rédige la partie économique du programme des sociaux-démocrates en exil. A cette occasion, il marque son opposition aux idées venues de Cambridge sur la relance par les grands travaux et le déficit budgétaire. Pour lui, cette politique débouche sur l'inflation. Parmi les infamies de 1940, il y a l'article 19 de l'accord d'armistice par lequel la France vaincue s'engage à livrer aux nazis les Allemands réfugiés. Exilé en France, il en est. Dans ses derniers écrits, lucide sans être résigné, il exprime son aversion pour Hitler, Staline et leurs sinistres épigones. Et sa conviction de leur inéluctable échec.

Jean-Marc Daniel est professeur à l'ESCP-EAP.

Retraites : en finir avec les contre-vérités

par Pierre Khalifa

La capitalisation peut-elle permettre de répondre aux évolutions démographiques qui mineraient le système de retraite par répartition ? Un moment évacuée, cette question rebondit à l'occasion de la décision du gouvernement Schröder d'introduire en Allemagne la retraite par capitalisation (« Le Monde Economie » du 20 mars). Malgré l'effondrement actuel des cours qui montre combien il peut être risqué de jouer les retraites à la Bourse, il faut revenir sur le fond des mécanismes de la répartition et de la capitalisation.

En système de répartition, chaque année, les pensions versées aux retraités sont payées par des cotisations prélevées sur les actifs. Les retraites sont donc une part de la richesse produite au même moment. Contrairement aux idées reçues, il en est de même dans le cas de la capitalisation. En épargnant, un salarié ne met pas de côté dans un « frigo économique » des repas, des billets d'avion... qu'il consommerait dans quarante ans. Il n'a qu'un à-valoir sur la production future de biens et de services, une créance pour l'avenir. Pour que cette créance soit honorée au moment où elle est présentée, il faut que soit produite la richesse correspondante.

En capitalisation comme en répartition, les revenus des retraités sont une partie de ce qui est produit au moment même de la retraite et sont une ponction sur la richesse produite par les actifs. S'il y a, dans l'avenir, un problème démographique, c'est-à-dire un manque d'actifs pour produire la richesse nécessaire, répartition et capitalisation sont placées devant les mêmes difficultés.

Plus même, la capitalisation est particulièrement sensible aux évolutions démographiques, comme l'a clairement explicité l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) : « *A mesure que les membres des générations du baby-boom partiront à la retraite, dans dix à vingt ans, ils auront probablement un comportement de vendeurs nets au moins pour une partie des titres accumulés durant leur vie de travail. La génération suivante est de moindre taille, il existe donc une possibilité de baisse du prix des titres... Il y a une éventualité qu'au*

moment de la retraite la génération du baby-boom découvre que le revenu tiré des fonds de pension est inférieur à ce qui avait été prévu par simple extrapolation des tendances actuelles. » (OCDE, 1998). Cette analyse, confirmée par Patrick Artus, membre du Conseil d'analyse économique, est aujourd'hui partagée par la plupart des économistes.

Enfin, il est totalement illusoire de croire que l'on pourra maintenir sur le long terme la coexistence entre répartition et capitalisation. Les revenus des deux systèmes ne s'additionnent pas. En effet, un bon rendement d'un fonds placé en obligations suppose des taux d'intérêt réels élevés, ce qui est contraire à la croissance, donc à l'emploi. Dans le cas d'un fonds placé en actions, un bon rendement suppose de comprimer la masse salariale au maximum. Dans les deux cas, ce sont les ressources du système par répartition qui en seraient affectées. Le dépréciement du système par répartition serait ainsi programmé.

Pourtant, le système par répartition est tout à fait capable d'absorber le prétendu choc démographique. Certes, le nombre des personnes âgées dans la population totale va fortement augmenter dans les prochaines décennies. Le rapport Charpin du Commissariat au Plan indique que la charge des retraites dans le produit intérieur brut (PIB) passerait de plus de 12 % aujourd'hui à 16 % à l'horizon 2040. Quatre points de PIB lisés sur quarante ans, où est le choc tant annoncé ? Il faut d'autant plus relativiser ce chiffre que la part des retraites dans le PIB a été multipliée par 2,5 entre 1950 et aujourd'hui, sans que cela ne provoque les cataclysmes que certains se plaisaient déjà à prédire à l'époque. De plus, on sait que, du strict point de vue de la « charge » pesant sur les actifs, l'augmentation du nombre de personnes âgées sera en partie compensée par l'effectif moins nombreux des générations très jeunes, compte tenu de l'évolution récente de la fécondité.

Ce qui importe, du point de vue démographique, c'est le rapport entre le nombre de personnes en âge de travailler et le nombre de celles qui sont soit trop âgées, soit trop jeunes pour le faire. Ainsi, en 2040, la charge des inactifs (jeunes et personnes âgées) serait multipliée par 1,25. Ce chiffre est à mettre en relation avec

l'augmentation parallèle de la richesse produite. Avec une croissance modérée de 1,7 % par an – la croissance entre 1973 en 1996, période de « crise », a été de 2,1 % par an –, le PIB aura doublé en 2040. Il n'y a donc pas de problème insurmontable a priori.

Il est intéressant cependant de regarder les évolutions possibles avec le postulat du maintien d'un chômage massif de 9 % de 2005 à 2040. Les calculs faits par le Commissariat général au Plan, mesurant le ratio de dépendance élargie qui indique la charge économique totale que fait peser l'ensemble des inoccupés (jeunes, personnes âgées, chômeurs...) sur les actifs occupés, montrent que celui-ci n'augmenterait que de 10,5 % à l'horizon 2040, ce qui correspond à la marge d'erreur des projections sur cette période. Mieux même, nous serions dans une situation plus favorable qu'aujourd'hui en 2020 et quasi identique en 2030. La catastrophe si complaisamment annoncée ne relève que du fantasme.

Quoi qu'il en soit, il est indéniable que la part des retraites dans le PIB va augmenter dans le futur, sauf à programmer une baisse du montant des pensions, ce que personne n'ose ouvertement défendre. Il y aura certes de plus en plus de retraités pour de moins en moins d'actifs, mais ces derniers seront plus productifs qu'aujourd'hui.

Le problème politique qui nous est posé est celui de l'accapement actuel des gains de productivité par le patronat. Un nouveau partage de gains de productivité entre profits et salaires au sens large (salaires directs, pensions) doit être mis en œuvre. Ainsi, sur la base de gains annuels modérés de productivité de l'ordre de 2 %, un transfert de 0,35 à 0,5 point de productivité par an suffit, suivant les hypothèses, à résoudre le problème de financement des retraites. Il faut donc en finir avec le tabou patronal de blocage des prélèvements. Une participation plus importante des entreprises s'avérera inévitable.

Il faut l'envisager d'autant plus tranquillement que la part des salaires dans la valeur ajoutée des entreprises est passée de 70 % au début des années 1980 à 60 % aujourd'hui. Un rééquilibrage est donc possible. Des marges de manœuvre importantes existent. On le voit, nous sommes loin du déterminisme démographique dont on a voulu nous convaincre. Le fatalisme n'est pas de rigueur. Le problème des retraites relève moins de la pyramide des âges que d'un nouveau partage de la richesse produite. C'est à celui-ci qu'il faut s'atteler.

Pierre Khalifa est membre de la Fondation Copernic.

LIVRES

par Philippe Arnaud

Le poids économique dans la victoire de la paix

GÉOPOLITIQUE DE LA PAIX DÉMOCRATIQUE, d'Arnaud Blin
Editions Descartes & Cie, 233 p., 98 F, 14,94 €

Optimiste ! La thèse de l'auteur, français et chercheur en sciences politiques, travaillant à Washington ? « *Le recours à la guerre, comme instrument de la politique, va décliner progressivement.* » Depuis la chute du mur de Berlin en 1989, estime Arnaud Blin, la « doctrine de la paix démocratique » est la seule référence qui vaille. C'est une véritable « révolution géostratégique », qu'il va désormais falloir intégrer dans nos équations, y compris économiques.

En quoi consiste la doctrine de la paix, et quelle est son origine ? C'est à ces deux questions que répond la première partie de l'ouvrage. Premier constat : « *Les démocraties ne se font pas la guerre.* » La phrase est de Bill Clinton. A quelques exceptions près, « discutables », montre Arnaud Blin, l'histoire le vérifie. Deuxième constat, le regain d'intérêt, depuis les années 1980, pour la doctrine de la paix démocratique... Cet ensemble de thèses est relativement récent dans l'histoire des idées. Il apparaît au siècle des Lumières. Kant écrit *Vers la paix perpétuelle* en 1795. L'auteur, lui-même kantien, se livre à une relecture de la doctrine du philosophe. Pour Kant, la paix est inséparable de l'idée républicaine. Arnaud Blin préfère à ce mot celui de démocratie... On ne discutera pas, ici, le tour de passe-passe qui consiste à remplacer dans le texte le mot républicain par le mot démocratie : il donnerait matière à un vaste débat. Pour Kant – et pour Arnaud Blin –, il ne saurait y avoir de paix sans fédéralisme d'Etats libres, et un « droit cosmopolitique », c'est-à-dire des règles du jeu internationales, bref une « régulation ».

Comment la doctrine de la paix a-t-elle fini par s'imposer, quelles sont ses conséquences, et quel est le poids de l'économie dans cette victoire ? Telles sont les questions abordées dans un deuxième temps. Indéniablement, la prospérité favorise la paix, et réciproquement. Mais l'auteur montre aussi les dangers d'une doctrine qui indexerait le degré de sécurité démocratique sur le Dow Jones.

« *Démocratie et libéralisme ne s'accouplent pas nécessairement* », écrit Arnaud Blin. « *L'association dans les esprits entre le libéralisme économique et la démocratie affaiblit le statut de cette dernière lors des crises économiques (comme dans les années trente), mais le renforce durant les périodes de prospérité* », ajoute-t-il. Plus qu'au progrès économique, l'idée de paix est liée au progrès scientifique « cumulatif » (auquel participent les médias), affirme l'auteur. Peut-être sous-estime-t-il la nécessaire justice sociale, sans laquelle la « sécurité démocratique » ne serait qu'une guerre de tous contre tous. Sa représentation d'un monde bicéphale, dans lequel Etats-Unis et Europe forment les deux pôles de la *pax democratica*, sera sûrement discutée. Il n'empêche, ce (vrai) essai a le mérite d'alimenter une réflexion cruciale.

PARUTIONS

● LA NOUVELLE ÉCONOMIE de Patrick Artus

La nouvelle économie va mal, mais elle bouge encore. Le seul problème est que les marchés, comme les économistes, ont sans doute trop parié sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication – lesquelles n'ont peut-être fait que se substituer à d'anciennes technologies sans créer nécessairement un produit nouveau qui provoque un supplément net de demande et d'offre –, pour pérenniser la croissance et conforter les gains de productivité. C'est là la thèse développée par Patrick Artus, directeur des études économiques à la Caisse des dépôts et consignations, également membre du Conseil d'analyse économique, dans une mise à plat bienvenue des différentes facettes de la New Economy qui le conduit à s'interroger sur ce qui lui apparaît davantage comme une « chance » conjoncturelle que comme un lien de cause à effet, de nature structurelle : les neuf longues années de prospérité économique qu'ont connues les Américains avant de verser, depuis la fin 2000, dans la morosité.

Dans cet ouvrage qui remet en cause quelques idées reçues sur les raisons du retard technologique et de la moindre croissance de l'Europe par rapport aux Etats-Unis, Patrick Artus s'attarde sur un thème qui lui est cher : les risques financiers associés à la nouvelle économie. L'essence de la nouvelle économie est dans l'apparition d'entreprises produisant des biens et services nouveaux dont il est très difficile d'anticiper ce que sera, à moyen terme, la rentabilité, écrit l'auteur. Propos préliminaires quand on voit la débâcle des places boursières et les déclinantes révisions à la baisse des résultats des firmes du high tech qui prévalent actuellement (La Découverte, 125 p., 52 F, 7,92 €). S. M.

● 2001 : LA NOUVELLE ODYSSEE DU CAPITALISME

Qu'il soit actionnarial, dominé par la recherche de la création de valeur, patrimonial ou populaire, le capitalisme a définitivement entré son rival socialiste. Mais son affirmation vaut mutation et diversité. Les responsables de société ont dû confier une partie de leur pouvoir aux marchés financiers, lesquels, en retour, s'efforcent de transférer le risque sur l'entreprise. Le salariat a également changé de nature dans un contexte social marqué par la désyndicalisation, l'emploi précaire. Ce sont tous ces aspects, complétés par une heureuse analyse sur la légitimité du système prévalant, que passe en revue ce numéro spécial de *Problèmes économiques*. A noter, d'intéressants recueils d'articles sur le turbo-capitalisme (mal) appliqué à la Russie, la voie d'avenir (ou l'illusion ?) que semble emprunter l'actionnariat salarié, le Royaume-Uni et la conformité néo-libérale ; les formes que pourrait revêtir un capitalisme sociétal et, pourquoi s'en priver, une lecture marxiste du capitalisme d'aujourd'hui (*Problèmes économiques*, La Documentation française, mars 2001, 81 p., 38 F, 5,79 €). S. M.

Mondialisation et retour de la confusion dans les relations Nord-Sud

par Gilbert Etienne

A l'heure actuelle, la confusion qui caractérise les relations Nord-Sud est plus complexe que celle des années 1970, lorsque dominaient toutes sortes de thèses allant des maoïstes aux milieux sociopolitistes. Au sein des manifestations dirigées contre l'Organisation mondiale du commerce (OMC), la Banque mondiale, le Forum économique mondial, militent des esprits plus ou moins de gauche, des écologistes, mais aussi des représentants d'une droite hostile à toute mondialisation.

Pour les défenseurs de la globalisation, le message est simple : ouvrez, privatisez, et le marché fera votre bonheur. Les crises financières asiatiques de 1997 ont montré le danger de ces thèses. Or quelques pays ont su résister aux sirènes du néolibéralisme. Les banquiers de Taïwan, pourtant combien en avance sur ceux de Bangkok ou Djakarta, ont rejeté des offres de placements risqués, disant qu'ils n'avaient pas l'expérience pour gérer de tels fonds. Fan Gang, éminent économiste de Pékin, remarquait récemment : « *Si on n'est pas capable de gérer les risques, il faut fixer des limites aux mouvements de capitaux* » ; ce que les Chiliens aussi ont fait avec succès pendant un temps.

Les esprits raisonnables reconnaissent que l'Etat a intérêt à abandonner la propriété d'usines mal gérées et en déficit, ce qui n'exclut pas la nécessité de gros apports de fonds publics dans d'autres secteurs. L'agriculture continue à jouer un rôle capital en Asie et en Afrique. Dans la première région, les ruraux composent encore 60 à 80 % de la population (sauf au Japon, à Taïwan et en Corée du Sud) et l'agriculture assure 20 à 30 % du produit national brut (PNB). Depuis vingt ans, du Pakistan à la Chine, les gouvernements ont relâché leurs efforts, de sorte que les systèmes d'irrigation sont en fort mauvais état, faute de dépenses d'entretien, tandis que les investissements manquent pour élargir les périmètres irrigués. La recherche agronomique est souvent à court d'argent. Il en résulte des signes de tassement dans la croissance agricole un peu partout. Les marchés intérieur et extérieur stimulent certaines activités : fruits, légumes, volailles, floriculture. Un paysan peut

se débrouiller pour installer un système goutte à goutte sur un demi-hectare de gros rapport. En revanche, ce n'est pas le cultivateur, pauvre ou riche, qui va renforcer des milliers de kilomètres de digues, drainer des millions d'hectares, procéder à la réfection de dizaines de milliers de kilomètres de canaux d'irrigation.

Autres talons d'Achille des économies d'Asie même les plus performantes : les transports et l'électricité. Il y a quelques années, les gouvernements misaient sur les investissements privés étrangers. Malgré l'ampleur des flux à destination de la Chine et de l'Asie du Sud-Est, les étrangers ont boudé, à quelques exceptions près, les infrastructures devant les coûts et les risques qu'elles représentent. L'Etat doit donc assumer ces tâches où l'unité de compte est au moins le milliard de dollars. Lié à ces responsabilités collectives intervient le renforcement de la fonction publique et du cadre législatif. En bref, en Asie, en Afrique, en Amérique latine, il faut à la fois moins d'Etat et plus d'Etat. Accuser la mondialisation de tous les maux de la planète, comme on le fait parfois à gauche, n'est pas moins nocif.

D'après le regretté Paul Bairoch (*Victoires et déboires, Histoire économique et sociale du monde du XVI^e siècle à nos jours*, Gallimard, 1997) et plus tard d'autres historiens, la mondialisation est en train de retrouver le niveau de... 1913... en tenant compte de la part des échanges et des flux de capitaux dans le PNB.

Deux différences néanmoins : le poids des multinationales et les nouvelles technologies de l'information ; le phénomène concerne les pays avancés d'Occident et le Japon, tandis que la Corée du Sud et Taïwan sont de plus en plus intégrés. De son côté, avec 3,4 % des exportations mondiales, et 290 milliards de dollars d'investissements privés étrangers versés en vingt ans, la Chine s'approche de la globalisation, comme le Mexique, le Brésil, l'Argentine. En revanche, l'Asie du Sud (Inde, Pakistan, Bangladesh) n'arrive même pas à 1 % du commerce mondial, contre 2 % en 1950. Les autres pays d'Asie et le Proche-Orient, malgré une plus grande ouverture, ont encore du chemin à faire. Pour ce qui est de l'Afrique subsaharienne,

elle ne se mondialise pas, elle se marginalise. Sa part du commerce mondial a chuté de 6 % en 1970 à 2 % aujourd'hui, et l'on connaît le peu d'empressement des investissements étrangers.

Comment accuser la seule mondialisation d'aggraver la pauvreté dans cette région ? Les causes sont ailleurs. L'été dernier l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) recensait seize pays au sud du Sahara en proie à une crise alimentaire. La sécheresse avait certes son mot à dire, mais onze desdits pays souffrent de guerre civile ou de graves troubles intérieurs.

En Inde, on stigmatise parfois les réformes entreprises en 1991, conduites sans « visage humain », slogan favori lors du Sommet social des Nations unies à Genève en juin 2000. Ceux qui sont sur le terrain constatent – et le phénomène n'est pas nouveau – que dans les districts indiens avancés, grâce à la Révolution verte, la pauvreté recule et les réformes favorisent le mouvement. Dans les régions semi-stagnantes, les réformes ne se font guère sentir et la chape de la pauvreté demeure. Ici aussi les causes de telles situations tiennent aux carences des élites dirigeantes locales.

Que dire enfin du Brésil, qui bat les records mondiaux pour les inégalités, malgré un PNB relativement élevé ? Il est bien connu que celles-ci remontent loin dans l'histoire.

Au niveau planétaire, ces vingt dernières années montrent sans ambiguïté que les pays qui se sont le plus intégrés au marché mondial en poussant leurs échanges extérieurs avec de fortes exportations de produits manufacturés ont connu les plus vigoureux taux de croissance. Ils ont contribué de manière sensible au recul de la pauvreté. Le bilan des flux de capitaux étrangers est moins clair : positif, puis négatif en Asie orientale frappée par les crises de 1997-1998, dans l'ensemble positif en Chine, qui a maintenu des restrictions. Face à cela, il faudrait sortir de la confusion qui obscurcit des enjeux délicats et qui risque d'inciter à des choix de développement qui, comme dans les années 1970, pourraient aggraver le sort des pauvres au lieu de les aider. Dans ce but, serait-il possible pour les organisations internationales, les élites dirigeantes des pays riches et pauvres de mettre en échec les dogmatismes de tout bord ?

Gilbert Etienne est professeur honoraire de l'Institut universitaire de hautes études internationales et d'études du développement (Genève).

Internet Intelligence

avec les Mastères Spécialisés d'une grande école d'ingénieurs

médias numériques avec INA
management de projet
information stratégique



Accrédités par la Conférence des Grandes Écoles

Clôture des inscriptions : 1er juin 2001
Admission : scientifiques/non scientifiques

Journées Portes Ouvertes : 24 avril 14h - 20h
Tél. : 01 45 92 66 25 - esiee.fr

Le Monde EMPLOI

LES MUTATIONS ▲ LES INITIATIVES I

Elus et acteurs locaux sont convaincus par avance des bienfaits de la présence d'une université ou d'une grande école sur leur territoire. Mais les estimations chiffrées du phénomène sont encore rares, ou discutables. Les méthodes pour évaluer les choix d'implantation et de développement de la formation ou de la recherche restent à construire

Comment mesurer les retombées économiques d'une université ?

Quel élu n'aimerait pas connaître le bénéfice qu'apporte à son territoire la construction d'une faculté, le financement d'un laboratoire, la création d'une grande école ?

« Pour les collectivités territoriales, qui consacrent désormais des sommes importantes à l'enseignement et à la recherche, les retombées économiques des investissements publics méritent d'être précisément définies. Pour les universités elles-mêmes, une étude de leur positionnement régional peut permettre (...) de construire des argumentaires vis-à-vis des partenaires économiques et sociaux, à une époque où cette activité est de plus en plus tenue de se légitimer », écrivent Jean-Alain Héraud et Laurent Gagnol, respectivement professeur et docteur au Bureau d'économie théorique et appliquée (BETA) de l'université Louis-Pasteur à Strasbourg pour introduire leur étude sur l'impact économique régional d'un pôle universitaire : application au cas strasbourgeois, réalisée en 1999 avec Bature Conseil (groupe Caisse des dépôts).

Mais il existe très peu d'études de ce genre, tant la méthode d'évaluation peut varier... et les résultats servir ou desservir tel ou tel acteur d'un jeu local souvent complexe.

Le mérite de l'étude strasbourgeoise est de proposer des méthodes systématiques, originales ou reprises d'études similaires effectuées pour les universités de Rennes et de Montréal (Québec).

Les auteurs évaluent d'abord « l'impact direct », constitué des dépenses de fonctionnement et d'investissement, mais en ne retenant que celles effectuées auprès de fournisseurs présents dans le département. Les dépenses de consommation des personnels et des étudiants en font également partie, mais les chercheurs ont la prudence de ne pas assimiler mas-

se salariale et consommation : le « revenu disponible » est évalué, en s'appuyant sur les études de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), à 990 millions de francs pour une masse salariale de 1,7 milliard.

L'étude s'efforce ensuite de mesurer l'impact indirect sur l'économie locale, défini comme « l'amélioration du capital humain » de l'économie régionale. Les chercheurs ont interrogé pour cela un panel de 1 200 entreprises ayant des relations avec l'Université. Mais les résultats portent essentiellement sur la nature des relations entre-

nues : recours aux stagiaires : 39 % ; recrutement de diplômés : 28 % ; relations commerciales : 23 % ; projets de recherche : 10 %.

Une autre étude, réalisée par l'Université technologique de Compiègne (UTC), ajoute une dimension différente. Au-delà de la fonction de formation des étudiants et de recherche, les collectivités mettent aujourd'hui l'accent sur la valorisation et le transfert des savoirs académiques vers le tissu économique, sous la forme de contrats de recherche ou de création d'entreprises, les fameuses start-up. C'est cette activité que l'UTC quantifie.

L'étude précise ainsi le nombre de stagiaires, vecteurs discrets du transfert, en ne comptabilisant que les stages de plus de six mois ; elle ajoute le chiffre d'affaires réalisé par les différentes structures de transfert de l'UTC, en distinguant le chiffre réalisé dans la région. Enfin, elle liste les 19 entreprises créées par des chercheurs ou des diplômés depuis 1985, avec le chiffre d'affaires et le nombre d'emplois générés.

L'étude du Ceram, l'école de commerce de Sophia-Antipolis, va encore plus loin dans la tentative de définition de l'impact économique de ses activités, sans d'ailleurs s'embarasser des précautions

observées par les chercheurs de Strasbourg. Réalisée par l'Observatoire économique des Alpes-Maritimes, Sirius, un organisme dépendant, comme l'école, de la Chambre de commerce et d'industrie de Nice - Côte-d'Azur, l'enquête part des mêmes éléments que l'étude strasbourgeoise : budget de l'école, dépenses de consommation du personnel et des étudiants (sans oublier celles des candidats au concours venus passer une nuit dans le département...), nombre d'emplois directs et de stagiaires en équivalent temps plein, mais ajoutée à ces impacts directs deux éléments inédits. Tout d'abord un « impact induit » savamment comptabilisé, ensuite une analyse du salaire des diplômés.

L'idée est de calculer le temps nécessaire à un étudiant pour retrouver en salaire les frais engagés durant sa scolarité à Sophia-Antipolis. Un étudiant récupérerait ainsi sa mise dès la première année d'emploi, réalisant un bénéfice de 124 000 francs en moyenne. Mais ceux qui ont choisi la filière de l'apprentissage font de même dès la fin de la deuxième année d'études, et cumulent un gain de 230 000 francs à l'issue de la première année d'emploi...

A. R.

A Troyes, une oasis technologique

TROYES
de notre correspondant
u début, peu de monde y croyait ; j'implorais mes collègues chefs d'entreprise pour qu'ils accueillent des stagiaires de l'université de technologie de Troyes (UTT). Maintenant, ils pleurent pour en avoir, disent qu'il n'y en a pas assez. Cette école d'ingénieurs est pourtant passée de 140 élèves il y a six ans à plus de 1 200 aujourd'hui. » Ce revirement, estime Cyril Grandpierre, patron de Dubix Electrolux (systèmes de blanchisserie) et président de l'Association de développement de l'université de technologie (Adut), est surtout significatif dans les PME et PMI locales. On y met à profit les compétences des stagiaires - il y en a eu 1 746 depuis 1995 dans plus de 1 000 entreprises, dont 17 % à l'étranger et 14 % dans la région ; on s'ouvre, grâce à eux, à ce monde jusqu'alors inconnu de la recherche et du transfert de technologie. Les contrats de recherche (28 millions de francs générés) se multiplient, et pas seulement avec des multinationales. L'université est en train de créer une filiale de droit privé pour les gérer.

Membre du conseil d'administration de l'établissement - présidé par Thierry Breton, PDG de Thomson Multimédia -, Cyril Grandpierre affirme que l'UTT a été le « grand révélateur des besoins technologiques » des entreprises aubois, longtemps en proie à la sinistrose face au déclin irrémédiable du textile. « C'est la plus importante de toutes les retombées » engendrées par cette création ex nihilo, au milieu des champs, aux portes de Troyes.

« L'impact est difficilement quantifiable aujourd'hui. Il faudra peut-être cinq à dix ans pour arriver à le chiffrer », note Cyril Grandpierre. Mais on observe une nouvelle capacité à innover et à embaucher dans nos entreprises. Nombre d'entre elles, sans s'en rendre compte, souffraient d'un manque de cadres de haut niveau. Elles en ont pris conscience. Le taux d'encadrement augmente, la productivité avec. Nous étions dans un désert techno-

L'école d'ingénieurs est passée de 140 élèves il y a six ans à plus de 1 200 aujourd'hui

logique. Le département perdait ses forces vives. Je crois qu'un renversement de tendance a été rendu possible par l'implantation de l'UTT. »

Les ingénieurs diplômés sont appelés à être recrutés n'importe où dans l'Hexagone au terme de leur cursus en génie des systèmes industriels, génie des systèmes mécaniques ou génie des systèmes d'information et de décision. Ils sont même parés pour l'international.

Une enquête « premier emploi », réalisée en février 2000, indique que 15 % seulement des élèves de la promo 1999 travaillent en Champagne-Ardenne, dont la moitié dans l'Aube. Plus de 40 % ont mis le cap sur Paris. Mais personne ne s'en plaint. Parce que, en essayant largement ces compétences, la région gagne en notoriété et renforce son pouvoir d'attractivité.

« L'impact local est d'autant plus fort que la renommée s'étend », répète Paul Gaillard, président de l'UTT. D'ailleurs, la région parisienne fournit aussi le gros des effectifs étudiants !

HÔTEL D'ENTREPRISES

Dans la pépinière d'entreprises (bientôt prolongée par un hôtel d'entreprises) située à deux pas, Pierre Gillet, diplômé de l'UTT, ne cesse de faire la navette entre les outils de prototypage rapide de son ex-école et l'atelier où il met la dernière main à un véhicule de son invention. Déjà il ambitionne de le produire dans une usine à construire sur le site qui a vu naître l'engin, « pour, dit-il, renvoyer l'ascenseur ».

Autre diplômé de l'UTT hébergé dans la pépinière, Jean-Michel Adélaïde développe en lien avec un labo de l'école un système d'in-

formations géoréférencées sur le patrimoine touristique, dont l'Aube sera le premier utilisateur.

« Les retombées restent plus induites que directes, reconnaît Philippe Adnot, sénateur, président du conseil général de l'Aube et père du projet. Mais cela, nous le savions dès le début. C'est un foyer de développement que nous avons initié. Pas une école limitée à l'Aube, mais une école profitable à l'Aube. »

Aujourd'hui, pas une voix ne s'élève contre le vote annuel d'une subvention de fonctionnement : 6 millions de francs ont été accordés par le département et la communauté d'agglomération troyenne en 2001. « Le ministère de l'éducation nationale attribue les crédits sur la base des effectifs de l'année précédente. Notre objectif est, à terme, de 3 000 étudiants. Nous devons donc faire l'effort d'anticiper », précise Philippe Adnot.

Paul Gaillard, tableau comparatif à l'appui, déplore que le nombre d'enseignants-chercheurs (90 actuellement) affectés par l'Etat à son établissement soit proportionnellement le plus faible des 39 écoles d'ingénieurs qu'il a recensées. L'obtention d'une école doctorale avec 45 thésards depuis la dernière rentrée estompe un peu cette ombre au tableau.

« Ces enseignants ne sont pas des profs "turbo". Ils se fixent dans l'Aube et contribuent avec leurs familles à la vie locale, se logent et consomment ici, dynamisent au passage la vie culturelle et sportive », se félicite le président du conseil général. Les dépenses réalisées par les étudiants sont estimées à 38,7 millions de francs en 2001 ; le budget annuel, les salaires, les bourses diverses et les indemnités de stages injectent dans l'économie locale une somme d'environ 124 millions de francs. Un bon retour sur l'investissement de 330 millions de francs consenti pour la construction et l'équipement de l'UTT, d'autant que les collectivités locales n'en ont déboursé que 60, le solde restant à la charge de l'Etat.

Philippe Schilde

▼ Trois méthodes d'évaluation

Impact économique de trois établissements d'enseignement supérieur

	INVESTISSEMENTS (MF)	FONCTIONNEMENT (MF)	EMPLOIS DIRECTS	MASSE SALARIALE (MF)	ETUDIANTS	DÉPENSES ETUDIANTS (MF)	STAGIAIRES*	« IMPACT INDUIT »
CERAM (Sophia-Antipolis 1999)	2,5	21,5	106	40	1 200	66	126	310 MF
UNIVERSITÉS DE STRASBOURG (1996)	46	219	4 744	1 500	39 000	1 700	-	6 000 EMPLOIS
UTC COMPIÈGNE (1999)	-	-	550	-	2 500	-	84	Valorisation : 60 MF Entreprises créées** : 19

* Equivalent temps plein ** 54 MF de chiffre d'affaires, 189 emplois

Sources : BETA, CERAM, UTC

Rémi Barré, directeur de l'Observatoire des sciences et des techniques

« Un déficit de démocratie »

« Existe-t-il une approche scientifique des retombées des activités d'enseignement supérieur et de recherche sur l'économie locale ?

- C'est un des domaines où l'on travaille le plus avec des idées reçues, des impressions et, au bout du compte, sous l'influence de lobbies variés. Problème chronique, paradoxal et politiquement non innocent, de la non-investigation « scientifique » des affaires de la science... Les économistes s'intéressent plus à l'élaboration de modèles théoriques sur le rôle des « externalités » - en l'occurrence l'apport de la recherche ou de la formation à l'innovation dans l'entreprise - qu'à l'évaluation des politiques publiques.

» Il existe bien des monographies, dont certaines sont sérieuses. Mais leurs auteurs sont-ils auditionnés par la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (Datar) ou par les collectivités ? Il n'y a pas de capitalisation de ces travaux de méthodologie qui garantirait la solidité des résultats et surtout leur prise en compte dans les processus de décision.

» J'ai cependant la conviction que les retombées locales sont toujours positives, dès lors qu'il y a sur

place une dynamique, un projet. La question n'est pas là. Il s'agit plutôt de savoir où il faut investir pour obtenir un bénéfice socio-économique maximum. Sinon, il suffirait de répartir les soixante-dix mille chercheurs et enseignants-chercheurs sur le territoire à raison de deux par commune !

- La communauté scientifique a tendance à rejeter une approche de sa mission qu'elle juge trop « utilitariste » et à estimer que la science, sans frontières, doit s'affranchir des territoires...

- Si l'objectif ultime de la recherche est effectivement la production d'une connaissance codifiée, validée, publiée et transférable, le travail en amont du chercheur consiste à construire de la connaissance tacite en échangeant avec ses pairs, dans son environnement immédiat ou au moins accessible. La recherche a donc bel et bien des territoires.

» Mais ce ne sont pas tant les charmes de Paris qui la concentrent en Ile-de-France que l'accès facile à des transports internationaux ! On ne peut fixer à tout prix des étudiants et des chercheurs sur un territoire s'ils souhaitent accéder aux ressources de savoir qu'offrent les grandes métropoles. Les « aménageurs » locaux ou nationaux per-

dent malheureusement parfois de vue l'objectif légitime d'enseignement et de recherche au nom d'un objectif socio-économique : ils suscitent alors une alliance objective entre les réactionnaires qui ne veulent pas bouger et les réformistes qui refusent d'avaliser ce qu'ils jugent être une politique de Grilloville.

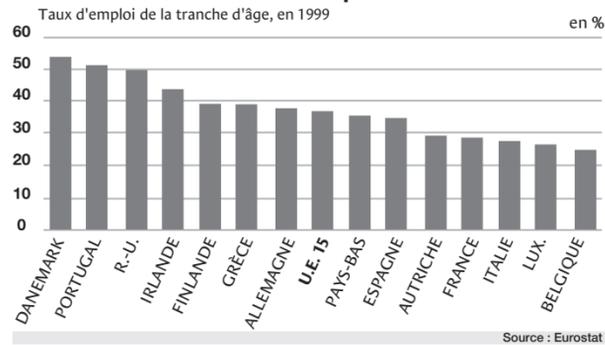
- Comment progresser sur la voie de l'évaluation ?

- L'évaluation ne se limite pas à la production d'indicateurs, elle est un processus par lequel les acteurs construisent de façon transparente et publique leur interaction en se basant sur des connaissances solides de la situation. Les évaluations confiées à des cabinets prétendus neutres ne permettent pas ce processus d'apprentissage collectif ; des chiffres n'ont de valeur que s'ils ont été discutés. Sinon, c'est au pire de la magouille, au mieux du jeu de pouvoir. En fait, les politiques d'enseignement et de recherche souffrent d'un déficit de débat et de démocratisation du processus de décision. Même si le despote est éclairé, il est toujours un despote. Et... il n'est pas toujours éclairé. »

Propos recueillis par Antoine Reverchon

EUROPE

▼ 37 % des 55-64 ans ont un emploi



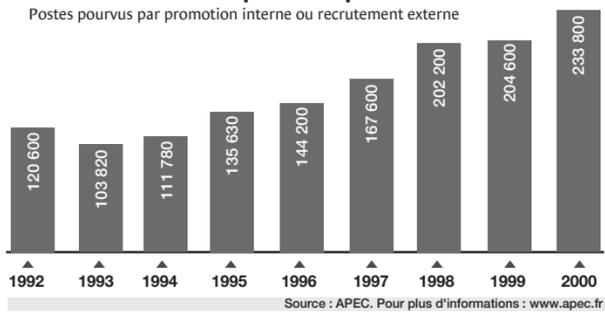
■ EN 1999, au sein de l'Union européenne, 37 % de la population proche de l'âge de la retraite (de 55 à 64 ans) avaient un emploi, soit un taux identique à celui du début des années 1990.

■ MAIS CETTE STABILITÉ masque des différences profondes. Le taux d'emploi des seniors a ainsi diminué de 5 % ; cette baisse a toutefois été presque totalement compensée par l'augmentation du taux d'emploi des femmes (+ 4 %). Malgré tout, le taux d'emploi des hommes reste nettement supérieur à celui des femmes (47 % contre 27 %).

■ LE POURCENTAGE D'OCCUPATION des travailleurs âgés est, de loin, le plus élevé en Suède (65 %), tandis qu'il avoisine les 50 % au Danemark, au Portugal et au Royaume-Uni. A l'inverse, ce taux d'emploi est inférieur à 30 % en Belgique, au Luxembourg, en Italie, en France et en Autriche.

FLASH APEC / « LE MONDE »

▼ Un nouveau record pour l'emploi des cadres



■ PAR RAPPORT À 1993, année la plus noire, le nombre de postes de cadres pourvus par promotion interne ou recrutement externe a plus que doublé, pour atteindre un record : 103 820 en 1993 et 233 800 en 2000. Un chiffre supérieur à celui enregistré en 1990 (163 400 postes pourvus) qui était le précédent record de la décennie.

■ UN TEL NIVEAU D'ENTRÉES au sein des effectifs cadres s'explique en partie par la volonté des entreprises de faire de ce statut un atout pour leur recrutement.

■ LE NOMBRE DE SORTIES est lui aussi important : 133 200. Il correspond aux démissions, licenciements et départs à la retraite. En définitive, le solde net de postes cadres créés en 2000 est de 100 600, ce qui est un résultat extrêmement élevé.

Les indicateurs sociaux internationaux « Le Monde » / Eurostat

	UE 15	ZONE EURO	ALLEMAGNE	BELGIQUE	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY.-UNI	E.-U.	JAPON
ÉVOLUTION DE L'EMPLOI AU 3^e TRIMESTRE 2000 (en % sur un an)											
STRUCTURE DE L'EMPLOI											
part de l'emploi salarié.....	72*	71*	77*	76	54	73	65	78*	81	N. D.	N. D.
part de l'emploi à temps partiel....	21*	16*	19*	21	8	17	8	39*	25	N. D.	N. D.
TAUX D'EMPLOI 2000 (en %)											
Hommes + femmes (15-64 ans)....	62 *	60 *	65 *	75	55	62	53 *	71 *	71	64 (1998)	N. D.
Hommes + femmes (50-64 ans)....	49 *	45 *	48 *	39	45	49	38 *	50 *	61	N. D.	N. D.
DURÉE DE TRAVAIL SALARIÉ À TEMPS PLEIN 2000 (h/semaine)											
	40,4 *	39,7 *	40,1 *	38,5	40,6	38,9	38,5 *	39 *	43,6	N. D.	N. D.
ÉVOLUTION DU COÛT DU TRAVAIL (en % sur un an) 3^e trim. 2000											
	+ 3,9	+ 3,9	+ 3,3 (4 ^e trim.)	+ 1,8 (4 ^e trim.)	+ 3,6	+ 5,5	+ 0,8	+ 5,2	+ 3,9	+ 4,6 (2 ^e trim.)	N. D.
TAUX DE CHÔMAGE FEVRIER 2001 (en %)											
Hommes + femmes.....	8,0	8,7	7,8	6,8	13,7	8,6	9,9	2,6	5,2	4,2	4,7
Moins de 25 ans.....	15,9	17,1	8,7	17,0	26,0	18,6	28,9	5,5	10,7	9,5	8,8
PART DU CHÔMAGE DE PLUS D'UN AN 2000 (en %)											
	46	49	52	56	42	40	61	44	28	8 (1998)	N. D.

N. D. : non disponible * 1999 Pour plus d'informations : <http://www.europa.eu.int/comm/eurostat>

Le marché du travail français

	DERNIER MOIS CONNU	VARIATION SUR UN AN
TAUX DE CHÔMAGE DES JEUNES	16,2 % (fév.)	- 2,3
PART DU CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE	32,9 % (fév.)	- 3,7
EMPLOIS PRÉCAIRES (en milliers) :		
CDD.....	975	+ 9,2 %*
INTÉRIM.....	550	+ 23,1 %*
APPRENTIS.....	285	+ 3,2 %*
CONTRATS AIDÉS.....	462	+ 8,8 %*

SALAIRE NET MÉDIAN (en francs constants)		
Femmes.....	7 000 (mars)	+ 0,9 %*
Hommes.....	8 666 (mars)	+ 0,6 %*

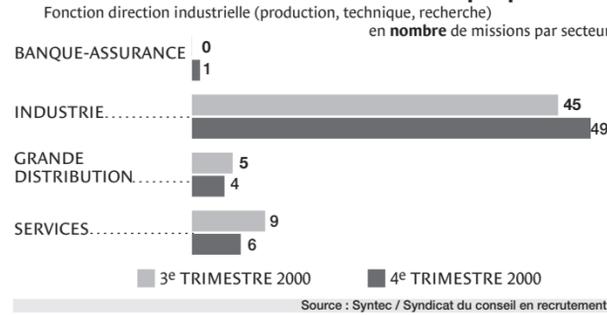
SMIC (en francs)		
Horaire.....	42,02 (juillet)	+ 3,2 %
Mensuel.....	7 101 (juillet)	+ 3,2 %

NOMBRE D'ALLOCATAIRES DU REVENU MINIMUM D'INSERTION (en milliers)		
	1 137,4 (juin)**	+ 2,3 %***

* variation sur quatorze mois (mars 00 / janv. 99) ** chiffres semestriels *** variation sur six mois Sources : Insee, Dares, CNAF

FLASH SYNTEC / « LE MONDE »

▼ Les directeurs industriels ont le vent en poupe



■ AU QUATRIÈME TRIMESTRE 2000, les fonctions de direction industrielle (production, technique, recherche) ont représenté 11 % des missions de recrutement des cabinets adhérents au Syntec. Une proportion en très légère augmentation par rapport au trimestre précédent (10 %).

■ LA GRANDE MAJORITÉ de ces recrutements est concentrée dans l'industrie (49 missions, soit 82 % contre 45 missions, soit 76 % au troisième trimestre). Toutes fonctions confondues, ce secteur est d'ailleurs le principal recruteur avec 39 % du total des missions, suivi de près par les services (36 %).

■ CETTE TENDANCE favorable devrait se maintenir. Les entreprises indiquent ainsi vouloir continuer à accroître leurs recrutements concernant la fonction « étude-recherche-projets ». Il faut y voir le signe d'un réveil de l'industrie après dix années de frilosité en matière d'emploi.

A Marseille, les genèses tortueuses de deux nouvelles écoles d'ingénieurs

MARSEILLE
de notre envoyé spécial
En septembre 2001, deux nouveaux cursus menant au diplôme d'ingénieur devraient s'ouvrir dans la région de Marseille. L'un, l'Ecole de l'Internet, accueillera 50 étudiants dans des locaux provisoires, avant une montée en puissance vers un effectif de 300 étudiants dans des locaux neufs du site d'Euroméditerranée (le nouveau port) ; l'autre, l'Ecole de la micro-électronique, accueillera également une poignée d'étudiants préfigurant l'établissement qui devrait s'installer à Gardanne et accueillir à terme 300 étudiants lui aussi. L'annonce officielle et simultanée des deux créations, faite par Lionel Jospin en visite en Provence le 15 mai 2000, cache deux genèses parallèles qui témoignent des difficultés à installer les mécanismes d'une vraie décentralisation...

Les mécanismes d'une véritable décentralisation ont du mal à s'installer

communications. Et l'Ecole de la micro-électronique viendra s'installer non loin de Rousset, où sont implantées les usines de composants électroniques de STMicroelectronics, de l'américain Atmel et, un peu plus loin, de Gemplus. Le site de STMicroelectronics recrute en moyenne à lui seul 80 spécialistes de la micro-électronique de niveau bac + 5 par an, alors que la région n'en « produit » que 60 ! Tout paraît donc simple : les besoins sont connus, les formations vont y répondre. Et pourtant...

L'idée d'une école des télécommunications marseillaise était née en 1996 au sein d'Euroméditerranée. La chambre de commerce lancée alors une étude sur la question, mais quatre grands patrons d'origine marseillaise, à l'époque à la tête d'Alcatel, du Crédit lyonnais, de Matra Communication et de Sodexo, saisissent directement le sommet de l'Etat. Un Comité interministériel d'aménagement du territoire (CIAT) lance, en décembre 1998, une étude de faisabilité. « Nous avons dû mettre la nôtre au placard », note-t-on amèrement à

Des profils différents

L'Ecole de l'Internet sera pluridisciplinaire, explique Pierre Conruyt, ancien de France Télécom, à qui l'Etat a confié au printemps 1999 l'étude de préfiguration de l'école. Elle puisera compétences et enseignants dans un « réseau » regroupant les universités, mais aussi l'Erie (école d'électronique) de Nîmes et Eurécom à Sophia-Antipolis : « L'idée est de bâtir la formation à partir des usages de la technologie. »

L'Ecole de la micro-électronique devrait former, d'une part, des ingénieurs civils des Mines, option micro-électronique, recrutés par l'école de Saint-Etienne, d'autre part des ingénieurs spécialisés en micro-électronique recrutés au niveau maîtrise.

Les deux écoles offriront également une formation doctorale en partenariat avec les universités.

la chambre de commerce. Le travail est confié à un ancien directeur d'Eurécom, l'école des Télécoms de la technopole de Sophia-Antipolis. Le futur établissement sera dirigé à parité par le Groupe des écoles de télécommunication (GET), qui gère, sous tutelle du secrétariat d'Etat à l'industrie, les écoles de télécoms, et par les quatre universités de l'académie d'Aix-Marseille.

« Un beau jour de 1999, le directeur d'une usine de composants a été le seul industriel convié à une réunion par le préfet de région, raconte un acteur économique marseillais. On l'a poliment informé de la création de l'Ecole de l'Internet. Il a trouvé cela intéressant, mais a remarqué que cela ne résolvait en rien ses problèmes de pénurie. » L'Union départementale de la métallurgie (Udimetal) réunit donc une commission, qui propose la création... d'une autre école.

COÛTS

Ce sont alors d'autres réseaux qui se mettent en branle. En effet, la chambre de commerce, soucieuse d'assurer le développement de son école d'ingénieurs, l'Esim (Ecole supérieure d'ingénieurs de Marseille), cherchait un partenaire. Des liens historiques avec l'Ecole des mines de Saint-Etienne ont permis de concilier cet objectif avec celui que le secrétariat d'Etat à l'industrie, tutelle de toutes les Ecoles des mines, poursuit par ailleurs à Gardanne, à savoir la reconversion

du bassin minier en voie de fermeture. Cette fois, c'est à un expert de l'Ecole des mines de Paris qu'un CIAT a confié l'étude de préfiguration. Un premier rapport sera rendu à la mi-avril aux ministres concernés. Un autre CIAT devrait se prononcer en juin ou juillet sur la création de l'école. Mais le premier ministre, dans son annonce du 15 mai 2000, a déjà rendu son verdict. Il est vrai que Gardanne est l'une des dernières villes tenues par le Parti communiste dans le département.

Mais les universitaires locaux ne sont pas franchement favorables au projet. Michel Lannoo, directeur du laboratoire L2MP (matériaux et micro-électronique de Provence), créé en janvier 2000, s'est donné pour objectif le regroupement des ressources régionales de recherche en micro-électronique. Un DESS va s'ouvrir à la rentrée 2001, un DEA l'a été en 1999. « Notre objectif est de parvenir à former 200 étudiants à bac + 5. Si les 300 de Gardanne s'y ajoutent, ne risque-t-on pas de saturer le marché local ? », s'interroge-t-il. « Etant donné les moyens dont dispose cette école, je pense que nous aurons intérêt à être partenaires », admet-il finalement.

L'investissement devrait atteindre 200 millions de francs pour l'Ecole de la micro-électronique, 100 millions pour celle de l'Internet. Les budgets de fonctionnement devraient être, en pleine charge, de 60 et 50 millions de francs respectivement. « Des coûts insupportables pour les collectivités locales, évidemment sollicités », remarque Alain Hayot, vice-président de la région chargée de l'enseignement supérieur. « Seul l'Etat est capable d'apporter de telles sommes », observe un expert du développement régional. Ce qui explique peut-être que les réseaux de l'Etat restent incontournables lorsqu'une décision intéressant tous les acteurs locaux doit être prise...

A. R.

AGENDA

● EUROPE DE L'EST. Les marchés des télécommunications des pays d'Europe centrale et orientale intéressent les investisseurs. Le Medef, le Centre franco-autrichien et l'Institut français des relations internationales (IFRI) organisent à Vienne (Autriche), les 19 et 20 avril, un Forum d'affaires qui permettra aux entreprises françaises de rencontrer des responsables de gouvernements et d'entreprises de ces pays. Renseignements : 00-43-1-533-89-27.

● ÉCONOMIE SOCIALE. Les patrons de mutuelles, coopératives, associations, sont-ils des patrons comme les autres ? L'Union de syndicats et groupements d'employeurs représentatifs dans l'économie sociale (Usgeres) a donné pour thème à ses rencontres nationales, le 24 avril à Paris, « Identités et pratiques d'employeurs dans l'économie sociale ». Renseignements : 01-40-45-10-00.

● INDUSTRIE. La modélisation des systèmes de production, largement utilisée dans les études préalables aux investissements industriels lourds, nécessite des outils logiciels de plus en plus puissants. L'université de technologie de Troyes (UTT) accueille, du 25 au 27 avril, la troisième conférence francophone de modélisation et simulation (Mosim), sur le thème « Conception, analyse et gestion des systèmes industriels ». Renseignements : 03-25-71-58-86.

● E-LEARNING. Dans la longue liste des salons consacrés à la formation en ligne, Mait's 2001, du 25 au 27 avril à Paris, est parrainé par le Forum français pour la formation ouverte et à distance (FFOD), la Fédération européenne pour la formation ouverte et à distance (EFODL) et l'American Society for Training and Development (ASTD), qui offriront aux conférences une ouverture sur les pratiques internationales. Renseignements : 01-41-18-86-18 ; www.maitsexpo.com

Conservatoire National des Arts et Métiers
INSTITUT DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES SOCIALES ET TECHNIQUES DE L'ORGANISATION

Vous souhaitez développer votre expertise sur les marchés porteurs de l'organisation et du consulting

L'ESTO - CNAM vous propose le Diplôme d'Études Supérieures des Techniques de l'Organisation

(DESTO)
Homologué niveau I (3^e cycle) de l'Enseignement Supérieur

CNAM - IESTO
292, rue St-Martin
75141 PARIS Cedex 03
☎ 01 40 27 25 08
e-mail : iesto@cnam.fr

- Formule continue : 1 an à temps plein dont 4 à 6 mois de mission en entreprise
- Formule discontinue adaptée à votre projet personnel et professionnel
- Niveau d'accès : Bac + 4 ou Bac + 2 avec expérience professionnelle significative
- Possibilités de financement

RÉUNIONS D'INFORMATION
(débouchés, programmes, conditions d'admission, financement)
les jeudis 19 avril, 3 - 17 et 31 mai 2001 de 18 à 20 heures
Rez-de-chaussée 55, rue de Turbigo - 75003 PARIS
Métro Arts et Métiers

Les nouveaux maires appellent les cabinets d'audit à la rescousse

Les élections municipales des 11 et 18 mars 2001 n'auront pas seulement provoqué une vague bleue. Elles ont aussi chauffé les téléphones des cabinets anglo-saxons qui sont appelés par les nouveaux maires pour réaliser ce que, dans le jargon, on appelle « des audits de début de mandat ».

« Le mouvement devrait être plus important qu'en 1989 et 1995 », remarque Françoise Larpin, directrice du département KPMG collectivités territoriales, qui compte 40 consultants. Cette ancienne fonctionnaire, qui œuvrait auparavant à la direction générale des collectivités locales, fait un point statistique rapide : « En 1989, le département avait réalisé une trentaine d'audits, en 1995, une soixantaine. Cette année, nous devrions dépasser ce score... »

« Depuis les élections, confirme Gilles Pedini, directeur associé du département service public d'Arthur Andersen, nous recevons une demande par jour. Et pas uniquement de grandes villes. Des communes de 3 000 habitants font aussi cette démarche. »

A entendre les représentants des cabinets, les requêtes ne sont pas de même nature que celles des scrutins locaux précédents. « Il y a beaucoup moins cette volonté de vouloir régler ses comptes avec les équipes qui étaient en place », remarque Yves Pelle, associé au sein de l'activité audit PricewaterhouseCoopers.

Les demandes visent essentiellement à connaître les marges de manœuvre dont les nouveaux édiles disposent. « La commune est-elle endettée ? Beaucoup ? Pas trop ? », reprend le consultant. *Quid des satellites : les sociétés d'économie mixte, les offices HLM, les associations... Quels ont été les engagements pris à leur égard, etc. »* « En réalité, il s'agit presque de leur établir un diagnostic de risques », reprend Françoise Larpin, qui

Les édiles veulent surtout connaître les marges de manœuvre financières dont ils disposent

prend pour exemple les liens contractuels qui peuvent exister entre une commune et une société de transport locale. « Une ville est tout à fait fondée à lui faire des avances financières sous réserve de remboursement, bien sûr. Mais, parfois, la compagnie ne peut pas honorer sa dette : la créance est alors abandonnée... Pour un maire, c'est important de le savoir... »

Parmi les autres chantiers évoqués, celui d'une future mise en place de 35 heures. « Des maires l'évoquent déjà, s'inquiétant du coût engendré. Dans une mairie, explique Yves Pelle, les frais de personnel représentent en moyenne 50 % du

Paris, une belle affaire

Bertrand Delanoë n'y est pas allé de main morte. Quelques jours après son élection, le nouveau maire de Paris a déclaré le 27 mars sur Europe 1, « vouloir mettre en compétition les plus grands cabinets indépendants du monde » pour l'audit financier de sa ville, dont il souhaite obtenir les premières conclusions en septembre, en vue de la préparation du budget 2002.

Aujourd'hui, « les plus grands cabinets du monde » se frottent donc les mains et se mettent en ordre de marche pour répondre à l'appel d'offres de la capitale. Les retombées imaginées sont de deux ordres. Primo, en termes d'honoraires. Vu le périmètre financier indiqué par Bertrand Delanoë – 60 milliards de francs –, les rémunérations devraient être sensiblement plus élevées que celles habituelles pour les collectivités territoriales.

Il faut aussi raisonner en termes d'image. « Aucun cabinet ne peut résister à l'idée de faire l'audit financier de Paris... A condition que ce ne soit pas pour aller fouiller les poubelles », commente un patron de cabinet d'audit. Et sur ce point, le successeur de Jean Tiberi a été clair : « Il ne s'agit pas de régler des comptes, mais de mieux gérer l'avenir, de moins gaspiller. » Bertrand Delanoë évalue ainsi « à quelques milliards de francs par an » les économies réalisables.

budget... Certains élus s'interrogent donc sur la nécessité future d'externaliser des activités auparavant assurées par les agents municipaux. »

Comment interpréter à la fois la hausse des demandes d'audit, et la volonté – affichée en tout cas – de préparer l'avenir sans regarder dans les poubelles du passé ? Les nouveaux maires seraient-ils plus professionnels que les anciens ? On peut avancer cette hypothèse, bien sûr, mais les consultants déjà habitués à travailler avec les élus en formulent une autre.

La transparence souhaitée émane d'une double contrainte : celle de la loi Sapin (29 janvier 1993) – relative « à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique » –, mais aussi celle des électeurs : « Les résultats des dernières municipales ont apporté une nouvelle fois la preuve que le travail de proximité paie, estime Gilles Pedini, dont le département a réalisé l'audit du canton de Genève (38 000 agents). Quand les citoyens déposent un permis de construire, ils apprécient que les délais de réponse de la ville soient respectés. Quand ils

font une autre démarche administrative, ils jugent aussi de la qualité de l'accueil qui leur est réservé. Et pour mettre tous ces services en ordre de marche, un maire doit faire des choix budgétaires en connaissance de cause. »

Tout n'est pas devenu idyllique pour autant. Certains cabinets ont aussi reçu des appels de maires qui voulaient « connaître exactement le nombre d'emplois fictifs qu'avaient mis en place les prédécesseurs... » ou « reconstruire les circuits liés aux satellites municipaux qui avaient permis d'arroser le parti du maire ». Des demandes que tous disent rejeter.

DÉLAIS DE PAIEMENT

Renoncer à un contrat, donc ? Une attitude rare pour des cabinets du privé. Il est vrai, néanmoins, que l'activité « collectivité territoriale », même si elle se développe, ne constitue encore qu'une part infime du chiffre d'affaires de ces cabinets anglo-saxons habitués à certifier les comptes des entreprises à des tarifs qui n'ont pas grand-chose à voir avec ceux proposés par les villes.

KPMG, en toute transparence, annonce ainsi demander 6 000 à 6 500 francs hors taxe par jour à une ville quand des consultants seniors sont mobilisés, et 4 000-5 000 francs pour des juniors, « des honoraires équivalents à ce qu'on peut demander à une PME », dit Françoise Larpin, mais qui n'ont effectivement rien à voir avec les tarifs demandés aux groupes du CAC 40, par exemple ». Si l'on rajoute à cela les délais de paiement, qui restent encore un sujet de fâcherie entre le monde de l'entreprise et celui de l'administration publique, on comprend pourquoi les demandes des maires ont tout intérêt à ne pas être trop torveuses. Sous peine de ne pas trouver preneur sérieux.

Marie-Béatrice Baudet

VIE DES ORGANISATIONS

par Christophe Dejours

Désolation et harcèlement moral

Sous l'impulsion de Marie-France Hirigoyen, la notion de harcèlement moral a fait une entrée tonitruante dans l'espace public. Il y a lieu de s'en étonner, car on n'a jamais pu mobiliser plus qu'une petite minorité contre le harcèlement sexuel dont les femmes sont victimes au travail. C'est que, lorsqu'on touche à des hommes – et surtout à des hommes cadres –, personne ne songe à faire passer ces comportements pour le simple débordement de travers caractériels privés.

Pour autant, la discussion de la notion de harcèlement moral peine à se développer. Contrairement à ce que pourrait laisser croire le contexte, le harcèlement au travail n'est pas nouveau. On le retrouve depuis l'Antiquité vis-à-vis des esclaves, sous l'Ancien Régime avec les serfs, dans l'ère industrielle avec la révolte des OS contre les petits chefs, dans le bizutage à l'entrée des grandes écoles et à travers toute l'histoire, comme modalité ordinaire de disciplinarisation des soldats.

Du point de vue du clinicien, ce qui est nouveau, ce n'est pas le harcèlement, mais l'aggravation de ses conséquences psychopathologiques. Certains auteurs pensent que se manifeste en cette occasion une fragilisation psychologique générale des structures de personnalité, typique de la modernité. D'autres pensent, au contraire, que ce sont les agresseurs qui se multiplient et y voient le signe d'une augmentation des perversions dans notre société. La clinique du travail, quant à elle, décèle d'autres processus. Le principal d'entre eux serait lié à une évolution du fonctionnement des collectifs de travail, sous l'effet des nouvelles formes d'organisation, principalement de l'évaluation individualisée des performances et de la précarisation de l'emploi, qui suscitent entre ceux qui travaillent des relations de concurrence qui vont jusqu'aux conduites déloyales.

Le plus souvent, le harcèlement moral au travail ne se réduit pas à une relation spécifique entre deux personnes, un agresseur et une victime. Le harcèlement ne peut pas se faire dans le secret. Il y a dans les entreprises et les administrations trop de dispositifs de veille, de surveillance et de contrôle pour que la hiérarchie ne soit pas au courant. Les investigations montrent que non seulement cette dernière ferme les yeux, mais que parfois le harcèlement est une décision impliquant plusieurs niveaux hiérarchiques. Il arrive même que l'on donne aux cadres une formation spécifique à ces méthodes originales de « motivation du personnel » et que les formateurs soient des psychologues spécialisés et d'anciens officiers.

Les collègues, de surcroît, sont au courant. Soit parce qu'ils assistent au spectacle du harcèlement, soit parce que la victime les en

informe. Seulement voilà ! Ils ne protestent pas. Pis, ils font comme s'ils ne savaient rien. La persécution d'une personne a de puissants effets d'intimidation sur les collègues qui découvrent l'impunité dont jouit l'agresseur. Et ils ont peur ! Chacun se protège. Et quand on questionne ces témoins, on découvre que le caractère inacceptable des méthodes utilisées contre l'un d'entre eux est relégué au second plan, cependant qu'ils rationalisent leur attitude autour de l'idée que la victime l'a bien cherché ou qu'elle ne sait pas se défendre, ou encore que, de toute façon, on ne peut rien pour elle, etc.

Le silence et la défection des témoins, l'absence de solidarité et d'entraide sont catastrophiques pour la victime. Lorsqu'on bénéficie du soutien et de la solidarité des autres, l'impact affectif du harcèlement est différent, car il n'y a pas d'équivoque sur le sens du comportement abusif. En revanche, quand la victime voit tout le monde se dérober au lieu de s'indigner avec elle, il lui revient de soutenir sa propre conception de la justice

contre celle de tous les autres, contre le sens commun. Situation psychologique périlleuse qui ouvre sur deux issues : l'affirmation autoréférentielle de la vérité, qui pousse à la mégalomanie et à la position paranoïaque ; ou l'effondrement des références habituelles et le doute sur soi-même, qui pousse vers l'autodépréciation et la dépression, voire la confusion mentale.

La conclusion étiologique s'oppose aux précédentes : la vulnérabilité psychologique ne vient pas de la structure psychologique de la personnalité, mais de la conduite déloyale des autres. A la fin de son livre *Le Système totalitaire*, Hanna Arendt analyse cette situation sous le nom de « désolation », qu'elle différencie de l'isolement et de la solitude : « Ce que nous appelons isolement dans la sphère politique se nomme désolation dans la sphère des relations humaines. » La désolation renvoie au mot « sol », dé-sol-ation, effacement du sol qui sert de fondement à la vie dans les relations humaines : « Tandis que l'isolement intéresse uniquement le domaine politique de la vie, la désolation intéresse la vie humaine dans son tout. » « Ce qui rend la désolation si intolérable, c'est la perte de moi, qui (...) ne peut toutefois être confirmée dans son identité que par la présence confiante et digne de foi de mes égaux. »

Si l'aggravation des conséquences psychopathologiques du harcèlement est due à l'extension de la désolation dans le monde du travail, alors on peut craindre que l'identification de l'agresseur, sa mutation ou sa condamnation ne suffisent pas du tout pour reconstituer la confiance et la loyauté. Car la dérobade et la collaboration (active ou passive) des témoins laissent des traces durables dans le tissu social : la méfiance (ou au moins la défiance) et la haine (ou au moins l'indifférence) entre ceux qui restent. Il se pourrait bien que l'aggravation des conséquences psychopathologiques du harcèlement révèle un problème beaucoup plus ample que le harcèlement lui-même : la destruction du vivre-ensemble et la désolation qui s'étend sur le monde du travail.

Ce processus n'a rien d'inexorable, il dépend de la volonté et du courage de refuser. Dans le guide de l'exposition Rodin 1900, ces jours-ci au Palais du Luxembourg, on peut lire, à propos de l'œuvre *La Tour du travail* : l'idée d'un monument au travail dont la réalisation était envisagée pour l'Exposition universelle de 1900 séduisit Rodin qui y voyait une glorification du travail : « Combien l'humanité serait plus heureuse si le travail, au lieu d'être pour elle la rançon de l'existence, en était le but. »

Christophe Dejours est professeur au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM).

Henry Mintzberg, professeur de management à l'université McGill

« L'importance de la valeur pour l'actionnaire empêche de traiter les clients comme des êtres humains »

« Dans votre livre *Je déteste l'avion qui vient de paraître aux éditions Village Mondial, vous montrez, avec beaucoup d'humour, l'importance du décalage entre les discours des consultants sur la nécessité de satisfaire les clients et la réalité, dans le domaine du transport aérien. Ce point de vue peut-il être étendu à d'autres secteurs ?*

– Ce livre est un prétexte pour parler d'autre chose : la toute-puissance de la « valeur pour l'actionnaire ». Nos organisations, nos entreprises devraient être là pour nous. Mais c'est l'inverse qui se passe : nous existons pour eux. C'est dangereux, surtout que la situation est de pire en pire...

« Des banquiers canadiens, que je connais bien, m'ont dit que l'importance prise par la « valeur pour l'actionnaire » les empêchait de traiter leurs clients comme des êtres humains... car seuls les dollars importent.

« Les moyens mis en œuvre pour satisfaire le client sont souvent archi-nuls. Ce que font, par exemple, les entreprises de transport aérien revient à du maternage. Dans un avion, on est soit coincé comme une sardine, soit traité comme un enfant gâté. Je n'aime ni l'un ni l'autre. Notez qu'il y a visiblement des gens qui ne partagent pas mon avis. Un journal canadien se faisait récemment l'écho de la plainte d'un utilisateur intensif des compagnies aériennes qui se plaignait du manque de caviar. Il considérait donc qu'il n'était pas encore assez « enfant gâté » !

« Je veux que l'on traite les gens comme des gens, et non en fonction de l'argent qu'ils dépensent.

« Air France n'est pas le pire, quand on est en l'air. Mais quand on a besoin de leur téléphone, c'est autre chose ! Il y a quelques semaines, j'ai perdu un bagage entre Montréal, Paris et Prague.

J'ai téléphoné plusieurs fois, pendant deux jours, à leur bureau de Prague, avant d'appeler les services des bagages perdus à Paris. Et là je suis tombé sur un message enregistré qui me disait d'écrire ! Ils n'ont pas ajouté de manger une brioche en attendant !

– On parle beaucoup d'entreprise éthique. Ce courant ne va-t-il pas contrebalancer celui de la toute-puissante valeur pour l'actionnaire ?

– Ce courant existe depuis longtemps. On en a toujours parlé. Mais on était plus sérieux, il y a vingt-cinq ans, quand on parlait de « responsabilité sociale ». Actuellement, croyez-moi, il n'y a qu'une seule chose qui compte, c'est l'actionnaire.

– Voyez-vous des différences de comportement sur les trois continents, Asie, Europe, Amérique ?

– C'est aux Etats-Unis et au Royaume-Uni que la situation est la plus inquiétante. Au Canada, la démarche va dans le même sens. En France et en Allemagne, pas mal de gens résistent. Pour autant, qui est l'homme d'affaires le plus connu en Allemagne ? Le PDG de Daimler-Chrysler qui adhère tout à fait à ces idées... sauf en ce qui le concerne, car l'évolution du cours de l'action devrait l'amener à s'interroger ! En France, les individus sont plus hésitants. Ils avalisent moins facilement la démarche. Mais quand on lit les affaires dans les journaux (Elf, etc.), on peut toujours parler d'éthique !

« Je n'aime pas cette tendance actuelle. Il faut plutôt chercher un équilibre entre les actionnaires, les employés, les cadres, les clients, les fournisseurs et les gens qui habitent près des usines.

« Je ne crois pas à ces discours sur l'éthique. Le pouvoir, ce n'est pas seulement un mot. Si on veut le partager un peu, on accepte des représentants des salariés au

conseil d'administration, comme en Allemagne. Seulement, les actionnaires sont beaucoup plus exigeants maintenant qu'avant. Regardez ce qui se passe chez Nortel, l'une des plus grandes entreprises canadiennes. Elle a annoncé qu'elle n'allait faire « que » 15 % de bénéfices au lieu des 30 % prévus. Nortel va, par conséquent, licencier des milliers de personnes.

« Et cet exemple est loin d'être isolé : Cisco, Motorola, beaucoup d'entreprises gigantesques licencient. Elles peuvent déclencher une récession. Le marché devient complètement incontrôlé. On a



Henry Mintzberg

● Né le 2 septembre 1939, à Montréal (Canada), Henry Mintzberg est l'auteur de très nombreux livres sur le management. Le dernier, *Je déteste l'avion, les tribulations d'un passager ordinaire* (Village Mondial, 174 p., 100 F, 15,24 €) est un pamphlet contre les compagnies aériennes.

● Titulaire d'un doctorat (PhD) de la Sloan School of Management du MIT, il enseigne depuis 1968 à l'université McGill (Montréal), ainsi qu'à l'Institut européen d'administration des affaires (Insead, Fontainebleau), comme professeur invité.

des entreprises globales, mais pas de contrôles globaux... Ce que la France a fait avec Yahoo ! en exigeant le retrait du site des objets nazis qui y étaient proposés a clairement montré que l'on a une communication internationale mais aucun contrôle ad hoc. Je suis complètement favorable à cette décision du tribunal français. Si les Américains se plaignent des Français dans les journaux, c'est à mon avis parce que la France est le seul pays au monde qui a le courage de résister à ces évolutions.

– Autre décalage, celui de la Netéconomie. Il y a un an, on parlait de révolution, aujourd'hui les mêmes disent que rien ne va vraiment changer. Qu'en pensez-vous ?

– Je pense que les deux sont faux, même si je ne suis pas un expert sur cette question. Il est difficile d'imaginer ce qui va se produire quand on est en pleine période de création. Qui, en 1910, pouvait prédire ce que seraient les effets de l'automobile ?

« Pendant ces périodes de changement, on voit ce qui change, mais on est aveugle à tout ce qui ne change pas. Cet engouement pour le changement a créé des situations folles. Aujourd'hui, les entreprises modifient leurs prévisions de profits et licencient des personnes par milliers.

– Vous avez beaucoup critiqué l'enseignement du management. Quel sera l'effet du e-learning dans ce domaine ? Est-ce que cela va aggraver les choses ?

– On ne peut pas enseigner le management par Internet. Les méthodes programmées sont utiles pour apprendre la langue du management, mais pas pour diriger ou se comporter comme un manager. Ce sont des techniques. Elles n'ont pas d'âme. »

Propos recueillis par Annie Kahn